


J 4569

19

ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ
ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟΥ ΙΩΑΝΝΙΝΩΝ



026000282327



Stern, Graveur.



B-175

A-2037



L'ILE DE CHYPRE

SA SITUATION PRÉSENTE

ET

SES SOUVENIRS DU MOYEN-AGE



Αρ. Βιβλ. Εισαγ. 14654

Σπουδαστήριον Ιστορίας Ν. Χρόνων
Τμήμα : Γεωγ. Γεω. - Κύπρος

PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

56 rue Jacob, 56



L'ILE DE CHYPRE

SA SITUATION PRÉSENTE

ET

SES SOUVENIRS DU MOYEN-AGE

PAR

L. DE MAS LATRIE

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

CHEF DE SECTION AUX ARCHIVES NATIONALES

AVEC UNE CARTE

Opima Cyprus.

ÆNEID. 1. 622

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

56, RUE JACOB, 56

1879

Tous droits réservés.



A SON EXCELLENCE

SIR AUSTEN HENRY LAYARD

AMBASSADEUR DE SA MAJESTÉ BRITANNIQUE

A CONSTANTINOPLE

Monsieur l'Ambassadeur,

Vous avez la bonté de vous rappeler nos conversations de Venise et mes travaux sur l'Île de Chypre.

Permettez-moi de vous offrir un livre qui se rattache à ces souvenirs.

A d'anciens et éminents services, vous venez d'ajouter une gloire nouvelle. Vous donnez à la Couronne d'Angleterre une des plus belles îles de la Méditerranée, sans que l'Europe puisse en concevoir de l'ombre. Vous offrez à la Turquie une voie de salut inespérée, en lui apprenant ce



qu'elle n'a jamais su : l'art de gouverner paisiblement ses conquêtes.

La France suit d'un œil sympathique et confiant l'accomplissement d'un dessein si conforme à ses désirs.

Résignée aux événements qui l'accablent sans l'abattre, elle se sent pleine de vie et compte sur un avenir réparateur. En attendant, elle ne désertera jamais la défense des droits qu'elle possède en Syrie et des intérêts économiques qu'elle a en Egypte.

Conservez-moi une pensée amicale et bienveillante. Faites que vos dispositions si favorables à l'égard des Maronites se réalisent prochainement, et je serai toujours heureux de me dire,

de Votre Excellence,

le très-dévoué serviteur,

L. DE MAS LATRIE.

Paris, 1^{er} novembre 1878.



NOTE

L'acquisition de l'île de Chypre par l'Angleterre a reporté l'attention de quelques personnes sur divers travaux complémentaires de l'Histoire de ce pays que j'ai entreprise et que j'espère, Dieu aidant, terminer un jour.

Je n'ai pas voulu réunir ces notions pour les présenter de nouveau au public sans les faire précéder de la description géographique du pays qu'elles concernent et de l'exposé de l'état économique dans lequel le gouvernement anglais le reçoit aujourd'hui.

De cette pensée est né le présent livre.

Je voudrais qu'il ne fût pas trop indigne du sujet et du grand pays dans lequel la France aime encore à voir un ami.

Paris, 1^{er} novembre 1878.

P.-S. — Dans l'impossibilité de joindre ma CARTE DE L'ÎLE DE CHYPRE à ce volume, MM. Didot ont cru que la carte dressée pour leur belle édition des *Petits Géographes grecs* y suppléerait utilement.



L'ILE DE CHYPRE

SA SITUATION PRÉSENTE

I

Conditions physiques et agricoles.

Districts de l'île. — Commerce. — Industrie.

Gouvernement.

I

CONDITIONS PHYSIQUES.

Fausse idée sur la condition générale des campagnes de Chypre. — Opinion exagérée de son insalubrité. — Des fièvres de Chypre.

Rien de plus ordinaire, même en Orient, que d'entendre parler de l'aspect désolé et de l'insalubrité de l'île de Chypre. L'erreur serait complète, si on y ajoutait l'infécondité. Mais on ne le peut. A travers toutes les révolutions qui ont décimé ses populations, malgré les ravages et l'incurie des hommes, qui ont détruit ses forêts et obstrué de flaques fétides l'embouchure de ses



derniers ruisseaux, Chypre est encore l'île fortunée, *Macaria*, l'île généreuse par excellence, l'*opima Cyprus* de l'antiquité. Avec Smyrne, Chypre est toujours le pays de la Méditerranée orientale où les vivres sont le plus abondants et où les navires se ravitaillent à meilleur marché. On ne peut demander de témoignage plus satisfaisant.

L'insuffisance de l'eau et l'extrême chaleur de l'atmosphère, sans parler de l'invasion périodique des sauterelles, tels sont les causes qui arrêtent l'essor de la fertilité chypriote et qui, pendant huit grands mois, étendent sur ses campagnes méridionales comme la cendre d'un vaste incendie. Mais encore ne faut-il pas exagérer le mal ; et surtout ne doit-on pas le généraliser.

Sous cette poussière blanchâtre repose une terre végétale qui atteint en certains endroits trois mètres de profondeur et un limon merveilleux qui n'a son pareil que dans la vallée du Nil. Ses propriétés fécondantes et la moiteur que des rosées abondantes suffisent à y entretenir sont telles, que dans les années communes les brûlantes campagnes de Larnaca et de Nicosie donnent jusqu'à vingt pour cent des grains semencés.

D'autre part, si ces vastes plaines du Midi, les seules que connaissent en général les Européens,



sont dénudées et monotones, combien l'Ouest et le Nord de l'île ne ménagent-ils pas de surprises aux voyageurs curieux.

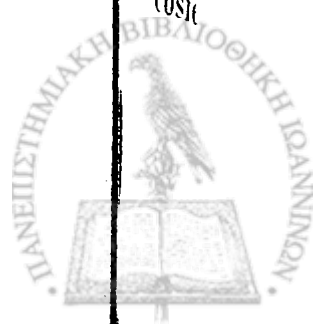
La Suisse n'a rien de plus riant et de plus gracieux que les vallées du Myrianthoussa, traversées par la forêt de l'Olympe. J'ai sous les yeux le troisième numéro du *Cyprus*, journal publié à Larnaca par les Anglais dès le mois d'août 1878. Le rédacteur y rend compte en termes émerveillés de sa visite aux vergers de *Citria*, ou *Kythrèa*, près Nicosie. Il ajoute avec raison que partout où l'on pourra conserver de l'eau, le ciel et le sol chypriotes donneront des oasis non moins belles. Les sites de Notre-Dame de Kykko, de Notre-Dame de Machera, Kantara, Saint-Hilarion, comme la plage et les ruines de Famagoustes, vues de la mer, révéleront des panoramas splendides. Troodotissa, ombragé d'arbres toujours verts au bas de l'Olympe, Chrysoroghia-tissa, résidence de l'évêque de Paphos, sont dans des situations incomparables. Après Naples et le Bosphore, la campagne de Cérines et de Lapais est peut-être le plus beau paysage de la Méditerranée. Il avait ravi Cassas. Et l'on s'étonne que la magnifique planche du voyage d'Orient qu'il lui a consacrée n'ait inspiré à aucun artiste l'idée d'aller le fixer sur une toile vivante et colorée.



Ce que l'on dit des fièvres de Chypre est malheureusement plus fondé et plus grave que l'apparente désolation de ses campagnes. Mais cette insalubrité dont on s'alarme trop n'est ni générale ni incurable.

Chypre renferme, il est vrai, trois foyers pestilentiels, et il est remarquable qu'ils se trouvent précisément aux portes de trois villes importantes : Larnaca, Famagouste et Limassol. Des marais croupissants que le défaut d'écoulement des rivières a développés auprès de ces villes, s'exhalent des miasmes délétères. Une situation semblable ne peut se maintenir longtemps sous le nouveau régime de l'île. On voit avec bonheur et confiance le colonel Stanley, ministre de la guerre, affirmer dans son récent discours de Blackpool qu'il en sera bientôt de l'insalubrité chypriote comme de l'insalubrité disparue des îles Ioniennes. Il est impossible, en effet, qu'on ne parvienne à purifier l'exploitation des salines de Larnaca et de Limassol en assainissant leurs abords. Déjà même à Larnaca, grâce à l'initiative du travail et de l'intérêt particulier, la mortalité est moins grande depuis qu'on a pratiqué près des étangs quelques saignées intelligentes, et rendu à la culture une partie des terres envahies par les basses eaux.

Il est malheureusement d'autres circonstances



qui viennent quelquefois altérer d'une façon plus générale la santé publique de l'île ou de certaines régions de l'île, en déterminant des fièvres intermittentes qui dégèrent souvent en fièvres pernicieuses. C'est quand de trop fortes chaleurs succèdent rapidement à un printemps trop pluvieux. La terre n'absorbant pas assez tôt en ce cas l'excès d'humidité, la chaleur développe des miasmes qui propagent presque toujours la *malaria*. Néanmoins, si des soins intelligents sont donnés dès l'origine, l'épidémie est circonscrite et les malades aisément guéris. Il est d'ailleurs extrêmement rare que la *malaria* chypriote se manifeste dans les années où les saisons suivent leur cours régulier.

En temps ordinaire, les fièvres qui se déclarent dans l'île et qui atteignent surtout les gens du peuple ou les étrangers proviennent de toute autre cause que des influences locales. Dans la population inférieure, c'est la mauvaise alimentation ou l'habitude de coucher en plein air; chez les personnes aisées et chez les étrangers, ce sont les excès de tous genres, l'abus des fruits aqueux, enfin et surtout les refroidissements. Ces causes, fortuites mais malheureusement très fréquentes, ont vraisemblablement occasionné les pertes déplorables qu'a éprouvées l'armée anglaise à Nicosie, un des lieux les plus sains de l'île, comme

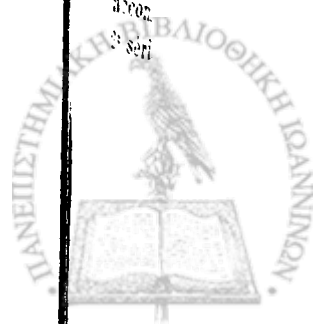


autrefois les maladies qui ravagèrent l'armée de saint Louis, dans la campagne de Limassol en 1248.

On ne peut se faire une idée des effets foudroyants qu'amènent les refroidissements en Chypre. La fièvre et la mort en sont les suites presque inévitables. M. le docteur Foblant, longtemps médecin sanitaire français à La Scala, qui a porté ses observations particulières sur les fièvres du pays, attribuait la plupart des cas aux causes que je signalais, particulièrement aux refroidissements.

Je dois dire que dans les environs de Paphos règnent quelques fièvres pernicieuses d'un caractère plus persistant, sans avoir rien de grave ni de contagieux. Comme tous les voyageurs étrangers, j'ai dû absolument satisfaire au devoir de donner quelques consultations médicales. J'espère n'avoir pas fait de victimes, car j'ai administré la quinine aux doses européennes qui sont absolument insignifiantes en Orient.

On ne parle plus de peste en Chypre depuis longues années. Les ophtalmies et les dissenteries, si redoutables et si communes en Égypte, sont presque inconnues.



Forme et aspect général de l'île. — Montagnes. — Plaines. — Vallées. — Rivières. — Rades et ports de mer.

Si un observateur pouvait s'élever assez haut au-dessus de l'île de Chypre pour planer sur le pays entier, il verrait à ses pieds, au milieu d'une mer d'azur, une image irrégulière et dentelée assez semblable à l'aile d'un gigantesque papillon. Les montagnes de Cérines peuvent rappeler la nervure qui rattache l'aile au corselet du brillant lépidoptère et, avec un peu de bonne volonté, on retrouvera les yeux d'émeraude et de rubis qui la pailletent dans les jardins de Chiti, de Trikomo, de Kolossi, de Poli, de Lefca, de Lapihos, d'Agathou, de Varoschia et tant d'autres, marqués en teintes écarlates sur la belle carte agricole de M. A. Gaudry (1).

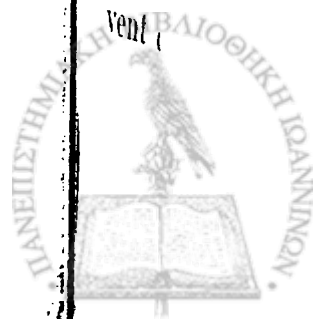
Cette vaste surface insulaire, de cinq cents lieues carrées environ, n'a de supérieure en étendue, dans la Méditerranée, que la Sicile et la Sardaigne.

(1) M. Albert Gaudry, professeur au Jardin des Plantes, dont j'aurai souvent à citer les avis et les travaux, a visité l'île de Chypre en compagnie d'un jeune et savant voyageur, M. Amédée Damour, dans l'année 1853. Il a publié depuis deux ouvrages importants sur les résultats de sa mission. *Les Recherches scientifiques en Orient*, Paris, grand in-8, 1855, impr. impér.; et la *Géologie de l'île de Chypre*, savant mémoire accompagné de cartes et de vues diverses inséré dans le tome VII, 2^e série des *Mém. de la Soc. géologique de Paris*, 1859.



Deux systèmes orographiques lui donnent son relief général. Il faut conserver les noms que le plus autorisé de leurs explorateurs a donnés à ces montagnes. Le premier système des monts chypriotes, dit M. Gaudry, est le système des *montagnes de Cérines*. Il forme « une haute « muraille aux crêtes étroites, élégamment découpées », courant à peu près parallèlement à la côte d'Asie Mineure, depuis Kormakiti jusqu'au promontoire du Karpas, qu'elle prolonge dans la direction du golfe d'Alexandrète.

Les Lusignans avaient construit sur ces hauteurs trois châteaux forts presque imprenables qui servirent de refuge et de prisons d'État. *Kantara*, le plus à l'est, s'élève à peu près à six cents mètres, au milieu du Karpas, à neuf lieues de Famagouste. Buffavent ou le *Château de la Reine*, à mille mètres au-dessus du niveau de la mer, se trouve au sommet du *Pente Dactylon*, au nord de Nicosie. Le *Château de Saint-Hilarion* ou de *Dieu d'Amour* est à l'ouest à une hauteur de sept cents mètres. Buffavent et Dieu d'Amour dominant Cérines et la plaine de Nicosie. Entre leurs massifs serpente la célèbre gorge ou Boghas de Cérines, longue d'une lieue, unique défilé carrossable qui unit Nicosie à Cérines, et où une poignée d'hommes résolus peut arrêter une armée entière.



Le second système des montagnes chypriotes est le vaste massif des *Monts Olympes* ou du *Troodos*, qui occupe tout l'ouest et presque la moitié de l'île. Une forêt de pins, dernier vestige d'antiques forêts, couvre ses hauteurs et ombre le *Myrianthoussa*. Sur ses flancs méridionaux se trouvent la plus grande partie des vignobles de l'île et les fameux vins de Commanderie, dont le goût enflamma le cerveau du grand Sélim, et lui inspira, dit-on, les premières vellétés de devenir maître de l'île de Chypre.

La cime la plus élevée des monts Olympes est le *Troodos*, dont l'altitude est d'environ 2000 mètres au-dessus de la mer. M. Gaudry, qui a pu l'atteindre, n'y a pas vu de neige. On dit pourtant qu'elle y persiste dans quelques anfractuosités pendant les étés les plus chauds. Les rois Lusignans en faisaient régulièrement apporter à Nicosie ; ils avaient fait creuser sur le plateau principal de vastes glaciers dont les ruines existent encore. De nos jours, les paysans de *Prodromo* étaient exemptés de l'impôt à la condition d'approvisionner de neige et de glace la maison du pacha de Nicosie.

A l'ouest de *Troodos*, et au centre du *Myrianthoussa*, s'élève le mont *Kykko*, à 1100 mètres environ d'altitude, où se trouve le célèbre couvent de *Notre-Dame de Kykko*, lieu de pèlerinage



pour tous les chrétiens gréco-russes. A l'Orient, en descendant vers la mer, sont les trois autres cimes dominantes du massif : le *mont Adelphe*, presque aussi élevé que le Troodos (1600 mètres), sur le méridien même de Limassol ; le *mont Machera* (1400 mètres), à huit lieues à peine de la côte, mais perdu comme les précédents dans la masse générale et invisible aux navigateurs ; enfin, le *mont Sainte-Croix* ou *Stavro Vouni*, que l'antiquité a aussi appelé Mont Olympe, à cinq lieues de Larnaca et à quatre lieues de la mer.

Cette montagne, où les Bénédictins avaient établi un monastère, est la moins élevée. Son altitude n'est guère que de sept cents mètres. Mais, isolée à l'extrémité du massif olympique, seule apparente aux vaisseaux des temps anciens qui s'écartaient peu des côtes, elle a passé pendant tout le moyen âge parmi les navigateurs étrangers comme la plus haute montagne de Chypre.

Entre la longue chaîne de Cérines et les hauteurs du système de l'Olympe, se trouve une immense plaine de vingt-deux lieues de longueur, le vrai grenier de l'île. Au nord-ouest, vers le golfe de Pendaïa, elle porte le nom de *plaine de Morpho* ; à l'est, c'est la *plaine de Famagouste* ou *La Messorée*, classée parmi les plaines les plus fécondes du monde.

Au centre de cette magnifique étendue, sur un



plateau à peine sensible, se trouve Nicosie, la capitale de l'île, qui donne son nom à la plaine environnante, moins unie, un peu pierreuse dans la partie du sud-ouest et généralement moins fertile que celles de Morpho et de La Messorée. Si cette dernière avait un arrosage régulier et suffisant, elle le disputerait à l'Égypte. Le blé, le coton, la canne à sucre, la garance y donnent encore ou y ont produit des merveilles.

L'île de Chypre n'a pas une seule vraie rivière. Si quelques-uns de ses cours d'eau ne sont jamais entièrement desséchés, c'est grâce à leur peu d'étendue.

La rivière dont le parcours est le plus considérable est le *Pidias*. Il prend sa source dans les monts Machera, traverse le canton de Tamasia, tourne au nord de Nicosie, absorbe peu après sur sa rive gauche les frais ruisseaux de Kythréa, reçoit sur sa droite, au milieu de la Messorée, l'*Idalia*, ou Ialia, sorti aussi du Machera par Lithrodonda et par Dali, l'ancienne Idalie, dont il porte le nom, et vient se perdre dans les marais de la vieille Constantia, au nord de Famagouste, après un trajet de vingt lieues. En été son lit ne présente dans la plaine que quelques flaques d'eau où les bestiaux ont peine à s'abreuver.

L'île possède encore quelques torrents ou ruisseaux tous décorés par l'imagination hellé-



nique du nom de fleuve : Le *Vassilipotamos*, le fleuve Royal, doit ce nom au pieux souvenir du passage de sainte Hélène. Comme le *Pentachino*, auquel il est parallèle, il sort du versant méridional des montagnes de l'Orini ou du Machera, et vient aboutir à la mer, en conservant de l'eau à peu près toute l'année. Le *Vassilipotamos* arrive au cap des Caroubes, près de l'ancienne ville de Mariou. Le *Pentachino* déboucherait à l'est du Mazoto, si l'obstruction de son embouchure, ne faisait répandre en arrière les faibles eaux qu'il y amène. — Le *Kouri* et le *Lycos* sortent des flancs méridionaux de l'Olympe, courent presque directement au sud pendant cinq ou six lieues, à droite et à gauche des riches vignobles de Kilani, réunissent leurs eaux après avoir traversé les restes de l'ancien *Bois d'Apollon*, coulent ainsi confondus sous le nom de *Potamos tou Piscopi* sur une longueur de deux ou trois lieues et se séparent ensuite de nouveau. Le bras occidental conserve le nom de *Kouri*, traverse le village de Piscopi, en fertilise toute l'année les jardins, fait tourner plusieurs moulins et va se jeter à la mer près des ruines de *Curium*, à l'ouest du cap Zephgari. L'autre arrose les terres de Kolossi et se perd dans les salines de Limassol.

Le *Hiéropotamos*, ou fleuve sacré, sort aussi



de l'Olympe, coule au sud-ouest, et se jette à la mer au-dessus du village de Kouklia, l'antique *Palæ Paphos*. On remarque sur ses bords les restes de moulins et d'anciennes fabriques de sucre du moyen âge. — Le *Satrachos* prend sa source au pied du versant occidental de l'Olympe. Il traverse dans toute sa longueur la jolie vallée de Marethasse et se jette dans le golfe de Pendaïa au-dessous du village de Lefca, après un parcours de neuf à dix lieues. Le *Xéropotamos* ou *Klari* court directement au nord, arrose les riches terres de Solea, et se déverse aussi dans le golfe de Pendaïa, à l'est du *Satrachos*, qu'il suit presque parallèlement dans la dernière partie de son cours.

On trouve dans les vallées de l'Olympe un grand nombre de petits ruisseaux qui ne tarissent jamais, mais d'un parcours très restreint. Le *Karpas*, plus dénudé, est plus sec que l'Olympe.

L'île de Chypre manque de vrais ports de mer. L'Angleterre saura l'en doter, en profitant des ressources que lui offrent les rades de Famagouste, de Larnaca, de Limassol et du Pendaïa.

La rade de Famagouste, au fond d'un golfe ouvert à l'est, offre aux navires, sur presque toute son étendue, un bon abri et un fond de vase et de sable d'une excellente tenue. Dans la partie



la plus méridionale du golfe est une petite baie fermée presque en entier par une ceinture de roches dont les intervalles étaient remplis autrefois d'ouvrages de maçonnerie, qui en faisaient un môle continu : c'est le port de Famagouste. L'entrée ouverte au nord est à l'abri de tous les vents. Quoiqu'une partie de la maçonnerie ait été détruite par les vagues, le port est parfaitement sûr, mais il est presque entièrement comblé par les sables et les débris du môle et ne peut recevoir que de petits navires de 100 à 120 tonneaux (1). Il serait facile de le débayer, et peut-être cette opération, assurée désormais, sera-t-elle amplement récompensée par la découverte des trésors que l'héroïsme d'une jeune chrétienne y engloutit, dit-on, en faisant sauter le navire qui devait les transporter à Constantinople, en 1571. L'entrée fort étroite d'ailleurs se trouve sous les remparts même de Famagouste et est facilement protégée.

Plus au nord, entre Famagouste, la ville latine, et les ruines de la vieille Salamine, fondée après la guerre de Troie par des émigrés athéniens, se trouve la rade intérieure de *Constantia*, qui

(1) Je trouve ces indications dans un précieux mémoire concernant l'île de Chypre qu'a bien voulu me communiquer M. Fourcade, ancien consul de France à Larnaca. J'utilise souvent les observations et les renseignements consignés dans ce rapport, en regrettant que le trop modeste auteur ne l'ait pas livré à l'impression.



est la ville intermédiaire, la Famagouste byzantine. Une ligne de roches à fleur d'eau qui se prolonge parallèlement au rivage, brise la violence des vagues du large, protège la rade et y maintient la mer constamment calme. Une flotte entière pourrait y mouiller en sûreté.

La rade de Larnaca est ouverte au S.-E. Elle offre, après celle de Famagouste, le meilleur mouillage de Chypre. Parfaitement abritée des vents du sud, de l'ouest, du nord et du nord-est, elle donne, par son fond de vase et de sable, une excellente tenue; les bâtiments munis de bons câbles y sont en toute sûreté pendant les plus fortes tempêtes de l'hiver. M. Fourcade signale à 2 kilomètres S.-S.-O., un danger sérieux qui a causé souvent des malheurs, quoiqu'il soit bien connu. C'est une ligne d'écueils à fleur d'eau et un banc de sable qui s'avancent dans la mer, de l'ouest à l'est. Un sloop de guerre anglais, le *Scout*, s'y brisa de notre temps et un brick autrichien y échoua peu après. Les vaisseaux du plus grand tirant d'eau et en nombre indéterminé peuvent du reste mouiller sur la rade de Larnaca.

La seconde armée turque, commandée par Ali-Pacha, débarqua au mois d'avril 1571, à l'est de la rade, au village d'Haïa Napa, entre le cap Pyla, l'ancien *Throni promontorium*, et le cap de la Vieille, que les portulans étrangers nom-



ment *Capo Greco*, mais qui est le *Kavos tis Græas*, le *chef de la Grée* des Français, le *Pedalium* de Strabon. Elle venait renforcer l'armée de Moustapha qui, débarquée à Limassol, s'était emparée de Nicosie, au mois de septembre 1570 et allait former avec elle le siège de Famagouste.

La rade de Limassol, quoique un peu moins abritée peut-être que celle de Larnaca, offre les mêmes avantages par la bonté de son ancrage. Le fond est même plus considérable que celui de Larnaca, ce qui permet aux navires de s'approcher plus près de terre. Les bâtiments de toute grandeur, avec de bons câbles, y tiennent par tous les temps. Limassol était le lieu de relâche habituel des escadres turques, quand elles venaient visiter les parages de Chypre. Elles s'y rendaient bien moins à cause de la bonté de l'ancrage que par l'effet d'une habitude ou d'une prédilection superstitieuse, fort en harmonie avec les idées des Turcs, qui regardaient comme de meilleur augure de mouiller sur la rade où s'était opéré heureusement, en 1570, le débarquement de la première armée envoyée à la conquête de l'île.

Le vaste golfe de Pendaïa, qu'on pourrait appeler aussi golfe de Morpho, du nom du bourg situé près de sa côte orientale, est ouvert à tous les vents et n'offre en l'état actuel aucune sûreté aux gros navires. Cérines est un petit port avec un



château à peu près ruiné sur le canal même de Caramanie. Les immenses travaux qu'il faudrait entreprendre à Cérines ou dans les eaux du Pendaïa n'effraieront pas les résolutions anglaises, s'il devient utile d'occuper solidement ces positions.

II

LES SEIZE DISTRICTS DE L'ILE.

Je donnerai plus loin quelques renseignements généraux sur l'agriculture, l'industrie et le commerce de Chypre; je crois qu'il est bon de faire connaître d'abord séparément les ressources et les conditions particulières de chaque district et de ses principaux centres de population. On ne me pardonnerait pas d'exclure absolument de ces indications d'une utilité toute présente, les souvenirs des choses anciennes dans un pays où l'histoire est inscrite pour ainsi dire sur toutes les pierres.

La grosse affaire du gouvernement ottoman étant la recette des impôts, l'île avait été divisée en perceptions rurales qui se trouvaient en même temps des districts administratifs. Les Turcs avaient emprunté ces divisions aux régimes an-



térieurs, en isolant toutefois la ville de Nicosie, qui jouissait de conditions exceptionnelles, comme siège du gouvernement et séjour préféré des riches musulmans. Le nombre en a varié par la réunion ou le dédoublement des perceptions ; il n'a jamais été, je crois, au delà de seize. Sous le Bas Empire, l'île formait quatorze éparchies ; sous les Français et sous les Vénitiens onze contrées ; les Anglais viennent de la diviser en six départements. Ce sont autant de groupements différents des seize districts ou cantons de l'île, fondés tous, à l'exception de celui de Famagouste, sur des considérations et des circonstances géographiques.

Je conserve la division en seize districts, comme une base plus précise et plus commode pour les notions de détail qui vont suivre.

1. *District de Larnaca ou des Salines.*

Larnaca, ville principale du district que les Turcs appellent encore comme les Français le *district des Salines*, possède avec son annexe de la Scala ou La Marine, une population de 10,000 à 11,000 habitants. C'est la seule ville de l'île qui ait une colonie européenne un peu considérable. Tout le grand commerce d'exportation et d'importation se fait sur ce point. La ville occupe l'emplacement de *Citium*, une des plus anciennes colonies phéniciennes, dont le port et les constructions maritimes se reconnaissent encore dans un petit étang séparé de la mer par une bande de galets. On ne trouve pas seulement sur ce point des inscriptions rappelant cette origine. Les objets retirés du sol ont prouvé



aussi que les rois de Perse ont étendu leur empire ou leurs expéditions jusque dans cette Ile. Peu de temps avant mon arrivée à Larnaca, on avait découvert la stèle du roi Sargoun, que j'eus le regret de ne pouvoir acquérir. Le musée de Berlin, possesseur de ce monument en a envoyé un plâtre au musée du Louvre (1). L'aqueduc moderne par où les eaux de la rivière d'Arpera ou Deresi, peut-être l'ancien *Tetios*, arrivent à Larnaca, a été en grande partie construit, comme la plupart des édifices et des fondements des maisons, avec des pierres provenant des ruines de Citium.

Au sud-ouest de la ville s'étendent de vastes salines, formées sur les bords d'une série de petits étangs alimentés par les eaux de la mer. Le voisinage de l'ancienne et célèbre église de Saint-Lazare les a fait désigner au moyen âge sous le nom de *Salines de Saint-Ladre*. Le *Tekké de la sultane*, situé à l'ouest des marais salants, est, dit-on, le tombeau d'Omm Haram, cousine du prophète, morte en Chypre lors de l'expédition de Moawia en 647.

Les lieux les plus remarquables du district, après le mont Sainte-Croix dont j'ai déjà parlé, sont les suivants : *Chiti*, village relativement moderne, près du cap Kiti, ou cap de Citium, possédant des jardins justement renommés. Les Lusignans avaient en ce lieu un château de plaisance qui s'appelait le *château du Quid*. Nos rois avaient aussi une habitation à *Vromoloschiu*, au sud-ouest de Larnaca, où des traités ont été signés par eux. — *Livadia*, au nord-est, dans un terrain très propice à la culture de la garance. — *Pyla*, au nord-est de Larnaca, village fertile en céréales, en mûriers et en cotons, qu'arrose une source abondante, est l'ancienne seigneurie française de *Piles*. — *Chellia* ou *Kelia*, en français *Queille*, et *Queillyes*, à l'ouest de Pyla, a été un fief des comtes d'Édesse. — *Schirokitia*, ou *Chiérochitia*, à l'ouest du mont Sainte-Croix, sur la rive gauche de Vassilipotamo, fut, en 1426, le

(1) Voy. *Archiv. des missions scientifi.*, t. 1^{er}, p. 112.



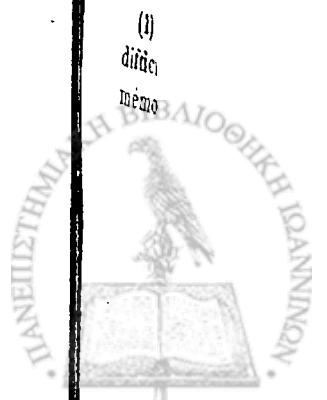
théâtre de la bataille où le roi Janus de Lusignan tomba au pouvoir de l'armée égyptienne. — Au sud de Chiérochitia est le village de *Mari*, où l'on pourrait placer avec quelque vraisemblance l'antique *Marium*, capitale de l'un des royaumes chypriotes.

Le *Mazoto* est un canton particulier du district, arrosé par le Pentachino, qui coule entre le mont Sainte-Croix et les montagnes de Lefcara. Il formait une des contrées administratives du royaume des Lusignans. — Le cap *Caroubier*, au sud de Mari, doit son nom à l'abondance exceptionnelle des caroubiers dans cette région. Le marché et l'embarquement des caroubes se fait à Zii, petite localité, inhabitée en dehors de l'époque de la récolte, qui se trouve à l'est du cap.

Les montagnes du district de Larnaca, sur les pentes méridionales du Machera, donnent les meilleurs vins de commanderie de l'île entière. Les vignobles d'*Ora*, gros village, à l'extrémité occidentale du district, tiennent incontestablement la tête. Ensuite viennent les crûs de *Lefcara* à l'est d'*Ora* ; puis ceux de *Melini* ou *Melinu*, au sud-ouest d'*Ora*, tous exquis et fort chers. En Europe, ce sont des raretés. M. le prince de Joinville a laissé à Limassol le souvenir d'une demande, finement choisie et royalement payée. Lefcara, si bien partagé pour les vins, donne aussi les figues les plus renommées de l'île.

2. District de Limassol.

Limassol ou Limisso, dans un pays très-fertile, où saint Louis fit réunir d'immenses approvisionnements, est aujourd'hui le grand entrepôt du commerce des vins, des eaux-de-vie et des raisins secs de l'île. On y compte environ 1,600 habitants, dont un millier de Grecs et quelques Européens. Ses églises, quoique en ruines, ses rues pavées, ses maisons bien bâties, ses vieilles et solides bouti-



ques attestent, au milieu de la misère moderne, l'importance et la richesse qu'elle eut au moyen-âge. Quelques marchands latins y étaient déjà établis lors du débarquement du roi Richard d'Angleterre. Après la perte de Famagouste, ce fut pour les Lusignans le port principal du royaume. Ses noms français étaient : *Limeçon* et *Nemosie*, des deux formes de son nom latin, *Limocium* et *Nemocium*. La basse antiquité la nomma aussi *Neapolis*, parce qu'elle semblait un rejeton de l'antique *Amathonte*, dont les ruines sont à 3 lieues et demie sur la côte orientale, au lieu nommé par les Turcs *Eski Limassol*. Au haut de la colline qui domine la rive et les ruines, les anciens avaient taillé dans le roc deux vastes urnes *Mégala Pitharia*. L'une est depuis longtemps brisée; l'autre, détachée du rocher et transportée en France, a été placée au Louvre, sous le nom de *Vase d'Amathonte* (1).

Au sud-ouest de Limassol se trouvent les salines et l'étang qui donnent des produits moins considérables et des exhalaisons aussi fiévreuses que celles de Larnaca.

On croyait que les montagnes de ce district renfermaient des émeraudes, et on en racontait des merveilles. Le P. Lusignan rapporte qu'un moine grec avait même trouvé de son temps une de ces belles pierres près du couvent d'Agro, entre le Machera et l'Adelphé. La science moderne a détruit ces illusions. Les prétendues émeraudes de Chypre ne sont que des substances cuivreuses, et il faut voir la vulgaire analcime dans le diamant de Paphos. Les villages les plus importants du district sont *Agro*, *Pelendria*, *Heptagonia*, *Kellachi* qui donne du très-bon vin de commanderie, et *Pano Iérona*, tous grecs. L'ensemble du département comprend 46 villages ou hameaux. Sa population est d'environ 7,000 habitants, dont 5,500 Grecs et 1,500 Turcs.

(1) M. Eugène Magen, lieutenant de vaisseau, chargé de cette difficile opération en 1866, en a rendu compte dans un intéressant mémoire : *Recueil des travaux de la Société d'Agou*. in-8, 1867, avec pl.



3. *District de Piscopi, ou Episcopi.*

Canton riche et fertile en blé, en huile, en coton, en vins; soies, fruits et légumes estimés. Souvenirs et monuments historiques d'un haut intérêt.— *Piscopi*, la ville principale, le beau domaine des Cornaro de Chypre, qui y faisaient de grandes cultures de canne à sucre, grâce au voisinage des deux bras du Lykos, répond à *Curium*, capitale de l'un des royaumes chypriotes que les grands géographes grecs considéraient déjà comme antiques. Les ruines se trouvent plus particulièrement près de la mer, sur la rive droite du Lykos. C'est en ce lieu que M. le général de Cesnola, avec une persévérance égale à son bonheur, a fait les mémorables découvertes dont les résultats, malheureusement négligés par l'Europe, sont aujourd'hui déposés au musée de New-York. Au haut de la montagne qui domine Piscopi à l'ouest, j'ai remarqué un beau stade antique. Les paysans appellent ce lieu *Apollona*, vraisemblablement en raison de son voisinage du bois d'Apollon. — *Kolossi*, à l'est de Piscopi, où se trouve encore un beau donjon carré, était le centre administratif de la grande commanderie des chevaliers de Rhodes.

N'oublions pas de dire que les citrons doux de Piscopi, comme ceux de Chrysocho, sont très-renommés pour leur goût délicieux. — *Kividés*, à l'extrémité occidentale du district, devint le fief et le nom patronymique d'une famille de la noblesse française. — Le monastère de S. Nicolas, au-delà du lac des Salines, et près du cap Gatta, l'ancien *Curias promontorium*, nourrit des chats pour donner la chasse aux serpents dont la presqu'île est infestée depuis un temps immémorial. — Les Vénitiens avaient voulu fortifier le village d'*Akrotiri*, sur les hauteurs de ce nom, entre le cap Gatta et le cap Zephgari. Le manque d'eau potable fit abandonner ce projet.



4. District du Kilani.

Petit et fertile district au milieu des montagnes, au nord-ouest de Limassol. C'est le pays qui récolte le plus de vin de l'île entière. Le produit de ses immenses vignobles, exposés au soleil du midi sur les pentes du Troodos, est le vin ordinaire appelé *vin de table*, vin épais et noir, consommé presque exclusivement en Orient, soit en nature, soit brûlé en eau-de-vie. Il est inférieur aux vins de l'Avdimou. — *Kilani* et *Vassa* préparent une grande quantité de raisins secs pour l'exportation. *Kilani*, gros bourg, ancienne résidence du commandant turc, fabrique des tissus de soie légers, assez estimés, mais inférieurs à ceux de Nicosie. Isaac Comnène, battu par Richard Cœur-de-Lion à Limassol, se réfugia dans ces hauteurs. — Le nom du hameau d'*Amiantos*, au nord-est de *Kilani*, à l'entrée de la forêt de l'Olympe, indique les gisements d'amiante qui existent dans la montagne, où on ne les exploite plus.

5. District d'Avdimou ou d'Afdimou.

Ses conditions et ses productions sont analogues à ceux du *Kilani*, mais d'une qualité supérieure. *Omodos* et *Arsos* (que l'on croit être une ancienne *Arsinoë*), produisent les meilleurs vins noirs de l'île. On y récolte aussi du muscat, et un vin blanc nommé *Morocanella*, justement estimé et digne de l'exportation. — *Omodos*, gros village grec, qui possède le couvent de la *Croix d'Omodos*, très-vénéré en Chypre; et *Avdimou*, grand village turc, au sud du district, produisent les meilleurs tabacs de l'île. Bien qu'éloigné d'une lieue et demie de la mer, *Avdimou* donne son nom à un mouillage situé à l'est du cap Blanc, le *Phurium promontorium*. Ce cap abrite un autre mouillage



nommé la baie de *Pisouri*, peut-être l'antique *Boos Ura* de Strabon. Le village de Pisouri domine la baie du haut d'une montagne aride, près de laquelle passe le chemin de Limassol et de Curium à Paphos. J'ai remarqué sur la route plusieurs colonnes milliaires et un vieux pont, témoignages d'une ancienne voie romaine. — *Anoghya*, en français *La Noyère*, au nord d'Avdimou, fut une commanderie de l'Hôpital. — Le district produit de la soie, des caroubes, des jambons très-estimés. Comme dans le Piscopi et le Limassol, on y trouve d'immenses taillis d'oliviers sauvages et abandonnés qui, avec peu de soin, enrichiraient une population laborieuse.

6. District de Paphos, ou Baffo.

Après le district de Chrysocho, le Paphos est le plus montueux de l'île, mais il est dans des conditions bien préférables à celles de son voisin du nord pour l'abondance, la variété et la qualité de ses produits. L'étude du sol a conduit M. Gaudry à reconnaître les raisons géologiques de cette supériorité qu'il rappelle et explique ainsi : « La plupart des meilleures productions de l'île sont réunies dans le district de Paphos. On dit même, coïncidence singulière ! que les Chypriotes distingués ont presque tous reçu le jour dans cette contrée. Les montagnes de Paphos retiennent une fraîcheur inconnue aux autres parties de l'île. Dans cet éternel oasis, les plantes ont pu davantage conserver leur force et les hommes leur énergie. » (*Recherches*, p. 259.) Le blé et les orges du Paphos sont les premiers de l'île ; ses soies jaunes, remarquables surtout par la solidité du fil, les plus estimées ; le tabac d'excellente qualité. On apprécie la race de ses chevaux, petits et agiles.

Baffo ou *Baffa*, est un misérable village d'une vingtaine de cabanes éparses au milieu des ruines de *Néa Paphos*, la Paphos gréco-romaine, dont les décombres



jonchent le sol sur une longueur de près d'une lieue. Quelques colonnes encore debout, un grand nombre en très-beau granit renversées et brisées, des restes de fontaines et d'édifices considérables, au milieu desquels croupit l'eau de plusieurs ruisseaux; sur le bord de la mer un marais pestilentiel formant autrefois le port, aujourd'hui comblé de sable et de limon; tel est maintenant l'état de la capitale où résidait le gouverneur romain, Paulus Sergius, converti par saint Paul. Un fortin délabré semble défendre l'ancienne entrée du port. La vibration de quelques coups de canon tirés en l'honneur de M. Fourcade, notre consul, à son arrivée à Baffo, suffit à faire crouler dans l'eau un grand pan du rempart. On ne l'a pas relevé.

A une lieue environ de ces ruines vers l'ouest, se trouve une antique nécropole qui n'a pas été suffisamment explorée. Dans les roches calcaires qui bordent le rivage et parsement la plaine, ont été creusés de nombreux tombeaux. Quelques-uns sont composés de vastes salles, de péristyles ornés de colonnes et de magnifiques chapiteaux. Des grottes semblables existent de l'autre côté de Baffo vers l'est. Non loin de là, entre le rivage et une ceinture de rochers qui soutiennent les terres du village de *Hiéroskipos*, s'étend sur une longueur d'une demi-lieue et une largeur d'à peu près un quart de lieue, une petite plaine basse, très unie, d'un limon très-fertile, arrosée par les eaux qui y amènent de deux ou trois lieues de distance des conduits souterrains. Ce petit domaine abandonné, qui ferait la fortune d'une famille, et où ne pousse plus un seul arbre, paraît être l'ancien bosquet de Vénus, le jardin sacré de la déesse. On le nomme encore *Hiérochépia*, du nom analogue à celui du village voisin. Les rochers qui contournent et protègent la plaine sacrée sont perforés de grottes et de galeries. Quelques-unes ont été converties en chapelles, qu'ornent des images de la Vierge et de saint Georges.

La misère et l'insalubrité de Baffo l'ont fait abandonner par la population aisée qui depuis longtemps s'est trans-



portée au bourg de Ktima, éloigné à peine d'une demi-lieue. C'est là que réside le commandant turc au milieu d'une population de 180 familles turques et d'une quarantaine de familles grecques. L'évêque grec de Paphos préfère en général habiter le beau couvent de Chryso-roghiatissa et laisse tomber en ruines le palais épiscopal. Les Français, les Vénitiens surtout, s'étaient également retirés à Ktima pour fuir l'air pestilentiel de la ville basse. Ils y ont laissé de magnifiques maisons et de vrais palais ayant la plupart des jardins plus spacieux que ceux de Venise. Une belle église latine a été convertie en mosquée, une autre sert de bain public.

Chryso-roghiatissa, dont je parlais, est un riche couvent, où l'évêque de Paphos passe les huit mois de la saison d'été. Il est construit dans un site délicieux, à 12 lieues au nord de Ktima, sur une haute montagne d'où la vue s'étend jusqu'au cap Acamas, à l'extrémité de l'île. Il jouit du rare privilège, ordinairement refusé aux églises par les Turcs, de posséder une cloche. — *Phinika*, village turc, autrefois *La Fenique*, au nord-est de Ktima; *Enklistera* couvent grec, en français l'*Englistre*, au nord; *Emva*, en français *Embes*, vers l'ouest; *Lemba*, *Lembes* plus à l'ouest, sont d'anciennes terres françaises ou de l'ordre de Rhodes. On trouve dans les montagnes de ce district de l'analcime, du cristal de roche et des grenats. Il s'en fait encore un assez grand commerce en Orient sous l'ancien nom de *diamants de Paphos* ou *diamants de Chypre*.

7. District de Kouklia ou Kouclia.

Ce district forme comme une annexe historique, physique et administrative du district de Paphos. *Kouklia*, autrefois centre d'exploitation d'un fertile domaine des rois Lusignans, appelé *La Covoole*, et d'un des plus riches chifflis du domaine turc, est un petit village d'une trentaine de feux, situé à trois lieues au sud-est de Baffo. Il est



construit sur les ruines de l'antique *Palæa Paphos*, la Paphos phénicienne. On peut encore se représenter l'importance de cette ville par quelques restes des murs construits en pierres colossales de cinq mètres de longueur sur deux mètres de hauteur et quatre-vingts centimètres d'épaisseur, superposées sans aucun ciment et reposant sur une assise de pierres plus gigantesques encore. Des fragments de colonne, des chapiteaux, des débris d'architraves en marbre blanc de la plus grande beauté jonchent le sol. Non loin de là se trouve le *Kastello*, construction du moyen-âge, où résident les fermiers qui exploitent les fertiles terres du domaine. Des restes d'anciennes fabriques de sucre se voient au bas de Kouclia, sur les bords du Hiéropotamos. — *Aschelias*, village où l'on passe en se rendant à Ktima, est l'ancienne terre de *L'Échelle* qui appartenait aux chevaliers de Rhodes.

8. District de Chrysocho.

Le nom de ce district, le plus montagneux de l'île, rappelle ses anciennes richesses minéralogiques, aujourd'hui abandonnées, si ce n'est épuisées. M. Gaudry a retrouvé les fouilles et les scories d'immenses exploitations métalliques faites dans l'antiquité et depuis longtemps délaissées aux lieux suivants : 1° à *Poli tou Chrysochou*, chef-lieu du district, et le point le plus productif, non loin de l'embouchure de l'*Aspro Eremo* ; 2° à *Lisso*, village situé à trois lieues de Poli vers l'Orient ; et 3° au lieu dit *Dginhoussa*, à une demi-lieue au nord de *Lisso*. On extrayait de ces mines du fer et du cuivre, surtout du cuivre, métal dont le nom est peut-être passé à l'île même. Rien n'y indique la présence de l'or, et il est extrêmement douteux qu'un examen sérieux confirmât l'opinion des gens et des historiens du pays sur l'apparition fréquente de paillettes d'or dans les eaux de ses torrents. Les travaux métallurgiques ont amené le déboisement de toutes les montagnes environ-



nantes que d'épaisses forêts couvraient autrefois. Le Chrysocho renferme encore la partie occidentale de la forêt de l'Olympe et donne du bois au-delà de la consommation de l'île. Les anciens bois de l'*Acamas*, à l'extrémité de l'île, où se trouve la *Fontana amorosa*, petite source sur la côte du nord, ne sont aujourd'hui que des taillis qui n'abritent plus ni daims ni cerfs, ni même des moufflons dont l'espèce s'est retirée dans le Troodos. On y trouve pourtant des porcs et des bœufs redevenus sauvages.

Le Chrysocho, a quarante cinq lieues carrées environ, avec une population de 5,000 âmes, dont 3,500 Grecs. Sa culture et ses productions sont analogues à celles du Paphos, mais inférieures en qualité et en quantité. C'est le plus pauvre district de l'île. Un grand nombre de ses habitants vivent en vrais troglodytes, dans des cavernes creusées aux flancs des montagnes qui, dans la partie occidentale comme dans le nord du Paphos, descendent presque à pic jusqu'au bord de la mer. Un voyageur est pour eux un homme rare et curieux. Le chancelier du roi Richard I^{er} fit naufrage sur les rochers de ces côtes. Un paysan vendit aux Anglais campés à Limassol le sceau royal qu'on avait trouvé suspendu à son cou.

Cathiga ou *Kaiga*, dans les montagnes du district produit un bon vin rosé. A peu de distance de *Iaillia*, village turc, au nord du district, sont les ruines de l'abbaye française de Jaïlle. On signale comme méritant d'être exploré le lieu d'*Is tous Potamous*, près de la mer du Nord, à l'ouest de Poli, et de vieilles grottes sur la côte opposée vis-à-vis de l'îlot de Koppo ou d'Akonas. A trois quarts de lieue au sud de *Poli tou Chrysochou*, le chef-lieu, se trouve le petit village de *Chrysocho*, entièrement turc. C'est l'ancien domaine français de *Crusocque*. Ses vergers donnent des oranges et des citrons doux d'un goût exquis. — A la limite orientale du district près de la mer, le mouillage et le cap d'*Alexandrète* ou de Sainte-Hélène, que les Français appelaient *Lexandretes*, rappelle vraisemblablement le voisinage



de l'*Alexandria* de Chypre. Ce n'était pas une simple désignation topographique. Il y avait un village et un fief d'Alexandrète. Il appartient aux comtes d'Édesse et passa ensuite au domaine royal. — Les montagnes voisines renferment beaucoup de cristaux d'analcime, qu'on appelait autrefois *diamants de Chypre*. — Le village de *Drymou*, dans le haut du district, à l'est de Kathiga, possède une industrie qui mérite d'être signalée. Les femmes y brodent, avec des soies de diverses couleurs, des nappes et des serviettes d'un cachet remarquable d'originalité et d'élégance. « Si l'industrie des femmes de *Drymou*, observe avec raison M. Gaudry, était connue hors de la région sauvage qu'elles habitent, nul doute que leurs produits ne trouvassent un placement avantageux. »

9. District de *Lefca* ou *Leuca* et de *Solia*.

Ce département, généralement appelé le *district de Lefca*, du nom de son chef-lieu, est aussi nommé *district de Solia*, nom de la plus belle des vallées qui le traversent du sud au nord. Réuni au *Morpho* sous les *Lusignans*, il s'appelait alors la *contrée de Pandée*. *Pendaïa* est le nom du petit pays de plaine qui se trouve au-dessous de *Lefca* et de *Solia*, sur les bords du golfe du *Pendaïa*. — Le *Lefca* a une étendue de quarante deux lieues carrées environ, trente-neuf villages et une population de 7,000 âmes, dont 4,600 Grecs. Son territoire comprend deux régions d'aspect et de nature bien différentes, mais toutes fertiles. Au nord, se trouve la plaine du *Pendaïa*, rattachée vers l'est à la plaine de *Morpho*, et une zone privée d'arbres, mais très-riche, que traverse la vallée de *Lefca*, suite et prolongation de la belle vallée de *Marathassa*. La partie méridionale est formée par les montagnes du *Troodos* et de l'*Adelphé*, dont les sommets sont compris dans les limites du district. C'est là que se trouve la plus grande partie de la forêt de l'*Olympe*, le joli pays du *Myrianthoussa*, émaillé des fleurs



les plus variées et les deux vallées de Marathassa et de *Solia* les plus considérables et les plus belles de l'île entière.

La vallée de *Marathassa* ou *Marethasse* est la partie supérieure de la vallée générale de Lefca, celle qu'ombrage la forêt de l'Olympe et qui traverse le Myrianthoussa. Elle est très-sinueuse et resserrée entre deux chaînes de montagnes qui longent le Satrachos. Une infinité de ruisseaux la sillonnent. On y trouve une grande variété d'arbres fruitiers depuis le grenadier, l'oranger, jusqu'aux noyers, aux pommiers, et même aux cerisiers, rares d'ailleurs en Chypre. Ses nombreux jardins suspendus au flanc de la montagne sont généralement entourés de haies de rosiers, et tout le canton offre les sites les plus gracieux et les plus pittoresques. — La vallée de Marethasse ne compte que sept villages. Les principaux sont *Kalapanaioti*, appelé aussi Marathassa; *Modoula* qui a des eaux minérales comme *Kalapanaioti*; *Bédoula* et *Prodromo*, les plus rapprochés de la cime de l'Olympe. Les habitants de la vallée, presque tous grecs, sont généralement industriels. Ils fabriquent des eaux de senteur; ils vont récolter la poix et le goudron dans la forêt. Ils font le métier de marchands ambulants et se rencontrent dans toutes les parties de l'île où ils vendent les produits de leur sol et de leur petite industrie.

Les religieux de saint Basile ont construit dans les hauteurs des monts Olympe de nombreux monastères. Quelques-uns sont devenus célèbres; tous occupent des sites admirables. Je n'ai pu en visiter qu'un seul, le plus fameux, *Notre-Dame de Kykko*, où vivait, en 1196, le moine Néophyte, témoin ému de la conquête de l'île par les Francs. Il s'élève sur une montagne de 1,100 mètres, audessus de la mer, à la naissance de la vallée de Kampo, près du Myrianthoussa, quatre lieues à l'ouest de la cime de Troodos. C'est le plus riche couvent de l'île et le plus fréquenté des pèlerins qui s'y rendent de l'Asie Mineure, de la Roumélie et de la Russie. Il possède de nombreux



domaines en Moldavie et en Valachie. Son histoire, écrite par Mélélios, a été imprimée à Venise en 1819. — Entre Kykko et le Troodos, au centre du Marethasse et du Myrianthousse, se trouve, près de Kaminaria, le couvent élevé en l'honneur de Saint-Jean l'Illuminé, originaire de la vallée même, *Hagios Iohannis Lampadisti*. — Les avantages de la situation de *Notre-Dame du Troodos* dans la partie la plus méridionale du district ont frappé M. Gaudry. « Situé à la base des escarpements sud du Troodos, point culminant de l'île, dit le savant voyageur, ombragé par des bois d'arbres verts, arrosé par une source d'eau froide qui s'échappe des cimes de la montagne, Trooditissa paraît comme un lambeau de la Suisse transporté sous le ciel de Syrie. » On y trouve les productions et les plantes des zones tempérées.

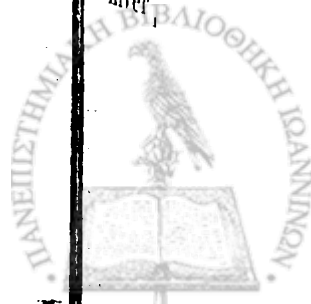
La vallée de Solia est moins pittoresque, mais plus large et plus riche que celle de Lefca. Elle est arrosée dans toute sa longueur par le Xéropotamos ou Klari, qui se jette dans le golfe de Pendaïa. Ses terres fertiles produisent en abondance de la soie, du coton, du lin, du sésame, des légumes secs, de la coloquinte et quelques céréales. — Je n'ai pu visiter le village de *Solia* ou *Solea*, et je ne le trouve pas inscrit au registre de Talaat. M. Fourcade paraît cependant l'avoir connu et y être passé. L'exactitude que cet homme estimable apportait à ses travaux donne un grand prix à ses observations. Soléa ou Solia, d'après M. Fourcade, est le village le plus considérable de la vallée. Il est situé à plus de deux lieues de l'emplacement qu'occupait l'antique ville de *Soli* dont il a pris le nom. Sa population est mélangée de Turcs et de Grecs. Les anciens documents français mentionnent une localité de la *Solie*, qui doit être ou la vallée ou le village de Solia. Sans pouvoir préciser sur ma carte la position du village, j'ai marqué, d'après quelques vagues indications, une église de *Sollia*, au nord et dans le voisinage d'*Evrikou*, qui est un des principaux villages de la vallée. Solia et Evrikou



seraient-ils une seule et même localité? j'incline à le croire. — M. Gaudry signale les terrains d'Evrikou ainsi que ceux de *Galata*, situé plus haut dans la vallée, comme les points de l'île qui donnent les produits les plus variés. La plaine de Lapithos et de Lapaïs leur est seule supérieure, à cet égard. — Les cotons d'Evrikou et ceux de Solia sont les meilleurs de l'île, mais les plantations sont faites dans ces vallées sur une moins grande échelle que dans les plaines. — *Kacopétria*, plus élevé encore que Galata et situé presque au pied du Troodos, est riche en fruits et en bois de construction. — *Korakou*, gros village, peut-être l'ancienne *Limenia*, presque en face d'Evrikou, fut un fief des Ibelin.

Lefca, le chef-lieu du district, est un des plus grands et des plus beaux villages de l'île. Un commandant turc et un cadî y résident au milieu d'une population de 1,400 âmes environ, presque entièrement turque. Peut-être faut-il placer en ce lieu l'ancienne ville de *Satrakus* ou *Satrachos* (1). *Lefca* est situé sur la rive gauche du *Satrachos*, à deux lieues de la mer. Son territoire est parfaitement arrosé par les canaux d'irrigation. Ses maisons, généralement propres et bien bâties, sont entourées de vastes jardins remplis de palmiers, d'orangers, de grenadiers, de figuiers, d'abricotiers. Ils sont renommés dans l'île entière comme ceux de Poli tou Chrysochou et de Chiti. On y voit aussi des bananiers. Le pays produit les meilleurs fruits de l'île et en assez grande quantité pour qu'une partie soit livrée à l'exportation dans l'intérieur de l'île et même au dehors. — Le mouillage de *Karavostasi*, port de *Lefca*, reçoit annuellement une vingtaine de navires qui prennent des chargements de bois pour la Caramanie, quelque peu de soie pour l'Égypte et des céréales pour les

(1) Peut-être, au contraire, la ville de *Satrachos* se trouvait-elle à l'endroit couvert de ruines que l'on nomme *Paliachoro*, à 5 kilomètres ouest de l'embouchure de la rivière, au lieu où, par erreur, est écrit sur ma carte *Soli*?



illes de l'Archipel. C'est le port des monts Olympes. — A l'ouest du district, au bas de *Pyrgos*, village dont les oliviers sont les plus productifs de l'île, se trouve une petite rade d'où quelques chargements de bois partent annuellement pour la côte de Syrie. J'ai vu, au-dessus des rochers, la tour ruinée du vieux phare que nos rois et vraisemblablement les Vénitiens entretenaient soigneusement dans ces parages pour signaler le mouillage aux navigateurs. On l'appelle encore *To Phanari*. Non loin de là, vers l'est, près du cap *Limniti* et des rochers nommés les *Deux amants*, j'ai remarqué une antique borne milliaire.

10. District de *Morpho*.

Il forme la partie occidentale de la vaste plaine centrale de l'île, dont j'ai parlé déjà, dans laquelle viennent se perdre à l'ouest, et au sud, les dernières ramifications des monts Olympe et, au nord, les dernières collines de la chaîne de Cérines et de Lapithos. Il est baigné, vers l'ouest, sur une étendue de quatre à cinq lieues, par le golfe de *Pendaïa*, et comprend toute la partie orientale du pays de *Pendaïa*. Le village même de ce nom, au sud duquel je suis passé sans le voir, mais qu'ont traversé *Pococke* et *M. Gaudry*, se trouve compris dans ses limites d'après les registres de *Talaat*. Il est situé à une lieue de la mer, près de la rive droite du *Xéropotamos* ou *Klari*, qui est le ruisseau de la riche vallée de *Solia*. — A l'ouest de l'embouchure du *Xéropotamos*, se trouve le mouillage de *Saint-Xiphe*, considéré comme le port de *Pendaïa*. C'est là vraisemblablement ce petit « port de galées qui s'appelle *Pandée* », où les officiers du roi *Janus* et le grand maître de *Rhodes* vinrent attendre le maréchal de *Boucicaut* pour ratifier avec lui le traité du 7 juillet 1403. — La vallée cesse en réalité à peu près à l'endroit où le *Xéropotamos* entre dans les terres généralement plates du *Morpho*. Son territoire, arrosé en hiver par plusieurs torrents, manque presque entièrement



d'eau en été. Il est cependant assez fertile, et ses garances ou *alizaris* sont renommées comme les plus belles de l'île. Il produit en outre une grande quantité de blé et d'orge, un peu de soie, du coton, du sésame, du lin, très-peu de chanvre, beaucoup de pastèques, d'oignons et de légumes secs. On y élève de nombreux troupeaux de bêtes à corne. La partie montueuse du sud-ouest vers l'Olympe fournit des vins de table légers, des fruits et quelques bois. Vers le nord-ouest un danger le menace. Le sable de la mer envahit chaque année la campagne ; les dunes se sont avancées déjà d'une distance qui varie d'un quart de lieue à une lieue entière de profondeur sur une étendue de deux lieues, depuis le ruisseau de Morpho jusqu'aux environs de Kormakiti dans le Lapithos.

Morpho, chef-lieu du district, est le village que les Français appelaient *Le Morf*. Ses souvenirs féodaux sont inscrits dans les *Lignages* et dans les grands monuments de l'histoire d'Outremer (1), en même temps que l'histoire des comtes d'Édesse qui ont porté le nom de Morpho ou de Morf, sans avoir, je crois, possédé la terre elle-même, qui était restée dans le domaine royal. Il est situé dans la partie la plus riche de la plaine à une lieue et demie de la mer, et compte environ deux cents familles grecques et une quarantaine de maisons turques. Les Latins y ont élevé en l'honneur de Saint Mamas, patron du pays, une belle église à trois nefs, accommodée aujourd'hui à la grecque.

Peristerona, près d'un ancien pont sur la route de Nicosie ; *Avlona*, plus à l'est ; *Eglia*, *Petra*, à l'ouest, sont d'anciens fiefs français. — *Syrianochori*, au nord-ouest de Morpho, est peut-être une ancienne colonie de Syriens catholiques. Sur les montagnes qui dominent *Syrianochori*, se trouvent de nombreux villages maronites. Ils appartiennent au district de Cérines. — *Palourogambo* et *Mnassi*, à l'ouest de Morpho, sont deux villages anéantis entièrement par la misère et le régime turc. — Le couvent grec d'*Asinou* ou *Asiné*,

(1) Voy. la liste des Fiefs et les Inscriptions.



au sud-ouest du district, se trouve peut-être sur l'emplacement ou dans le voisinage de l'ancien *Asiné*.

11. District d'*Orini* et de *Tyliria*.

C'est un district fort irrégulier et fort varié dans sa configuration, dans son territoire, comme dans ses productions. De la plaine de Nicosie, dont il comprend la partie occidentale, en séparant ainsi la plaine de Morpho de celle de la Messorée, il s'élève jusqu'aux montagnes du Machera et renferme le sommet même de la montagne, non loin duquel se trouve le monastère de la *Panaiu tou Machera*. La partie basse, vers Nicosie, est accidentée, pierreuse et assez ingrate. On recherche cependant l'huile, le coton et les céréales de *Lacatamia*, ancien fief de *Lacadamie*, assez riche village à l'ouest de Nicosie; les cotons, les céréales, la soie et les semis de mûriers pour plantation de *Deftera*, qu'arrosent les eaux du Pidias, encore assez abondantes dans cette région. Le *Tyliria*, qui est le pays des montagnes, produit de la soie, des raisins, des fruits secs, de l'huile, des caroubes, du miel, des fromages, des jambons, des vins ordinaires en grande quantité et des vins de commanderie en abondance et de premier choix. Le district de Larnaca qui englobe la partie méridionale des monts Machera, renferme les crus d'Ora et de Lefcara, classés au premier et au quatrième rang. Le *Tyliria* de Machera possède jusqu'à cinq crus, classés 2, 3, 6, 7 et 8.

Le commanderie de *Lithrodonda*, chef-lieu du district, bourg de cent quarante familles à peu près toutes grecques, est le premier du district et le second de l'île. C'est un vin léger, peu spiritueux, très-limpide. Les grands vignobles de *Pera*, donnent des produits classés au n° 3. Puis viennent le commanderie de *Vavatzinia* presque noir, et ceux d'*Oulou* et d'*Ayous*, très-foncés également et toujours dans les meilleurs. Je n'ai pu retrouver la position exacte de ces trois derniers villages. Je doute qu'*Ayous* des tables de



M. Gaudry soit le village de *Tous Haious*, à l'ouest de Deftera et dans la plaine. — *Haia Varvara*, au nord de Lithrodonda, produit des raisins recherchés; *Pharmaca* aux pieds et à l'ouest du Machera, de l'huile et des fruits. — On voit à *Kapedès* au nord de Lithrodonda des traces d'anciennes mines de cuivre. — Un centre d'exploitation bien plus considérable existait à *Tamassos*. Homère le mentionne déjà et Strabon est plus précis. L'antique *Tamassos*, dont les ruines se trouvent à l'ouest de Kapedès, sur les bords du Pidiás, était encore, sous le bas Empire, le siège d'un évêché grec; il fut supprimé par les Lusignans. Florio Bustron et l'archimandrite Kyprianos en rappelant que la ville n'existe plus, disent qu'elle a été remplacée par le village de *Politikon*. D'Anville avait jugé, avec le merveilleux instinct de sa science, que Tamassos devait se trouver à *Piscopio*; et précisément le petit village de Piscopio n'est qu'à une demi-lieue au nord de Politikon. — Tout cet ensemble de pays situé à l'ouest de Lithrodonda et du Tylliria sur les deux rives du Pidiás, de Kotzatis à Ergatès, s'appelle le *Tamasia*, le *Pays de Tamasia*. Il est très-fertile. Vénus y cueillit, dit-on, ces trois belles oranges qui tentèrent Atalante, si heureusement pour Hippomène.

12. District de Kythréa ou Kythri.

Le sentiment général des habitants du pays voit dans le joli canton qui termine le district au nord et qui lui donne son nom, l'ancienne Cythère de Vénus. Idalie n'est qu'à cinq lieues dans le même district. L'archevêque Kyprianos, dans son histoire de Chypre, a voulu lutter contre l'opinion de ses compatriotes et transporter Cythère à Kouklia, entre Amathonte et la nouvelle Paphos. Ses efforts n'ont pas été heureux. Kouklia occupe incontestablement l'emplacement de l'antique *Pulxa Paphos*. D'autre part, le royaume de *Kythros* ou *Kythri*, avait pour capitale une ville dont on est autorisé à reconnaître les ruines au lieu



nommé aujourd'hui *Palæo Kythro*, au bas du canton de Kythréa près du Pidias. Enfin la forme *Kythærea* se trouve dans Hiéroclès et dans les Thèmes de Constantin Porphyrogénète.

Dans mon ignorance, j'ai longtemps cherché le bourg de Kythréa sans le trouver au milieu des villages et des hameaux qui le forment. Le village d'*Haïa Marina* lui-même, peuplé d'un millier d'âmes et considéré comme le chef-lieu du *Kythréa*, n'en porte pas le nom. Il est composé de cinq ou six centres de populations disséminés sous les ombrages et les jardins qui ont tous un nom particulier. Du temps des Lusignans, Kythréa était un des meilleurs domaines de la couronne. Il se nommait *La Quithrie*. Son voisinage de Nicosie, l'abondance des eaux du *Képhalovrysi* qui le traverse et qui actionne encore les nombreux moulins d'où Nicosie et Larnaca reçoivent leur farine, la salubrité et la fertilité générale du sol y avaient attiré une population française considérable et beaucoup de Maronites. Les nombreuses églises latines construites dans le canton, les belles familles aux cheveux blonds qu'on y trouve, les égards de son aimable population pour les catholiques sont autant d'indices manifestes du long séjour que nos anciens ont fait dans ce charmant pays. Le Kythréa et la partie méridionale de la Messorée sont les régions où ont le plus longtemps persisté les familles de latins indigènes et de Maronites. Naguère s'y trouvait encore une colonie de ce rite. *Haïos Roméos* ou *Vounos*, village du district de Cérines, à une lieue et demie de Kythréa, était autrefois entièrement maronite.

Le canton et toute la partie septentrionale du district jusqu'au Pidias produit beaucoup de soie, beaucoup d'huile et de coton, des fruits, des légumineux et des céréales. Les oliviers de Khytréa donnent les plus belles olives; elles atteignent la grosseur d'un pruneau. Les bœufs et les poules du district sont les meilleures de l'île. Les bœufs de *Voui* sont, par exception, gras et recherchés. Le centre du



district, entre le Pidias et l'Idalia, fait partie de la Messorée et, comme cette riche plaine, il est fertile en blé, en coton, en graines oléagineuses. — *Yéri* est renommé pour sa culture de la coloquinte, amer purgatif dont Chypre fait un commerce destiné particulièrement à l'Angleterre. — *Psimoloffo*, l'un des beaux fiefs de Charles de Lusignan, se trouve dans cette région. Il donne de l'huile, du coton, et des betteraves. — La partie la plus méridionale touche aux montagnes du Machera et au mont Sainte-Croix, derniers contreforts du massif de l'Olympe. Elle produit de la soie, des céréales et des cotons de qualité supérieure, principalement à *Dali*. Ce village, qui est l'ancienne Idalie, possède un bois d'olivier et de grands vignobles qui s'étendent jusqu'à *Lourgina*. On y fait de grandes récoltes du vin noir, dit vin de table en Chypre. Mais ses souvenirs historiques sont d'un bien autre intérêt. On sait quelle nombreuse et curieuse récolte de statuettes en terre cuite, d'inscriptions, de bijoux, de vases, de poteries et de verres divers ont donné les ruines et les tombeaux de Dali aux explorateurs modernes, surtout à l'heureux et infatigable M. de Cesnola.

13. District de Cérines et de Lapithos.

Ce district comprend les deux versants de la partie occidentale de la chaîne de Cérines dite autrefois du Karpas, où se trouvent les célèbres châteaux de saint Hilarion et de Buffavent; il borde la mer de Caramanie sur une étendue d'environ quatorze lieues, depuis le cap Kormakiti jusqu'au village de Saint-Ambroise et jusqu'à l'étroit passage qui permet aux piétons de franchir les montagnes du Khytréa, à l'est du Képhalovrysi, sans passer par la gorge de Cérines. Sa largeur moyenne est de trois lieues. Il compte plus de quarante villages, et une population d'environ 9,000 âmes, dont 5,000 Grecs, 3,000 Turcs et un millier de Maronites, placés sous la protection du consul de France.



Le village principal de cette intéressante et ancienne émigration du mont Liban est *Kormakiti*, peut-être l'ancien *Melabrum*, sur la côte occidentale du cap stérile et solitaire auquel il donne son nom. Les Maronites occupent encore *Assomatos*, *Gambili*, *Karpasscha* et quelques autres villages ou hameaux, autour du couvent grec d'*Haïos Pantéléimon*, résidence habituelle de l'évêque grec de Cérines. Les masures abandonnées de *Marghi* à l'ouest du pic remarquable de *Koudouna*, celles de *Bédétia*, près de la mer et bien d'autres attestent la diminution des Maronites, ici comme dans les autres parties de l'île, sous la tyrannie et les exactions inimaginables des prélats grecs. Nos consuls étaient enfin parvenus à améliorer leur condition, et à les faire placer à peu près au rang des autres raïas. Le gouvernement anglais réparera autant qu'il dépendra de lui les iniquités commises à leur égard dans le passé. Le malheur auquel il sera plus difficile de remédier, c'est que de leurs anciennes possessions en Chypre, les Maronites n'ont conservé que les terres les moins bonnes, situées à l'extrémité du district.

Autant les plateaux de *Kormakiti* à *Gambili* sont tristes et dénudés, autant l'aspect de tout le reste du canton est riant et fertile. « C'est un des plus riches districts de l'île, dit M. Gaudry, et c'est sans contredit le plus beau. » J'aime à citer l'opinion d'autrui, afin de ne pas exagérer mes propres impressions (1). D'immenses plantations d'oliviers et de caroubiers s'étendent sur le versant septentrional des montagnes depuis *Vassilia* et *Lapithos* jusqu'au-delà de *Lapuis*. La qualité des olives de cette région est supérieure à celle de ses caroubes qui ne valent pas les caroubes du *Larnaca* et de *Limassol*. — *Lapaïs* ou *Bella Paese* possède une riche végétation d'oliviers, de citronniers et d'orangers de toutes sortes. Les terres qui entourent les magnifiques ruines de l'ancienne abbaye de *Prémontrés*, sont

(1) Voy. *Revue historique*, 1877, t. V, p. 70.



toutes fertiles. *Cazzaphani*, donne du tabac abondant et recherché, quoiqu'il n'égale pas la qualité de celui du Paphos. — Vers l'ouest, près de *Karava*, les terres basses et bien arrosées d'*Acheropiti* donnent du coton d'excellente qualité, des céréales et de la colocasse. Sur le bord du rivage se trouve une ancienne église latine abandonnée qu'on appelle encore *Franco Ieclisi*. — En dépassant *Lapithos* et *Vassilia*, en avançant vers l'ouest pour gagner le pays des Maronites, on traverse le *Panagra*. Les paysans m'ont signalé des ruines au haut de la montagne qui domine le ruisseau. C'est peut-être l'ancienne ville de *Panacrum*.

Lapithos, l'antique *Lapethus*, le sief de *La Pison* du moyen âge français, est le plus grand et l'un des plus beaux villages de Chypre; aussi les Turcs s'y sont-ils groupés en grand nombre. Il est placé à mi-côte, à une demi-lieue de la mer, à l'ombre de caroubiers, de palmiers, de genadiers, d'orangers et autres arbres fruitiers. Un ruisseau abondant qui conserve de l'eau toute l'année, grâce à la courte étendue de son parcours, y rafraîchit et fertilise les terres. La salubrité de l'air et la douceur de la température en font un des plus agréables séjours de l'île. La facilité des communications qui vont le rattacher à Nicosie et à Larnaca, en achevant sa fortune, donneront à *Lapithos* les plus belles destinées. C'est le moment pour les spéculateurs d'y acheter des terrains. Ses habitants ne manquent pas d'ailleurs d'industrie. Outre une culture mieux entendue que celle des autres districts, ils ont quelques fabriques de toiles de coton; ils font des chaises communes, et depuis un temps immémorial ils produisent des poteries, assez grossières d'ailleurs en raison de la nature inférieure de l'argile qu'ils emploient.

Cérines ou *Kérynia*, ancienne résidence d'un capitaine français, d'un commandant turc et d'un cadî, et siège officiel de l'un des quatre évêques grecs de l'île est un petit bourg, construit au bord de la mer sur l'emplacement de l'ancienne *Cérynia*. Les Turcs y sont bien plus nombreux

le
g
a
h
et
ri
y
é
l'
de
no
on
pro

L
lieu
nom
sont
dans
prode
peau
hours
Suite



que les Grecs. Le château fort qui abrita la famille royale pendant l'invasion des mameloucs et qui résista plus d'un an à Jacques le Bâtard, est aujourd'hui délabré. Soixante-et-dix topchis ou canonniers l'occupaient. Le port, le seul qui mérite ce nom malgré sa petitesse sur toute la côte septentrionale, est aujourd'hui ensablé et ne reçoit que des navires du plus faible tonnage. Cérines communique avec Nicosie, dont elle n'est éloignée que de cinq lieues, par un défilé carrossable quoique étroit et sinueux, appelé le Boghaz, la gorge de Cérines, ouvert entre les montagnes de Saint-Hilarion et de Bullavent. Le torrent de *Thermia* en occupe le fond et meut quelques moulins. — A l'entrée de la gorge, vers Nicosie, se trouve le village d'*Agriidi*, où le vieux sire de Beyrouth battit les partisans de Frédéric II, en 1232. Au sud-ouest, sur les terres de la plaine de *Morpho*, est *Blessia*, que les Turcs appellent *Pletcha*, peut-être *Le Plessie* français, fief d'une famille considérable. A l'ouest de la gorge et du côté de la mer est la commanderie de *Templo*, aujourd'hui village turc de *Tembros*; non loin est la belle ferme ou chiflick de *Fungi*, connue on peut le dire dans l'île entière, par la richesse de ses produits en céréales, huile, bestiaux et volailles.

14. District de la Messorée.

La plaine de la Messorée, dit M. Gaudry, est un des lieux les plus fertiles du monde (1). On l'a justement nommée le grenier de l'île. Ses champs à perte de vue sont couverts de blés, d'orges et de cotons qui rendent dans les bonnes années communes jusqu'à vingt fois le produit qu'on y a déposé. Elle nourrit de nombreux troupeaux de moutons, des bœufs en nombre suffisant aux labours et presque tous les chameaux que possède l'île. Suite de la plaine de Nicosie, elle commence dans le dis-

(1) *Recherches*, p. 95.



trict de Kythréa, traverse de l'ouest à l'est le district de la Messorée auquel elle donne son nom et arrive aux portes de Famagouste. Outre la plus grande partie de la plaine de la Messorée, le district comprend au nord cinq ou six lieues de la chaîne des montagnes de Cérines, et dans le midi vers les caps de Pyla et de la Grèce quelques collines pierreuses couvertes de taillis de génévriers où des francolins et des perdrix rouges se multiplient cependant. Moins stériles, les montagnes et les terres du nord donnent du blé, du miel, de l'huile et quelques bois; elles possèdent de grands troupeaux de moutons et de chèvres. — *Akanthou* ou *Agathou*, gros village au delà des montagnes du Karpas ou de Cérines, près de la mer, produit des fromages renommés dans l'île entière. Ils paraîtraient bien médiocres en Europe. Fades quand ils sont frais, ils deviennent acres en vieillissant. — Au centre du district et de la plaine, se trouve le chef-lieu *Vattili* ou *Vassili*, résidence d'un kaïmakan et d'un cadî turc. On voit au nord de ce village les mesures abandonnées de *Stephano-Vassili*; à l'ouest, les anciens domaines d'*Asquie* et de *L'Orniphe*, qui donnent des céréales, du coton et du sésame. Au nord est *Lefkoniko*, assez gros village fertile en blé et en coton. Les mêmes produits se retrouvent à *Angastina* et *Maratho Vouna* ses voisins; à *Yénagra*, et à *Sintu*, l'ancien fief français de *Sindes*. *Gaidoura*, moins desséché y ajoute quelques troupeaux de brebis.

La partie de la plaine que traverse le Pidias vers Famagouste se nommait autrefois le *Sivouri* ou le *Sygouri*. Ce nom était même donné, sous les Lusignans, à la contrée entière de la Messorée. Le village de *Prustio tou Sygouri*, près de *Stylous*, vers Salamine, que les Français appelaient *le Casal de Sivorie*, le rappelle encore. Le Château Franc avait été construit, non loin de là, pour protéger la Messorée contre les Génois de Famagouste. — Au sud se trouve le village de *Kalopsida* où l'on récolte, outre des céréales, du coton et une grande quantité d'herbe à savon, don-



nant la soude. Encore au xv^e siècle, Chypre produisait jusqu'à mille sacs de cendre de soude qui se vendaient chacun dix écus. — A l'ouest de Kalopsida, *Lyssi* donne des cotons de première qualité. Au sud, près de *Stroullos*, on exploite une qualité supérieure de terre d'ombre, au lieu dit *Marro Vouni*. — En retournant vers l'est et le sud, se trouvent les anciens fiefs français du *Pistac* et d'*Avegore*, *Pistaki* et *Avgorou*, qui ont des céréales et des troupeaux, et où se conservent encore comme une rare et précieuse exception, à *Avgorou* du moins, quelques familles grecques du rit catholique-latin. *Oromidia*, où M. de Cesnola place avec raison, je crois, l'ancien *Throni*, possède des jardins de grenadiers et de citronniers remarquables. *Sotira*, sur le bord du lac d'eau douce de *Paralimni*, enclavé dans le district de Famagouste, est fertile en soie et en grenades. Plus au sud, sur les bords de la mer, les taillis et les vignes d'*Haïa Napa* reçoivent au mois de septembre des quantités innombrables de bec-siges ou ortolans de Chypre dignes des tables royales.

Cette partie de l'île, comme le *Kythrèa* et le nord de la *Messorée* qui lui est contigue, sont les pays qui paraissent avoir conservé le plus longtemps des familles chrétiennes autres que des Grecs. Ce sont d'anciennes familles latines, maronites ou arméniennes, qui ont fini, sous le poids des exactions, et dans l'impossibilité d'émigrer, par passer à l'islamisme.

Je rappelais qu'*Avgorou* avait encore quelques maisons catholiques. *Liopetri*, village situé entre *Avgorou* et *Haïa Napa*, est bien connu pour ses *Linobambaci*. On appelle ainsi les latins devenus turcs seulement en apparence. Sous le nouveau régime, ils pourront sans crainte retourner au catholicisme. Dans le nord du district, on signale le village aujourd'hui turc de *Plutani*, qui était autrefois arménien; *Kornokipos*, au nord des montagnes et en vue de la mer était également arménien; comme *Sputariko*, aujourd'hui grec, qui est à l'extrémité orientale du district



vers le golfe de Famagouste. Un quatrième village arménien, *Haïos Makarios*, aujourd'hui disparu; semble avoir existé sur les confins peu déterminés de la Messorée, du Cérines et du Kythréa.

Les découvertes de M. de Cesnola confirment ce que nous avons supposé que l'ancien port de *Leucolla* devait se trouver sur la côte orientale du cap de la Grée, qu'on appelle à tort Cap de la Grecque ou Cap grec, l'ancien *Pedalium*, et que *Throni* était près du cap Pyla de l'autre côté d'Haïa Napa. C'est dans la rade peu profonde mais d'un accès facile qui s'ouvre entre ces deux caps, et dans le voisinage même d'Haïa Napa, que débarqua, au mois d'avril 1571, l'armée d'Ali Pacha, pour marcher de là sur Famagouste, après s'être réunie à l'armée de Moustapha.

Les fouilles et les observations de M. le marquis de Vogué ont fixé l'antique *Golgos*, au lieu dit encore *Gorgos*, à l'autre extrémité du district, au nord et près d'*Athiénou*. M. de Cesnola, poursuivant les indications de M. de Vogué, a mis au jour dans ce lieu même une nécropole entière. Le gros village d'*Athiénou*, situé à mi-chemin entre Nicosie et Larnaca, est le rendez-vous des kéradjis qui louent leurs soins et leurs mulets pour les transports et les voyages dans l'intérieur de l'île. L'abondance des grains et l'industrie des habitants, tous grecs, y entretient quelque aisance.

Rien ne pourra embellir sa triste campagne. Les inondations du Pidias, de l'Idalia et de quelques petits torrents arrosent bien la Messorée en hiver et y déposent un limon d'une fertilité extraordinaire. Mais la plaine manque entièrement d'eau de source; elle n'a pendant l'été pour le besoin de ses habitants et de leur bétail que l'eau saumâtre des citernes. La disparition des puits autrefois nombreux et reliés l'un à l'autre par des galeries intelligemment dirigées a achevé de dessécher le pays. Après la moisson, la merveilleuse et riche Messorée ressemble au désert:

(1)
visioa

(2) 4



15. *District de Fagamouste.*

Ce district, peu étendu, et d'une origine historique (1), est généralement réuni au Karpas pour l'administration politique et financière. Sous le rapport agricole il participe de la Messorée et du Karpas. Le sol de sa plaine est sablonneux ; des dunes s'élèvent sur ses rives. Il produit du blé, de l'orge, du coton, de la soie, du miel et quelques laines. Les parties susceptibles d'arrosements, comme Varoschia et les terres du bas Pidias, à l'ouest des étangs de Constance et de Salamine donnent beaucoup de garance. *Varoschia*, du reste, est renommé par la fertilité de ses jardins qui alimentent les marchés de Nicosie et de Larnaca. Les oranges, les citrons, les abricots-caïchas, les grenades, les figues, les melons et les légumes y abondent ; les pêches même s'y trouvent. Les mûriers y réussissent à merveille. Les pastèques, d'excellente qualité, y atteignent des proportions extraordinaires. On y fabrique quelques poteries. Ce gros et riche village, situé à dix minutes des murs de Famagouste, n'est habité que par des chrétiens, nul giaour n'ayant eu le droit du temps des Turcs de passer la nuit en dedans de l'enceinte fortifiée. J'ai rappelé ci-dessus les avantages de la belle rade de Famagouste. J'ai parlé ailleurs de son élégante cathédrale gothique dédiée à saint Nicolas, des fortifications remarquables dont les Lusignans, les Génois et les Vénitiens avaient enveloppé la ville (2).

Dans l'intérieur, tout est bouleversé. Eglises, palais, maisons, chaussées, remparts, rien n'est intact. Depuis trois cents ans, la solitude et le silence pèsent sur ces ruines. Pas une réparation sérieuse n'a été faite. Le com-

(1) Voy. ce qui en est dit plus loin à propos de la délimitation des divisions modernes de l'île.

(2) *Archiv. des missions scientifiques*, tome I^{er}, p. 504.



mandant turc habite une vieille maison près des remparts, sur une place obstruée encore des décombres tombés en 1571. Il semble que les Turcs aient peur de voir se réveiller cette ville héroïque dont la résistance faillit compromettre tous les plans de conquête de Sélim II. Une centaine de canonniers ou topchis ont la garde héréditaire de la nécropole. Ils sont renommés par leur fanatisme et leur stupidité.

Famagouste rappelle la mémorable défense des Vénitiens que seconda si bravement la noblesse de l'île, et l'un des plus grands forfaits des annales turques. La capitulation garantissait expressément la retraite de la population et de la garnison décimées par un siège de dix mois. Maîtres de la ville, les Turcs massacrèrent tout et martyrisèrent les soldats avec des raffinements de peaux rouges. Bragadino fut écorché vif. Sa peau, promenée dans les rues de Constantinople, rachetée par la république, est conservée dans une urne à l'église Saint-Jean Saint-Paul à Venise. — *Hai Serghios*, ou Saint-Serge, gros village à l'est de Famagouste, au milieu même des ruines de Salamine et non loin de ses marécages, donne cependant des cotons et des garances de qualité supérieure. — Au bout de la plaine de Saint-Serge, se trouve l'ancien et célèbre monastère de Saint-Barnabé, *Hai Varnava*, dédié au patron de l'île. La découverte des reliques du saint Apôtre en ce lieu, sous le règne de l'empereur Zénon, valut à l'église de Chypre les privilèges de l'indépendance dont elle jouit encore. Au sud du district, les eaux douces du lac de *Paralimni* permettent la culture de la garance sur ses bords et ajoutent leurs poissons à la variété des ressources de l'île.

16. District du Karpas.

Le triangle aigu qui forme ce district a une base de six lieues environ et dix-huit lieues au moins de prolongement



jusqu'au sommet du cap Saint André et aux îles Clidi qui le terminent. Grâce à sa double exposition, à ses montagnes dont la plus haute, le *Kantara*, atteint 600 mètres, et à ses petites plaines, c'est une des parties de l'île où les produits sont le plus variés. Il donne de la soie, du coton, beaucoup de blé, de la garance et du tabac; on y fait aussi du beurre, beaucoup de fromages, des fruits, des légumes, des colocasses, du miel (assez rare en Chypre), du bois à brûler et du charbon. Les perdrix rouges, les francolins et les lièvres y sont très communs. A l'extrémité orientale, sont de nombreux bouquets de bois peuplés de bêtes à cornes et de chevaux retournés à l'état sauvage. Ça et là des taillis de genévriers, de lentisques et de cyprès; des champs de céréales et de coton entourés de haies; des mûriers autour de toutes les habitations, beaucoup de caroubiers et d'oliviers incultes, que les habitants abattent comme bois de chauffage, les bras ou le courage manquant pour les greffer; pas de gros ruisseaux, quelques torrents; partout des troupeaux de chèvres et de moutons. Tel est l'aspect général du Karpas.

C'est le plus grand de tous les districts de l'île mais non le plus peuplé, relativement à son étendue. Les Turcs s'y sont établis en grand nombre, attirés par la salubrité et l'isolement de ce pays reculé. Ils s'y trouvent près de 3,000 et passent pour les gens les plus déterminés de l'île entière. *Rhizo Carpasso*, ou *Halos Andréas*, chef-lieu du district, l'ancien fief du Karpas, élevé à la dignité de comté par le roi Jacques II et passé aux Justiniani de Venise, est un de leurs gros villages (1). Les hameaux environnants possèdent une population blonde, aux yeux bleus et aux cheveux flottants, que l'on considère comme de race française. Ces braves campagnards récoltent du bois et du blé au-delà de leurs besoins et en exportent annuellement une certaine quantité.

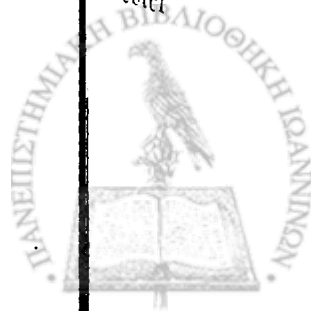
(1) Voy. ci-après *Inscriptions*. Palais de Paganouste. Entre les n^{os} 85-86.



La chaîne qui forme l'arête du long promontoire cotoie le rivage septentrional de très-près. Ses vallons renferment cependant quelques villages. Le plus considérable est *Yialoussa*, près d'un cap et d'un mouillage où se trouvent des ruines antiques. C'est peut-être l'emplacement d'*Achæorum littus*. Avec *Haïos Andronikos*, village voisin, Yialoussa produit la majeure partie de la soie qui se récolte dans le district. — *Platanisso*, village turc, fertile en céréales, à l'ouest d'Haïos Andronikos, ne doit pas être confondu avec Platani, autrefois arménien, aujourd'hui turc, et situé dans le haut de la Messorée vers le Kythréa. — Au sommet du mont Kantara, était situé le château français de ce nom, *le Candaire*, pris par les partisans de l'empereur Frédéric II, durant la minorité d'Henri I^{er} de Lusignan, repris par Philippe de Navarre, vainement assiégé par les Génois, maîtres de Famagouste au xvi^e siècle, et demantelé par les Vénitiens lorsqu'ils concentrèrent la défense du pays à Nicosie et à Famagouste. Ses ruines sont encore considérables et fort belles. — Au bas du Kantara, sur la côte méridionale, et non loin du village de Gastria, j'ai vu, au lieu dit *to Kastro*, les restes du château de Gastria, *la Castrie*, occupé par les Templiers, puis par les Hospitaliers. — Au nord-ouest de Gastria, se trouve le village de Kamarès, d'une réputation assez équivoque. Les femmes qui l'habitent forment, dit-on, une sorte d'association d'amazones polyandres. Elles contractent annuellement des unions passagères avec les marins de l'Archipel, particulièrement avec ceux d'Hydra, qui viennent pêcher les éponges sur les côtes de Caramanie et de l'île de Chypre. La chasse est toujours heureuse dans les champs et les remises qui se trouvent entre Kamarès et Tricomo.

B

(
ren
Étu
Cér
l'his
mer
avo
et fa
Su
tares
culhi
peu
rester



III

PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS. PRODUCTIONS
DIVERSES.

§ 1

Produits agricoles.

Blé et Orge. — Coton. — Garance. — Tabac. — Caroubes. —
Huile. — Vins. — Cultures diverses. — Sésame. — Lin. —
Chanvre. — Coloquinte. — Colocasse. — Fruits et Légumes.

Ce n'est pas Minerve qui est née en Chypre, remarque malicieusement le savant auteur des *Études sur l'agriculture de Chypre*, c'est Vénus. Cérès y avait aussi des autels. La douceur de l'hiver, la fertilité du sol, le grand développement de ses côtes, le ciel et la terre semblent avoir conspiré pour rendre en ce pays la vie douce et facile.

Sur une superficie d'environ un million d'hectares de terres cultivables, les Chypriotes n'en cultivent cependant que soixante-cinq mille, à peu près le quinzième; mais comme les terrains restent généralement deux ou trois années en



jachères, on peut compter qu'il y a dans l'île entière environ deux cents mille hectares de terres mises tour à tour en culture. L'emploi du fumier est inconnu et inutile, si ce n'est dans les *livadia*, terrains sablonneux réservés à la culture de la garance. Le repos et un léger labour suffisent en général aux terres de Chypre. Le paysan effleure à peine les champs et y jette négligemment la semence. Si l'hiver a été suffisamment pluvieux et si les sauterelles ne surviennent pas, il recueille jusqu'à vingt et vingt-un pour un de sa dépense. Si l'année est très sèche, les rosées toujours considérables lui donnent encore une passable récolte.

Je résume un peu rapidement ce qu'il est indispensable de dire des ressources de ce sol si providentiellement favorisé.

Blé et Orge.

C'est une des grandes récoltes de l'île. L'excédant s'exporte en Syrie et en Caramanie. Le blé de Chypre est de très-bonne qualité. On le cultive surtout dans la Messorée, le Morpho, le Paphos, le Larnaca, et dans la plaine de Nicopie. Celui de Paphos, une fois bien purgé, est un des plus savoureux et des plus beaux du Levant. Le *Cyprus*, journal de Larnaca, dans son numéro du 26 septembre 1878, évalue à quarante deux millions d'okes ou six cent cinquante six mille deux cent cinquante six hectolitres la récolte en blé de l'année 1877. L'orge aurait donné quarante huit millions d'okes ou neuf millions deux cent



quarante six mille hectolitres. Bien que la production des céréales ait sensiblement augmenté en Chypre depuis 1875, les chiffres publiés par le *Cyprus* sont ceux d'une récolte merveilleuse et vraiment exceptionnelle. Il y a dix ans, Chypre ne produisait guère, année moyenne, que cent cinquante mille hectolitres de blé et trois cent quarante mille hectolitres d'orge.

Coton.

Après le coton d'Égypte, celui de Chypre est le plus recherché de la Méditerranée, pour son moelleux et sa blancheur. On le cultive à peu près dans les mêmes plaines et les mêmes régions que les céréales. Le meilleur de l'île est cependant celui d'Evrikou et de Solia, dans la vallée au nord de l'Olympe. A Lapithos et à Timbo on cultive le coton arbuste. Larnaca, centre du commerce général de l'île, expédiait, vers 1855, année moyenne, trois mille balles à quatre vingt quinze centimes le kilogramme. La plus grande partie est toujours dirigée sur Marseille. Sous les Vénitiens, l'île aurait exporté, d'après Mariti, jusqu'à trente mille balles. D'un travail plus facile et plus rémunérateur encore que le blé, le coton est cultivé par tous les paysans qui l'appellent *l'Herbe d'or*. La culture du coton se serait beaucoup accrue depuis quelques années. Le *Cyprus* du 26 septembre 1878 évalue la récolte de l'année 1877 à quarante cinq mille okes et l'exportation à quatre cent mille okes ou cinq cent mille kilogrammes.

Garance.

La garance ou les *alizaris* de Chypre, sont, après ceux de Smyrne, les meilleurs que l'on récolte au Levant et les plus recherchés en Europe. On les cultive dans les terrains sablonneux et humides dits *Livadia*, situés sur les bords de



la mer. M. Gaudry énumère ainsi qu'il suit les villages et les terres qui donnent les meilleures qualités : Haïa Irini, au nord de Morpho (alizaris d'un rouge intense); Morpho; Sotira, près du lac de Paralimni, dans la Messorée; Haï Serghios, au nord-est des ruines de Salamine; Varoschia, près de Famagouste; la plaine orientale de Larnaca jusqu'à Pyla; et les terres de Chiti, à l'ouest de Larnaca. L'exportation des alizaris s'élève en moyenne à cent mille kilogrammes coûtant chacun un franc vingt cinq centimes. Une partie de la récolte est encore consommée dans l'île et sert aux quelques usines de teinture que l'importation des étoffes étrangères n'a pas tout à fait ruinées.

Soie.

Grande culture et grand commerce qui s'augmentait déjà sous les Turcs depuis l'abolition du fermage général de l'île, et qui se développera encore en se perfectionnant sous le nouveau régime. En Chypre, pauvres et riches portent de la soie, les uns habituellement, les autres dans les jours de parure. Chaque paysan possède au moins autant de mûriers qu'il lui en faut pour nourrir sa provision de vers à soie. Les femmes ne se contentent pas de filer la soie nécessaire à leurs vêtements, elles la tissent elles-mêmes, car un grand nombre de ménages renferment les métiers à main, comme en Europe des métiers à chanvre ou à lin. On estime que plus du dixième de la soie récoltée se consomme ainsi dans l'île. En tenant compte de l'extension de la culture on peut, je crois, évaluer l'ensemble de la production actuelle, année commune, à trente mille kilogrammes, valant environ sept cent mille francs (Cf. M. Gaudry, p. 273-275). La plus grande partie de l'exportation est dirigée sur Marseille. Les meilleures soies sont les soies jaunes des montagnes de Paphos, où se trouvent les plus vieux mûriers de l'île. A lui seul ce district pro-



duit la moitié de toute la soie de l'île. Le Marethasse donne la soie la plus brillante ; elle n'a pas la force de celle du Paphos. Kythréa et Varoschia, où les mûriers ne vieillissent pas, ne produisent que des soies inférieures, faibles, légères mais très-abondantes.

Tabac.

Le tabac d'Omodos, dans l'Avdimou, est le plus estimé. Celui du district de Paphos est plus abondant et inférieur en qualité. Bien qu'on le cultive dans un grand nombre de localités, l'île n'en produit pas assez pour sa consommation, et en fait venir de Lattaquié. Les sauterelles font de grands ravages sur cette plante, qu'elles préfèrent aux autres végétaux.

Caroubes.

Les caroubiers, les oliviers et les mûriers forment presque les seuls ombrages de la campagne chypriote en dehors de la zone des hautes montagnes, et sans parler des vergers d'arbres fruitiers. M. Gaudry considère le caroubier comme l'arbre caractéristique de l'île de Chypre ; il pousse spontanément partout. Compagnon fidèle de l'olivier, ils forment ensemble de larges bandes qui séparent tout autour de l'île les plaines des montagnes. Son feuillage épais et toujours vert donne un ombrage bien précieux en été. Sa pulpe sucrée sert à faire des eaux-de-vie et à fabriquer un sirop qui remplace dans les usages journaliers, le miel d'abeille, rare dans l'île et le sucre de cannes qu'elle ne produit plus. On la donne également aux mulets et aux bestiaux pour les engraisser. Il s'en fait en outre un grand commerce d'exportation dans le Levant et en Russie (par Odessa) pour la nourriture des paysans. La récolte s'élève quelquefois jusqu'à cinq millions de kilogrammes. On en exporte la moitié environ au prix de dix cen-



times le kilo. La concentration, le pesage et l'embarquement des caroubes se fait au lieu nommé Zii, à l'est du cap Caroubier, dans le Larnaca, district qui donne avec le Limassol les meilleures et les plus abondantes caroubes de l'île.

Huile.

C'est un produit considérable du pays et qui s'exporte dans les contrées environnantes, mais là seulement. Les procédés de la cueillette et de la fabrication sont si grossiers, que les meilleures huiles du pays ne seraient pas acceptées en Europe. Les paysans gaulent les olives comme des noix, ils jettent ensemble au pressoir les olives vertes non encore mûres et celles qui sont pourries et n'épurent pas. L'olivier croît dans tous les districts. Les pays les plus favorisés sont Kythréa, Agathou, fertile village au nord-est de Kythréa ; Lapaïs ou Bella Paese ; Cérines ; Foungi, riche domaine près de Cérines ; Lapithos et Vassilia à l'ouest ; Pyrgos, au bas des montagnes du Lefca, où les oliviers sont les plus productifs ; Sofia et sa riche vallée ; Lithrodonda et Lefcara, autour du Macherà ; et enfin une longue zone qui s'étend d'Haï, Théodoro à Paphos.

Vins.

Bien qu'on plante la vigne à peu près dans tous les districts et dans tous les jardins de l'île, la grande culture se trouve confinée auprès des monts Olympes, au nord dans les pays d'Idalie, de Lithrodonda et de Tamasia ou Péra, et principalement au midi, sur les versants du Macherà et du Troodos, depuis Lefcara dans le Larnaca jusqu'à Arsos dans l'Avdimou. Les vignobles de Chypre recouvrent environ une surface de huit mille hectares. Année moyenne, ils donnent plus de cent quarante mille hectolitres de vin ; ou, en estimant l'hectolitre à dix francs, un rendement



annuel de un million quatre cent mille francs. C'est presque le sixième de la production générale de l'île.

Parmi les diverses qualités de vin qu'on récolte, deux surtout sont abondantes et font l'objet d'un grand commerce : 1° le Vin noir, qu'on appelle en Chypre *Vin de table* ou vin ordinaire ; 2° le *Commanderie*, qui est un vin sucré. Celui-ci seul est connu et mérite d'être connu en Europe ; mais il y arrive très-rarement pur et sans mélanges. Le vin ordinaire est d'un rouge lie tirant sur le noir, très-capiteux et très-goudronné. Nos derniers vins de France lui sont supérieurs. On en exporte néanmoins d'énormes quantités en Syrie, en Égypte et à Trieste.

Le vin connu en Europe sous le nom de *Vin de Chypre* est le *vin de Commanderie*. Il doit ce nom à la commanderie de Kolossi, où les Templiers et après eux les Hospitaliers établirent le principal entrepôt des vins sucrés de leurs domaines. Les meilleurs se récoltent cependant assez loin de Kolossi, dans le district de Larnaca, et sur des terres qui n'ont jamais appartenu aux célèbres chevaliers. D'après M. Gaudry, on essaierait vainement d'importer le *Commanderie* en France. Il lui faut les terrains et le ciel qui l'ont créé. L'essai coûteux que fit faire le roi François I^{er} à Fontainebleau, n'a pas eu de suite ; et c'est une grande erreur de croire que les célèbres chasselas de Thomery proviennent de l'importation du xvi^e siècle.

M. Gaudry classe ainsi par ordre de valeur et de qualité les hauts crûs de *Commanderie*.

1. Ora, district de Larnaca.
2. Lithrodonda, dans l'Orini.
3. Péra, dans l'Orini.
4. Lescara, dans le Larnaca.
5. Chellachi, ou Kellachi, dans les Limassol.
6. Vavatzinia, dans l'Orini, au sud-est de Mathiatis et de Lithrodonda.
7. Odou, dans l'Orini.



8. Ayous, dans l'Orini.

9. Mellini ou Mellinou, dans l'Orini.

10. Sanida, dans le Limassol.

Tous ces vins, de goût et de qualités diverses, sont des vins exquis. Ils se conservent indéfiniment. Après quelques années de vieillesse, le Commanderie est un des premiers vins du monde. Pourquoi, dit avec raison M. Gaudry, si les Dieux ont habité l'Olympe de Chypre, pourquoi ne serait-ce pas là le nectar que leur servait Ganimède.

On récolte aussi en Chypre des muscats estimés et du *Morocanella*, vin foncé, moins doux que le muscat et fort estimé. Limassol est le marché général des vins et des eaux-de-vie de l'île. Parfumée avec la résine ou mastic extraite du lentisque, l'eau-de-vie donne la liqueur appelée en Orient le Raki. Le raki de Chio est plus recherché, parce que le mastic de cette île est plus blanc et plus parfumé.

Cultures diverses.

Le *sésame* de Chypre est estimé et assez abondant. Les lieux les plus productifs sont Solia, Lapithos et Dali. On en exporte une partie à Marseille pour faire de l'huile. Les gens du pays en font des gâteaux.

Le *lin* se cultive particulièrement dans la plaine de Morpho.

Le *chanvre*, rare aujourd'hui, était d'une culture assez considérable du temps des Français et des Vénitiens.

La *coloquinte*, produit presque spécial à l'île de Chypre et à la campagne de Jaffa, est particulièrement cultivée au village de Yéri, au sud de Nicosie, dans le Kythréa. On en exporte par an environ mille cinq cents okes ou mille huit cents kilogrammes. Elle est presque toute dirigée sur Trieste, d'où elle est expédiée en Hollande et surtout en Angleterre. Les vétérinaires l'emploient beaucoup pour purger les chevaux.



La *colocasce*, légumineuse inconnue en Europe, remplace sans désavantage la pomme de terre qui manquera bien aux Anglais de Chypre. Cette plante, très-commune dans la Nouvelle-Hollande, était connue en Chypre au moyen-âge. Ses belles feuilles décorent souvent les chapiteaux des églises des XIII^e et XIV^e siècles.

Fruits et Légumes, Fleurs.

Les oranges, les citrons doux (1), les abricots (2), les grenades (plantées en Chypre, dit-on, par Vénus elle-même), les figues (inférieures cependant aux figues de Provence et de Smyrne), les pastèques, les melons, et enfin les raisins variés et délicieux sont les fruits les plus abondants de l'île. Les figuiers de Barbarie pullulent partout. Les noyers, les amandiers, les jujubiers, les pistachiers sont rares ; comme les framboisiers, les groseilliers et les châtaigniers. Les pommiers et les poiriers ne donnent que de mauvais fruits. Les pêches et les cerises sont très-médiocres. Les bananes ou pommes d'Adam, autrefois assez communes en Chypre, y sont très-rares. Les fraises sont inconnues. Les palmiers, beaux et nombreux surtout dans les villages turcs, y donnent des fruits qui ne parviennent pas à maturité.

Les légumes de l'île ne valent pas ses fruits, dit le savant naturaliste dont nous résumons les observations. La raison en est que les légumes demandent des soins et que le soleil se charge seul de faire mûrir les oranges et les raisins. La pomme de terre fait presque tout à fait défaut. En attendant qu'on en propage la culture, la colocasse la remplacera.

La flore chypriote, assez variée, est surtout belle en hi-

(1) Presque toutes les variétés des citrons se trouvent en Chypre.

(2) Il y a une espèce dont les Européens ont fait un tel abus, malgré les dissenteries qu'ils occasionnent, qu'on les nomme *Massa-Franki*. Les Caïchas sont excellents et très sains.



ver et au printemps. Les anémones, les renoncules, les jacinthes, les narcisses poussent spontanément et s'exportent hors de l'île. Les rosiers, les lauriers-roses, les jasmins, les myrtes, les ziziphes prospèrent partout, mais leurs belles fleurs ne résistent aux chaleurs de l'été que dans les jardins arrosés.

§ 2

Produits forestiers. Productions diverses.

Forêts. — Bois de construction. — Résine et poix. — Arbustes divers. — Mastic. — Ladanum. — Sumac. — Aloës. — Henneh. — Animaux. — Métaux. — Pierres de construction. Pierres dures. — Pierres fines. — Amiante. — Terre d'ombre. — Soude. — Sel.

Forêts.

Les forêts des Monts Olympes promettent des satisfactions et peut-être des surprises aux Anglais qui trouveront dans le Troodos de très beaux bois de constructions. Les anciens employaient une image frappante pour indiquer les ressources de tous genres et particulièrement les ressources nautiques de Chypre. Ils disaient que l'île pouvait construire, équiper et charger entièrement un navire sans rien demander aux pays étrangers. Dans la haute antiquité, l'île entière était occupée par de si vastes forêts que la



culture agricole y était difficile. Les travaux des mines trouvaient ainsi dans le pays même un précieux et indispensable aliment. Du temps de Strabon, Chypre était encore très boisée. Ce qui reste de ces anciennes forêts forme aujourd'hui dans l'ouest de l'île une étroite bande de quinze lieues environ de développement et trois lieues maximum de largeur. La forêt moderne commence à l'ouest des villages de Mathiatis dans l'Orini et de Lefcara dans le Larnaca. Elle arrive jusqu'aux ruines de l'ancienne abbaye française de Jaille et au village de Lisso, dans le Chysocho. Elle comprend les trois sommets principaux du massif olympique le Troodos, l'Adelphé et le Machera; mais elle couvre seulement les parties supérieures des vallées de Solia, de Lefca et de Kampo, dont l'ensemble forme le Myrianthoussa.

A part quelques variétés de beaux chênes, elle est composée principalement de pins, surtout dans les régions élevées.

« Ces arbres, dit M. Fourcade dans le mémoire manuscrit que j'ai souvent cité, y sont de la plus belle venue, d'une grande hauteur, à tige droite et presque sans nœuds. La circonférence de l'un d'eux que nous avons mesurée à hauteur d'homme était de quatre mètres et demi. Ces forêts qui fourniraient des matériaux admirables



pour la marine ne sont pas exploitées faute de moyens de transport. Peut-être est-ce un bien dans l'état actuel des choses; autrement elles disparaîtraient en peu de temps, comme elles ont disparu des autres parties de l'île, tant est grande sous ce rapport comme sous tant d'autres l'incurie du gouvernement turc. Maintenant les arbres y meurent de vétusté, quand les habitants des vallées voisines ne les font pas périr par le peu de ménagements qu'ils apportent à la récolte de la poix noire et du goudron qu'ils en retirent.» M. Gaudry a rapporté au jardin des Plantes un des *agrini* ou mouflons qui vivent dans ces forêts par compagnie de trois ou quatre.

Bois de construction. Résine et poix.

Les forêts de l'Olympe fournissent des bois de construction et des bois de chauffage, qui s'emploient surtout pour les bains turcs. Une partie s'exporte en Asie Mineure par Caravostasi, port de Lesca; les bâtiments viennent prendre aussi dans la baie de Pyrgos, au bas de la vieille tour du Fanal, quelques chargements destinés à la Syrie. Le Karpas exporte de même l'excédant de ses bois d'oliviers et de caroubiers.

La résine des pins du Troodos jouit d'une ancienne et légitime réputation. Elle coule pure et abondante des incisions que l'on pratique de la façon la plus désastreuse sur les branches et dans le tronc des arbres. De magnifiques pins sont quelquefois entamés ainsi jusqu'à l'aubier et ne tardent pas à périr. La résine que l'on recueille des



branches jetées dans les fours est noircie par la fumée et se vend comme de la poix.

Arbustes divers. Mastic, Ladanum, Sumac, Aloès, Henneh.

Entre la région des pins et les plaines, où les lauriers-roses et des myrtes magnifiques bordent les ruisseaux et les champs les plus incultes, il existe dans toute l'île comme une bande intermédiaire de collines et de petites vallées. C'est dans cette zone que croissent les caroubiers et les oliviers; c'est à ces mêmes hauteurs que se trouvent les genévriers, les cyprès, les lentisques, les arbousiers, les lauriers, les érables, les térébintes, les sumac, qui forment les beaux taillis de l'île. Les bois de genévriers sont les remises ordinaires des francolins, des perdrix rouges et des lièvres. — L'arbre à mastic ou lentisque se trouve dans toutes les parties incultes de l'île. Comme à Chio, qui doit à l'abondance et à la qualité supérieure de ses essences le nom d'*île au mastic*, il est en Chypre d'une assez grande taille. Sa résine odorante, moins lucide en Chypre qu'à Chio, est recherchée par les femmes d'Orient qui se plaisent à la mâcher. Mélangée à l'eau-de-vie, elle donne le *raki*. — Les cistes aux belles fleurs roses, se trouvent sur toutes les collines, depuis le Karpas jusqu'aux monts Olympe. Le *Ladanum*, article du commerce chypriote de tout temps renommé est sécrété par les feuilles veloutées de cet arbuste. Il s'imprègne le matin aux barbes des boucs et des chèvres sur lesquelles les bergers le recueillent à leur première sortie. — Le sumac, ou *Rhus coriaria*, se trouve aussi dans les zones moyennes de l'île. Comme au moyen-âge, ses feuilles, employées pour le travail et la teinture des cuirs, s'utilisent en partie dans l'île et sont en partie exportées. L'Angleterre en a reçu en 1872 pour mille deux cent trente huit livres sterling. — Les aloès, autrefois très-abondants en Chypre, y sont aujourd'hui fort rares.



M. Gaudry a remarqué à Famagouste quelques restes des grandes plantations du moyen-âge qui donnaient au commerce de la ville un article d'exportation considérable et fructueux (1). — Le Henneh ou *Cyprus*, autre arbrisseau dont les produits, comme l'aloës, sont employés dans la thérapeutique, ne se trouve presque plus en Chypre. Il y était autrefois aussi commun qu'il est encore en Syrie. Le *Botrus Cypri in vinea Engaddi* du Cantique des cantiques a trompé bien des commentateurs. Ils y voyaient de vrais raisins et voulaient transporter en Chypre les vignes d'Engaddi. Le *Botrus Cypri*, est la grappe parfumée du Henneh, assez semblable à la grappe de la vigne à l'époque de la floraison. La poudre de ses feuilles desséchées donne une couleur jaune foncé que les femmes emploient à teindre les ongles et la pomme de leurs mains. Le P. Lusignan rapporte que de son temps les nobles chypriotes faisaient donner avec une décoction de henneh une belle couleur orange à la queue de leurs chiens et de leurs chevaux.

Animaux.

Chypre possédait du temps des Français une magnifique race de lévriers, originaire de la Caramanie. Bien dégénérée, elle se conserve cependant encore dans la Messorée. Les buffles ont entièrement disparu de l'île. Les chevaux y sont rares. On apprécie une petite race de chevaux du district de Paphos. Les mules et les mulets, sans valoir peut-être ceux de Syrie, ont de très-sérieuses qualités. Les ânes n'ont pas la vraie beauté des ânes d'Égypte; ils sont néanmoins d'excellente race. On en exporte annuellement quatre ou cinq cents de l'île. Les chameaux, très-nombreux, ne servent pas de montures et sont uniquement employés aux transports. Leur poil, qui donnait autrefois

(1) Voy. ci-après *Relations avec l'Asie Mineure*, § 2.



les fins camelots de Chypre, recherchés en Europe comme en Orient, n'est plus employé qu'au tissage des étoffes les plus grossières.

Dans un pays où les pâturages manquent, le nombre des bœufs est limité aux exigences des travaux agricoles. En dehors du Kythréa, ils sont petits et maigres. Les moutons et les chèvres abondent. Les porcs sont assez nombreux. Les chevreaux sont tendres et délicats. Leurs peaux s'exportent presque toutes en France. Marseille en reçoit annuellement douze à quinze mille. Les moutons de Chypre, nés de la même mère, présentent, mais à un degré moins frappant qu'en Syrie, cette particularité que la queue prend chez quelques individus un développement extraordinaire. En quelques pays, on est obligé de la supporter sur une petite charrette fixée au train de derrière de l'animal, pour ménager sa laine et sa graisse. Elle pèse jusqu'à sept et huit kilogrammes. — Les poules se trouvent aussi communes en Chypre qu'en Égypte ; les dindes sont estimées. Vu la rareté de l'eau, les oies et les canards manquent presque entièrement.

Les seigneurs du moyen-âge étaient en Chypre comme ailleurs passionnés pour la chasse. Le comte de Jaffa, que Ludolphe de Saxe connut au xiv^e siècle, entretenait une meute de 500 chiens. Il avait encore de quoi se satisfaire en chassant le lièvre dans les plaines de la Messorée, et en poursuivant les daims, les moufflons et les sangliers ou porcs sauvages dans les forêts de l'Olympe et les taillis du Karpas et de l'Acamas. Les daims et les sangliers ne se trouvent plus en Chypre. Quelques familles de moufflons ou *ayrini* vivent encore dans les vallées du Troodos. La pointe de l'Acamas et l'extrémité du Karpas sont les derniers recoins où se sont réfugiés quelques animaux domestiques redevenus sauvages, comme des porcs, des bœufs et quelques chevaux. — Les lièvres sont encore d'une multiplicité extraordinaire en Chypre, ce qu'explique l'abondance de ses céréales. Le lapin n'y existe pas. Le



francolin se trouve dans tous les districts, comme la perdrix rouge, qu'il égale en saveur et dépasse en grosseur. Les figues de Lefcara, au bas du Machera, et celles d'Haïa Napa, près de Famagouste, attirent à l'époque des vendanges des nuées de bec-figues ou ortolans. On fait encore un assez grand commerce de ces délicieux petits oiseaux qu'on prend aux gluaux. On les conserve dans du vin de commanderie ou du vinaigre sans que la finesse de la graisse qui les enveloppe en soit altérée. Le P. Lusignan rappelle que le navire sur lequel il prit passage pour quitter l'île de Chypre qu'il ne devait plus revoir, emportait à Venise 80,000 ortolans ainsi préparés.

Aux poissons de ses mers, l'île peut ajouter quelques poissons d'eau douce de l'étang de Paralimni, près de Famagouste. Ce petit lac présente un phénomène curieux. Complètement desséché s'il survient des chaleurs exceptionnelles, il retrouve, avec les eaux de pluie, toutes les espèces qu'il renferme habituellement.

Métaux.

Les recherches de M. Gaudry ne confirment pas ce que des auteurs assez modernes d'ailleurs, comme le P. Étienne de Lusignan, ont écrit de l'existence de l'or dans les montagnes de Chypre. Les anciens n'ont rien dit de semblable. Strabon et Pline admettent que le sol de Chypre recèle des minerais d'argent et de plomb. Mais ici encore les explorations modernes ne corroborent pas les faits énoncés autrefois. Le savant géologue dont j'invoque souvent l'opinion et les travaux n'a trouvé nulle part ni trace ni symptôme de la présence des métaux précieux ni du plomb, ni du zinc, dans les fouilles qu'il a fait pratiquer et les scories métalliques en quantités innombrables qu'il a fait analyser. Il faut donc croire que l'or et l'argent, travaillés par l'industrie chypriote sur une grande échelle, étaient apportés dans l'île des pays étrangers.



Le cuivre et le fer ont été au contraire dans l'antiquité l'objet d'une immense exploitation en Chypre; et tout indique que les montagnes de l'île recèlent encore dans leurs profondeurs de grandes quantités de métaux que les travaux anciens n'ont pas atteints.

M. Gaudry a retrouvé l'entrée de mines antiques et les scories d'usines métallurgiques dans les localités suivantes. On remarquera que leur énumération se poursuit sur une ligne continue de l'ouest à l'est à travers tout le massif des monts Olympe :

1. A Poli tou Chrysochou, à Lisso et à Djinhoussa, dans le district de Chrysocho.

2. A la base septentrionale du pic du Troodos et à Solia dans les montagnes de la vallée de ce nom.

3. Près d'Arediou, de Lithrodonda et de Kapedès, au nord du mont Machera, dans le canton de Tamasia, ancien royaume de Tamassos.

4. Enfin à Lescara et à Korno, villages situés sur les contreforts du Machera et du mont Sainte Croix, dans l'ouest du district de Larnaca.

A ces métaux, l'industrie ajouta de nombreuses variétés de mélanges qui produisirent des métaux nouveaux et des teintures minérales. Le vitriol et la couperose qui s'exportaient encore de Chypre au moyen âge, provenaient sans doute des régions ou des usines de l'Olympe et de Tamassos.

Pierres, Briques.

Le marbre manque entièrement en Chypre. C'est peut-être la raison de la ruine totale des temples antiques qui ont dû exister à Idalie, à Paphos, à Amathonte, à Golgos comme à Salamine. Construits vraisemblablement en pierre du pays, ils ont moins vécu que ceux de l'Attique, que n'ont pu anéantir les injures du temps, les bombes des Turcs et la curiosité des amateurs d'antiquités. Les diffé-



rentes pierres propres à la construction abondent en Chypre. La pierre à plâtre, d'excellente qualité, s'y trouve communément, comme l'argile grossière à fabriquer les briques. Les dalles de Chypre sont l'objet d'un commerce assez étendu; M. Gaudry en a reconnu jusqu'au fond du Liban.

Pierres dures, Pierres fines, Amiante, Terre d'ombre.

Sans posséder toutes les variétés de pierres dures et de pierreries qu'on s'est plu à lui donner, Chypre est encore assez bien partagé à cet égard. Le cristal de roche est très-commun dans toutes ses montagnes, surtout dans le district de Paphos. Des améthystes (un peu inférieures) et des grenats s'y trouvent aussi. Les jaspes y sont d'une beauté remarquable et mériteraient d'être exploités. Ils sont colorés en vert, en jaune, en rouge pourpre, quelques-uns sont noirs. M. Gaudry signale comme les plus beaux ceux de Platanisso et d'Haïos Andronikos dans les montagnes du Karpas, de Mavro Vouni, d'Haïos Heracliti et de Visatchia dans le centre, au bas des montagnes de l'Adelphé, ceux de Moni, au nord d'Amathonte. Les agathes se trouvent en abondance à Moni et à Pentakomo, qui en est peu éloigné vers l'est. Les terrains d'Haïos Heracliti paraissent en renfermer aussi. Il n'y a pas de vraies opales dans l'île, encore moins des diamants et des émeraudes.

On pouvait croire que la substance appelée complaisamment *Diamants de Paphos* ou *Diamants de Chypre*, était du cristal de roche. M. Gaudry y a reconnu positivement l'analcime. Notre savant ami a recueilli une grande quantité de cristaux d'analcime dans les montagnes d'Alexandrète, sur les confins des districts de Chrysocho et de Lefca, précisément aux lieux où le P. Lusignan signalait lui-même et avait vu les *Diamants de Chypre*. Sans les confondre aucunement avec les vrais diamants, les bi-



joutiers d'Orient, emploient encore beaucoup ces cristaux brillants dans leurs travaux.

L'antiquité, comme les savants de la renaissance et les écrivains des temps postérieurs croyaient à l'existence des émeraudes dans les montagnes de Chypre. Lusignan n'est pas moins affirmatif à cet égard que Pline et Théophraste. Les pierres que l'on a ainsi décorées ne méritent pas le nom d'émeraudes ; ce sont des substances cuivreuses, des quartz prases, ou de la heulandite verte. — L'*amiante*, employé fréquemment par les anciens, aujourd'hui à peu près entièrement délaissé, se trouve en abondance dans les montagnes serpentines des monts Olympes et de la vallée de Solia. Mariti signale une carrière d'amiante près du village de *Paléandros*. Ce village est, je pense, *Pelentria*, au nord du Limassol ; et la carrière est sans doute au lieu dit *Amiantos*, à l'ouest de Pelentria, dans le Kilani, au centre des montagnes du Troodos. Mariti rapporte que de son temps (1791), il n'était pas moins défendu d'extraire l'amiante que de recueillir les diamants de Paphos. Le gouvernement turc s'en réservait le monopole. L'exploitation en est aujourd'hui tout à fait abandonnée.

A la garance, et aux teintures minérales que le vitriol et la couperose lui donnaient autrefois, Chypre peut encore ajouter plusieurs terres colorantes très-fines, dont elle possède de riches dépôts. La terre verte se recueille sur le versant septentrional des monts Olympes. Une abondante carrière de *terre d'ombre* de première qualité existe près de Larnaca au lieu dit Mavro Vouni, près de Stroullas, village de la Messorée. L'exploitation se fait à ciel ouvert. La plus grande partie des produits s'expédie en Hollande. — La soude ou kali était autrefois un article d'exportation de l'île de Chypre. Encore en 1668, on en expédiait mille sacs qui se vendaient cent mille écus. Elle servait dans l'île à lustrer les camelots, après le tissage, et à faire du savon. Kalopsida, village de la Messorée, vers Famagouste, en produisait beaucoup.



Sel.

L'île possède deux étangs salins de tout temps très-productifs. L'un est près de Limassol sur le promontoire d'Acrotiri ; le plus considérable, composé d'une succession d'étangs, se trouve à Larnaca, entre La Scala et Chiti. Du temps des Français comme du temps des Vénitiens, les salines étaient exploitées pour le compte du domaine royal et sous la surveillance de préposés royaux.

Le gouvernement turc, après les avoir longtemps affermé, système qui ne lui rapportait que 30,000 fr., en est venu à l'exploitation en régie. Le monopole du sel entre aujourd'hui pour un million dans le budget des recettes de l'île, qui est de 4 millions et demi (1).

Le sel de Chypre est pur et de très bonne qualité. Il approvisionne toute la Syrie et une partie de la Caramanie. Il s'exporte même à Smyrne et à Constantinople.

IV

INDUSTRIE ET COMMERCE.

§ 1

Industrie.

L'exploitation de ses nombreuses mines de cuivre et de fer et la fabrication des armures, des

(1) *Times*. Note du 3 octobre 1878, envoyée de Nicosie. *Cyprus*, de M. le consul Hamilton Lang, p. 277. Londres, 1878.



vases et des bijoux qui en fut la conséquence, firent la fortune de Chypre dès la plus haute antiquité. L'or et l'argent exportés du dehors, ne tardèrent pas à s'ajouter aux productions natives et en multiplièrent les produits. Agamemnon reçut de Cinyras, roi de Chypre, une cuirasse en cuivre. Evelthon offrit au temple de Delphes un magnifique encensoir fabriqué dans l'île.

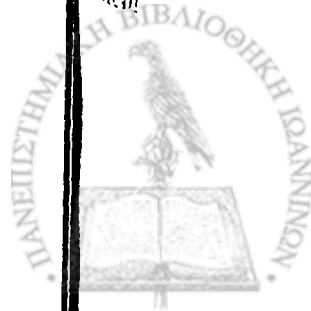
Après la chute totale ou partielle de ses grandes exploitations métallurgiques, Chypre conserva, comme une industrie locale, les travaux d'orfèvrerie et de ciselure, soit sur les métaux purs, soit sur leurs mélanges, comme la chalchante, le cuivre brûlé, le diphryge, l'or coronaire avec lequel on faisait les couronnes des acteurs, la chrisocolle dont la fabrication semble être restée comme une production spéciale dans le district qui en a reçu le nom de Chrysocho. Ses forêts furent une ressource, comme elles le sont encore aujourd'hui, quoique bien restreintes, pour la marine et les besoins des régions moins favorisées qui l'entourent. Dès le VIII^e siècle, peut-être, le tissage et la broderie des étoffes de soie fut un nouvel élément de la richesse de l'île. Le roi Richard d'Angleterre trouva dans le camp d'Isaac Comnène, qu'il avait battu près de Kolossi, un nombre prodigieux d'armures, de vases, de tapis et d'étoffes précieuses. Le roi Jacques I^{er} de



Lusignan offrit à Bajazet, pour le disposer au rachat des prisonniers de Nicopolis, un magnifique drageoir en or représentant un navire et provenant des fabriques de Nicosie organisées en maîtrise. Les *oiselets de Chypre*, *l'or et l'argent de Chypre*, *l'or filé de Chypre*, si souvent mentionnés dans les vieux inventaires, rappellent le grand débit de la passementerie, de la broderie et des brocards de Chypre au moyen âge. Sous le roi Jacques II, à la fin du xv^e siècle encore, Nicosie fabriquait des samits, des camelots et des étoffes de soie empreintes de couleurs brillantes à la teinturerie royale, qui était établie en cette ville.

Aux industries de luxe, Chypre ajouta, au moyen âge, la production du sucre, du coton, du sel, et un immense commerce des denrées variées comprises aujourd'hui sous le nom d'*épiceries*, dont elle fut pour l'Europe l'entrepôt principal jusqu'à la fin du xiv^e siècle. La prise de Famagouste par les Génois, qui ruina le royaume des Lusignans, sans profit à la république, fit passer ce fructueux commerce à Venise, où il s'est maintenu jusqu'à la découverte du cap de Bonne-Espérance.

Si de ce rapide aperçu des anciennes productions de l'industrie chypriote, nous passons au temps présent, peu de mots suffiront à en énu-



mérer les travaux. L'industrie manufacturière n'existe plus, en effet, en Chypre qu'à l'état rudimentaire ou domestique. La broderie de la soie et des fils d'or s'y est perpétuée cependant; elle est devenue une habitude et un goût particulier aux femmes du pays. Leurs filoches de soie pourraient tromper des gens inhabiles et passer à leurs yeux pour les plus fines dentelles d'Europe. Nicosie et Kilani tissent encore des mousselines de soie recherchées par les femmes turques et arméniennes. Nicosie fabrique aussi quelques étoffes de soie à carreaux, employées pour robes et moustiquières. La capitale partage avec Psimilopho et Bédoulla le tannage des peaux verdâtres dont les paysans font leurs *bodinés*, hautes chaussures qu'ils portent habituellement pour se préserver de la morsure des aspics, très communs dans l'île.

La ville de Nicosie fabrique seule des maroquins et des indiennes imprimées. Il y a quelques années encore ses tanneries donnaient jusqu'à 8,000 cuirs maroquins teints en rouge, jaune ou noir, dont une grande partie s'exportait en Syrie et en Caramanie. Les couleurs sont d'un vif éclat et d'une bonne durée; mais les peaux n'ont pas la souplesse des marocains de Constantinople. Les *indiennes de Nicosie* ont eu un grand débit en Orient pour tentures et divans. Ce sont



des toiles de coton blanc, importées d'Angleterre à très bas prix, qui, une fois chargées de fleurs variées, au moyen de clichés, par les teinturiers de Nicosie, s'exportent à une valeur double dans tout l'Orient. L'Angleterre, qui réduit d'année en année ces débouchés et qui en a tari à peu près la production à sa source même, saura donner d'amples dédommagements aux ouvriers de Nicosie et de l'île entière, s'ils veulent seconder ses intentions.

Il y a bien peu à ajouter à ces articles pour avoir une idée de toute l'industrie chypriote.

Limassol possède d'assez importantes distilleries qui convertissent en eau-de-vie ou en raki une partie des vins communs qu'elle reçoit. Larnaca, Varoschia, Korno, Lapithos, fabriquent des poteries suffisantes aux besoins du pays. Elles sont grossières, et on trouve leur argile bien inférieur à celui qui a servi à modeler les fines statuettes d'Idalie. Les *couvertures de Chypre*, épaisse couche de coton, simplement piquée entre deux pièces d'indienne, ne sont recherchées dans les villes du Levant, qu'en raison de leur bas prix.

Les paysans du Myrianthoussa distillent de l'eau de rose, de l'eau de fleurs d'orangers, de la lavande, de l'huile de myrte et autres productions analogues destinées à la consommation de l'île.



Ajoutons le goudron et la poix extraits des pins de l'Olympe, le ladanum, le mastic, le henné provenant des arbustes, l'huile enfin, dont on pourrait si facilement tripler la production, et nous aurons énuméré à peu près tout ce que le travail agricole donne en dehors des produits naturels de la terre. Cela constitue une industrie bien peu considérable. L'importation étrangère, qui ne fera qu'augmenter, la restreindra encore d'année en année, en réduisant les Chypriotes au rôle de simples producteurs. Ils peuvent, dans cette voie, trouver une fortune nouvelle qui ne leur laissera rien à regretter.

§ 2

Commerce.

Il n'est pas étonnant, sans doute, que l'île de Chypre ne soit plus un pays manufacturier. Dès la fin du xv^e siècle, les violences de Jacques le Bâtard, en chassant les familles nobles et riches avaient déjà porté à l'île un coup dont les efforts du gouvernement vénitien ne purent la relever. Le régime turc, par ses sottises et son avidité, a achevé d'y rendre impossible toute grande industrie. Au reste, en voyant les choses telles qu'elles sont aujourd'hui, peut-être serait-il fa-



cheux qu'avec une population aussi clair-semée et un sol aussi fertile, l'industrie vint enlever à l'agriculture chypriote, une partie des bras insuffisants dont elle dispose. L'agriculture seule, tout arriérée qu'elle est, a pu fournir jusqu'ici au commerce d'exportation une masse de produits suffisants pour permettre aux raïas chypriotes de vivre et de payer les impôts, les corvées et les dîmes exorbitantes, d'origine fiscale ou religieuse, qui ont pesé sur eux jusqu'à ces derniers temps.

Le commerce de l'île consiste presque exclusivement dans l'exportation de ses productions naturelles, et dans l'importation des marchandises étrangères nécessaires à la consommation de ses habitants.

Les tableaux que je réunis à la fin de ce paragraphe en donneront une idée générale.

On y verra que le commerce français figure encore assez avantageusement en Chypre, quoiqu'il y soit bien diminué depuis l'époque où les mesures de Colbert, maintenues jusqu'à la révolution française, avaient fait des consulats généraux de Smyrne, de Larnaca, et d'Alexandrie, les trois grands entrepôts de nos affaires maritimes dans le Levant. Les événements de la fin du xviii^e siècle ont sans doute fait perdre à la France le rang prépondérant qu'elle occupait politiquement et



commercialement en Orient. Nous ne sommes plus au temps où le baron de Germigny, ambassadeur de Henri III, ménageait à la Grande-Bretagne les premières capitulations qu'elle ait obtenues de la Porte. Mais, en ce qui touche particulièrement nos relations avec l'île de Chypre, elles se sont restreintes par la diminution même du commerce de l'échelle de Larnaca, qui en était le centre.

Ces causes, toutes locales et indépendantes de la politique générale, sont exposées dans le mémoire de notre consul, M. Fourcade, que j'aime à citer encore ici précisément parce qu'il est d'une date déjà ancienne. « Le port de Larnaca, dit « M. Fourcade, est resté jusqu'au commencement « du xix^e siècle, le véritable entrepôt des mar- « chandises de la Syrie et de la Caramanie. Des « barques grecques et arabes les y apportaient de « Jaffa, de Caïpha, de Beyrouth, de Tripoli et d'A- « lexandrète. Ces barques y prenaient en échange « les marchandises européennes qu'y avaient dé- « barquées les navires français, anglais, autri- « chiens, vénitiens et génois, et allaient les répan- « dre sur tout le littoral voisin. Les navires euro- « péens n'avaient pas à courir d'échelle en échelle, « comme aujourd'hui, pour compléter leur cargai- « son, toutes leurs opérations se terminaient à « Larnaca. De grands bénéfices se répandaient



« ainsi de proche en proche dans l'île jusque chez
« les gens de la campagne, qui trouvaient à des
« conditions meilleures quelques capitaux pour
« leur exploitation agricole. Après l'expédition
« d'Égypte les navires européens commencèrent à
« tirer directement du littoral syrien, les marchan-
« dises destinées à l'Europe, et le commerce chy-
« priote décrût dès lors sensiblement. La représ-
« sion épouvantable que l'affranchissement de la
« Grèce provoqua chez les Turcs se fit cruelle-
« ment sentir en Chypre. Des gens riches et indus-
« trieux s'expatrièrent et le commerce chypriote
« s'affaiblit encore. »

Depuis que ces sages observations ont été écrites, l'extension du commerce de Beyrouth est venue nuire encore à celui de Chypre. L'échelle de Larnaca n'offrant plus un trafic probable assez rémunérateur, elle fut supprimée (à tort, croyons-nous) de l'itinéraire des paquebots des Messageries Nationales, et l'ensemble de nos relations avec l'île souffrit encore sensiblement de cette mesure.

Constatons ces faits, sans trop nous plaindre de ces inévitables fluctuations du mouvement commercial, certains que le développement de travail et de production que le nouveau régime va amener dans l'île ne pourra que profiter à nos intérêts. La colonie française de Larnaca, digne



de sa vieille réputation d'honorabilité et de patriotisme, trouvera dans le rétablissement du service des Messageries Nationales, qui a suivi immédiatement la prise de possession anglaise, un premier avantage et un premier moyen de multiplier ses communications avec la France. C'est à elle d'indiquer à nos nationaux les moyens d'étendre fructueusement le cercle de leurs opérations, dans un pays si bien disposé à entrer en relations de toute nature avec eux.

Les cotons, les laines et les cocons, sont aujourd'hui les articles principaux que la France demande à l'île de Chypre. Ne pouvons-nous pas augmenter la quantité de nos exportations sur ces articles même et y ajouter quelques-uns de ceux que reçoivent l'Angleterre, la Hollande et Trieste? Nos importations de drap, de cuirs travaillés, de peaux vernissées, doivent être accrues. L'article de Paris est à peu près inconnu dans les bazars de Larnaca et de Nicosie. Les nouveaux habitants ne pourront s'en passer; ils en propageront le goût dans les familles aisées.

Nos vins mêmes peuvent se présenter avantageusement sur le marché de Larnaca. Ces fameux produits chypriotes, en dehors du vin de Commanderie, sont exclus des plus modestes tables européennes. Noirs et goudronnés à l'excès, ils seront refusés par les soldats anglais, qui deman-



deront les bières de leur pays ou nos vins français. Nos huiles de Provence les plus ordinaires, après épuration, sont supérieures aux premières qualités de l'île ; elles pourront seules convenir à la population européenne, ou vivant à l'européenne, dont le nombre ira toujours en augmentant dans le pays.

On estime que l'ensemble général de l'exportation chypriote s'élève aujourd'hui à 300,000 livres sterling ou sept millions et demi de francs ; les importations atteignent 125,000 livres ou 3 millions de francs. En portant à 150,000 âmes, la population de l'île, on trouve 50 fr. d'importation et 25 fr. d'exportation par habitant.

Les correspondances publiées par le *Times* (1) et quelques autres récentes publications anglaises (2) m'ont fourni les renseignements approximatifs que je donne sur la moyenne du commerce général de 1874 à 1877. Je dois les chiffres de 1875 à une communication de M. le directeur des archives du ministère des affaires étrangères.

J'aurais voulu présenter un tableau de la production générale de l'île de Chypre pendant ces

(1) *Weekly edition*, 30 août 1878.

(2) *Cyprus, our new colony*, by Fred. H. Fisher, in-12. Londres, Routledge, 1878 ; *Cyprus, its history, its present resources and future prospects*, by R. Hamilton Lang, late H. M. Consul for the island of Cyprus. Londres, 1878.



dernières années. Les données certaines et suffisamment détaillées me font défaut. Je trouve dans le n° 5 du *Cyprus*, paru à Larnaca le 26 septembre dernier, que la récolte de l'année 1877 a été pour le blé de 42 millions d'okes, c'est-à-dire 52 millions de kilogrammes ou plus de 600,000 hectolitres. L'orge aurait donné 48 millions d'okes ou 900,000 hectolitres. Les vins et les eaux-de-vie auraient produit 5 millions d'okes, valant plus de 1 million et demi de francs. S'il n'y a pas erreur dans ces chiffres, les récoltes de 1877 me semblent bien exceptionnelles.

Pour avoir une moyenne tout à fait satisfaisante des revenus et de l'exportation chypriote durant les dernières années avant l'occupation anglaise, il faut, je crois, attendre qu'on ait réuni plus complètement les éléments de cette statistique.

Exportations générales de Larnaca en 1875.

Pour l'Italie	3,065,250 fr
— la France	1,340,400
— l'Angleterre	1,121,250
— la Turquie	1,051,229
— l'Autriche	563,250
— la Belgique	425,000
— la Russie	132,000
Total	7,698,379 fr



Exportations pour la France en 1875.

Cotons	454,250 fr
Vins	30,000
Garance	64,125
Laines	142,375
Cocons.	51,500
Graines de lin et de coton.	55,250
Orge.	340,000
Chiffons	13,500
Articles divers.	189,400
Total.	<u>1,340,400 fr</u>

Moyenne des Exportations de Chypre, 1873-1877.

Nature des Marchandises	Valeur en Livres sterlings	Valeur en Francs
Céréales	115,000	2,875,000
Vins et eaux-de-vie.	40,000	1,000,000
Cocons et soie	30,000	750,000
Coton.	35,000	875,000
Sel	25,000	625,000
Caroubes.	10,000	250,000
Laines.	8,000	200,000
Garance ou Alizaris	6,000	150,000
Peaux d'agneaux et de chevreaux.	5,000	125,000
Peaux de moutons et de boucs .	1,000	25,000
Peaux de bœufs et de vaches . .	300	7,500
Chiffons	5,000	125,000
Graine de lin	1,000	25,000
Feuilles de Sumac.	100	2,500
Divers. Gibier, Poissons, Fruits, Bois, Coloquinte, Ladanum, Mastic, Fromages, Jambons, Sésame, Essences, etc.	19,000	475,000
Total.	<u>300,400</u>	<u>7,510,000</u>

le
ép
me
su



Moyenne des Importations en Chypre, 1873-1877.

Nature des Marchandises	Valeur en Livres sterlings	Valeur en Francs
Étoffes de coton et objets manu- facturés	60,000	1,500,000
Cuir	13,000	375,000
Tabac	12,000	300,000
Étoffes de laine	6,000	150,000
Savon	4,500	112,500
Sucre	3,500	87,500
Café	2,500	62,500
Beurre	1,500	37,500
Poissons salés	1,500	37,500
Allumettes	1,000	25,000
Papier à écrire	1,000	25,000
Verroteries	2,000	50,000
Cuivre et Fer	3,000	75,000
Rhum et liqueurs diverses	2,000	50,000
Pétrole	1,500	37,500
Divers	10,000	250,000
Total	127,000	3,175,000

V

GOUVERNEMENT TURC.

Les hommes qui désirent la régénération de l'empire ottoman et qui la croient possible ont éprouvé depuis un demi-siècle de bien cruels mécomptes. La résistance de ce vigoureux et absurde malade aux conseils les plus désintéressés



n'est pas la moindre des difficultés qui arrêtent et découragent parfois ses amis.

Depuis la concession vraisemblablement sincère du Hatti Schériff de Gulhané, par Abdul Medjid, l'expérience a démontré qu'il y avait à Constantinople une force latente supérieure à la volonté du souverain. C'est l'omnipotence et la vénalité des ministres et de leur entourage. Vainement le sultan promulgue-t-il des réformes et des décrets, l'effet en est aussitôt paralysé par la résistance des hauts fonctionnaires, l'inertie ou l'insuffisance d'autorité des agents secondaires. L'empire ottoman se consume d'impuissance et d'incapacité administratives, d'excès de la centralisation et de la corruption bureaucratique. Du jour où il deviendrait possible d'établir à Constantinople un gouvernement chrétien autre que la Russie, la Turquie d'Europe serait finie, et l'empire ottoman s'effondrerait peut-être avec elle, si la Porte ne profite de l'assistance que lui offre en ce moment l'Angleterre, pour modifier complètement les principes de son administration et régulariser la gestion de ses finances dans la péninsule Anatolique, qui devient le centre de ses plus importantes et encore immenses ressources.

Je n'ai garde de trop m'arrêter à exposer l'état des choses et du gouvernement de Chypre sous



un régime qui vient heureusement d'y finir pour jamais. Je dois cependant en parler, parce que la nouvelle administration adoptée pour l'île par les Anglais n'est dans son cadre général que la continuation de l'ancienne, purifiée et vivifiée par l'introduction d'un principe nouveau, l'égalité de toutes les races devant la loi, et de quelques règles à peu près nouvelles également, dont l'équité politique et la probité publique sont la base.

L'île de Chypre formait un des six sandjacs ou livas composant le vilayet de l'Archipel, dont le gouverneur général ou Vali réside à Gallipoli sur les Dardanelles. Comme la plupart des provinces, l'île de Chypre depuis sa conquête, en 1571, jusqu'au Hatti Schériff de 1839, a été soumise au système inepte et spoliateur des baux à ferme. Le gouverneur payait annuellement et d'avance au grand vizir ou au trésor impérial une somme de 2,500,000 piastres (625,000 fr.), sauf à lui à s'indemniser ensuite sur le pays. On comprend ce qu'un pareil régime valait d'exactions et d'outrages aux sujets chrétiens du grand seigneur.

Le Hatti Schériff de Gulhané, en abolissant le fermage des sandjacs, réduisit le gouverneur de Chypre à un traitement fixe de 120,000 piastres ou 30,000 fr., sans compter certains avantages secondaires et la jouissance de quelques terres. L'a-



mélioration survenue depuis soixante ans dans l'administration et la fortune de quelques provinces de l'empire ottoman, en Chypre notamment, est due à l'abolition du fermage provincial. Le fait est incontestable, mais il n'est pas moins certain que l'amélioration est bien insuffisante et qu'il faut chercher aujourd'hui d'autres et plus sérieuses mesures pour arrêter le délabrement général des institutions et des finances de la Turquie. C'est à Constantinople que les grandes réformes doivent être opérées; et on n'en entrevoit guère de plus efficace que l'établissement au centre même de l'empire d'une sorte de gouvernement parlementaire, qui donnerait aux délégués des provinces le droit de parler et de dénoncer publiquement les abus et la cupidité de l'administration centrale. L'essai tenté en ce sens par Midhat-Pacha, n'est pas fait pour décourager.

Le gouverneur de l'île de Chypre qu'on appelait ordinairement le Pacha, a été quelquefois un pacha, plus souvent un beg, un effendi ou un employé supérieur de ministère. Depuis plusieurs années, il portait le titre de *Moultasserif*. Il résidait à Nicosie et réunissait en sa personne le pouvoir exécutif à l'administration civile et financière. Il était assisté d'un conseil ou *choura*, dont il avait la présidence. Les conseillers, au nombre de huit, étaient le Mufti, ou chef de la



religion ; le Mollah, ou cadi de Nicosie ; le commandant militaire, lorsqu'il y avait par occasion des troupes dans l'île ; trois autres agas turcs, dont l'administrateur des propriétés religieuses musulmanes, ou Evcaf-nazir, et l'agent financier, ou Mubasebégi ; enfin l'archevêque grec et l'un des trois démogérontes élus par les Grecs pour les représenter vis-à-vis du gouvernement.

L'absolue prépondérance turque était d'autant mieux établie dans le conseil, qu'en fait, sinon en droit, le gouverneur y avait non seulement la présidence, mais l'entière initiative de toutes les questions et propositions sur lesquelles devaient porter les délibérations de l'assemblée. Les dignitaires grecs se bornaient à défendre les intérêts de leurs coreligionnaires. En toute occasion, leurs votes étaient défavorables aux autres chrétiens, Arméniens ou Maronites. Grâce aux efforts de nos consuls, les Maronites avaient obtenu depuis quelques années l'entrée d'un délégué spécial au choura, quand on y traitait de la répartition des impôts. La même faveur avait été antérieurement accordée aux Arméniens.

L'île ou sandjac de Chypre était divisé en un certain nombre de districts, *cazas* ou *cazabas*, administratifs et financiers, dont le nombre variait de 12 à 16. A la tête de chaque district était un Préfet, *Kaïmakan*, ou *Zabit*, nommé par



le sultan. Il administrait le département assisté d'un conseil composé de cinq membres: le *Cadi* ou juge musulman, et quatre notables élus, parmi lesquels un *Khodja-bachi*, ou demogéronte chrétien, choisi par les Grecs.

A l'exemple du gouverneur, le kaïmakan avait la présidence de son conseil et l'initiative de toutes les propositions. Mais ses résolutions, avant de devenir obligatoires, devaient être renvoyées à Nicosie et approuvées par le gouverneur. Ce système, bon pour les grandes affaires, perdait en se généralisant tout avantage; il supprimait la responsabilité et l'initiative du kaïmakan et amoindrissait son autorité.

Chacun des districts était divisé en arrondissements qu'administrait un *Mudir*, nommé et révocable par le kaïmakan. L'arrondissement était enfin subdivisé en cantons, à la tête desquels se trouvaient des *Mukhtars*, élus par certaines catégories de la population. Auprès de chaque fonctionnaire existait un conseil élu pour l'assister dans ses délibérations. Ce système, dans lequel apparaît une sorte de principe représentatif, n'a de satisfaisant que l'apparence. Conservé et fortifié par l'extension de l'autorité et de l'initiative à chaque grade, il pourra fonctionner utilement sous la nouvelle administration. Tel qu'il était pratiqué sur les Turcs, c'était l'inertie, la lenteur, l'incohé-



rence et la contradiction. Avant de rien exécuter, le mukhtar devait en référer au mudir, le mudir au kaïmakan, le kaïmakan au gouverneur général. On amortissait ainsi jusqu'au bas de l'échelle administrative la résolution et la réelle responsabilité qui est le nerf de l'autorité et le prix du dévouement.

Un fait suffit pour apprécier les vices de l'ensemble. Le Mudir, considéré légalement comme garant du maintien de la paix et du bon ordre dans son ressort, n'avait aucun moyen coercitif de police. Survenait-il un crime ou un délit ? Il ne pouvait arrêter le coupable sans la permission et la coopération du kaïmakan. Libre aux malfaiteurs de continuer, sous ses yeux, leurs déprédations ou leurs violences jusqu'à l'arrivée de la police du chef-lieu, dont ils étaient avisés généralement avant lui.

Je dois dire que l'île de Chypre est peut-être de tout l'empire le pays où cette déplorable organisation a eu les moins fâcheux effets, grâce aux qualités de la population. Elle est généralement honnête et douce. Turcs et chrétiens sont pacifiques et hospitaliers. Un meurtre est chose extrêmement rare parmi eux. Quand le bruit d'un cas semblable se répand dans l'île, le cri public l'attribue d'instinct à quelque nègre pris de boisson.



Les revenus que l'île de Chypre rapportait au Sultan, sans atteindre les chiffres exagérés indiqués récemment par la presse, étaient cependant assez considérables.

L'article III de l'annexe au traité d'alliance du 4 juin 1878, fixait provisoirement et en attendant une vérification ultérieure, la moyenne des revenus de l'île durant les cinq dernières années à la somme de 22,936 bourses. S'il s'agit ici, comme je le suppose, de la bourse commune, dont le cours ordinaire est de 113 francs, on voit que l'île de Chypre donnait, au moins ; en moyenne, depuis quelques années, et sauf déduction des frais d'administration, une somme de 2,591,768 francs.

Les renseignements que j'avais recueillis antérieurement en Chypre m'avaient porté à évaluer les revenus publics à une somme bien inférieure et seulement à 1,175,000 francs (1).

(1) Le tableau suivant en donne le détail et résume la dépense des principaux services à cette époque :

Revenus et Dépenses publiques de l'île de Chypre en 1847.

SOMMES VERSÉES AU TRÉSOR DU SULTAN		FRAIS D'ADMINISTRATION A DÉDUIRE	
Nature des Recettes	Montant	Nature des Dépenses	Montant
1. Karatch, sur les chrétiens.	fr 150,000	Traitement du gouverneur.	fr 30,000
2. Miri (sur les chrétiens sur les Turcs . .	500,000 125,000	— du mufti de Nicosie, .	9,000
3. Ferme des Douanes. .	120,000	— des 12 Zabits, ou commandants des districts.	18,000
<i>A Reporter. . .</i>	<u>895,000</u>		<u>57,000</u>



Mais tout autorise à croire qu'ils ont considérablement progressé dans une période de trente années. D'une part, de nouveaux impôts ont été créés par le gouvernement ottoman, et d'autre part la fortune générale de l'île, sauf l'industrie, est en voie réelle d'accroissement, par l'extension qu'a prise la culture dans tous les districts, surtout depuis l'année 1874.

Une note datée de Nicosie du 3 octobre 1878, et insérée dans le *Times* du 25, confirme positivement cette appréciation.

Elle porte que le gouvernement turc, revenant sur les déclarations provisoires consignées au traité du 4 juin, élève la moyenne du rendement de l'île de Chypre au trésor impérial à la somme de 174,000 livres sterling (ou 4,350,000 francs).

SOMMES VERSÉES AU TRÉSOR DU SULTAN		FRAIS D'ADMINISTRATION A DÉDUIRE	
Nature des Recettes	Montant	Nature des Dépenses	Montant
<i>Report</i>	895,000		57,000
4. Ferme des Salines de Larnaca et de Li- massol	30,000	Solde des canonniers ou Topchis	25,600
5. Revenu de certains sefs qui avaient fait retour au domaine. .	125,000	Entretien des forts. Munitions.	2,500
6. Fermage de quelques domaines réservés au grand Turc. . . .	125,000	Solde des employés sani- taires	"
7. Droits de quarantaine	"	Dépenses diverses	15,000
Total.	1,175,000	Total.	110,100



Les dépenses étant évaluées à 24,000 livres sterling (ou 600,000 francs), il reste un revenu net et définitif de 3,750,000 francs.

M. Hamilton Lang (1) fixe les revenus actuels de l'île de Chypre, depuis la refonte de l'assiette des impôts, à peu près à la même somme, qu'il décompose ainsi :

	Livres sterlings	Francs
1. Vergli, ou impôt foncier. . .	30,000	750,000
2. Impôts sur les produits de la terre	65,000	1,625,000
3. Douanes et accises.	23,000	575,000
4. Monopole du sel.	40,000	1,000,000
5. Poids et mesures	2,300	57,500
6. Droits de timbre et Droits sur les transferts de propriété. . .	3,300	82,000
7. Taxe sur les moutons et les chèvres.	6,000	150,000
8. Exemptions du service militaire	7,000	175,000
Total.	<u>176,600</u>	<u>4,415,000</u>

Avant d'indiquer les mesures prises par le gouvernement anglais pour adapter l'ancienne administration musulmane avec le nouveau principe de la souveraineté chrétienne, je dois dire quelques mots de l'administration judiciaire et des diverses nations sur lesquelles elle s'exerçait.

(1) *Cyprus*, p. 277.



La justice était rendue par les Turcs à tous les sujets du grand seigneur, chrétiens ou musulmans. Dans les districts, le juge était le cadi, résidant au chef-lieu ; à Nicosie, c'était le mollah. On pouvait appeler du jugement du cadi à la décision du conseil de Nicosie. En aucun cas et devant aucun tribunal, le témoignage d'un chrétien n'était admis contre un turc. Dans les affaires concernant les chrétiens, le cadi était assisté d'un démogéronte grec. Pour toutes les questions de foi, de morale et d'état civil, comme les mariages et les divorces, assez fréquents dans l'île, les Grecs relevaient et relèvent encore des tribunaux de leurs évêques ; les Arméniens et les Maronites de leurs supérieurs ecclésiastiques.

Les Maronites de l'île dépendent spirituellement de l'évêque de Bokfeyeh qui habite le village de ce nom au mont Liban. Le prélat prend le titre d'*évêque des Maronites de Chypre et de Bokfeyeh*. Il délègue ses pouvoirs au proto-papas de Kormakiti, qui a le droit de porter la crosse et la mitre dans les occasions solennelles. Un firman impérial obtenu par la France, les a déchargées depuis longtemps des dimes et des prestations que les prélats grecs exigeaient d'eux. Les Maronites passés en très grand nombre en Chypre lors de l'établissement de Guy de Lusignan,



n'y sont plus aujourd'hui que douze ou quatorze cents. Quelques familles sont restées à Nicosie, près du couvent latin; d'autres se sont fixées à Larnaca et à Limassol pour se livrer au commerce. Après avoir perdu plusieurs villages dans les riches districts de Kythréa et de la Messorée, le gros de la nation s'est groupé à l'extrémité du Lapithos dans les villages de Kormakiti, Haïa Marina, Assomatos, Gambili et Karpascha.

Les Arméniens, assez nombreux encore en Chypre sous les Vénitiens pour avoir un évêque, après en avoir eu deux au temps des Français, sont réduits aujourd'hui à une population de deux à trois cents âmes. Ils habitent presque tous Nicosie, où ils conservent une église dans le quartier appelé l'*Armenia*. Quoique religieusement séparés de nous, les Arméniens chypriotes sont pleins de déférence pour notre clergé et en général pour tous les Francs. Si leurs dignes patriarches consentaient à recevoir l'investiture du pape, l'union des deux églises serait faite, sans qu'il fût nécessaire d'ajouter le *filioque* à leur Credo. Mais les Russes ont trop d'intérêt à maintenir la séparation, qui durera vraisemblablement autant que la séparation russe elle-même.

Les dispositions du clergé grec à l'égard des Francs sont bien différentes et pourraient donner



lieu à de justes plaintes. Il est mieux de s'en abstenir.

On estime qu'il y a environ en Chypre cinq cents caloïers ou moines et quatorze ou quinze cents prêtres ou curés (papas), ce qui donne un clergé de deux mille sujets pour une population totale de quatre-vingt-quinze mille fidèles environ. Les évêques et les abbés des grands monastères comme Kykko, Chrysoroghiatissa, Troodotissa, Panaïa tou Macherà, possèdent des domaines et des revenus considérables. Ce sont encore de vrais et puissants seigneurs (1). On s'est plaint peut-être trop vivement de leur défaut de charité; mais l'indifférence qu'ils témoignent pour l'instruction de leurs ouailles et particulièrement de leurs clercs dépasse tout ce que l'on peut imaginer (2).

L'archevêque de Chypre a un rang presque aussi élevé que celui d'un patriarche. Il n'a jamais été soumis au patriarche de Constantinople et, depuis le iv^e siècle, un décret de l'empereur Zénon l'a distrait de la juridiction de l'Église d'Antioche, en lui donnant le privilège de l'auto-

(1) L'archevêque de Nicosie jouit d'un revenu de 60 à 70 mille francs, sans compter les offrandes volontaires, les cadeaux obligatoires et les sommes simoniaquement exigées de tout homme qui veut être ordonné prêtre.

(2) Voy. *Le Correspondant*, 1846, t. XVIII, p. 853. Le rapport de M. Fourcade renferme à cet égard les plus tristes révélations.



céphalie. Il a trois suffragants : l'évêque de Larnaca, l'évêque de Paphos et l'évêque de Cérines, dont le diocèse était, au temps des Latins, compris dans celui de Nicosie.

Durant les quatre cents ans de la domination franque, l'île avait été divisée en quatre diocèses : Nicosie, où demeurait l'archevêque; Famagouste, Paphos et Limassol. En perdant la suprématie spirituelle et le droit d'avoir un archevêque, qui en était la conséquence, les Grecs conservèrent quatre évêques. Ces prélats étaient obligés de prêter serment de déférence au titulaire latin et d'habiter une autre ville que lui. L'évêque grec du diocèse de Nicosie résidait dans la vallée de Solia ; celui du diocèse de Famagouste, à Rhizo Carpasso ; celui de Paphos, à Arsinoë que l'on croit être Arzos, et celui de Limassol à Lefcara.

Je ne voudrais pas terminer ce rapide exposé sans dire à quel chiffre peut s'élever la population actuelle de l'île de Chypre. Les évaluations à cet égard ont bien varié. La terreur qu'inspirèrent en Chypre les massacres de 1823 amena une telle émigration parmi les Grecs que l'ensemble de la population de l'île, d'après quelques statistiques, serait tombé alors à soixante mille habitants. Je crois ce chiffre beaucoup trop faible. Les relevés que j'ai pu me procurer en 1847



et 1853 élevaient la population générale à cent dix ou cent vingt mille âmes. Le *Cyprus* de Larnaca, dans son numéro du 26 septembre 1878, la porte aujourd'hui à deux cent mille âmes. Peut-être ce chiffre est-il excessif.

En attendant les relevés officiels, qui ne tarderont pas à être donnés, on peut, je crois, évaluer l'ensemble de la population de l'île à cent quarante ou cent cinquante mille habitants, ainsi répartis :

Grecs	95,000
Turcs	45,000
Maronites	1,500
Arméniens	300
Catholiques latins . .	1,000
Étrangers divers . . .	200
Total.	<u>142,000</u>

Les catholiques latins mentionnés dans le tableau précédent, généralement français et italiens, comprennent les prêtres, les religieux et religieuses des églises et des couvents de Nicosie et de Larnaca et une population fixée pour la plus grande partie à Larnaca. Quelques familles habitent Limassol et s'y livrent au commerce du vin et des laines. Les membres de la colonie européenne placés sous la juridiction exclusive de leurs consuls respectifs, étaient exempts de tout impôt direct et de tout contrôle de l'autorité turque. On



compte parmi eux les plus honorables commerçants. D'autres exercent des professions industrielles ou mécaniques. Quelques-uns sont possesseurs de terres, et les deux plus grands propriétaires fonciers de l'île se trouvent parmi eux. Aussi ne sommes-nous pas étonnés d'apprendre que le gouvernement anglais vient d'appeler l'un de ces Européens à siéger dans le conseil supérieur de Nicosie, destiné à remplacer le choura turc et à concourir avec le Haut Commissaire nommé par la reine, à l'administration du pays.

VI

ÉTABLISSEMENT DE LA DOMINATION ANGLAISE.

On rapporte que Joseph Nassi, juif portugais, favori de Sélim II, voulant déterminer le sultan à une conquête déjà projetée, lui dit : « Si tu peux t'emparer de l'île de Chypre, tu seras maître de l'Asie Mineure, de la Syrie et de l'Égypte. » Suivant Arrien, le même sentiment porta Alexandre le Grand à occuper une terre si bien placée pour l'aider à réaliser les entreprises qu'il projetait contre les provinces de l'empire des Perses, particulièrement contre l'Égypte et la Syrie. Les avan-



tages de la situation de l'île de Chypre ont dû être, en effet, appréciés de tout temps, car ils intéressent la guerre, la politique, le commerce, tout ce qui fait la force et la vie des nations.

Un livre, paru récemment à Londres (1), attribué à la France d'avant 1871, des pensées de convoitise sur cette île fameuse, retirée tout à coup par les événements de l'oubli et de l'indifférence générale. Je ne sais ce qu'il peut y avoir de fondé dans ces allégations, produites d'ailleurs sous une forme bienveillante et presque sympathique. Je puis seulement assurer à M. le consul Hamilton Lang, qui voit dans la mission et les publications de M. Albert Gaudry, concernant l'île de Chypre, la preuve de ces visées ambitieuses de la France et une indication personnelle du Souverain, que ces beaux travaux n'ont pas une aussi haute origine. La première idée en fut donnée à M. A. Gaudry par un de ses amis, qui depuis plusieurs années s'était occupé de l'histoire de ce pays.

Si l'île de Chypre possédait un port militaire répondant aux exigences modernes, sa position serait formidable et prépondérante dans le sud de la Méditerranée orientale. Telle qu'elle est, l'île est un poste inappréciable pour surveiller les

(1) L'ouvrage de M. Hamilton-Lang, que j'ai précédemment cité.



trois régions qui l'entourent, et pour communiquer promptement par le golfe d'Alexandrète avec l'Asie centrale, sans avoir à se préoccuper de Constantinople et de la mer Noire. La république de Venise se résolut à reprendre l'île qu'elle avait donnée à Catherine Cornaro, quand le cours des événements l'amena à s'allier avec la Perse pour faire la guerre aux Turcs.

Des considérations analogues ont porté l'Angleterre à signer avec la Porte une annexe au traité d'alliance du 4 juin, qui l'autorise à *occuper et à administrer* l'île de Chypre (1).

La cession de l'île est conditionnelle, sans doute. La restitution à la Turquie des récentes conquêtes que la Russie a faites en Arménie (Batoum, Ardahan et Kars) pourrait en détruire diplomatiquement le principe et le droit. Mais en fait, on peut considérer la prise de possession anglaise comme absolue et irrévocable. L'Angleterre ne cache pas d'ailleurs que cette occupation, à laquelle elle donne ouvertement tous les caractères d'un établissement définitif, a un but es-

(1) La convention principale ou traité d'alliance pour la défense des territoires asiatiques du sultan, conclue entre l'Angleterre et la Turquie, est du 4 juin 1878. L'annexe concernant l'île de Chypre est du 1^{er} juillet. En voici la teneur :

Annexe à la convention conclue entre la Grande-Bretagne et la Turquie, signée le 4 juin 1878.

« Le très-honorable sir A.-H. Layard, G. C. B., et S. A. Savfet Pacha, actuellement grand-vizir de S. M. I. le Sultan, sont convenus



sentiellement stratégique (1). Ce but, qu'il n'est pas impossible d'entrevoir, l'Angleterre ne le fait point connaître et rien ne l'y oblige.

La Grande-Bretagne n'acquiert pas d'ailleurs gratuitement l'île de Chypre. Bien s'en faut. Le remboursement annuel au trésor ottoman de l'excédant des revenus sur les frais d'administration de l'île que lui impose l'article III de l'annexe, n'est rien en comparaison de l'engagement qu'elle prend par l'article I^{er} de la convention gé-

de l'annexe suivante à la convention signée par eux le 4 juin 1878, en qualité de plénipotentiaires de leurs gouvernements respectifs :

ANNEXE.

• Il demeure entendu entre les deux hautes parties contractantes que l'Angleterre consent aux conditions suivantes, concernant son occupation et administration de l'île de Chypre :

• I. Qu'un tribunal musulman religieux (*mehkéméi chéri*) continuera d'exister dans l'île, lequel connaîtra exclusivement des affaires religieuses, et non pas d'autres, concernant la population musulmane de l'île.

• II. Qu'un résident musulman de l'île sera désigné par le département des Fondations pieuses de la Turquie (*Evkaf*) pour diriger, de concert avec un délégué à être nommé par les autorités britanniques, l'administration des fonds, propriétés et terres appartenant aux mosquées, cimetières, écoles musulmanes et autres établissements religieux existants dans l'île de Chypre.

• III. Que l'Angleterre paiera annuellement à la Sublime-Porte tout ce qui est l'excédant actuel du revenu en sus des frais d'administration de l'île, lequel excédant sera calculé et déterminé par la moyenne (de revenu) des dernières cinq années, fixée à 22,936 bourses, laquelle reste à être dûment vérifiée plus tard, et à l'exclusion du produit réalisé par la vente ou l'affermage des propriétés et biens immeubles appartenant à l'État et à la Couronne ottomane pendant cette période.

(1) Discours de sir Stafford Northcote, chancelier de l'Échiquier, à Birmingham le 19 octobre 1878.



nérale de s'unir au sultan pour défendre ses provinces d'Asie, si elles venaient à être de nouveau menacées par la Russie. Jamais l'Angleterre n'avait accepté publiquement la possibilité d'une si grave et périlleuse entreprise. L'intérêt de ses dernières conventions avec la Turquie, et de la situation tout entière réside dans cet article.

L'illustre négociateur du traité du 4 juin, en proposant à son pays, qui l'a ratifiée, d'assumer une pareille obligation, a agi avec une hardiesse que ses adversaires appellent imprudente. L'avenir dira vraisemblablement qu'il a été en cette circonstance aussi prévoyant que résolu. Si le traité de Berlin est respecté, les conventions du 4 juin et 1^{er} juillet, peuvent recevoir leurs pacifiques et féconds développements. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'Europe laissait tomber sa signa-

« IV. Que la Sublime-Porte pourra librement vendre et affermer des terres, terrains et autres propriétés en Chypre, appartenant à l'Etat et à la Couronne ottomane (*Arazii Miriyé vé Emlakl Houmayoun*) dont le produit de vente ou affermage ne forme pas partie des revenus de l'île mentionnés dans l'article 3.

« V. Que le gouvernement britannique pourra exercer par le canal de ses autorités compétentes le droit d'expropriation pour l'acquisition à des prix convenables, des terres incultes et des terrains nécessaires devant servir aux améliorations publiques, ainsi qu'à d'autres buts d'utilité publique.

« VI. Que dans le cas où la Russie restituerait à la Turquie Kars et les autres conquêtes faites par elle en Arménie pendant cette dernière guerre, l'île de Chypre sera évacuée par l'Angleterre, et la convention en date du 4 juin 1878 cessera d'être en vigueur.

« Fait à Constantinople, le 1^{er} juillet 1878.

« H.A.- LAYARD.

« SAVFET. »



ture dans le mépris, si la guerre se rallumait entre la Porte et la Russie, l'Angleterre, liée ou non par un traité, ne serait-elle pas fatalement et immédiatement amenée à conclure l'alliance qu'elle signe dès aujourd'hui? Sous peine de déchéance, ne serait-elle pas contrainte de jeter toutes ses forces dans une guerre, dont l'enjeu ne serait plus l'existence de la Turquie, mais la souveraineté des Indes. En affirmant hautement que telle est, en effet, son intention et en prenant dès maintenant une position d'expectative avantageuse, n'est-ce pas un moyen d'éloigner une aussiterrible éventualité?

Pour la France, condamnée par les circonstances à la plus sérieuse neutralité, qu'elle ne cherche pas dans de stériles récriminations à voir s'il lui eût été possible, en pressant le secret des négociations anglaises, d'en modifier ou d'en entraver le résultat. Qu'elle l'accepte et le seconde même. Il ne menace pas les droits auxquels elle prétend et qu'on lui reconnaît en Orient, en Terre sainte, aussi bien qu'en Égypte. La vive et légitime émotion produite chez nous par l'annonce de la convention du 4 juin, doit se calmer. Sans cesser d'être vigilants, nous pouvons être confiants. Les loyales déclarations du marquis de Salisbury, constatées dans les dépêches publiques, autorisent à croire qu'à la



suite même d'un changement de direction politique intérieure, l'Angleterre continuerait à ne chercher dans l'occupation de l'île de Chypre qu'un moyen de défendre les intérêts qui lui sont communs avec nous vis à vis de la Turquie. La France, d'ailleurs, — le vrai pays qui se retrouve uni par l'amour de la patrie au-dessus de toutes les divisions politiques, — la France acquiert tous les jours le droit de compter davantage sur elle-même. Les égards exceptionnels dont son éminent et savant représentant a été entouré à Berlin, lui disent que l'Europe redevient équitable à son égard. Qu'elle se ménage et ne songe qu'à se préparer pour l'avenir dans la paix et le travail. Rien de définitif ne peut se faire dans la Méditerranée sans sa coopération ; amis ou adversaires en ont la conscience ; et les divers partis reconnaissent enfin en Angleterre que la restauration de sa puissance militaire et de son influence, n'est pas indifférente à la propre sécurité de leur pays.

L'Angleterre en prenant possession de l'île de Chypre avait à y établir d'abord sa souveraineté d'une façon indiscutable, dût-elle n'y être que temporaire. Elle devait rassurer les Turcs qui, en perdant une suprématie maintenue trois cents ans par l'oppression et la violence, pouvaient craindre de tomber à leur tour au rang de vain-



cus. Elle avait à modérer les exigences ou les illusions des Grecs, pour qui le rétablissement de la souveraineté chrétienne allait sembler une occasion de revanche contre d'anciens et légitimes griefs.

Les mesures du gouvernement royal, inspirées par l'équité et la prudence, ont promptement rassuré les Turcs et satisfait les Grecs. En appliquant, sans le proclamer, le principe de l'égalité générale devant la loi, on a évité tout ce qui pouvait paraître avoir un caractère quelconque de représailles d'une race ou d'une religion sur une autre. Pas un minaret ne sera renversé; mais la croix peut librement s'élever sur nos églises et sur les temples. Il n'y a plus ni raïas, ni ghiaours en Chypre. Il faut que les Turcs en prennent leur parti. Mais ils savent en même temps que leurs croyances, leur fortune, leurs mosquées, les biens de leurs établissements religieux, leurs familles, leurs tombeaux, seront religieusement respectés. Chacun des habitants de l'île de Chypre, devenu sujet de la reine, peut s'approprier dans toute son étendue comme sa garantie la devise britannique : *Dieu et mon droit*.

La reine d'Angleterre est entièrement substituée au sultan dans la souveraineté de l'île. C'est en son nom que s'y rend la justice et que sont promulguées toutes les lois et ordonnances gé-



nérales. Elle délègue le gouvernement supérieur de la province à un lieutenant ou commissaire. A la réserve de certaines terres non encore spécifiées, la couronne d'Angleterre prend la place de la Porte ou du sultan dans la propriété des domaines nationaux.

Le gouverneur musulman de l'île n'existe plus. Il est remplacé par un gouverneur général anglais. Les Préfets ou Kaïmakans musulmans, chargés de l'administration des départements, ont été conservés. Leur nombre est réduit et ils sont placés dans chaque district sous la dépendance d'un préfet anglais.

Le nouveau gouverneur de Chypre porte le titre de Haut Commissaire, commandant en chef, *High Commissioner and commander in chief*. Son Excellence le général Garnet Wolseley a été investi de ces fonctions.

De concert avec le conseil supérieur de l'île appelé *Conseil Législatif*, le Haut Commissaire rend et fait exécuter les lois, décrets et ordonnances nécessaires au bon gouvernement de l'île. Il nomme les kaïmakans, les juges, les juges de paix, et tous autres officiers judiciaires ou fonctionnaires administratifs inférieurs, sauf ratification de la reine. Il a le droit de suspendre provisoirement les plus hauts fonctionnaires dont la nomination est exclusivement réservée à Sa



Majesté. Il fait légalement toutes les concessions et tous les fermages de biens et de terrains dont la reine elle-même pourrait disposer. Au criminel, il a le droit de grâce. Il peut accorder remise entière des amendes dues au gouvernement jusqu'à la somme de 50 livres ou 1,250 francs. Il a la faculté de suspendre le paiement de toutes les amendes supérieures à cette somme, jusqu'à l'avis de Sa Majesté.

Le Haut Commissaire est assisté, pour le cours ordinaire de son administration par un *Conseil Exécutif*. Ce conseil, dont le rôle semble devoir être celui d'une commission consultative, aura pour mission d'aider le gouverneur de ses lumières et de ses avis. Les membres n'en sont pas encore désignés.

Il n'en est pas de même du grand conseil ou conseil supérieur de l'île, qui remplace l'ancien choura de Nicosie. Ce conseil, nommé, comme nous l'avons dit, Conseil Législatif, partage en quelque sorte le gouvernement général du pays avec le Haut Commissaire. Il est associé à toutes les grandes mesures du lieutenant de la reine. Ce n'est que dans les cas extrêmes de péril manifeste que le Haut Commissaire pourra rendre et promulguer d'autorité une loi ou ordonnance non délibérée dans son sein. Même en ces circonstances exceptionnelles, l'ordonnance ainsi



publiée, bien qu'immédiatement obligatoire, ne conservera force de loi que pendant la durée de six mois, si elle n'est plus tôt rapportée par la reine.

Le Conseil Législatif, créé par un décret signé à Balmoral le 14 septembre dernier, dont nous donnons plus loin les dispositions principales, a été installé à Nicosie le 27 septembre. Il a beaucoup d'analogie avec l'ancien choura. Seulement la prépondérance y passe des Turcs aux chrétiens et, plus particulièrement, comme il est nécessaire, aux Anglais. Il est composé de sept membres : quatre *membres officiels* et trois *membres non officiels*. Les quatre membres officiels sont quatre officiers anglais, fonctionnaires dans l'île. La population a vu avec satisfaction le Haut Commissaire appeler, au nom de la reine, à occuper les trois autres sièges, un aga turc fort estimable, Fuad Mustapha, un riche grec de Nicosie, M. Glykys, et un catholique romain de Larnaca, italien d'origine, M. Richard Mattei, qui se trouve être un des plus grands propriétaires territoriaux du pays.

Le gouvernement de l'île de Chypre a été divisé en six grandes circonscriptions administratives qui ont chacune à leur tête un préfet anglais ou commissaire civil : *Civil Commissioner*. Les premiers fonctionnaires nommés par la reine appartiennent tous à l'armée britannique. Ce



sont deux brigadiers généraux, un capitaine et deux lieutenants. Le commissaire ou préfet de Nicosie n'est pas encore désigné.

Les six nouveaux départements chypriotes ont pour chefs-lieux : Nicosie, Larnaca, Limassol, Famagouste, Cérines et Paphos. L'administration anglaise ne s'est pas livrée, pour les créer, à un grand travail de délimitation. On a formé les six nouveaux districts, sauf remaniements ultérieurs, par un groupement des seize anciennes divisions géographiques de l'île, réduites généralement à douze districts financiers sous les Turcs.

Le district de Nicosie, qui n'existait pas sous l'administration ottomane, reconstitue l'ancien Vicomté de Nicosie du temps des Français. Il est formé de la réunion de l'Orini au Kythréa. — Le nouveau Larnaca est semblable au district des Salines ou Tuzla, des Turcs. — Le Limassol réunit en un seul département les petits et riches districts de Limassol, Piscopi et Kilani. — Famagouste comprend les districts de Famagouste, de la Messorée et du Karpas. — Cérines réunit, à l'ancien district de Cérines et de Lapithos, les districts de Morpho et de Lefca. — Le commissaire du Paphos administre le Paphos, l'Avdimou, le Kouklia et le Chrysocho.

Des instructions de la plus grande modération



et j'ajoute, sans la moindre pensée de critique, fort ingénieuses, ont été données aux préfets. Ils doivent en quelque sorte, s'effacer aux yeux des populations et réduire leur rôle à celui d'inspecteurs et de contrôleurs généraux de l'administration et des fonctionnaires. Il leur est recommandé de laisser les kaïmakans, qui peuvent se croire leurs collègues, mais qui sont absolument leurs subordonnés, gouverner à peu près seuls, comme par le passé. Les *mudirs*, qui répondent à quelques égards à nos sous-préfets, les *mukhtars*, qui sont des maires, et tous les autres magistrats ou employés politiques, judiciaires ou financiers doivent fonctionner comme autrefois, afin de ne pas changer (jusqu'à nouvel ordre du moins) les habitudes établies, dans tout ce qu'elles ont de commode et de favorable pour les administrés. Du centre, les préfets anglais surveilleront tout, plutôt qu'ils n'agiront. Innover le moins possible, accepter toutes les solutions équitables qui leur seront soumises plutôt que les prendre eux-mêmes, n'intervenir que pour prévenir une résolution dommageable à l'État ou une injustice à l'égard d'un habitant quelqu'il soit, turc ou chrétien. C'est ainsi qu'ils doivent comprendre leurs devoirs. Et en s'inspirant de ces principes, on ne voit pas ce que les Grecs et les Turcs pourraient leur demander de plus.



L'article I^{er} de l'acte même de cession de l'île de Chypre garantit aux Turcs le maintien du tribunal musulman chargé de connaître de toutes les affaires religieuses concernant la population musulmane de l'île. Comme par le passé, la juridiction spirituelle des Chrétiens reste aux évêques pour les Grecs, au proto-papas de Kormakiti pour les Maronites. En dehors de la sphère religieuse, les Turcs gardent les tribunaux ordinaires de leurs cadis ; les Grecs obtiennent l'adjonction de juges spéciaux de leur religion et de leur nationalité, nommés par le Haut Commissaire.

Ils gagnent plus encore. Sans détriment pour personne, une modification sérieuse, garantie d'impartialité favorable à tous les intérêts, est apportée, en effet, à l'ancienne composition du tribunal départemental.

Dans toutes les affaires criminelles et civiles, le Commissaire anglais a le droit de siéger et de prendre part au jugement comme assesseur. En outre, dans les affaires correctionnelles ou de petite criminalité, il peut, si la décision arrêtée lui paraît mauvaise, en empêcher le prononcé et donner personnellement un verdict équitable, en condamnant ou en acquittant le prisonnier. Si le cas est grave, il se bornera à renvoyer la cause en appel à Nicosie, devant le Haut Commissaire et son Conseil. Pour les affaires [pu-



rement civiles, si la sentence ne lui semble pas équitable, le Commissaire peut en arrêter l'exécution et ordonner qu'elle soit plaidée de nouveau devant lui et ses assesseurs exécutifs. Il renvoie ensuite son avis ou sa décision avec notes et rapport annexé à la sanction du Haut Commissaire.

Le préfet fera pourvoir à la perception des impôts, des contributions et des douanes suivant les formes et sur les bases antérieures, mais avec la coopération et sous la surveillance d'inspecteurs et d'agents anglais.

Telles sont les dispositions et les recommandations générales arrêtées pour le gouvernement de la nouvelle possession anglaise. Elles semblent répondre à toutes les exigences d'une honnête et impartiale administration. A part la question de la haute souveraineté qui échappe aux Turcs, elles n'amointrissent en rien ni la fortune, ni la liberté de personne. Elles respectent tous les sentiments religieux. Les Turcs ne perdent que la possibilité de l'arbitraire et de l'oppression. Les Chrétiens, relevés d'une inique infériorité, acquièrent des droits légitimes et pas un privilège.

Il reste à régler quelques points secondaires assez importants : l'esclavage, les immunités et les charges des différentes formes de la propriété



territoriale reconnues par la loi turque (1), la part exact des domaines qui reviennent à l'Angleterre (2) ; ceux que le sultan peut encore, paraît-il, conserver personnellement dans l'île ; le reliquat enfin que le gouvernement britannique consent à rendre à la Porte sur les revenus de l'île. Aucun de ces points ne semble devoir être l'objet de débats insolubles ni très prolongés.

Déjà l'accord paraît être fait, quant à la somme reversible annuellement à la Turquie, sur le produit de l'île de Chypre, défalcation faite de tous frais d'administration. Le chiffre de cent mille livres sterlings ou deux millions cinq cent mille francs semble accepté de part et d'autre (3).

Les intermédiaires perdront peut-être à cet arrangement l'occasion de bénéfices plus ou moins licites. Le trésor impérial y gagnera quelques livres, et ses créanciers un commencement

(1) Les principales sont les suivantes : 1° Les terres *Mirié*, qui sont les domaines de l'État, *res fiscales* ; 2° les *Tapou*, qui sont des domaines de l'État engagés à diverses conditions ; 3° les *Mulk*, seules terres dont la possession fut accessible jusqu'ici aux races conquises ; 4° les *Vacouf*, biens ecclésiastiques musulmans ; 5° les *Metrouké*, terres affectées à certains emplois publics ; 6° enfin les *Mévat*, terres vagues ou abandonnées, *res nullius*.

(2) Les obscurités de la rédaction turque ont amené quelques retards sur l'exécution des articles 4 et 5 de l'Annexe diplomatique du 1^{er} juillet concernant les *Mirié* et les *Mévat*. Les difficultés paraissent devoir être prochainement terminées dans un sens favorable à l'extention du droit de propriété anglaise, notamment sur toutes les terres *Mévat*, ou terres inoccupées.

(3) Correspondance du *Times*, du 2 octobre. *Weekly edition*, du 25 octobre.



de gage sérieux, attendu que les fonds passeront des mains anglaises dans les caisses de la *Banque ottomane*, qui a déjà établi une agence en Chypre.

Il est un point de procédure fort délicat sur lequel les Turcs devront ou ont dû déjà céder inévitablement. C'est la question du témoignage des Chrétiens dans les causes mixtes. Il n'était point nécessaire que les actes diplomatiques en vinssent à régler ce détail secondaire et pourtant si grave, mais la force des institutions nouvelles va le faire passer dans la pratique, s'il ne l'est déjà. Rejeté absolument et dans tous les cas par la loi turque, le témoignage des Chrétiens sera désormais admis même devant les tribunaux musulmans quand le Chrétien sera demandeur, et devant les tribunaux chrétiens, quand il sera défendeur. Si ces principes d'équité générale blessent les Turcs, ils n'ont qu'à se retirer en Asie Mineure. Avars plus encore que sobres, peu portés aux travaux agricoles, inutiles à l'industrie, leur départ n'appauvrirait pas l'île. Rien de semblable n'est à craindre toutefois. Quelques fanatiques du Karpas et de Famagouste grommeleront, et s'éloigneront peut-être. C'est douteux. Ils tiennent trop à leur tranquillité, à leurs cimetières et à leurs beaux arbres fruitiers. L'ensemble de la population musulmane se résigne très pacifiquement à la transaction que les



circonstances lui imposent. Les plus clairvoyants l'acceptent avec satisfaction. Ils voient bien que la prise de possession anglaise est pour eux une solution favorable de la crise et du problème qui pèse sur l'empire entier et ils préfèrent leur sort à celui de leurs coreligionnaires de la Bulgarie et de la Roumélie orientale.

Tout le monde sent que le régime nouveau inaugure en Chypre une ère de sécurité, de calme, de travail parfaitement libre et d'accroissement probable d'aisance et de mieux vivre pour tout le monde.

Larnaca ne restera peut-être pas toujours le grand centre commercial de l'île. En attendant, la ville prend un développement et un essor rapides. La municipalité déjà constituée, et comptant sur un revenu très satisfaisant a trouvé à contracter un emprunt destiné à la construction de ses quais, à l'amélioration et à l'éclairage de ses rues. La chambre de commerce est réorganisée. L'ancienne commission sanitaire rétablie. Les paquebots anglais desservent régulièrement le port. Les Messageries françaises y ont rattaché leurs services. Il est question de le mettre en communication avec le continent par un double câble sous-marin qui rattachera l'île à Beyrouth d'une part, à Alexandrie de l'autre. Rien ne paraît oublié.



Les Anglais ont immédiatement fondé un club et un journal, le *Cyprus*, qui paraît hebdomadairement en anglais et en grec. Ils ne tarderont pas à élever un temple. Nous y avons depuis longtemps notre belle église et nos écoles. Nous ne désespérons pas d'y voir bientôt s'ouvrir un théâtre français. Ce sera le signe de l'accroissement très désirable de la colonie française, qui est, avec l'italienne, la partie la plus considérable de la colonie européenne.

A un point de vue général, il est incontestable que l'établissement en Chypre d'un gouvernement libéral et juste, plein d'énergie et d'initiative sera non-seulement un bienfait pour l'île, mais un salutaire exemple et un puissant encouragement pour l'organisation si désirable de l'Asie Mineure.

Quant à l'Angleterre, à part toute considération politique et stratégique, l'acquisition du nouveau territoire ne peut qu'être avantageuse. Ce n'est point une mauvaise affaire. Ce n'est point un *fiasco*, comme des plaisants ou des jaloux se sont plu à le dire. Les deux millions et demi qu'elle consent à remettre chaque année à la Porte reviendront sous d'autres formes au trésor britannique par l'accroissement général du mouvement commercial et des importations industrielles. « L'Angleterre ne se charge pas d'un



« fardeau en venant en Chypre, écrit-on de Nicosie au *Times*, elle entre dans une moisson (1). »

C'est notre conviction sincère ; et nous n'avons qu'un regret c'est que cette belle récolte, qui ne sera pas seulement matérielle, ne soit pas pour notre pays.

DÉCRET DE LA REINE

POUR LE GOUVERNEMENT DE L'ÎLE DE CHYPRE

Signé au Conseil privé tenu à Balmoral le 14 septembre 1878.

(*Gazette de Londres* du 1^{er} octobre)

1. L'île de Chypre sera gouvernée par un Haut Commissaire, Commandant en chef, nommé par la reine.

2. Le Haut Commissaire administre au nom de la reine, en se conformant aux instructions qui lui sont adressées par Sa Majesté ou ses ministres.

3. Il a un sceau officiel, qui sera considéré comme le sceau public de l'île jusqu'à ce qu'un sceau public officiel soit créé pour l'île.

4. Il y aura dans l'île un Conseil Législatif, constitué ainsi qu'il va être dit.

5. Le Haut Commissaire a le droit de rendre, de concert avec le Conseil, et en se conformant aux instructions de Sa Majesté, les lois et les règlements qui lui paraîtront nécessaires pour le maintien de la paix et de l'ordre public et pour le bon gouvernement de l'île. Sa Majesté pourra confirmer ou rejeter tout ou partie de ces lois et règlements.

6. Le Conseil Législatif sera composé du Haut Commissaire et d'un certain nombre de membres, quatre au moins

(1) Lettre de Nicosie du 9 octobre 1878. *Le Times*. Weekly edition, 25 octobre.



et huit au plus, sans compter le Haut Commissaire, lesquels membres seront nommés par la Reine, ou provisoirement par le Haut Commissaire, sauf confirmation ultérieure de la reine. La moitié de ces membres sera prise parmi les personnes occupant des emplois ou des fonctions publiques dans l'île. Ils se nommeront *membres officiels*. L'autre moitié sera choisie parmi les habitants notables de l'île. Ils se nommeront *membres non officiels*. Ils seront institués pour deux ans et seront rééligibles.

7. Au cas de mort, d'absence ou d'incapacité d'un membre du Conseil, officiel ou non officiel, le Haut Commissaire peut provisoirement pourvoir à son remplacement.

8. Les membres du Conseil peuvent toujours être révoqués par la reine.

10. Le Haut Commissaire, ou un membre désigné par lui par écrit, a la présidence du Conseil. Les résolutions sont prises à la majorité des voix des membres présents. La voix du président est prépondérante et décisive.

11. Le Conseil, pour agir et délibérer valablement, doit être composé au moins de trois membres, sans compter le président.

15. Le Haut Commissaire peut suspendre tous conseillers officiels ou non officiels, en se conformant aux instructions de Sa Majesté.

16. Tout conseiller non officiel peut résigner ses fonctions; mais sa démission ne devient effective qu'après son acceptation par le Haut Commissaire ou par la reine.

17. Toute loi, décret ou ordonnance, rendu par le Haut Commissaire, de concert avec le Conseil, doit être promulgué au nom de la reine.

18. Au cas de danger imminent, le Haut Commissaire pourra décréter (seul) telles ordonnances qu'il jugera nécessaires pour la paix publique et le bon gouvernement de l'île. Ces ordonnances n'auront de valeur que pour une durée de six mois au plus, si elles ne sont rapportées plus tôt par la reine ou par le Haut Commissaire.



19. Toute loi ou ordonnance rendue par le Haut Commissaire et le Conseil, et non approuvée par la reine, cessera d'avoir son effet du jour de la publication de l'annulation qui en sera faite par le Haut Commissaire.

20. Le Haut Commissaire peut faire légalement au nom de la reine toutes concessions de terres dont Sa Majesté pourrait elle-même disposer légalement dans l'île.

21. Il a la nomination des juges, des juges de paix et de tous autres officiers nécessaires au gouvernement de l'île, sauf la ratification de la reine. Tous ces magistrats peuvent être révoqués par Sa Majesté.

22. Il peut accorder au nom de Sa Majesté à tout délinquant ou criminel, reconnu coupable devant n'importe quelle cour ou tribunal, remise totale ou partielle de sa peine.

23. Il peut remettre toutes amendes payables à Sa Majesté qui n'excèderaient pas la somme de 50 livres sterling (1,250 fr.). Il peut suspendre le paiement de toutes amendes supérieures à 50 livres, jusqu'à l'avis de Sa Majesté à lui notifié.

24. Dans les cas graves, il peut suspendre, provisoirement, toute personne exerçant une fonction publique dans l'île; et la suspension a son effet jusqu'à l'avis de Sa Majesté.

25. Il y aura dans l'île, pour assister et éclairer le Haut Commissaire, un *Conseil exécutif*, lequel sera composé des membres que la reine désignera ultérieurement et qui resteront en fonctions tant que tel sera le plaisir de Sa Majesté.

26. Au cas de décès, d'absence ou de révocation du Haut Commissaire, ses pouvoirs passeront aux mains de la personne nommée dans cette prévision par la reine, et à défaut de désignation spéciale, à l'officier militaire le plus élevé en grade présent alors dans l'île et y commandant des troupes régulières de Sa Majesté.

28. Le présent ordre royal aura son effet immédiatement après sa promulgation en Chypre.



II

Construction de la carte de Chypre. Limites des districts. — Tableaux des villes et villages (1).

I

PÉRIMÈTRE DE L'ILE. — PROCÉDÉ EMPLOYÉ POUR L'ITINÉRAIRE.

Tout voyageur, en parcourant un pays dont on n'a pas encore de carte détaillée et mathématiquement exacte, peut rendre de grands services à la géographie par les plus simples observations, sans avoir besoin d'effectuer les opérations rigoureuses de la triangulation. Il lui suffit, la boussole et le crayon à la main, de noter avec attention et intelligence la direction et les accidents de sa marche. Les plus simples mentions, dans cet ordre de faits : l'orientation réciproque de deux villages, la distance de deux localités voisines, l'élévation ou la déclivité du

(1) Je réimprime ce Mémoire à peu près tel qu'il a déjà paru en 1863 dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 5^e série. t. IV, p. 3. Quelques compléments et quelques rectifications sont introduits dans le texte ou dans les notes. Les divisions sont mieux indiquées.



terrain entre l'une et l'autre, le passage d'un pont ou d'un gué, la rencontre d'une fontaine, d'un bois ou d'une vieille chapelle, toutes ces circonstances, en apparence insignifiantes, réunies en un journal ou résumées sur une carte, apportent un contingent extrêmement profitable à la géographie et souvent à l'histoire. Pococke, Drummond, Tournefort, Peyssonnel, Shaw, n'ont pas employé d'autres méthodes, et l'on sait de quelle utilité sont les cartes et les relations de ces savants voyageurs.

Si je me permets de citer mes travaux après des noms si recommandables, c'est que, d'une part, je crois n'avoir rien négligé, en dehors des procédés géodésiques, de tout ce qui pouvait m'aider à constituer la carte moderne de l'île de Chypre, et que, d'autre part, les résultats auxquels je suis arrivé, par des moyens à la portée de tout le monde, ont obtenu l'approbation des géographes les plus compétents. Qu'il me suffise de nommer M. Walckenaer, le colonel Lapie, le général Pelet, le capitaine Graves, de la marine britannique, et M. Jomard.

Je vais donc décrire la manière dont j'ai dressé ma carte et expliquer comment je l'ai successivement augmentée, je puis dire enrichie, mais non complétée, d'indications nouvelles, indépendantes de mes premières observations faites directement dans le pays. Ma description ne sera qu'une mention rapide de la méthode que j'ai suivie et des matériaux géographiques ou statistiques que j'ai eus à mettre



en œuvre. Un volume serait nécessaire pour exposer en détail et pour discuter, avec quelque suite, les observations et les documents qu'il m'a fallu rapprocher et combiner.

§ 1

Périmètre de l'île.

Quand je me rendis en Chypre pour la première fois, en 1845, le meilleur contour de l'île était celui qu'avait donné le capitaine Gauttier, dans sa carte du *Bassin oriental de la Méditerranée*, publiée par le dépôt de la marine, sous le ministère de M. d'Haussez. L'échelle adoptée par le capitaine Gauttier étant infiniment trop petite pour un travail spécial et détaillé, j'en demandai et obtins au ministère de la guerre un agrandissement à l'échelle de $\frac{1}{250.000}$. C'est un développement bien suffisant et très commode pour tous les itinéraires. Je l'ai toujours conservé depuis, et il forme la mesure normale de ma carte définitive.

Pour donner une idée de la grandeur relative de cette échelle, je rappellerai que la carte de France dressée par l'état-major est au quatre-vingt-millième $\frac{1}{80.000}$; c'est-à-dire qu'un millimètre de cette carte répond à 80 mètres de terrain. Son échelle est donc un peu plus grande que celle de Cassini, dans laquelle une ligne représente 86,400 toises. Ma carte étant au deux-cent-cinquante-millième, c'est-



à-dire un millimètre y répondant à 250 mètres de terrain, son échelle est un peu moindre que le tiers de la grande carte de France de l'état-major. Elle a cependant une surface très suffisante, comme je le disais, et toutes les particularités saillantes d'un itinéraire peuvent y être facilement figurées ou mentionnées, jusqu'aux plus simples accidents du terrain. Une lieue commune, de 25 au degré, y occupe un espace de dix-sept millimètres.

J'ai obtenu, en 1849, tout ce que l'on pouvait désirer de plus exact pour le périmètre de l'île de Chypre, par la publication de la carte marine de l'île due à l'amirauté anglaise, et grâce à la connaissance que je m'estime heureux d'avoir faite de son auteur, le capitaine Graves, mort depuis quelques années à la Floriane, faubourg de Cité La Vallette, où il goûtait le repos dû à ses longs voyages, en remplissant les fonctions de commandant du port de Malte. Cet excellent homme voulut bien mettre à ma disposition entière ses notes sur les côtes de Chypre, ses dessins, son itinéraire et une précieuse nomenclature des villages de l'île avec leurs noms grecs et turcs, bien plus détaillée que les listes que j'avais précédemment obtenues de l'archevêché grec de Nicosie, bien que cette nomenclature elle-même ne soit pas tout à fait complète encore, comme je le montrerai plus loin.

Le tracé maritime du capitaine Graves, dont l'échelle se trouvait être la même que j'avais précédemment adoptée, est devenu le nouveau tracé de



ma carte actuelle. Cette amélioration du contour de l'île n'a pu d'ailleurs influencer sur le détail de mes itinéraires et de mes observations dans l'intérieur, qui tous avaient été d'abord portés dans l'ancien périmètre agrandi du capitaine Gauttier.

§ 2

Procédé employé pour tracer mon itinéraire.

Après avoir marqué, sur les bords et dans l'intérieur de l'île, les positions bien déterminées de Larnaca, Nicosie, Famagouste, Cérines, Limassol et Paphos, voici comment j'ai procédé pour tracer mes itinéraires et pour y rattacher, chemin faisant, le plus d'observations que je pouvais recueillir.

J'avais, avant mon départ, étudié la vitesse de ma monture, et calculé qu'elle parcourait, en moyenne, 1 kilomètre par quart d'heure dans la plaine ; ce kilomètre et ce quart d'heure, qui répondent à peu près, dans l'échelle actuelle de ma carte, à 0,004 millimètres ou presque un demi-centimètre, a été mon unité. C'est d'après cette base que j'ai calculé toutes mes distances, notant attentivement, la montre à la main, l'heure et la minute du départ, les moments de halte et le moment où je me remettais en route, tenant compte, aussi exactement que je le pouvais, des accidents qui modifiaient la marche, l'accélérant ou la retardant, dans les pays de montagne. Tout cela, je le sais, n'est qu'approximatif.



J'ai cependant la confiance que mon itinéraire et ma carte, si l'on veut bien les comparer aux cartes anciennes de l'île, à celles notamment qu'ont publiées Pococke, Coronelli, Jauna et Reinhard, ajouteront beaucoup à la connaissance géographique de l'île de Chypre, et rectifieront de nombreuses erreurs de position et de dénomination.

Pour les directions, je me suis servi de la boussole construite par le capitaine Burnier, petit instrument d'un emploi très facile, même à cheval. L'aiguille est fixée à un cercle gradué qui tourne sur un pivot, suivant les inclinaisons diverses de la marche par rapport au méridien; les chiffres du cercle se présentent à l'œil de l'observateur par une ouverture pratiquée dans l'épaisseur de la boîte et munie d'un verre grossissant. Un arc de cercle en cuivre se relève au-dessus de la boîte et soutient, par un mouvement de tension, une soie ou un crin de cheval, qui marque sur le cercle la graduation précise du lieu que l'on vise. Un petit pied adapté à la boîte permet de tenir facilement la boussole à la main si on est à cheval, ou de la fixer au bout d'un bâton, dont on plante l'autre extrémité dans la terre, si on veut faire une observation à pied et avec plus de loisir.

Je prenais ainsi l'angle de ma route toutes les fois qu'elle changeait sensiblement dans sa direction générale. Du village où je me trouvais, je visais, quand il m'était possible, le village où je me rendais, répétant l'observation, une fois parvenu à celui-ci,



quand le temps et les lieux me le permettaient. En arrivant dans les montagnes, je ne manquais pas de tenir compte de l'élévation et de la position relative des villages, de noter (à vue d'œil) l'élévation, ou les descentes principales et les hauteurs relatives des villages que je traversais. J'ai pris, au moyen du baromètre Buntén, et quelquefois au moyen de l'appareil à ébullition de M. Regnault, dont je m'étais muni, la hauteur des points principaux des montagnes du Kantara, du Saint-Hilarion (1), du Stavrovouni et du Mont-Olympe ou Troodos, qui sont,

(1) Je citerai un exemple de ces observations, qui sont fort simples à exécuter et pour lesquels il suffit de se laisser guider par les formules et les tables de M. Oltmanns, imprimées dans l'Annuaire du Bureau des longitudes. Voici mes calculs pour trouver la hauteur du Saint-Hilarion ou Dieu d'Amour.

Observation faite sur la tourelle la plus élevée du château de Saint-Hilarion, le 22 janvier 1846, à trois heures et demie du soir. Beau temps, chaud.

Thermomètre libre, à l'ombre, 9°.

Baromètre : haut, 374,9

———— bas, 327,7

702,6

Therm. du barom. = 10°.

Observation la plus rapprochée dans les tables que j'ai dressées à la Marine de Larnaca, au bord de la mer. Le 2 janvier 1846, à trois heures du soir. Beau temps.

Thermomètre libre = 15°

Baromètre : haut, 405,5

———— bas, 360,0

765,5

Therm. du barom. = 16°,5.

La Marine, station inférieure, $h = 765,5$ et répond dans la première table de M. Oltmanns à $6,208^m = a$.

Saint-Hilarion, station supérieure, $h' = 702,6$ et répond dans la première table de M. Oltmanns à $5,523^m,8 = b$.

T, T' représentant les températures centigrades des thermomètres



avec le Machera, où je n'ai pu aller, les pics culminants du système orographique de l'île. Afin de remédier, en partie au moins, au défaut de l'observation simultanée au bas de la montagne, j'avais dressé, pendant mon séjour à Larnaca, une table d'observations à des heures et par des temps très-variés, de façon à pouvoir y choisir, pour l'état du baromètre au bord de la mer, des conditions à peu près semblables à celles où j'étais au haut de la montagne. Il y a toujours erreur dans le calcul, mais, par ce moyen, l'erreur est bien moindre.

C'est en coordonnant toutes ces observations que j'ai dressé mon itinéraire et placé toutes les localités traversées ou aperçues dans ma route.

adhérents aux baromètres, et t , t' étant les températures des thermomètres à air libre, nous trouvons que $T - T' = 16^{\circ},5 - 10 = 6^{\circ},5$ et répond dans la seconde table à $9^m, 5$ qui seront pour nous c .

$$t + t' = 15^{\circ} + 9^{\circ} = 24^{\circ}.$$

D'après la formule donnée par M. Oltmanns, nous voyons déjà que la hauteur approchée du Saint Hilarion est : $a - b - c$, c'est-à-dire : $6208 - 5523,8 - 9,5$ ou $674^m,7$.

Il y a maintenant deux corrections à faire sur cette évaluation afin d'approcher davantage de la hauteur vraie.

Pour la première correction, dépendant de la température des couches d'air, je trouve qu'il faut ajouter $32^m,4$ par suite de ce calcul :

$$\frac{675}{1000} \times 2(t + t') = \frac{675}{1000} \times 48 = \frac{59100}{1000} = 32,4.$$

La hauteur s'élève donc à $707^m,1$.

La deuxième correction, relative à la latitude (35°), nous fait ajouter encore, d'après la troisième table, $2^m,6$, ce qui nous donne pour hauteur totale $709^m,7$.

Je trouve donc, sauf erreur, que le Saint Hilarion est élevé de 709 mètres ou 2,129 pieds au-dessus du niveau de la mer. C'est à peu près les deux tiers de la hauteur du Vésuve et la moitié du Puy-de-Dôme. (*Archives des missions scientifiques*, t. I^{er}, p. 179, 1850.)



II

COMPLÉMENTS DE L'ITINÉRAIRE. — ANCIENNES CARTES
DE L'ILE. — ITINÉRAIRES DIVERS.

§ 3

Compléments apportés à mon itinéraire.

A ce premier réseau, qui contournait déjà l'île et la coupait à deux ou trois endroits, j'ai ajouté les indications fournies par les gens du pays, sur les villages ou les districts qu'ils avaient vus, les itinéraires publiés ou inédits de quelques voyageurs et un grand nombre de positions marquées sur les cartes de l'île que j'ai pu connaître.

Les positions placées sur ma carte d'après les renseignements des gens du pays, ou empruntées aux anciennes cartes, ne sont que des indications relatives et bien approximatives. Vérifiée sur le terrain, je ne doute pas que cette partie de mon travail ne soit considérablement corrigée et améliorée. Les côtes, plus courues, sont en général mieux connues. Mais il y aura nécessairement de nombreuses rectifications à opérer dans toutes les parties hautes du Lefca, du Paphos, de l'Avdimou, et du Morpho, dans toute la région de l'Olympe et du Macherà. Les positions du Kilani sont entièrement



à revoir. Tout ce que je puis espérer, c'est d'en avoir indiqué à peu près l'orientation générale par rapport au chef-lieu ; mais les distances sont bien incertaines.

J'énumèrerai plus loin les divers itinéraires rattachés à ma propre route dans l'île, parce que ce genre de renseignements mérite une attention particulière. En ce qui concerne les anciennes cartes des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, je me suis bien gardé de leur emprunter, pour les transporter sur la mienne, toutes les positions qu'elles donnent. Je me serais exposé d'abord à répéter, après cinq ou six éditions, souvent moins exactes les unes que les autres, des noms qui se sont de plus en plus défigurés sous la main des copistes et des graveurs ; j'aurais, en outre, donné une carte de l'île de Chypre qui n'aurait plus été en rapport avec l'état présent du pays, car j'estime que près de cent villages, au moins, ont été entièrement ruinés depuis la conquête turque et ne conservent plus aujourd'hui un seul habitant. J'ai préféré, en restant incomplet sur bien des points, donner avant tout une carte moderne et actuelle de l'île. Je n'ai voulu admettre et placer que des localités dont l'existence m'était attestée soit par mes informations personnelles, soit par des documents certains et récents.

J'ai eu, à cet effet, d'inappréciables secours dans la liste des villages chrétiens dressée en 1841, pour la perception des impôts, par ordre du gouverneur Talaat-Effendi, dont j'ai obtenu une copie, et dans



la nomenclature des mêmes villages qu'on m'avait communiquée à l'archevêché grec de Nicosie, et que j'ai retrouvée plus complète dans les papiers du capitaine Graves. Les mémoires divers mis à ma disposition par MM. Fourcade et Théodore Goëpp, successivement consuls de France à Larnaca, les itinéraires et les notes de M. Cerruti, consul de Sardaigne, et de M. Louis Cerruti, son frère, attaché au consulat, m'ont fourni aussi des indications sur la statistique de l'île et les divers villages turcs, grecs et maronites, que j'ai distingués les uns des autres par des signes particuliers.

Au moyen de tous ces renseignements j'ai pu tripler au moins le nombre des localités de mon premier tracé; mais, je demande à le répéter, je n'ai jamais porté un village sur ma carte (sauf les villages abandonnés, dont j'ai quelquefois indiqué la position comme souvenir historique), que son existence ne fût bien constatée, et sa position donnée au moins approximativement par des gens du pays ou par des cartes antérieures.

§ 4

Cartes de Chypre existant actuellement.

Les anciennes mappemondes et les vieux portulans, dressés pour les besoins de l'enseignement, et plus souvent pour l'utilité de la navigation et du commerce, sont généralement sur des proportions



si restreintes, quoique grandes dans leur ensemble, que les petits pays, comme les îles, n'y ont pas d'indications bien nombreuses.

Le portulan de la Cava, près de Naples, tracé, au XIII^e siècle, sur une peau de mouton, le portulan de Pierre Vesconte (1318), du musée Correr, à Venise (1), la carte anonyme (2) de la bibliothèque Saint-Laurent, à Florence (1351), la belle mappemonde des Pizzigani de Parme (1367), dont notre Bibliothèque nationale a récemment acquis une fidèle copie, l'atlas catalan (1375), publié par Buchon, l'atlas de Vincent Pinelli (1384), le portulan de Messine (1404), la carte d'André Bianco de Venise (3) (1436), la magnifique mappemonde de Fra Mauro, à la bibliothèque Saint-Marc (1460), la carte de Benincasa d'Ancône, faite à Rome, en 1467, l'atlas, enfin, de Juan de la Cosa, dressé en 1500 : tous ces monuments si précieux, si réellement curieux, de l'histoire de la géographie et des découvertes géographiques, auxquels j'ajouterai l'*Isolario* de Barthélemy Zamberto (4), imprimé à Venise, en 1477, sont peu utiles pour l'étude détaillée d'un pays qui n'a pas une grande étendue, parce que les reproductions y descendent à des mesures infinitésimales.

(1) Écrit sur parchemin collé sur tablettes de bois. L'exemplaire est ainsi signé : *Petrus Vesconte de Janua fecit istam tabulam in Venicia, anno Domini m°. ccc°. xviii.*

(2) *Anonymi Tabula nautica. Gaddiani reliquiae, n° 9.*

(3) Bibliothèque Saint-Marc. *Mss. latins, n° LXXVI.*

(4) B. Zamberto, dit des *Sonnets*, à cause des sonnets qu'il a consacrés à la plupart des îles représentées dans son *Isolario*. Les cartes y sont dessinées et rubriquées à la main.



Dans chacune des cartes que je viens de mentionner, c'est à peine si l'île de Chypre occupe, d'un cap à l'autre, un développement de cinq ou six centimètres. Les noms inscrits sur cet étroit espace sont cependant au nombre de dix à vingt ; mais ce sont généralement les noms des ports les plus fréquentés, des caps les plus signalés, et par conséquent les positions ordinairement les mieux connues.

Les premières cartes détaillées et spéciales que nous ayons de l'île de Chypre sont du XVI^e siècle, du temps de la domination vénitienne. Les plus anciennes sont restées les meilleures, si j'en excepte celle que grava à Rome, en 1562, Ferrand Bertelli, encore trop sommaire et peu exacte.

Voici l'indication de toutes les cartes particulières que je connais et dont je me suis servi, ou que j'ai consultées du moins, pour compléter mon premier travail.

1. Carte de Venise de 1566. *Cyprus*, etc. Expensis Joh. F. Camotii. Venetiis, M. D. LXVI.

2. Carte de Venise de 1570. *Cyprus insula*. Venetiis, ad signum Pyramidis. M. D. LXX.

3. Carte de Paul Forlani, 1570. Al molto magnifico signore il signore Ottavio del Bene (de Vérone) Paolo Forlani Veronese. Venetia, il x maggio 1570.

4 et 5. Cartes d'Ortelius. La première : *Cyprus insula*, dans un long cartouche horizontal, au bas, à droite. Sans nom, lieu, ni date. Souvent réunie sur une même feuille avec l'île de Candie. La seconde,



plus grande, occupant une feuille entière : *Cypri insulæ nova descriptio*, 1573. Sans nom, ni lieu. Au bas, à droite, dans un cartouche rond, l'île de Lemnos. Les deux cartes appartiennent au *Theatrum orbis terrarum*. Anvers, 1570-1573.

6. Carte de Mercator, 1595. *Cyprus insula*, sans nom, lieu, ni date, mais reconnaissable aux différentes îles de l'archipel (Stalimène, Chio, Nègrepont, Rhodes, etc.) représentées au bas. Extraite de l'*Atlas sive Cosmographicæ meditationes*. Duisbourg, 1595. 2^e édit., Amsterdam, 1607.

7. Carte de Blaeu, 1635. *Cyprus insula*, sans nom, lieu, ni date. Au bas, Vénus traînée par des cygnes. Dans le haut, deux écus, l'un aux armes des Lusignans, l'autre avec trois croissants. Provenant de l'*Atlas* de Blaeu, Amsterdam, 1635.

8 et 9. Cartes de Coronelli, 1696. Une première carte, *Isola di Cipro*, sans nom, lieu, ni date. Audessus de l'île : *Mare di Soria*. Petite et sommaire, mais indiquant les limites générales des onze contrées ou provinces de l'île sous les Lusignans et les Vénitiens. Une seconde carte, sur une grande feuille, n'indiquant pas les limites des contrées, mais donnant de nombreuses positions : *Acamantis insula, hoggidi Cipro, posseduta dalla repubblica Veneta sin all' anno 1571, dedicata all' illustriss. G. B. Cornaro Piscopia, procuratore di San Marco, dal P. cosmografo Coronelli*, avec les armes du roi Pierre I^{er} de Lusignan, visibles encore aujourd'hui sur la frise du palais Lorédano, ancien palais Cornaro Piscopia,



actuellement *Hôtel de la ville*, à Venise, différent et voisin de l'Hôtel de Ville ou *Municipio*. Carte sans date et sans lieu, comme la précédente, mais l'une et l'autre faisant partie de l'*Isolario* de Coronelli. Venise, 1696.

10. Carte de Mariette. *Cyprus insula*, sans lieu, ni date. C'est un tirage du cuivre de Blaeu, auquel on a enlevé la Vénus, en conservant les deux écus du haut.

11. Carte de Guill. Delisle, 1726. *Carte particulière de la Syrie et de l'île de Chypre, dressée pour l'intelligence de l'histoire de Malte*, petite et fautive.

12. Carte de Pococke, 1745. *A Map of Cyprus*, dans son voyage : *Description of the East*, Londres, 1745, t. II. Carte de petite dimension, mais riche d'indications et d'observations personnelles.

13. Carte de Drummond, 1754. *Map of the Island of Cyprus*, by A. Drummond, consul à Alep. C'est surtout la carte des itinéraires de Drummond dans l'intérieur de l'île. Les noms sont très défigurés, *Travels*, etc. Londres, 1754, in-folio.

14. Carte de Reinhard, 1766. *Cyprus, facies hodierna*, avec l'écu des rois Lusignans, et au-dessous l'épée et la banderolle de l'ordre de l'Épée, en haut à l'angle gauche. Sans lieu, nom, ni date. Provenant du tome II de son Histoire de Chypre, *Geschichte*, etc. Erlangen, 1766.

15. Carte de Jauna, 1785. *Acamantis insula, nunc Cyprus*, avec l'écu des Lusignans chargé de l'écu de l'ordre de l'Épée, à droite, au bas. Sans nom, ni



date. Provenant du tome I^{er} de l'*Histoire générale des royaumes de Chypre, Jérusalem et Arménie*. Leyde, 1785. Copie de Coronelli.

16. Carte grecque manuscrite du Dépôt de la marine à Paris. Sommaire et peu exacte.

17. Carte manuscrite de M. Marcel Cerruti, consul de Sardaigne à Larnaca. 1844-1847.

18. Carte du capitaine Graves, 1849. *Cyprus, called by the Turks Kibris, the ancient Kupros, surveyed by captain Thomas Graves*, n. m. s. Volage. 1849.

19. Carte de MM. Gaudry et Damour, 1854 : *Essai d'une carte agricole de l'île de Chypre*, par MM. Albert Gaudry et Amédée Damour, dressé d'après la carte géographique inédite de M. de Mas Latrie (1). C'est par amitié et par un scrupule de délicatesse que MM. Gaudry et Damour, obligés de faire paraître leur publication avant la mienne, ont voulu mentionner ma carte. Mon travail, essentiellement géographique, n'a pu vraiment leur être bien utile. J'ai, au contraire, beaucoup profité du leur. Toute la partie orographique, indiquant la direction et les formes des chaînes de montagnes dans dans le nord et dans l'ouest de l'île, leur appartient en entier. Ils ont déterminé les limites des pays de vignobles bien plus exactement et plus complètement que je ne l'avais fait. Ils ont, dans leur itinéraire géologique à la recherche des anciens gisements métalli-

(1) Dans l'ouvrage intitulé : *Recherches scientifiques en Orient, entreprises par les ordres du gouvernement pendant les années 1853 et 1854*, par M. Albert Gaudry, Paris, 1855, Impr. impér., grand in-8.



fères, pénétré dans des cantons de l'île où le temps ne m'a pas permis de me rendre, retenu que j'étais plus souvent dans les villes de la côte et à Nicosie (1).

§ 5

Itinéraires divers.

Les itinéraires sont, dans les voyages et dans les cartes, la partie la plus intéressante et la plus utile pour la géographie proprement dite. On y voit, résumé d'une manière rapide et synoptique, tout l'ensemble du voyage, son étendue et ses résultats principaux. Il n'y a là ni hésitations ni conjectures. L'auteur n'y rapporte pas sur ouï-dire des renseignements plus ou moins certains. Ses indications sont chacune autant d'affirmations positives et précises, qu'il donne sous son propre témoignage, avec des distances et des directions arrêtées. Il peut se tromper, il se trompe souvent; mais on doit, néanmoins, consulter cette partie de son travail avec le plus de confiance. On peut être certain que c'est

(1) M. Kiepert a donné récemment, à Berlin, deux éditions successives d'une carte de Chypre, 1877 et 1878. En profitant de quelques observations personnelles de MM. Ross et Schroeder, M. Kiepert signale loyalement que les bases de sa carte sont celles de M. Graves et les miennes. — Il est bien à regretter que M. de Cesnola n'ait publié qu'un tracé trop réduit de l'île (*Cyprus*, London, 1877.). Son long séjour dans le pays, ses innombrables voyages et ses magnifiques découvertes le mettaient à même de dresser une carte qui eût fait oublier tous nos travaux.



celle à laquelle il a porté le plus d'attention, parce que sa personnalité et sa responsabilité y sont le plus directement intéressées.

Aussi ai-je recueilli avec le plus grand soin tous les itinéraires que j'ai pu me procurer. Ils ne sont malheureusement pas très-nombreux. Je les mentionnerai ici dans leur ordre chronologique, et avec les numéros que je leur ai conservés sur ma carte, afin de les distinguer et de les suivre séparément, même dans les espaces où ils se réunissent :

1. Pococke. 1738.
2. Drummond. 1747.
3. Mariti. 1768.
4. Ali Bey. 1807.
5. M. le général Callier. 1833. Ms.
6. MM. Marcel et Louis Cerruti. 1844-1847. Ms.
7. Mon itinéraire. 1845-1846.
8. M. le capitaine Graves. 1847.
9. MM. Gaudry et Damour. 1854.
10. MM. le marquis M. de Vogué et Waddington. 1862.

§ 6

Importance relative des villages et leur nationalité.

La liste des villages chrétiens dressée par les soins de Talaat-Effendi ne m'a pas seulement servi, comme les nomenclatures de l'archevêché et du capitaine Graves, à constater l'existence des localités dont les cartes et les itinéraires me donnaient, par approxi-



mation, la place. La liste du gouverneur indique le nombre d'imposés chrétiens de chaque bourg ou village, à l'exception de Nicosie, la capitale, mise en dehors et qui n'appartient à aucun district. J'ai pu, d'après cet élément, retrouver à peu près le chiffre total de la population de chaque localité et marquer son importance relative, quant à la partie chrétienne de ses habitants, du moins. Au moyen de signes particuliers, j'ai distingué les villages ayant moins de 35 contribuables ou 200 habitants, ce sont les plus nombreux; ceux qui fournissent de 35 à 85 contribuables, et enfin les bourgs qui possèdent au moins 85 contribuables, chiffre représentant une population environ de 400 à 500 habitants. On peut compter, en effet, dans chaque localité, cinq à six habitants pour un contribuable, les femmes, les enfants, les papas, les caloïers et tous les autres membres du clergé se trouvant encore, en 1841, exemptés de l'impôt, privilège qui a cessé vers 1845. Ces chiffres ne se rapportent qu'à la partie chrétienne de la population, c'est-à-dire aux Grecs, aux Maronites et aux Arméniens, tous raïas et sujets du Grand Seigneur. Les Maronites, d'ailleurs, accablés de vexations jusqu'à ces derniers temps par les Grecs, sont bien diminués en Chypre. Ils ne forment guère qu'une population de douze à treize cents âmes et n'ont plus que cinq ou six villages dans le district de Lapithos et Cérines. Quelques-uns habitent en outre Nicosie et la Scala. Les villages de Platani, Kornokipos et Spathariko dans la Messorée

à
di

étaient autrefois arméniens. Il paraît, en outre, qu'un village arménien d'Haïos Makarios a persisté plus que les autres dans le district de Cerines. Je n'en vois plus trace dans les registres financiers.

Je trouve qu'il y a environ en Chypre 130 villages ou bourgs exclusivement ou presque exclusivement turcs. Je n'ai pas le chiffre distinct de la population de chacun de ces villages, mais on croit que l'ensemble de la race musulmane dans l'île est le tiers à peu près de la population générale et s'élève à 33 ou 34,000 âmes. Les Turcs paient aussi un impôt nommé *salquin* équivalant à peu près au cinquième de la contribution que l'île doit rapporter au gouvernement. Un signe particulier distingue des autres localités de ma carte les villages turcs dont j'ai pu connaître la position.

III

DIVISIONS ANCIENNES ET MODERNES DES DISTRICTS.

LIMITES DES DISTRICTS TURCS.

§ 7

Limites des districts de l'île.

L'état de Talaat-Effendi m'a encore servi à tracer, à ébaucher, au moins, les limites entre les divers districts de l'île, et je ne crois pas me tromper en



attachant une réelle utilité à cette partie de mon travail (1), quelque approximative qu'elle soit sous le rapport physique, parce qu'aucun essai semblable n'a été tenté sur les cartes anciennes ni modernes.

Quelques-unes des anciennes cartes, de petite dimension et peu chargées de noms, comme les cartes de Venise de 1570 et la première carte de Coronelli, indiquent bien d'une manière générale les limites des onze contrées de l'île; mais, dès que l'échelle s'agrandit et que le terrain se charge un peu, comme dans la carte de 1566, dans la grande carte de Coronelli et dans les autres cartes spéciales, on ne marque plus la division des districts ou des contrées, parce qu'on n'a su où placer les lignes de démarcation qui devaient séparer les villages respectifs de chaque district. C'est la délimitation que j'ai cherché à effectuer sur ma carte, délimitation qu'il m'eût été impossible de retrouver et de figurer sans les tableaux de Talaat-Effendi et du capitaine Graves.

La liste de Talaat répartit les villages de Chypre en onze districts seulement, mais plusieurs de ces départements sont doubles et formés de deux territoires, tour à tour séparés ou rapprochés suivant les convenances de l'administration. Les listes de l'ar-

(1) J'en ai aujourd'hui la preuve en voyant que mes divisions ont été adoptées et reproduites dans la plupart des cartes de Chypre données depuis la publication de la mienne. Mais je dois répéter que j'ai tracé ces limites d'une manière très-approximative, d'après les renseignements locaux souvent contradictoires et en m'aidant surtout du registre financier du pacha (1878).



chevêché ou du capitaine Graves n'indiquent pas ces réunions de circonstance, et portent à seize le nombre des districts de l'île, qu'on appelle en turc *Cazas*, ou *Cazabas*, en grec *Éparchies*. J'ai conservé cette subdivision la plus nombreuse, comme donnant un degré supérieur d'exactitude et de classification géographique.

Je veux rappeler ici rapidement, avant de continuer, quelles ont été les anciennes divisions géographiques de l'île, parce que plusieurs des vieilles dénominations se sont conservées jusqu'à nous.

La haute antiquité compta en Chypre jusqu'à neuf royaumes différents et indépendants :

1. Salamine, le plus considérable. C'est la ville appelée plus tard *Constantia*, dont les ruines pulvérisées se trouvent sur la plage, à l'est de Famagouste, près du marais fétide appelé encore *La Costanza*.
2. Soli, ou Soles, dans la vallée moderne de *Solia*, au nord de l'Olympe, districts de Lefca et du Morpho.
3. Kythros, *Kythroi*, *Kythri*, écrit aussi *Chytrus* et *Chytri*, était vraisemblablement au bas du district de Kythréa, près du Pidias, au lieu nommé *Palæo Kythro*.
4. Curium, dont les ruines, si merveilleusement explorées par M. de Cesnola, sont au sud de Piscopi et de Kolossi, près de la mer.
5. Lapathos, aujourd'hui *Lapithos*, près de Cérines.
6. Cerynia, Kerynia, ou Cérines.
7. Paphos, soit *Palæ Paphos*, qui est *Kouklia*, près de la rive gauche et de l'embouchure du Hiéropotamos ; soit *Néa Paphos*, qui est *Baffo*, la Paphos du moyen âge, sur le bord de la mer, au sud de *Ktima*.



8. Citium, aujourd'hui *Larnaca* ou les Salines.
9. Amathonte, dont les ruines sont un peu à l'est de Limassol.

Sous la domination romaine, Chypre devint une province consulaire et fut divisée en quatre grandes régions :

1. Salaminia.
2. Amathusia.
3. Paphia.
4. Lapathia ou Lapethia.

L'empereur Constantin divisa l'île en *éparchies*. Leur nombre fut de quatorze, suivant la notice d'Hiéroclès; de quinze, suivant Constantin Porphyrogénète. Le chiffre d'Hiéroclès me paraît plus exact, parce qu'il correspond aux quatorze évêchés grecs que l'on sait avoir existés dans l'île. Les deux nomenclatures ne diffèrent au reste que par la séparation dans les Thèmes en deux éparchies des villes d'Amathonte et de Nemessos, n^{os} 3 et 13, réunies en une seule dans la Notice, comme elles l'étaient effectivement dans l'Église. Voici l'énumération des quinze éparchies :

1. Constantia, la nouvelle Salamine.
2. Citium, aujourd'hui *Larnaca*.
3. Amathonte.
4. Cérines, ou Kyrénia.
5. Paphos.
6. Arsinoë, que l'on croit être le riche village d'*Arsos*, dans le haut de l'*Avdimou*, vers l'Olympe.

ca
pa
su
de
du
le
cha



7. Soli ou Soles.
8. Lapathos ou Lapithos.
9. Leucosia, aujourd'hui Nicosie.
10. Kythærea, aujourd'hui le Kythréa, où se trouvent les ruines de *Kythri*.
11. Tamassos, dans le pays appelé encore aujourd'hui *Tamassia*, au nord du mont Machera, entre Lithrodonda et Morpho.
12. Curium, ou Piscopi.
13. Nemessos, ou Neapolis, aujourd'hui Limassol, considérée comme la Nouvelle Amathonte.
14. Trinitus, ou Tremitus, très-vraisemblablement le village, aujourd'hui désert, de *Tremethoussia*, au milieu de la Messorée, entre Famagouste et Nicosie, que les Français appelèrent *La Tremetossie*.
15. Carpasium, le pays et le grand promontoire du Karpas, à l'orient de l'île.

Ces divisions rappellent, en bien des points, les départements modernes auxquels je reviens.

§ 8

Limites approximatives des districts sous les Turcs.

C'est en m'aidant des notes, des tableaux et des cartes dont j'ai précédemment parlé, que je suis parvenu à délimiter un peu exactement et ainsi qu'il suit ces seize districts. On verra que les divisions modernes répondent à peu de chose près aux *contrées* du temps des Lusignans et des Vénitiens, quoique le nombre et le nom des circonscriptions aient changé.



1. Le district de *Larnaca*, appelé par les Turcs, comme par les Francs leurs prédécesseurs, le district ou la *Contrée des Salines*, *Cazaba Tuzla*, paraît s'arrêter à l'ouest au petit ruisseau de Kalavasso, et s'étendre au N. jusqu'à Ora, au bas du mont Machera, qui reste dans l'Orini. Il comprend, toujours au N., les positions des deux Lefcara, le couvent du mont Sinaï, Chellia, ancien fief qui passa aux comtes de Morpho, et se termine vers l'est, au-delà de l'emplacement du village ruiné de Kasama, à la petite tour de YéniKalé, en avant de Ridgelia, qui appartient à la Messorée.

2. Le *Limassol* confine à l'E. au district de Larnaca ; il est borné à l'O. par le Garilli, qui le sépare du Piskopi ; au N., il se termine dans les montagnes un peu boisées qui rattachent le Machera à l'Olympe, au-delà des positions d'Agro et de Saint-Théodore.

3. Le *Piskopi*, ordinairement réuni au Limassol, a des limites à l'O. et au N. qu'il ne m'est pas possible de déterminer géographiquement, entre l'Avdimou et le Kilani. Je pense qu'il finit vers l'ouest, au-delà du beau stade antique situé en vue de la mer, sur les hauteurs qui dominant les ruines de Curium et la plaine de Piskopi, ancienne seigneurie des Cornaro Piscopia, branche différente de celle à laquelle appartient la reine Catherine.

4. Le *Kilani*. Je suis forcé, en l'absence de tous renseignements sur ce point, de donner des limites entièrement hypothétiques à ce canton, montagneux et riche en vignobles, ordinairement uni à l'Avdi-



mou. Il ne paraît pas qu'il comprenne le mont Olympe. Les anciennes cartes semblent laisser tout le groupe de cette haute montagne, la plus élevée de Chypre, dans le Pendaïa, qui répond aujourd'hui au Lefca et au Morpho réunis.

5. L'*Ardimou* s'étend vers l'ouest au-delà du cap Blanc, jusqu'à un ravin au-dessus duquel j'ai vu les ruines d'un village qui était peut être le village de Teras, marqué vers ce point par les anciennes cartes. Au nord, il confine avec le Lefka, au-delà d'Arso; à l'est, il s'arrête aux limites indéterminées du Limassol et du Kilani.

6. Le *Paphos* est limité à l'ouest par le cap Melonta, près du village turc et du ruisseau de Malounta. D'après les états statistiques du gouverneur et de l'archevêque, il paraît suivre au nord les bords d'un ruisseau près duquel se trouvent les villages de Psathi et de Kanavghiou, près du beau monastère de Khrysoroghiatissa; à l'est, dans les hauteurs, il côtoie un ruisseau qui paraît devenir, près de la mer, le Hiéropotamos, dont le nom rappelle le voisinage de la vieille Paphos, aujourd'hui Kouklia; en descendant au sud, ses limites s'éloignent nécessairement du Hiéropotamos, qui coule au milieu du Kouklia, et doivent reculer au moins jusqu'au ruisseau d'Aschelia.

7. Le *Kouklia*, généralement annexé au Paphos, est compris entre les deux ruisseaux qui terminent vers l'ouest le Paphos, et vers l'est le Kilani. Ses limites au nord sont bien vagues, et probablement



le gouvernement de la Sublime Porte ne les connaît pas plus que moi.

8. *Khrysokho* ou *Chrysocho*, *Khrysokhou*, *Krysofou*. Je place la limite orientale de ce grand district où était, dans l'antiquité, une partie des célèbres mines de cuivre, sur le promontoire qui sépare les golfes de Pendaïa et de Khrysokho, au-delà du lieu dit Alexandreta, près de l'endroit où j'ai vu, dans les rochers du bord de la mer, de grandes croix, que les paysans m'ont dit marquer les limites des évêchés de Paphos et de Cérines. De ce point, en s'élevant dans l'intérieur, à travers le Tylliria et la forêt de l'Olympe, les limites sont bien conjecturales. Au sud, le Khrysokho finit à la ligne un peu incertaine où commence le Paphos.

9. Le district de *Lefka* qu'on appelle aussi de *Solia*, confine à l'ouest avec le Khrysokho, et doit s'étendre vers l'est jusqu'au ruisseau de Karoudi, où paraît commencer le district moderne de Morpho. Dans le sud, il comprend, je crois, tout le massif principal de l'Olympe et le groupe de l'Adelphé, en s'arrêtant aux limites nord de l'Avdimou, du Kilani et du Piskopi.

10. Le *Morpho* se termine à l'est au ruisseau d'Angoulo, près de l'ancien village maronite de Bédélia, aujourd'hui abandonné. Les positions des villages de ce district situés vers le midi indiquent, si ce n'est rigoureusement, au moins d'une manière approximative, sa délimitation avec le Lefka et l'Orini, qui lui sont limitrophes. Le Morpho ne



peut s'étendre, je pense, jusqu'au lieu dit *Palæo Khorī* ou *Paliachoro*, près du petit port de Lefka. Le village du nom de *Palæo Khorī* compris dans le *Morpho*, d'après les listes de Talaat et de l'archevêché, me paraît être le double village de *Pano Palæo Khorī*, et *Kato Palæo Khorī*, dont le premier appartient au *Morpho*, et le second à l'*Orini*, suivant M. Cerruti, qui est passé dans le voisinage des deux localités, en se rendant de *Pharmaka* à *Agro*. Le registre de Talaat confirme cette indication, en mentionnant deux positions de *Palæo Khorī*, l'une, de 57 imposés, dans le *Morpho*, l'autre, de 51 contribuables, dans l'*Orini*.

11. L'*Orini* est un district intérieur, qui arrive, vers le nord est, jusqu'aux terres et aux hameaux tenant immédiatement à la ville de Nicosie. Il s'étend vers le sud jusqu'au-delà du *Machera*; mais aucun accident naturel ne me permet de le circonscrire d'une manière géographique.

12. Le *Kythræa*, *Kythræa* ou *Cythérea*, paraît être l'ancienne *Cythère*. Les paysans chypriotes prononcent aujourd'hui *Chirga*, comme ils ont fait *Chirkach* de *Kyriaki*, le *Dimanche*. C'est un district tournant autour de Nicosie, vers l'est, comme l'*Orini* enveloppe la capitale vers l'ouest, longeant l'*Orini* dans toute cette même direction de l'ouest, et aussi difficile à délimiter rigoureusement que ce district. Vers l'orient, le *Kythræa* est séparé de la *Messorée*, dans une certaine étendue, par l'*Idalia* ou *Ialia*; mais il ne suit pas longtemps le cours de ce ruisseau, auquel *Dali* a



donné son nom, puisqu'il comprend les positions de Pétrophani et de Koschi. Au sud, il se termine au-delà de Dalikipos et de Mosphiloti, bien avant le mont Sainte-Croix. Il faisait anciennement partie du Vicomté, et comme le Vicomté, il dépasse la montagne du Pentédactylon; il comprend toutes les basses sources du Képhalovrysi et le village de Khilanemo, mais n'arrive pas au bord de la mer.

13. Le *Kérynia*, district de Cérines et de Lapithos, est borné au sud-ouest par le ruisseau d'Angoulo, qui le sépare du Morpho. Il confine au sud avec le Morpho et l'Orini, en arrivant également aux portes de Nicosie. A l'est, il comprend les positions presque maritimes de Bélanissiko, Karmi et Khartzia, et se termine au delà du village de Saint-Ambroise, Haios Ambrosios, nom que les Turcs et les paysans grecs défigurent de deux façons différentes, en prononçant tantôt *Hai Grosch*, tantôt *Hai Vrossis* ou *Hevrésis*.

14. Le fertile district de la *Messorée*, *Messaoréa*, *Massaria* ou *Massargha*, touche à la mer de deux côtés, au sud et au nord. A l'ouest, il est borné par le Kythréa; à l'est par le Karpas et le district ou la banlieue de Famagouste.

15. Le petit district de *Famagouste* est un territoire historique. En 1374, quand les Génois déclarèrent la guerre au roi de Chypre, parce que le port de Famagouste convenait à leur commerce, ils s'emparèrent de cette ville, s'obligeant formellement (1)

(1) « Quod restituent civitatem Famagustæ cum castro et suburbiis, »



à la restituer au roi après le paiement des indemnités de guerre. De momentanée, l'occupation devint définitive, par le procédé connu, et, peu de temps après, en 1383, un nouveau traité, imposé à un prince captif, leur abandonna la place entière de Famagouste, son port et sa forteresse, avec un territoire de deux lieues autour de la ville (2). En 1464, les rois de Chypre reprirent Famagouste; néanmoins les habitants des deux lieues se considérèrent toujours depuis lors, sous les Lusignans et sous les Vénitiens, comme ayant droit à certains privilèges que les Génois n'avaient pas manqué de leur accorder, pour rendre leur sort enviable à leurs voisins (3). Ainsi s'est créé, en dehors de toute condition physique, et s'est conservé jusque sous les Turcs, qui n'y comprennent rien, un petit district exceptionnel, de deux lieues de rayon autour de Famagouste, bien que, administrativement et financièrement, la ville de Famagouste et son territoire soient unis aujourd'hui au Karpas. — Les deux lieues doivent commencer, vers le nord, au petit ruisseau qui se trouve au-delà des ruines de Salamine et du monastère de Saint-Serge. Elles comprennent positivement Limnia, laissent dans la Messorée Stylous, s'étendent au sud, jusqu'au-delà de Paralimni et de son petit lac,

etc. *Traité de Nicosie*, du 21 octobre 1374. Sperone, *Real grandezza di Genova*, in fol. Gènes, 1769, p. 106.

(2) *Traité de Gènes*, du 19 février 1383 entre la république et le roi Jacques I^{er} de Lusignan. Sperone, *loc. cit.*, p. 116.

(3) *Voy. Not. Histoire de Chypre*, t. II, p. 395, 472, n.; 476; t. III, p. 70, 485 et suiv.



mais laissent aussi dans la Messorée le village de Sotira, situé sur le bord occidental de l'étang.

16. Le *Karpas* est le vaste promontoire qui s'avance vers le golfe d'Alexandrète et que les géographes arabes disent tenir au continent d'Asie par une chaîne de montagnes sous-marines. Il s'étend au sud jusqu'au ruisseau où commence le territoire de Famagouste ; en remontant vers le nord, il s'arrête au ruisseau de Trikomo, et finit sur la côte septentrionale du canal de Caramanie, entre Davlo, qui lui appartient, et Vlamoudi, qui est de la Messorée.

§ 9

Limites des anciennes contrées sous les Français et les Vénitiens.

Sous la domination des Lusignans, du moins dans les derniers temps, et sous la domination des Vénitiens, le royaume de Chypre était divisé en onze districts ou provinces qu'on appelait en français *contrées*, en italien *contrade*. On les voit assez exactement délimitées dans la carte que Florio Bustron a joint à sa chronique, encore inédite. C'étaient le Vicomté, la Messorée ou le Sivouri, le Karpas, le Cérines, les Salines, le Mazoto, le Limassol, l'Avdimou, le Paphos, le Pendaïa et le Khrysokho. Nous retrouvons ces divisions dans les 16 districts modernes. Quelques noms ont changé ; le territoire de quelques contrées a été subdivisé en deux districts ; d'autres



contrées, au contraire, ne répondent plus qu'à une partie d'un district actuel ; mais néanmoins, au milieu de ce déplacement, la généralité des circonscriptions anciennes se combine et s'adapte encore, pour ainsi dire, matériellement avec les limites des circonscriptions modernes.

1. Le *Vicomté*, dont Nicosie était le chef-lieu administratif, répond aux deux districts modernes de l'Orini et du Kythréa. L'état des villages de l'ancien royaume transcrit dans les mémoires de François Attar et du comte de Tripoli (1) établit cette concordance de la manière la plus certaine, puisque l'on retrouve dans la liste des localités du Vicomté celles qui aujourd'hui appartiennent aux deux districts indiqués. Le Vicomté s'étendait donc entre la Messorée et le Morpho, autrefois le Pendaïa, suivant les limites un peu vagues précédemment indiquées. La carte de Venise de 1570, la carte de Paul Forlani, la petite carte de Coronelli, et même la carte manuscrite placée en tête de la chronique de Florio Bustron (MS. de Paris), quoiqu'elle soit un peu effacée en cette partie, indiquent en outre que les limites du Vicomté franchissaient la chaîne des montagnes de Cérines, en englobant le Pentédactylon, et qu'elles se terminaient presque au rivage de la mer de Carmanie, à l'est du château de Buffavent, et à l'ouest du couvent de Malandrina. Mais elles n'arrivaient pas tout à fait au rivage, puisque les villages de

(1) J'ai donné quelques extraits de ces mémoires parmi les documents justificatifs de l'*Histoire de Chypre*, t. III, p. 519.



Khartzia, Trapeza, Karmi et Saint-Ambroise sont attribués à la contrée de Cérines par l'état du comte de Tripoli, comme par le registre moderne de Talaat-Effendi.

2. La *Messorée* comprenait, outre ses limites actuelles, la ville et le territoire de Famagouste, rattaché aujourd'hui au Karpas. Cette contrée porte aussi dans quelques cartes le nom de *Sivouri* et *Sygouri*. C'est le nom d'un canton particulier du district traversé par le Pidias, sur lequel les rois Lusignans avaient fait élever le Château Franc, pour couvrir la route de Nicosie contre les entreprises des Génois de Famagouste. Nous en avons parlé précédemment p. 46.

3. Le *Karpas*, où était la forteresse de Kantara, une des défenses du royaume, répond à peu près au Karpas moderne, sans le canton de Famagouste.

4. Le *Cérines* avait les limites du district actuel de Kérynia et Lapithos, sauf l'entaille plus ou moins étendue, que lui enlevait la continuation du Vicomté vers la mer.

5. Les *Salines* étaient la partie orientale du district moderne de Larnaca, que les Turcs appellent toujours district des Salines, depuis la partie de la rade d'où part la Messorée, jusqu'au ruisseau d'Arpera ou de Chiti, qui le sépare du Mazoto.

6. Le *Mazoto*, nom d'un village, d'un cap et d'un petit canton situé entre le mont Sainte-Croix et la mer, comprenait dans sa circonscription la plus étendue toute la partie occidentale du Larnaca



moderne ; il était borné à l'est par le ruisseau de Chiti et à l'ouest par le village et le ruisseau de Kalavasso.

7. Le *Limassol*, ou *Limisso*, était formé des deux districts souvent réunis encore du *Limassol* et du *Piskopi*, avec la presqu'île d'*Akrotiri*.

8. L'*Avdimou* ancien est la réunion de l'*Avdimou* et du *Kilani* modernes.

9. Le *Paphos* répond aux districts de *Baffo* et de *Kouklia*.

10. Le *Pendaïa*, nom particulier du petit pays maritime que baigne le fond du golfe de *Pendaïa*, au nord de *Lefka*, comprenait autrefois les deux grands districts actuels de *Morpho* et de *Lefka*. Sa limite au nord était donc l'*Angoulo* ; à l'est, les confins peu certains de l'*Orini* ; au sud et à l'ouest, les limites mêmes du *Lefka* moderne.

11. Le *Khrysokho* enfin, que les Français appelaient la contrée de *Crusocques*, comportait, tout semble l'indiquer, la même étendue et les mêmes limites que le *Khrysokho* moderne.

Dans l'intérieur des contrées, il y avait, sans aucune régularité à cet égard, des subdivisions territoriales. Indépendamment des cantons ou pays de *Kythrèa* et de *Tamasia* dans le Vicomté, des *Tyliria* dans le *Khrysokho* et l'*Orini* vers le mont *Machera*, du *Mazoto* proprement dit dans la contrée de ce nom, du *Pendaïa* et du *Myrianthoussa* dans le *Pendaïa*, et de l'*Akamas* dans le *Khrysokho*, les documents constatent l'existence de nombreux bailliages



et de sergenteries, comprenant chacun plusieurs hameaux ou villages.

Ainsi on trouve mentionnés dans le Vicomté : les bailliages de *Palæ Kythro* et de *Lakadamia* ; dans la Messorée, ceux de *Sivouri*, d'*Aschia*, *Sotira*, *Lefkoniko* et *Lyssi* ; dans le Karpas, un bailliage du *Karpas* ; dans le Cérines, le bailliage d'*Aradippo* ; dans le Limassol, celui de *Polemidia* ; dans le Paphos, les bailliages d'*Emva*, d'*Asch Elias*, de *Kouklia* et de *Mamogna* ; dans le Pendaïa, ceux de *Morpho*, de *Marethasse du comte* (1) et de *Marethasse de la Réal* (2) ; dans le Khrysokho enfin, ceux de *Khrysokho* et d'*Alexandreta*, pour les Français *Lexandrète*.

Je n'ai pu indiquer, même approximativement, les limites de ces subdivisions. C'était d'autant plus impossible qu'il m'est prouvé que, outre le village ou les villages principaux du bailliage, un certain nombre de localités, quelquefois assez éloignées et appartenant même à des contrées différentes, dépendaient, au moins pour l'administration rurale, du village qui donnait son nom au bailliage, et dans lequel devait résider un officier civil ou peut être simplement un agent du domaine royal.

J'ajoute aux notions précédentes un appendice historique qui me paraît avoir de l'utilité. C'est un relevé des terres du domaine royal et des principaux fiefs du royaume. On le trouvera à la fin du volume.

(1) C'est-à-dire, du comte d'Edesse, de la famille de Morpho.

(2) C'est-à-dire appartenant au domaine royal, qu'on appelait *la Réal*.



IV

NOMENCLATURE GÉOGRAPHIQUE DE L'ILE.

§ 10

Noms grecs et turcs

Je n'ai plus que quelques mots à dire du tableau qui fait suite à cette notice et la complète. Je l'ai formé, avec soin, de renseignements pris à des sources bien diverses.

J'ai réuni d'abord dans une première colonne tous les noms grecs des localités que m'ont donnés les listes de l'archevêché et du capitaine Graves. On remarquera dans cette nomenclature, dont j'ai conservé l'ordre et les divisions, un certain nombre de noms turcs déjà adoptés par les Grecs, comme Tatli Sou, Kourou Monastir, Kaïmakli, Yenidgé Keui, Orta Keui, etc.

A la suite du nom grec, se trouve le nom turc de la localité. Les noms de cette seconde colonne, presque tous fournis par le capitaine Graves, et originellement écrits en caractères arabes, ont été transcrits à ma demande et par ses soins en caractères romains.

Je disais qu'en plusieurs localités, autant qu'on peut en juger par les listes de l'archevêché, les Grecs paraissent avoir accepté les noms nouveaux donnés



assez souvent par les Turcs aux villages où ils s'établissent. Plus fréquemment encore, tandis que les Turcs emploient les noms nouveaux imposés par leur convenance, les Grecs continuent à appeler les mêmes lieux de la vieille dénomination ethnique. Ainsi *Topchi Keui*, du Karpas, est toujours pour les Grecs Χαῖος Ἀνδρονίκος; *Minaré Keui*, du Kythréa, est Νέο Χορί; *Ghizilbash Keui* est Trakhonas, etc. Dans ce cas, j'ai porté généralement les deux noms sur ma carte lorsque je les ai connus.

Le nom entièrement nouveau, n'est, au reste qu'une exception. Généralement, le nom turc n'est qu'une déformation reconnaissable du nom grec approprié aux exigences gutturales et aux oreilles des nouveaux maîtres du pays.

La répugnance qu'ont les Turcs à commencer un nom par deux consonnes consécutives, explique ces nombreuses antépositions d'un *i* devant les noms grecs, additions que nous retrouvons en Chypre dans *Iskeleh*, nom turc de la Scala; dans *Iskarino*, répondant à Skarino, *Iklonari* à Klonari, *Istato* à Statos, *Istroumbi* à Stroumbi, *Iflasou* à Phlasou, *Iftericoui* à Ptericoudi, *Ifloui* à Phloudi, *Iklebin* à Klepini, *Istrongilo* à Stronghylo, *Istyllous* à Stylous, etc.

C'est encore à la même disposition négative qu'il faut attribuer les inversions constantes de la syllabe initiale *Tri* en *Tir*, d'où viennent les formes turques *Tirmiklini* pour Trimiklini, *Tirkomo* pour Tri-komo, etc. La même cause amène ces atteintes à



l'accord des genres, dont les peuples étrangers s'inquiètent peu, d'où viennent les noms extraordinaires d'*Haïa Pavlo*, *Haïa Thoma*, *Haïa Nikola*, *Haïa Totoro*, pour éviter *Haïos Pavlos*, *Haïos Theodoros*, etc. Cette habitude a tellement prévalu chez les Turcs, au moins en Chypre, qu'ils emploient la forme *Haïa* même devant une voyelle, et qu'ils disent *Haïa Yorghî*, *Haïa Ianni*, *Haïa Hevrès*, etc. Seulement ils ajoutent quelquefois un *N* euphonique entre *Haïa* et le nom propre, d'où le nom *Haïa Nakoso* pour *Haïos Iakobos* de la Messorée.

Fréquemment les Turcs changent pour l'adoucir le *P* en *B*, et disent *Birgo* pour *Pyrgos* ; le *K* en *G* : *Givizil*, *Gelagi*, *Givida*, pour *Kivizil*, *Kellaki*, *Kivida* ; ils permutent les dentales *Trappia*, *Omotos*, pour *Drappia*, *Omodos*. Habituellement ils transforment en *g* l'iota qui précèdent les voyelles *o* et *a*. Ils disent *Khorgo* au lieu de *Khorio*, et altèrent ainsi tous les composés de ce mot, qui signifie village : *Kulokhorgo*, *Palæokhorgo*, *Mesakhorgo*, *Perakhorgo*. Ils prononcent de même *Syrganokhorgo* pour *Syrianokhorio*, *Til-lirgha* pour *Tyliria*, *Messargha* pour *Messaria*, *Zacharga* pour *Zacharia*.

§ 11

Liste géographique communiquée par le gouverneur.

Après les formes ordinaires des noms grecs et turcs, j'ai cru devoir donner, dans une troisième



colonne, les noms des localités fournis par le recensement de Talaat-Effendi ; mais je dois faire observer que les noms de cette liste, dressée primitivement par quelque Grec attaché à l'administration turque, communiquée à plusieurs consuls dans la forme où je la reproduis, si ce n'est dans le même ordre, a été copiée sur les registres du gouverneur par un Italien. De là vient l'aspect et la consonance italiennes qu'ont pris beaucoup de noms dans la transcription, qui est quelquefois une traduction du nom grec. J'ai cru devoir la conserver néanmoins fidèlement parce que son caractère administratif lui donne une valeur particulière, et qu'elle fournit des indications utiles pour suppléer aux mentions des listes précédentes.

J'ai dit que toutes ces listes, quoique dressées par les soins ou sur les indications de l'autorité, n'étaient pas tout à fait complètes. J'en ai la preuve sans en savoir la raison.

Comment expliquer par exemple que Varochia, près de Famagouste, et Karava, près de Lapihos, deux gros villages connus en Chypre de tout le monde et habités par des chrétiens, ne figurent pas dans le tableau de Talaat-Effendi ? Kholetra dans le Paphos, Skoulli dans le Khrysokho, où sont passés MM. Gaudry et Damour, Sakistras dans le Lefka, auprès duquel est une source où j'ai campé, manquent également au registre du gouverneur. Ces villages se trouvent mentionnés, il est vrai, dans la liste de l'archevêché, mais cette liste elle-même est



entachée de plusieurs omissions. Mariou, près du torrent de Vassilipotamo, qui lui donne aussi son nom ; Kalokhorio, dans le Larnaca ; Arkhangeli, du Limassol, et les autres villages inscrits à la fin de chaque district, dans la nomenclature qui fera suite à cette notice, n'y figurent pas.

L'imperfection possible des copies communiquées aux consuls, à M. Graves et à moi-même, ne me paraît pas suffisante pour expliquer les oublis que je signale. Le vice radical de ces documents vient probablement de la négligence qu'apportent les Orientaux à presque tout ce qu'ils font, du peu de prix qu'ils attachent à l'exactitude et à la vérité, même dans les renseignements qu'ils savent intéresser le plus ceux qu'ils veulent obliger. Et puis, il faut bien tenir compte aussi de l'éloignement des Turcs à fournir aux étrangers des notions sur les pays qu'ils ont conquis et de la crainte des raïas eux-mêmes de contribuer en quoi que ce soit par leurs indications, à l'augmentation des impôts qui pèsent sur eux. A cet égard, tromper et embarrasser les étrangers leur semble un cas de légitime défense.

Je ne puis me flatter d'avoir comblé toutes les lacunes des états dont je viens de parler. Je dois remarquer en outre que ces lacunes ne sont peut-être pas partout aussi nombreuses qu'elles le paraîtront. Plusieurs des noms grecs ajoutés par moi à la fin des listes de l'archevêque et du gouverneur peuvent n'être que des répétitions des noms de vil-



lages turcs. Je manque des renseignements nécessaires pour faire disparaître ces doubles emplois.

§ 12

Population.

J'ai emprunté encore au registre de Talaat-Effendi les chiffres indiquant le nombre d'imposés chrétiens de chaque village, comme élément d'appréciation de l'importance de la localité et de la population générale de l'île. En additionnant les nombres de cette liste et y ajoutant les totaux des villages par districts, je trouve les résultats suivants :

Districts.	Nombre de contribuables.	Nombre de villages.
1. Larnaca	1835	49
2. Limassol	1039	46
3. Piskopi ou Piscopi	347	23
4. Kilani	583	22
5. Avdimou	454	22
6. Paphos	1137	59
7. Kouklia	334	27
8. Khrysokho ou Chrysocho	729	61
9. Lefka	936	48
10. Morpho	933	49
11. Orini et Tyliria	1106	58
12. Kythréa	1128	54
13. Kérynia et Lapithos	624	47
14. Messorée	1672	79
15. Famagouste	347	10
16. Le Karpas	916	51
	<hr/>	<hr/>
	14,120	705



Les 14,120 imposés chrétiens répondent environ à une population de 74,000 âmes.

Sur lesquels il y a, comme je l'ai dit, 1200 à 1300 Maronites.

A ce chiffre, il faut ajouter la population de Nicosie, *Lefkosia* des Grecs, *Leuf-couché* des Turcs, qui se décompose ainsi :

Turcs	8,000	
Grecs	3,700	
Arméniens	150	
Maronites	100	
	<hr/>	
Total	11,950	11,950

Plus, pour les Turcs des campagnes des seize districts 25,000

Européens, et quelques Maronites résidant à Larnaca 500

Total général de la population (1) de l'île 111,450 âmes.

En France, sur une superficie égale à celle de l'île de Chypre, on trouverait une population d'un demi-million d'habitants. A la fin du règne des rois français, après des guerres et des émigrations désastreuses, on comptait encore en Chypre une population de 147,700 habitants. Nicosie avait 16,000 âmes ; Famagouste, presque désert aujourd'hui, 6,500 (2).

En ce qui concerne le nombre des villes et villages

(1) Je dois dire qu'on a trouvé mes évaluations de 1847 un peu faibles. On peut, paraît-il, élever la totalité de la population actuelle de l'île, à 150 mille âmes environ. Voy. ci-dessus, p. 94-95.

(2) *Histoire de Chypre*, t. III, p. 494.



de l'île, je trouve un total de 705 ou 706, et je ne crois pas que ce nombre soit de beaucoup inférieur à la réalité. A la fin du quinzième siècle, et sous le régime vénitien, le mémoire du comte de Tripoli donne la récapitulation de 818 villages (1); un autre document en mentionne 834 (2), et le père Étienne de Lusignan élève ce nombre, à la fin de la domination vénitienne, à 850 (3).

§ 13

Transcriptions des noms des localités.

Les deux dernières colonnes du tableau sont réservées à la nomenclature des noms portés sur la carte, dont elles offrent plus particulièrement le résumé. Dans la première de ces colonnes, se trouve le nom même de la localité, tel qu'il me paraît devoir être rigoureusement écrit; dans la seconde, et en regard des premiers, les noms français du moyen âge que j'ai pu recueillir.

Pour la transcription des noms orientaux, grecs ou turcs, ma règle a été, tout en restant le plus près possible de l'orthographe étymologique, de rendre avant tout, aussi exactement qu'il se peut avec nos caractères français, les noms tels qu'on les prononce en Chypre et en plaçant l'accent tonique sur

(1) Mémoire ms. dont il est parlé, *Histoire de Chypre*, t. III, p. 519.

(2) *Histoire de Chypre*, t. III, p. 494.

(3) *Descript. de l'île de Cypre*, fol. 36 v°.



la voyelle qui en est affectée. Sans doute il y a, à cet égard, une grande variété de prononciation et d'intonation, suivant qu'on s'adresse à un Turc ou à un Grec, à un Grec du Karpas ou à un habitant de l'Orini ; j'ai cherché, en consultant les gens compétents durant mon séjour à Larnaca et à Nicosie, à trouver la forme qui peut passer comme la prononciation à la fois la plus régulière et la plus commune.

Les mots turcs, peu nombreux au reste sur ma carte, n'offrent pas de difficulté de reproduction en caractères français. Quant à la transcription des mots grecs, je ne pouvais suivre de meilleur modèle que celui de la carte de la Grèce moderne due à nos officiers d'état-major, guidés dans cette partie de leur travail par les avis de M. Hase. Je rends toujours comme eux le α par le k , et ma seule exception, justifiée également par leur exemple, est pour le nom de *la Scala*, mot italien assez fréquent en Orient et admis par les Grecs. Je remarque en outre que, dans l'usage habituel, le c se substitue fréquemment au k dans plusieurs autres mots, tels que *Larnaca*, qu'il semble un peu étrange aux Européens d'écrire *Larnaka*.

Le χ , γ , a été rendu presque constamment par kh , excepté dans quelques mots, comme *Schirokitia*, que les Chypriotes ne m'ont pas paru prononcer avec le son ordinaire du γ , mais plutôt comme le sh anglais (1). β , répond à notre v ; Γ , γ , se rend par

(1) Ce que je dis ici est bon pour la géographie technique. Dans



g devant *a* et *o*, par un *y* devant *e*, *ei*, *i* et *u*; *Z*, *ζ*, par *z* ou par un *s*, suivant l'usage du pays; *Μπ*, par *b*.

§ 14

Anciens noms français.

J'ai recherché avec soin les vieux noms français, conservés par les documents authentiques, les chartes et les chroniques. Ils ne sont pas nombreux et ne dépassent pas de beaucoup une centaine. Je suis bien loin de pouvoir rapprocher, avec preuve, de chaque nom géographique grec le véritable nom français lui correspondant du temps de nos princes.

J'ai écarté, presque sans exception, tous les noms employés dans nos textes, quand ils ne sont que la reproduction même du mot grec, comme *Vromoloxia*, *Trahona*, *Piscopio*, *Alona*, *Letimvou*, *Catodri*, *Louriquina*, *Alexandreta*, *Trimizhia*, *Psimolofou*, *Apanoqui*, *Evrikou*, etc. Ces formes deviennent surtout fréquentes dans les documents chypriotes au XVI^e siècle, quand le français s'altère, et quand les Grecs, infiniment plus nombreux dans l'île que les gens de race latine, et jusque-là tenus trop à l'écart, prennent une plus grande part au gouvernement du pays. Néanmoins, même dans les chartes du XIII^e et du XIV^e siècle, et dans les Lignages, qui sont de la même époque, on trouve

l'usage ordinaire on écrira toujours *Chrysocho*, *Piscopi*, *Lefcara*, de préférence à *Khrysokho*, *Piskopi*, *Lefkara*.



les formes grecques d'*Aïa, Naya, Laquia, Eniamelias, Clafdia*, etc. ; mais ce sont des exceptions.

En examinant les autres noms, bien évidemment produits par la vieille articulation de nos pères, on peut constater de nouveau ici cette double tendance du français à ramener, pour les adoucir, à la consonnance plus délicate de l'*e* muet les terminaisons sonores qui lui répugnent ; et, d'autre part, à donner un article aux noms, à prodiguer cet article, on peut le dire, à tort et à travers, pour rapprocher, le plus souvent possible, les mots inconnus de noms ou de sons habituels.

L'*e* muet final, qui est un des caractères et un des charmes du français, s'impose presque à toutes les terminaisons grecques et les supplante. Non-seulement les désinences en *a* fléchissent et s'éteignent, *Schirokitia* devient *Chirochitie*, *Calepia Calopes*, *Emva Embes*, *Lemva Lembes*, *Lefka Lefques*, *Alektora Alectore*, *Omorphita Morfites*, *Aschia Asquie*, *Kellia Cueillies*, et *Quellyes*, etc. ; mais les terminaisons *ès, i, ii, os, ou, o* cèdent aussi, et sont remplacés par l'*e* ou l'*es* muet, soit singulier, soit pluriel. *Kividès* et *Kivida* donnent *Quevides*, *Limnati Limniate*, *Monagroullii Monagrole*, *Arzos Arzes*, *Paphos Baffe*, *Afdimou Afdime*, *Avgorou Avegore*, *Phlasou Flaçe*, *Aradippo Radippe*, etc. Quelquefois le mot français s'arrête en apparence à une consonne rude : *Pisur*, *Silicy*, *Mériq*, mais la voix ajoute forcément à ces terminaisons brusques l'*e* muet, qui les prolonge et les adoucit.



La terminaison *i* est acceptée et persiste très souvent. On trouve, dans de bons textes, *Stavrocomi*, *Piguy*, *Saint-Fouti*, *Saint-Demeti*; quelquefois l'addition d'un *e* muet lui donne une apparence plus française (*Sivouri Sivorie*), ou le son tout français *oie* (*Piroghi Piroie*); quelquefois *in* se substitue à l'*i*, et fait également un mot tout à fait français: Xéri a donné *Chérin*. La désinence *on* est encore bien française et s'assimile fréquemment les terminaisons grecques *o*, *ou*, *os*: Paphos *Paphons*, Odou *Odon*, Klirou *Kliron*, Nisso et Nissou *Nison*.

Quant à l'article il porte au hasard sur toute espèce de mots. Il en détache une partie ou s'y ajoute en entier, comme déterminatif, par le penchant qui nous porte à ramener les noms que nous ne comprenons pas vers des formes usitées et familières. Il crée ainsi constamment des mots qui semblent avoir une signification bien positive, mais qui, le plus souvent, n'ont en réalité que l'apparence d'un nom, et n'offrent aucun sens. C'est ainsi que Lapithos a fait *La Pison*, Agrida *La Gryde*, Pyla *Les Pyles*, Kolossi *Le Colos*, Paradisi *Le Paradis*, Anoghyra *La Noyère*, Phinika *La Fenique*, Enklistera *L'Englistre*, Kouklia *La Covocle* ou *Le Couvoucles*, Morpho *Le Morf*, Kythraea *La Quithrie*, Tremethoussia *La Tremetossie*, Gastria *La Gastrie*, Pistaki *Le Pistac*, Ornithi *L'Orniphe*, Kiti *Le Quid*, Potamia *La Potamie*, Kantara *Le Candaire*, Marathassa *Le Marethasse*, Peristeronari *Le Presteron*, Aglangia *Les Glangues*, Kilani *Le Quilane*, Chrysocho *Le Crusocques*, Tembros *Le*



Temple, Episcopi, fief des Cornaro, La Piscopie des Corniers, Kavos tis Gréas (cap de la Vieille) Le chef de la Grée, Aschelias L'Échelle.

Il n'y a là aucune préoccupation du sens original, aucune recherche de la signification du mot. Ce n'est ni de la synonymie, ni de la traduction ; c'est le simple procédé de l'homophonie la moins étudiée, telle qu'en faisaient les Français du temps de Villehardouin, en appelant la ville de Modon *Le Mouton*, Larisse *L'Arche* ; telle qu'en font tous les jours nos colons et nos soldats de l'Algérie, en nommant l'Oued-el-Harouch le *Ruisseau de la Rousse*, l'Oued-Smendou la *Rivière du chemin doux*. Si la race franque eût pris racine en Chypre et en Morée, les noms bizarres créés par les conquérants y seraient restés avec eux. Si notre nation devenait prédominante par le nombre en Afrique, et si l'imprimerie n'était là pour conserver la tradition, les noms forgés par le vulgaire, finiraient, à la longue, par s'imposer à la société et à l'administration. Dans l'état actuel de la civilisation, de pareilles déformations des noms indigènes et de pareils empiétements du langage populaire sont impossibles, mais dans les temps anciens c'est certainement par la prononciation de la multitude dominante que se sont successivement déformés et recomposés les noms géographiques. Les envahisseurs ne songeaient guère à l'idée qui pouvait résider dans le mot : ils traduisaient le son qui frappait leurs oreilles.



§ 15

Noms antiques.

Je ne puis me dispenser de parler, en terminant, des noms antiques inscrits sur ma carte, bien que je n'aie pas cru devoir les rappeler dans le tableau suivant, en raison de leur petit nombre. La géographie ancienne de Chypre n'a pas beaucoup avancé depuis les travaux de d'Anville. M. Engel s'est occupé de l'histoire plus que de la géographie de l'île. M. Ross n'a pu explorer qu'une partie bien restreinte du pays.

Les grandes positions d'Amathonte, d'Idalie, de Citium, de Paphos Néa et de Palæa Paphos sont aujourd'hui déterminées (1). Mais il y a bien d'autres localités fameuses dont la situation est insuffisamment précisée ou totalement ignorée : Uranie, Soli, Throni, Æpæa, Chytri ; bien des villes secondaires, mentionnées par les auteurs anciens et par Étienne de Byzance, dont la position est encore moins connue ou très conjecturalement indiquée : Amamassos, Macaria, Hyle, Alexandria, Satrachos, Tembros, Asinæ, Panakron.

En dehors de l'étude des textes et des monuments de l'antiquité, sujet que je n'ai point abordé, les simples observations du voyage à travers un pays

(1) M. le marquis de Vogué a retrouvé *Golgos* près d'Athiénou dans la Messorée, et les travaux de M. de Cesnola ont fixé *Leucolla* et *Throni* entre Larnaca et Famagouste.



nouveau fournissent des notions qu'il est toujours bon de recueillir et de constater, soit comme résultats offrant déjà un commencement de preuves, soit uniquement comme appel et point de départ vers des recherches et des vérifications ultérieures. Ainsi, ne peut-on pas considérer comme bien vraisemblable que l'*Alexandria chypriote* de Ptolémée était située au lieu appelé aujourd'hui *Alexandreta*, près du cap de ce nom, dans la contrée du Krysokho, où existait au moyen âge un village d'*Alexandreta*, et où l'on peut voir encore des débris antiques et des carrières anciennement exploitées ? *Tembros* ne paraît-il pas être le village moderne du même nom, dans le Kérynia ? Peut-être *Panacrum*, ou *Panakron*, se trouve près du ruisseau de *Panagra*, à l'ouest de *Lapithos*, près des hauteurs où les paysans m'ont dit exister des ruines antiques. L'évêque de *Paphos* m'a parlé d'un monastère de son diocèse nommé *Asinè* ou *Asinou*, aujourd'hui dans le *Morpho*, qui conserve probablement les derniers vestiges du nom et des constructions de l'ancien *Asinè*. Je n'ai point négligé de mentionner sur ma carte, avec la réserve nécessaire, ces indications, comme simples conjectures.

V

Voici la nomenclature des localités modernes de l'île, divisée en 16 districts, dont j'ai parlé.



TABLEAU DES VILLES ET VILLAGES DE L'ILE DE CHYPRE.

I. District de Larnaca.

	NOMS GRECS.	NOMS TURCS.	LISTE de Talaat-Effendi.	VILLAGES entièrement Turcs ou Maronites.	NOMBRE d'habitants chrétiens imposés.	NOMS PORTÉS SUR MA CARTE.	
						Nom actuel des localités.	Anciens noms français.
1	Πόλις Λάρνακας.	Casaba Tuzla (4).	Larnaca.	(2)	505	Lárnaca.	Les Salines de
2	» Σκάλα.	Iskeleh.	Scala.		284	La Scala.	Saint-Ladre.
3	Μενεού.	Menevi.	Meneu.		19	Menehou.	Moneho.
4	Κίτιον.	Chitti.	Kity.		109	Kiti ou Chiti.	Le Quid, Chite.
5	Περιβόλια Κιτίου.	Chitti Batcheleri.				(Jardins de Chiti.)	
6	Μαζωτός.	Mazotto.	Masotos.		19	Mazotó.	Anafotides.
7	Αναφοτιάδα.	Anafotiah.	Anafoti.		14	Anaphotí.	
8	Αλαμμιννός.	Alaminno.	Alaminno.		11	Alaminó.	
9	Κοφίνου.	Kiofugnie.	Cofinu.	T.	3	Káto Kóphinou.	
10	Άγιος Θεόδωρος.	Aia Totoro.	San Teodoro.		32	Páno Kóphinou.	Saint-Thodore.
11	Σκαρίνου.	Iskarino.	Scharinu.		26	Hai Theódoro.	
12	Χοιροκοιτία.	Schirogitiah.	Chirokitia.		33	Skarino.	
13	Ψεματισμένο.	Sematismeno.	Psemtismeno.		16	Schirokitiá.	Chirochitie.
14	Μαρόνη.	Maroni.	Maroni.		16	Psemtisméno.	
15	Ταχνη.	Tachni.			31	Maróni	
16	Καταδωρος.	Katadoros.					



Τοκμή Πάνο.

T.

16 Κάτωδρυς.
 17 Κάτω Λεύκαρα.
 18 Άνω Λεύκαρα.
 19 Βάβλα.
 20 Αΐγια.
 21 Όρά.
 22 Άκαπνού.
 23 Μελίνη.
 24 Δράπια.
 25 Καλαβασός.
 26 Μεννόγια.
 27 Αλετρικό.
 28 Κιβισίλι.
 29 Πυργά.
 30 Άγια Άννα.
 31 Βουδάς.
 32 Άρπερα.
 33 Δρομολαξία.
 34 Άραδίππου.

Katogri.
 Kato Lefcara.
 Pano Lefcara.
 Vavla.
 Layah,
 Ora.
 Akapnou.
 Melini.
 Trappia.
 Kalavassou.
 Mennoyia.
 Alettriko.
 Givisil.
 Pirgha.
 Aia Anna.
 Voudas
 Arpera.
 Dromolaksha.
 Aradippou.

Catodri.
 Cato Lefcara.
 Stavros.
 San Dimitri.
 San Giorgio.
 S. Andronico.
 Laghia.
 Ora.
 Acapnu.
 Melini.
 Drapia (3).
 Calavassou.
 Mennoghia.
 Alettrico.
 Kivisili.
 Pirgha
 Santa Anna.
 Vudas.
 Arpera.
 Dromolacsia.
 Aradippu

Kato Lefkara.
 Stavros, Hálos Di-
 mitri, Hálos Geór-
 gios et Hálos An-
 drónikos forment
 Páno Lefkara.
 Vávla.
 Láhia.
 Orá.
 Akapnou.
 Melini.
 Kalavassó.
 Menoiá.
 Aletrikó.
 Kivizil.
 Pyrgá.
 Haia Anna.
 Voudás.
 Arpera.
 Vromoloschiá.
 Aradippo.

Lefcare.
 Vavle.
 Laquia.
 MilinyetMily?
 Vides (4)?
 Radippe.

(1) Littéralement : District des Salines.

(2) Les localités au nom desquelles ne répond aucun signe dans cette colonne, sont habitées exclusivement, ou pour la grande majorité, par des Grecs.

Celles qui sont marquées des lettres B. d. T., comptent parmi leurs habitants beaucoup de Turcs.

(3) Il y a un village de Drapia au S.-E. de Nicosie, mais dans le Kythrea.

(4) Hist. de Chypre, t. III, p. 361.



	NOMS GRECS.	NOMS TURCS.	LISTE de Talaat-Effendi.	VILLAGES entièrement Turcs ou Maronites.	NOMBRE d'habitants chrétiens imposés.	NOMS PORTÉS SUR MA CARTE.	
						Nom actuel des localités.	Anciens noms français.
35	Βορόκλινη.	Voroclini.	Voroclini.		43	Voroklíni.	Quellyes et
36	Κελλάιά.	Kellia.	Kellia.	B. d. T.	10	Chelliá ou Kelliá.	Cueillie. Les Piles.
37	Πύλα.	Pila.	Pyla.		24	Pyla.	
38	Λιβάδια.	Livadia.	Livadia.		38	Livádia.	
39	Ἀγγλισίδες.	Anglisides.	Anglisides.		19	Páno Anglisides et Káto Anglisides.	
40	Κλαυδιά.	Clavia.	Clavia.	T.		Klafdiá.	Clafdia.
41	Τερσεφάνου.	Tersephanou.	Tersephanou.		28	Tersepháno.	
42	Τατλί Σού.	Tatli sou (1).	Tatli sou (1).				
43	Ἀπλάνδα.	Aplanda.	Aplanda.				
44	Παρσάτα.	Parsata.	Parsata.				
45	Σοφτάδες.	Softadés.	Softadés.			Sophtádes.	
46						Mari Mariou, Vas- silipotamo, ou Haïos Geórgios.	
47						Kalokhório.	
48						Psévda (2).	
49						Kórno.	

II. District de Limassol.

ΛΙΜΑΣΣΟΛΙΩΤΩΝ
ΛΙΜΑΣΣΟΛΙΩΤΩΝ



2	Άγιος Θείδωρος.	Ala Totoro.	San Teodoro.	23	Μισσό.	Ηάιος Θεόδωρος.
3	Άγιος Παύλος.	Aia Pavlo.	San Paolo.	19		
4	Καλόν Χωρίον.	Kalochorgo.	Calon Horion	26		Καλοκρόρι.
5	Άθρακός.	Athrako.	Atraki.	9		Ατρακί.
6	Λουδαράς.	Louvara.	Louvaras.	14		
7	Γερμασόγια.	Yermasoya.	Ghermasoghia.	31		Ηερμασόλια.
8	Άνω Διερόνα.	Pano Dierona.	Anno Dirona.	35		Πάνο Ιερόνα.
9	Κάτω Διερόνα.	Kato Dierona.	Cato Dirona.	4		Κάτο Ιερόνα.
10	Φοινικάρια.	Finikaria.	Finikaria.	9		Φινικάρια.
11	Συκόπετρα.	Sicopetra.	Sicopetra.	12		
12	Μύλοι.	Mili.	Milos.	7		Μύλους.
13	Μέσα Γιττονία.	Mesa Ghitonia.	Messaghitonia.	12		Μεσαγιττονία.
14	Άψιού.	Apsou.	Apsu.	24		
15	Φασούλα.	Fasoulla.	Fassulla.	22		Φασούλα.
16	Ζωοπιγή.	Zoopighi.	Zoopighi.	23		Ζοοπί.
17	Όρongo.	Orongou.	Oronghu.	6		Όρongo.
18	Άγιος Ίωάννης.	Aia Yanni.	San Giovanni di Agro.	18		
19	Άγιος Αθανάσιος.	Aia Attanas.	S. Athanasio.	13		Ηάιος Αθανάσιος.
20	Κάτω Μύλος.	Kato Mili.	Catomilo.	20		
21	Ποταμίθισσα.	Potamitissa.	Potamitissa.	17		Ποταμίθισσα.
22	Δήμα.	Dimis.	Dhimis.	16		
23	Άρακαπός.	Arakapa.	Aracapas.	22		Αρακάπα.
24	Παλιοκλήσιά.	Paloklisha.	Paleoclissia.	9		Παλοκλήσιά.
25	Έπταγώνια.	Eftagonia.	Eftagonia.	39		Ηεπταγόνια.
26	Ηελένδρια.	Pelendria.	Pelentria.	67		Πελένδρια.

(1) En turc : Eau douce.

(2) Pseuda et Korno, compris sur les listes de l'archevêché et du gouverneur parmi les villages imposés du Kythrea, me semblent appartenir géographiquement au district de Larnaca.



	NOMS GRECS.	NOMS TURCS.	LISTE de Talaat-Effendi.	VILLAGES Turcs ou Maronites. entièrement	NOMBRE d'habitants chrétiens imposés.	NOMS PORTÉS SUR MA CARTE.	
						Nom actuel des localités.	Anciens noms français.
27	Κελλάκι.	Gellagi.	Kellakin.		57	Kelláchi.	
28	Πύργος.	Birgo.	Pyrgos.		14	Pyrgo.	
29	Ἅγιος Κωνσταντῖνος.	Aïa Gostantino.	S. Costantino.		13	Háios Kostantinos	
30	Πεντάκωμον.	Pentacomo.	Pentacomon.		9	Pentákomo.	
31	Ἀγρίδια.	Agridi.	Agridia.		25	Agró.	
32	Ἀγρός.	Agro.	Agro.		59	Agró.	
33	Βίγλα.	Vikla.	Vikla.		9	Prastió.	
34	Πρασθεῖον.	Praskio.	Praschion.		29	Prastió.	
35	Ζανίδα.	Sania.	Sania.		18	Vássa.	
36	Ἀσγάθα.	Asgata.	Asgatha.		21	Móni.	
37	Βάσσα.	Vasa.	Vassa.		14	Monagroullii.	Monagrole.
38	Μονή.	Moni.	Moni.		10		
39	Μοναγροῦλλι.	Monagroul.	Monagroullin		10		
40	Κλωνάρι.	Iclonari.	Clonari.		40		
41	Ἀρμενοχώρι.	Armenocbor.	Armenocbor.	T.			
42	Μουτταϊάκα.	Mouttaïaka.	Mouttaïaka.	T.			
43	Ἅγιος Τύχων.	Aïa Dicho.	Aïa Dicho.	T.			
44	Μαδικολώνη.	Madicolon.	Madicolon.	T.			
45	Ἀγρούντα.	Agrounda.	Agrounda.	T.			
46							

III. District de Piskopi

ORDINAIREMENT RÉUNI AU DISTRICT DE LIMASSOL.

	Nefsi Piscopi (1).	Episcopi.	B. d. T.	Episkopi ou Piscopi.	La Piscopie des Corniers.
1	Ἐπισκοπή.			44	
2	Σωτήρα.	Sotira.		11	Sotira.
3	Ἁγία Φύλαξις.	Santa Filaxis.		63	Hála Phylla.
4	Ἄνω Κιβίδα.	Kivides.		18	Kivides Káto.
5	Κάτω Κιβίδα.				
6	Ἄνω Πολεμίδα.	Polemida.		24	Polemida.
7	Κάτω Πολεμίδα.	Colossin.		49	Kolossi.
8	Νολόσσι.	Zakaki.		8	Zagátzi.
9	Ζακάκι.	Thrakonia.		20	Trakóni.
10	Τρακόνι.	Acrotirion.		32	Akrotiri.
11	Ἀκρωτήρι.	Palodia.		5	
12	Παλῶδια.	Spitalin.		3	
13	Σπητάλι.	Paramyda.		40	
14	Παραμύθα.	Erimi et Cattu.		11	Erimi.
15	Ἐρήμη.	Corifé.		19	
16	Κορυφή.	Apesia.		17	
17	Χακτοσία.	Ierassa.		13	
18	Γεράσα.		T.		Kantouí.
19	Καντού.		T.		Assómatos.
20	Ἀσώματος.		T.		Ipsomas.
21	Φασούρι.				Vlassa?
22					
23					

(1) Nouveau Piscopi.



NOMS GRECS.	NOMS TURCS.	LISTE de Talaat-Effendi.	VILLAGES entièrement Turcs ou Maronites.	NOMBRE d'habitants chrétiens imposés.	NOMS PORTÉS SUR MA CARTE.	
					Nom actuel des localités.	Anciens noms français.
1 Κουλάκι.	Nefsi Kilan.	Kilani.		108	Kilani.	Le Quilane.
2 Μονιαθής.	Mogniat.	Moniatís.		8	Moniatís.	Šilic, Šilicque.
3 Σιλίκου.	Silikou.	Siliku.		14	Silikou.	
4 Μονάγρι.	Monagri.	Monagria.		12	Monagria.	
5 Μανδριά.	Mandria.	Mantria.		24	Lágnia.	
6 Μύλαθρι.	Milavri.				Mandriá.	
7 Ἄνω Πλάτρης.	Pano Platrés.	Anoplatis.		9		
8 Κάτω Πλάτρης.	Kato Platrés.	Katoplatis.		17		
9 Κουκά.	Kouka.	Kuka.		8		
10 Τριμικλίνη.	Tirmiclíni.	Grimoklini.		9		
11 Καπίγιον.	Capighio.	Kapilion.		19	Kouká.	
12 Ἅγιος Γεώργιος.	Aïa Yorghí.	San Giorgio.		19	Trimiklini.	
13 Λάνια.	Lania.	Lania.		45	Kapighio.	
14 Ἅγιος Μάμας.	Aïa Mama.	San Mama.		37	Háios Máma.	
15 Δόρος.	Doros.	Doros.		12	Dhóros.	
16 Πέρα Πεδί.	Pera Beï.	Perapedy.		28	Perapedí.	
17 Αἰμνάτης.	Limnat.	Limnatis.		29	Limnāti.	
18 Ἅγιος Θεράπων.	Aïa Turap.	San Tarapo.		26	Háï Tharángo.	Limniate.

IV. District de Kilani.



V. District d'Avdimou

ORDINAIREMENT RÉUNI AU DISTRICT DE KILANI.

	Εὐδήμου.	Ευδิม.		T.	Avdimou, Neóssi Avdimou.	Αΐδιμε.
1	Εὐδήμου.	Ευδิม.			Avdimou, Neóssi Avdimou.	Αΐδιμε.
2	Φεινί.	Φινί.	Finin.		Phini.	
3	Τορνάριδες.	Τορναρες.	Τορναριδές.		Τορνάριδες.	
4	Ἅγιος Ἀμβρόσιος.	Αλα Εὐρὸς.	S. Ambrosio.		Ἅγιος Ambrosios, ou Hála Hevrésis.	
5	Πρακτίον (1).	Praskio.	Praschion.		Pysouri.	Bisur.
6	Πισσοῦρι.	Πισσοῦρι.	Pissurin.		Anoghira.	La Noyère, Nauguère.
7	Ἀνώγειρα.	Ανοίρα.	Anoghira.	B. d. T.		
8	Πάχνα.	Pachna.	Pachna.		Kissoussa.	
9	Κισσοῦσα.	Kissoussa.	Kissusa.		Arsos.	Arzes.
10	Ἄρσος.	Arsos.	Arsos.		Vassa.	Vace.
11	Βάσσα.	Vasa.	Vassa.		Potamiou.	
12	Ποταμιού.	Potamiou.	Potamiu.		Mallia.	
13	Μαλλιά.	Mallia.	Mallia.		Omodos.	
14	Δορά.	Dora.	Dhora.		Alektora.	Alectore.
15	Ὀμόδος.	Omos.	Omodhos.	T.	Háia Thomá.	
16	Ἀλέκτωρα.	Alectora.		T.		
17	Ἅγιος Θωμάς.	Αἰά Τομα.				

(1) Je ne connais pas la situation de ce village de Prastio dans l'Avdimou. Un village du même nom, près du Kouri, est du district de Piscopei



	NOMS GRECS.	NOMS TURCS.	LISTE de Talaat-Effendi.	VILLAGES entièrement Turcs ou Maronites.	NOMBRE d'habitants chrétiens imposés.	NOMS PORTÉS SUR MA CARTE.	
						Nom actuel des localités.	Anciens noms français.
18	Παραμᾶλι.	Paramal.		T.		Plataniskia.	
19	Ἱεροδόσσα.	Yerovasa.		T.		Háios Géorgios.	
20	Πλατανίσκια.	Plataniskia.		T.		Tera?	Taire.
21							
22							

VI. District de Baffo ou Paphos.	
1	Κτήμα.
2	Πάφος.
3	Μέσανα.
4	Σαλαμιού.
5	Κελοκέδαρα.
6	Χολέτρια.
7	Νατά.
8	Ἐπισκοπή.
9	Ἐλεδίο.
10	Ἁγία Μαρίνα.
11	Ἀμάργητι.
12	Καυρία.
13	Ἁγίος Φωτίος.
14	Πολιότρια.
15	Στρεπ.
16	Καυρία.
17	Ἁγία Πότι.
18	Σαλαμίνα.
19	Καυρία.
20	Καυρία.
21	Καυρία.
22	Καυρία.
23	Καυρία.
24	Καυρία.
25	Καυρία.
26	Καυρία.
27	Καυρία.
28	Καυρία.
29	Καυρία.
30	Καυρία.
31	Καυρία.
32	Καυρία.
33	Καυρία.
34	Καυρία.
35	Καυρία.
36	Καυρία.



Αγιος Φώτης.	Αία Φοτί.	San Foti.	Saint Foti.
14 Γαλαταριά.	Yalattarga.	Galatarca.	Statós.
15 Στατό.	Istato.	Statos.	Kanávghiou.
16 Κανναβίου.	Cannaviou.	Kannavghiu.	Panala.
17 Άνω Παναλά.	Pano Panala.	Panoghia.	Aspro Panala.
18 Άσπρογιά.	Asproia.	Asproghia.	Ghiolou.
19 Αίμονα.	Lemona.	Lemena.	Polemi.
20 Χούλου.	Houlou.	Chulu.	Psathi.
21 Πολέμι.	Polem.	Polemi.	
22 Ψάθη.	Ipshahi.	Psathi.	
23 Αιτύμβου.	Letimbou.	Letinvu.	
24 Θρηγιά.	Trignia.	Thrimia.	
25 Τσάδα.	Tshata.	Tsada.	
26 Καλλεπία.	Callepia.	Kallepia.	Calopes.
27 Δρύμου.	Trimou.	Drimu.	
28 Στρουμβί.	Istroumbi.	Strumbin.	
29 Κοίλη.	Ghili.	Koili.	
30 Άκουρσός.	Agourso.	Akursos.	
31 Μπέγια.	Pela.	Peghia.	
32 Χλώρακας.	Ichloraka.	Cloraca.	
33 Κισσόνεργα.	Kissonerga.	Kissonegra.	
34 Έμβα.	Emba.	Emva.	
35 Μεσόγη.	Mesoyi.	Messoghi.	
36 Τάλα.	Tala.	Tala.	
37 Τριμιθούσα.	Tirmittoussa.	Trimithussa.	
38 Κονιά.	Cognia.	Konia.	
39 Άναβαργός.	Anavargh.	Anavarghis.	
40			

(1) Nouvelle Paphos.

(2) Drimi, au N. d'Amargethis, ou peut-être Drymou, plus au N. entre Simou et Lassa, mais dans les limites probables du Khrysokho.



	NOMS GRECS.	NOMS TURCS.	LISTE de Talaat-Effendi.	VILLAGES entièrement Turcs ou Maronites.	NOMBRE d'habitants chrétiens imposés.	NOMS PORTÉS SUR MA CARTE.	
						Nom actuel des localités.	Anciens noms français.
41	Μέσα Χωρίον.	Mesa Chorgo.			32		
42	Μαραθούντα.	Maratounda.	Mesachorion.		29		
43	Ἄρμου.	Armou.	Marathusa.		34		
44	Λαπιθίου.	Lapitiou.	Armou.				
45	Βρέτσια.	Vretcha.		T.		Armou.	Lapithiou.
46	Κολώνη.	Coloni.		T.		Vrézia, ou Brésian	Kolóni.
47	Πιταυγού.	Bitavgou.		T.		Pitavgou.	Pitavgou.
48	Κουρδάκας.	Gourdaka.		T.		Kourdáki.	Kourdáki.
49	Κάτω Παναϊά.	Kato Panaia.		T.		Káto Panaiaí.	Káto Panaiaí.
50	Ἀξύλου.	Axilou.		T.			
51	Λέμβα.	Lemba.		T.		Lémva.	Lembes.
52	Φοινίξ.	Finikeh.		T,		Phiniká.	La Fenique, Fe- nica.
53	Μαλούντα.	Malounda.		T.		Malóunta.	
54	Ἅγιος Ἰωάννης.	Aia Yanni.		T.		Morónero.	
55	Μωρὸν Νερόν.	Moro Nero.		T.		Phéllia et Phália.	
56	Φάλια.	Faglia.		T.		Vassilikó.	
57			Vassilico.	B. d. T.	1	Petrídia.	
58						Kallias.	
59							



	NOMS GRECS.	NOMS TURCS.	LISTE de Talaat-Effendi.	VILLAGES entièrement Turcs ou Maronites.	NOMBRE d'habitants chrétiens imposés.	NOMS PORTÉS SUR MA CARTE.	
						Nom actuel des localités.	Anciens noms français.
24	Πραστεϊόν.	Praskio.		T.	27		
25			San Kendia.		30		
26			San Teodoro				
27						Alísata.	
VIII. District de Khrysochko ou Chrusocho.							
1	Χρυσοχωῦ.	Chrisofi.		T.			Le Crusocques. Hrosoho.
2	Πόλις.	Poli.	Polis.		53	Póli tou Khryso- khou.	
3	Νέον Χωρίον.	Iniochorgo.	Néon Chorion		7	Néo Khorío.	
4	Δρούσια.	Trouscha.	Drussia.		53	Drouisia.	
5	Οἶνια.	Ignia.	Inia.		43	Ignia.	
6	Κρίτου Τέρας.	Ghirit Tera.	Kritu Teras.		45	Kritou Téras.	
7	Κάτω Ἀκουρδάλια.	Kato Akourdalia.	Acerodalia.		15		
8	Ἄνω Ἀκουρδάλια.	Pano Akourdalia.					
9	Κάθηχας.	Cattika.	Katicos.		38	Kathiga ou Káiga.	
10	Θελέτρα.	Teletra.	Theletra.		39	Theletra.	
11	Γιόλου.	Yiolou.	Ghiolu.		39	Ghiólou.	

1 11111111

| 11111111 |

| 11111111 |



13	Μηλιού.	Milliu.	7	Skarphó.	
14	Σκαρφός.	Skarfos.	3	Simou.	
15	Σιμου.	Zimu.	28	Lassa.	
16	Λασα.	Laza.	20	Phóti ou Phyti.	
17	Φύτη.	Foti.	37	Milia.	
18	Μηλιά.	Milia.	7	Hálos Dimitrianós.	
19	Άγ. Δημητριάδος.	San Dimetri.	20	Kritou Maróto.	
20	Κρίτου Μαρóττου.	Kritu.	23	Anádiou.	
21	Άναδιού.	Anadiu.	1	Lissó.	Melandres.
22	Μελαμιού.	Melamiu.	2	Melándra.	
23	Λυσός.	Lisso.	37	Iailla.	
24	Μελάνδρα.	Melandra.	3	Poumó.	
25	Μελαδία.	Meladia.	4	Arkáka.	
26	Φιλούσα.	Filussa.	13	Skoulli.	
27	Κινούσα.	Kinuza.	8	Gli ou Goli §	
28	Περιστέρωνα.	Peristerona.	16	Voudi.	
29	Άγιος Ίσιδώρος.	Ali Sidoru.	8	Androníko, ou An-	Androlique.
30	Γαλία.	Yialia.	1	drolikeui.	
31	Άγια Μαρίνα.	Santa Marina.	7	Pelathoussa.	
32	Αιβάδι.	Livadiu.	17	Káto Aroa.	
33	Πεμός.	Pumos.	27		
34	Άργάκα.	Argaka.	41		
35	Σκουλλι.	Iskoulli.	16		
36	Χόλι.	Choli.	8		
37	Βουτί.	Vutin.			
38	Άνδρόλικου.	Androlikou.			
39	Πελαθούσα.	Pelattoussa.			
40	Ζαχαριάς.	Zacharga.			
41	Κάτω Άρώδες.	Arodés Islam.			
42	Λουκρούνη.	Loukrounou.			



NOMS GRECS.	NOMS TURCS.	LISTE de Talaat-Effendi.	VILLAGES Turcs ou Maronites entièrement.	NOMBRE d'habitants chrétiens imposés.	NOMS PORTÉS SUR MA CARTE.	
					Nom actuel des localités.	Anciens noms français.
43 Τέρα.	Tera.		T.		Téras.	Taire? Terres?
44 Μακοῦνδα.	Makounda.		T.		Makónda.	
45 Καραμούλλιδες.	Caramoulès.		T.			
46 Φάσλι.	Fasli.		T.		Kókkino.	
47 Κόκκινα.	Kotchina.		T.		Saramá, ou Tara-	
48 Σαραμά.	Sarama.		T.		ma.	
49 Ἰστιντζιό.	Istindjo.		T.		Tchió, ou Istind-	Chio?
50 Ἴμβρου.	Imbrou.		T.		Tremithoussa.	Tremethosie.
51 Τριμιθούσα.	Tirmittusa.		T.	17		
52 Ἅγιος Μερκούριος.	Aïa Mercour.		T.	16		
53 Μυρμηγκόου.	Mirringo.		T.	7		
54 Εὐρέτου.	Evretto.		T.		Hevretou.	
55		San Spiridion.				
56		Poli.				
57		Dulos.				
58					Tcherepi.	
59					Agretchiá, ou Ab-	
60					reisha (1).	
61					Lára.	
					Drymou (2).	



IX. District de Lefka.

	Nefsi Lefkeh.	Lefka.	B. d. T.	Léſka.	Lefques.
1	Λεύκα.	Evrichou.		Evrikou.	
2	Κυπερούντα.	Giberounda.		Kyperounta.	
3	Καλλιάνα.	Calliana.		Kalliana.	Cagliane.
4	Κοράκου.	Corako.		Korakou.	
5	Λινού.	Linou.		Linou.	
6	Καλαπαναγιώτης.	Kalapanajoti.		Kalapanajoti, ou Marathassa.	Marethasse.
7					
8	Παλαιόμυλος.	Paliomilo.		Paleomylos.	
9	Μηλικούρι.	Milikour.		Milikouri.	
10	Άγιος Δημήτριος.	Aia Dimitri.		San Demetri.	
11	Μουτουλλάς.	Moudoullah.		Mutullis.	
12	Άγρολάδου.	Agrollado.		Agroladhu.	
13	Βαρίσια.	Varisha.		Varisia.	
14	Άμπελικού.	Ambelikou.		Ampelikoú.	
15	Κάμπος.	Cambo.		Kampo.	
16	Τσακκίστρα.	Tchakistra.		Sakistras.	
17	Πρόδρομος.	Progromo.		Pródro-mo.	
18	Λεμίθου.	Lemithou.		Lemithu.	
19	Φλάσου.	Iflassou.		Flassu.	Flaçe.
20	Άγιος Νικόλαος.	Aia Nikola.		San Nicola.	
21	Καμινάρια.	Caminarga.		Kaminaria.	
22	Άγιος Γεώργιος.	Aia Yorghí.		San Giorgio.	

(1) Il ne serait pas impossible que ce village fût le même que Vretzia, placé dans le Paphos, n° 45.
 (2) Peut-être Trimou, qui, géographiquement, me semble être dans le Krysokho, est-il Apérou, n° 28, du district de Paphos?
 (3) Presque entièrement composé de Turcs.



	NOMS GRECS.	NOMS TURCS.	LISTE de Talaat-Effendi.	VILLAGES Turcs ou Maronites entièrement	NOMBRE d'habitants chrétiens imposés.	NOMS PORTÉS SUR MA CARTE.	
						Nom actuel des localités.	Anciens noms français.
23	Πεδουλάς.	Bedoulah.	Pedula.		61	Bedoulá.	
24	Καλὸν Χωρίον.	Kalo Chorgo.	Calon Korion.		4	Kalo Khório.	
25	Κακοπετριά.	Kakopetreh.	Cacopetria.		53	Kakopetria, ou Ky-tropetria.	
26	Σινᾶ Ὀρος.	Sinachor.	Sina Ori.		11	Sinaghorós.	
27	Ἁγ. Ἐπιφάνειος.	Aïa Bifan.	San Epifanio.		5	Háios Epiphánios.	
28	Κούρδαλι.	Kourdali.	Kurdali.		25		
29	Σπήλια.	Ispiglia.					
30	Γαλάτα.	Galatta.	Galata,		30	Galáta.	
31	Γερακιαῖς.	Yeradjes.	Geraki		16		
32	Κατύδατα.	Katia.	Katidata.		18	Katídata.	
33	Τρείσελαις.	Triseigliès.	Tris Eliès.		26	Tris Eliés.	
34	Χανδριά.	Khandria.	Chantria.		23		
35	Λουτρός.	Loutro.	Lutros.		18	Loutró.	
36	Τεμπριά.	Tembria.	Temberia.		27	Tembria.	
37	Γαληνή.	Ghalini.	Galini.		37	Galini.	
38	Πύργος.	Pirgo.	SantaMariadi Pirgos.			Pyrgos.	
39	Ἀπλίχι.	Abblieh.		T.		Aplichi.	
40	Ἀμπέλια.	Ambelia.		T.			
41	Ξηρόβουνος.	Ixerovouno.		T.		Xeró Vounó.	
42	Ἁγιος Θεόδωρος.	Aïa Totoro.		T.		Háios Theódoros,	Saint Thodre.

	Peristeronari.	T.	Peristeronari.
43	Περιστερωνάρι.		Presteron de la Mountain.
44	Αμυδαϊάς.		Amadiès.
45			Kanoubi.
46			Miliá.
47			Hála Varvára.
48			

X. District de Morpho.

1	Μόρφου.	63	Morphó.	Le Morf. Menico.
2	Μένικου.	50	Menikó.	
3	Άνω Ζώδια.	46	Páno Zódias.	
4	Κάτω Ζώδια.	38	Káto Zódias.	
5	Άστρομερίτης.	35	Astromeríti.	
6	Μάσσαρι.	15	Potámi.	
7	Ποτάμι.	32	Argáki.	
8	Άργάκι.	6		
9	Αϊδάϊ Σιρghiano-chor.	6	Pendáia.	Pandée, Pendáies et S.Xife.
10	Πεντάγια.			
11	Πραστάϊον.	20	Kókkino Prastió.	
12	Άκάκι.	45	Akaki.	
13	Πέτρα.	49	Pétra.	Pètres.
14	Καπούτης.	26	Kapouti.	Capouti.
15	Όρούντα.	15		Orondes.
16	Σιρghianochor.	39	Sirianokhóri.	
17	Νιχίτας.	12	Nikhíta.	



	NOMS GRECS.	NOMS TURCS.	LISTE de Talaat-Effendi.	VILLAGES entièrement Turcs ou Maronites.	NOMBRE d'habitans chrétiens imposés.	NOMS PORTÉS SUR MA CARTE.	
						Nom actuel des localités.	Anciens noms français.
18	Κατωκοπία.	Katycopia.			39	Katokopiá.	
19	Περιστερώνα.	Peristerona.			45	Peristeróna.	Presteron dou plain.
20	Ἐλιά.	Eglieh.		B. d. T.	9	Eglía.	
21	Φιλιά.	Figlia.			18	Philiá ou Phigiá.	
22	Χρυσουλιού.	Chirsougliou.			7	Khrysoliou.	Crusouliou.
23	Ἀβλώνα.	Avlona.			20	Avlona.	Avelones, Av- lones.
24	Δένια.	Degnia.			1	Dénia.	
25	Κυρά.	Girah.			27	Kyrá.	
26	Νικητάρι.	Nikitar.			9	Nikitári.	
27	Βυζακιά.	Vizadjah.			5	Visakia.	
28	Ξυλάτος.	Ixillat.			5	Xyláto et Psiláto.	
29	Ἁγία Μαρίνα.	Aia Marina.			7	Háia Marina.	
30	Σαράντι.	Sarandi.			30	Sarantis.	
31	Λαουδερά.	Laoudera.			11	Lundera.	
32	Καννάβια.	Cannavia.			15	Canavghia.	
33	Ἁγία Εἰρήνη.	Aia Irini.			4	Aghia Irini.	
34	Πολύστεπος.	Polistipo.			19	Polistipos.	
35	Λιβιάδι Ὀρεινῆς.	Livai.			7	Livadia.	
36	Ἄλθινου.	Alihinou.			11	Alithinu.	
37	Πλατανιστάσα.	Platanistasa.			25	Platanistá.	

/ Αἰῶνα.

/ Αἰῶνα.

/ Αἰῶνα.



38	Άλωνα.	Alona.	32	Πάνο Παλσokhóri.
39	Πτερικουόδι.	Ptericudy.	20	Kassiverá.
40	Άσκα.	Aschas.	12	Phlouðin.
41	Παλοchor.	Paleochorin.	57	Πάνο Kotrepháki.
42	Καζιβερά.			Κάτο Kotrepháki,
43	Φλουόδι.			Ηάιος Geórgios.
44	Άγκολέμης.			Ηάιος Geórgios tou
45	Κουταράς.			Sporou.
46		Maroni.	1	Καλο Khório.
47				
48				
49				

XI. District d'Orini et Tylliria.

1	Σκίλλουρα.	Shilloura.	20	Skilloúra.	Squilor.
2	Ήρόλακκος.	Ierolaccos.	35	Hierólakko.	
3	Άγιος Δομέτιος.	San Demetio.	31	Ηάιος Demetis,	Saint-Demitis.
				Κάτο et Πάνο.	
4	Έγκομη.	Engomi.	16		
5	Άγιοι Όμολογηταί.	Santi Omologhitades.	27	Omoloítades.	
6	Κάτω Λακατάμια.	K.Lacatamia.	39	Κάτο Lakatámia.	Lacadamies.
7	Άνω Λακατάμια.	A.Lacatamia.	25	Πάνο Lakatámia.	
8	Κάτω Δεστερά.	Kato Destera.	13	Κάτο Déstera.	

(1) Phlouðin étaít autrefois maronite.



	NOMS GRECS.	NOMS TURCS	LISTE de Talaat-Effendi.	VILLAGES entièrement Turcs ou Maronites.	NOMBRE d'habitants chrétiens imposés.	NOMS PORTÉS SUR MA CARTE.	
						Nom actuel des localités.	Anciens noms français.
9	Ἄνω Δευτερά.	Pano Detera.	Pano Detera.		44	Ano Détera.	
10	Ἐπισκοπιό.	Piscopio.	Episcopion.		15	Episkopiòn ou Pis- kopió.	
11	Ἀνάγια.	Anaia.	Anaghia.		12	Anághia.	Naya.
12	Ἐργάταις.	Arghatès.	Ergatès.		26	Ergates.	
13	Πέρα.	Pera.	Pera.		57	Péra.	Pères.
14	Καμπία.	Cambia.	Campia.		32	Kampiá.	
15	Καπέδες.	Capedès.	Kapedès.		33	Kapedès.	
16	Ἁγία Βαρβάρα.	Aia Varvara.	Sia Barbara.		53	Haia Varvára.	
17	Ἀναλιόντας.	Analionda.	Anoliontas.		14	Analióntas.	
18	Μαθιάτης.	Mattiat.	Mathiat.		13	Mathiátis.	
19	Λιθροδόνας.	Litronda.	Litrodontas.		94	Lithrodóna.	
20	Βαθατζινιά.	Vavachignia.	Vavatzinia.		19		Vavachimia.
21	Ἅγιοι Βαθατζι- νιάς.	Aious Vavachi- gnia.	Vavatzinia.		39		
22	Ὀδοῦ.	Odou.	Odhu.		29		Odon.
23	Καμπί.	Cambi.	Campiu.		18		
24	Φαρμακάς.	Farmaka.	Farmakas.		34	Pharmaká.	
25	Παλοχώρι.	Palochor.	Paleohorion.		51	Káto Palæokhóri.	
26	Ἀπλίχι.	Aplich.	Aplichim.		10		
27	Γούρρι.	Ghourri.	Ghurri.		18	Gourri.	
28	Φικάρδου.	Fikardo.	Ficardu.		6		



29	Λασαγνιά.	Lasagnia.	13	Lasagnia.	Cliron.
30	Κλήρου.	Cliru.	39	Meriká.	Meriq.
31	Μερικά.	Merica.	14	Areidiou.	Araizon f
32	Αρεδιού.	Arediu.	18	Malounda,	
33	Μαλούντα.	Malunda.	49	Ἡάος Epiphánios.	
34	Ἅγιος Epifánios.	San Epifanio.	9	Ἡάος Ioánnis tou	
35	Ἅγ. Ἰωάννης Μα- λούντας.	San Giovanni. Malunda.	15	Mitzeroú.	
36	Ἄγροχηπιά.	Agrochipia.	6	Κάτο Moni.	
37	Μιτzero.	Mitzero.	12	Palaeó Metókhí.	
38	Κάτω Μονή.	Kato Moni.	6		
39	Παλαιομέτροχο.	Paleo Meto- kon.	43		
40	Ἅγιοι Τριμιθιάς.	S. Grimmit- thias.	17		
41	Μάμμари.	Mammari.	19		
42	Τριμιθιά.	Grimithia.	29		
43	Ἅγιος Βασίλειος.	San Vasilios.	13		
44	Ἅγια Μαρίνα.	Santa Marina.	11		
45	Καταλιόντας.	Katalionta.			
46	Ἅγιοι Ἡλιόφωτοι.	Iliotez.			
47	Μαργί.	Marghi.			
48	Κιόννελι.	Ghionneli.			
49	Κοτζιάτης.	Kotchat.			
50					
51					
52					
53					
54					
55					

T. T. T. T. T. T.



NOMS GRECS.	NOMS TURCS.	LISTE de Talaat-Effendi.	VILLAGES entièrement Turcs ou Maronites.	NOMBRE d'habitants chrétiens imposés.	NOMS PORTÉS SUR MA CARTE.	
					Nom actuel des localités.	Anciens noms français.
56 57 58					Acherá. Philani. Politikon (2).	
1 Κυθραία.	Deirmennik.	Anocrissida. Mesoclissi. Hordachiotissa. Sirgania. S. Andronico.	T. T.	40 78 64 26 90	Canton de Chirga, ou Kythraea, ou Deirmennik, for- mé des villag. de: Háia Marina, ou Ano Khrysida, ou Kythraea. Mesoklissi. Khardagiótissa. Siragná. Háios Andrónikos Epikhó. Bekioyo, ou Bey Keui.	La Quithrie.

XII. District de Kythraea, Chirga.



2	Βόνυ.	Voni.	Voni.	53	Vóni.	Vony.
3	Παλαίκυθρον.	Palechitron.	Palechitron.	24	Παλαίο Κηυτρό.	Παλο Κιυθτρο.
4	Τραχώνι.	Trakon.	Trakon.	22	Τραχόνι.	Trakhóni.
5	Ἐξομητόσχι.	Exomedosh.	Exo Metohin.	39	Ἐξομητόκχι.	Exometókhi.
6	Νέον Κορίον.	Minareli Keui.	Neon Korion.	33	Μιναρὲ Κευι οὐ Νεοκχόρι.	Minarè Keui ou Neokhóri.
7	Μιὰ Μιλιά.	Enniamighia.	Mia Milia.	30	Μιὰ Μιλιά.	Enniamelias.
8	Κατμακλί.	Katmakli.			Κάτο ἐτ Πάνο Κατμακλί.	
9	Ὀμορφίτα.	Omorfta.	Omorfta.	18	Ὀμορφίτα.	Morfites.
10	Τραχωνας.	Ghizilbash Keui.	Trakonas.	25	Τρακχονας οὐ Ghi-zilbash Keui.	
11	Παλλουργιώτισσα.	Ballourghotissa.	Palurgotissa.	31	Παλλουργιώτισσα.	
12	Τύμβου.	Timbo.	Timbu.	29	Τύμβου.	
13	Μαργχο.	Margho.	Margho.	4	Μαργό.	
14	Πυρόγι.	Pirol.	Pyroghin.	8	Πυρόγι.	Πιρογιε.
15	Ἄγιοσ Σοζόμενος.	Aia Sosomeno.	S.Sozomenos.	45	Ἄγι Σοζόμενοι.	Σ' Sozomeno.
16	Ποταμιά.	Potamia.	Potamia.	7	Ποταμιά.	La Potamie.
17	Τσίρι.	Cheri.	Zerin.	36	Χέρι.	Chérin.
18	Στροβίλλοσ.	Istrovillo.	Strobillos.	50	Στρόβιλο.	
19	Πολιτικόν (1).	Politiko.	Politicon.	18	Πσιμολόφιο.	Psimolof.
20	Ύψωμαλόζου.	Simoloff.	Psolofu.	32	Δάλι.	
21	Ίδάλιον.	Dali.	Daly.	59	Λυμβία, οὐ Ολύμπια.	
22	Ὀλύμπια.	Limbia.	Olympia.	40	Μαλούρα.	
23	Μαλλούρα.	Malloura.	Mallura.	2		

T.

(3)

(1) Politikon, porté sur les listes de l'archevêché et du pacha parmi les villages du Kythrae, paraît être nécessairement de l'Orini. M.M. Cerruti ont traversé ce village en se rendant de Péra au couvent de Saint-Héraclide.

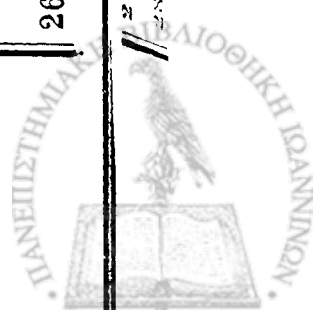
(2) Presque tout Turc.

(3) Semble appartenir géographiquement au district d'Orini et Tylliria.



	NOMS GRECS.	NOMS TURCS:	LISTE de Talaat-Effendi.	VILLAGES entièrement Turcs ou Maronites.	NOMBRE d'habitants chrétiens imposés.	NOMS PORTÉS SUR MA CARTE.	
						Nom actuel des localités.	Anciens noms français.
24	Ψευδάς.	Ipsevda.	Psevda.		13	Psevda (3).	
25	Κόρνος.	Corno.	Cornos.		49	Kórno.	
26	Δαλίχιπος.	Delidgibo.	Delychipo.		8	Dalikipos.	
27	Μοσφιλωτή.	Mosfloti.	Mosfloti.		24	Mosphilóti.	
28	Σιά.	Isha.	Sia.		21	Siá.	
29	Άλάμπρα.	Alambra.	Alambra.		24	Alámbra.	
30	Άγλαντζιά.	Aglandgeh.	Aglanzia.		24	Aglangiá.	
31	Νήσου.	Disdar.	Nisso.		17	Nisso ou Disdar.	
32	Πέρα Χωρίου.	Pera Chorgo.	Perakorion.		21	Perakhório.	
33	Γέρι.	Yeri.	Gherin.		31	Yéri.	
34	Λουρουγίνα.	Lourougina.	Luruchina.		40	Lourgína.	
35	Κάτω Χρυσίδα.	Kato Chrysia.	Katocrissida.	(2)	16	Káto Khrysída.	
36	Άποχώρι.	Abochor.		T.			
37	Κόσχη.	Coushi.		T.			
38	Πένη Κιού.	Bey Keui.		T.			
39	Καλυβάχεια.	Calavatch.		T.			
40	Γενιτζέ Κιού (1).	Yenidgé Keui.		T.			
41	Κουρού Μοναστήρ.	Kourou Monastir.		T.			
42	Όπτό Κιού.	Orta Keui.		T.			
43							Kilánemo.

	NOMS GRECS.	NOMS TURCS.	LISTE de Talaat-Effendi.	VILLAGES entièrement Turcs ou Maronites.	NOMBRE d'habitants chrétiens imposés.	NOMS PORTÉS SUR MA CARTE.	
						Nom actuel des localités.	Anciens noms français.
8	Νάρμι.	Carmi.	Carmi.		35	Kármí.	
9	Τριμίθι.	Tirmitti.	Élia.		14	Tremíthi.	
10	Ἐλιά.	Eglia.				Ellía.	
11	Πτέρυχα.	Iftericha.			12	Pterykha.	
12	Παλιόσοφος.	Paliosofa.	Paleosofos.			Palaeósophos.	
13	Καραβάς.	Karava.				Karavá.	
14	Λάπιθος.	Lapta.				Lápiθος.	La Pison.
15	Ἀσώματος.	Asomato.	Assomatos.	T.	20	Assomatos.	
16	Κοντέμένος.	Ghiordemen.	Contemenos.	M.	21		
17	Καμπυλή.	Kambili.	Cambili.	M.?	7	Gambili.	
18	Βασίλια.	Vasilia.	Vassiglia.	M.	18	Vassilia.	
19	Κορμακίτης.	Kormakitis.	Kormachitin.	M,	51	Kormakíti.	
20	Ἄγια Ἐιρήνη.	Aia Irini.	Santa Irini.		16		
21	Διόριο.	Yorghos.	Diorios.		24	Diório, ou Yor- ghios.	
22	Καρπάσια.	Karpacha.	Karpassia.	M.	13	Karpáscha.	
23	Μύρτου.	Myrto.	Myrto.		21	Myrtou.	
24	Λάρναξ Λαπίθου.	Larnaka.	Larnaka.		18	Lárnaka tou Lapi- thou.	
25	Ἀγριάκι.	Aghirdaki.	Agridachi.	B. d. T.	11	Agriá, ou Agri- dákí.	La Gríde.
26	Σύσκιπος.	Sisklip.	Syzalipos.		20	Sisalipos.	



27	Δίκωμο.	Δίκωμο.	Δίκωμον.	70	Πάνο et Káto Di- komo.
28	Κουτζοβέντης.	Koutzivent.	Cutzoventi.	7	Koutzovénti.
29	Βουνός.	Ghouno.	Vunos.	7	Vounós, ou HÁlos Romaios.
30	Σιχαρί.	Sikhari.	Sikhariin.	12	Sikhári.
31	Τέμπλος.	Temblos.	.		Témbros et Tém- plos.
32	Τριμιθιά.	Tirmittia.	.		Thermí ?
33	Άγιος Ερμόλαος.	Aia Armola.	.		Krini, ou Kirni.
34	Φωττα.	Khotta.	.		Blessia, ou Plet- cha.
35	Κρηνί.	Kirni.	.		Kiamourgik.
36	Πιλατζε (2).	Pletcha.	.		Melanissiko et Be- lanissiko.
37	Καιόμουρτζιου.	Kiomurdjou.	.		Marghi.
38	Άγιρ Νταγι.	Aghir Dagh (3).	Marghin.	3	Prodromos.
39	Μελανισσικον.	Melanisiko.	.		Santa Maria.
40					Bedelia.
41					Riatiko.
42					Binzela ou Minzeli
43					Taourda.
44					Trapeza.
45					
46					
47					

(1) Autrefois Maronite.

(2) Nom altéré par la prononciation turque.

(3) Peut-être ce village turc d'Aghir Dagh est-il le même que le village d'Aghirdaki, no 25, presque entièrement habité par des Turcs.

(4) En ruines.

(5) Abandonné.

(6) Ruiné.



NOMS GRECS.	NOMS TURCS.	LISTE de Talaat-Effendi.	VILLAGES Turcs ou Maronites. entièrement imposés.	NOMBRE d'habitants chrétiens imposés.	NOMS PORTÉS SUR MA CARTE.	
					Nom actuel des localités.	Anciens noms français.
1 Βατιλί.	Vatili.	Vassili.	B. d. T.	38	Vatili ou Vassili.	Athienon ?
2 Ἀθιένου.	Attioni.	Athienou.		155	Athienou.	
3 Στρογγυλό.	Istrongilo.	Strongilo.		18	Stronghylo.	
4 Ἀδελλερόν.	Avdellero.	Avdellero.		8		
5 Λιγοπέτρι.	Liopetri.	Ligopetrin.	(1)	6	Liopétri.	Enagre, Gué- nagre.
6 Γέναργα.	Yenarga.	Enacra.		23	Yénagra, Iénagra.	
7 Βιτσάδα.	Vitchata.	Vitzadha.		8	Vitzáda.	
8 Ἀγκαστίνα.	Angastina.	Angastina.		37	Angastina.	
9 Κνόδαρα.	Konetra.	Knodara.	B. d. T.	7	Knódara.	
10 Μαραθοδούνος.	Maratovouno.	Marato Vunon.		90	Marathó Vouná.	
11 Ἅγιος Νικόλαος.	Aïa Nikola.	San Nicola.		7	Hái Nikóla.	
12 Τρυπημένη.	Tirmen.	Tripimeni.		37	Trypiméni.	
13 Μουσουλιά.	Mousoulita.	Mussulita.		21	Moussolitá.	
14 Λεσκόνικον.	Lefkonouk.	Lefconico.		139	Lefkóniko.	
15 Ἄσχα.	Pacha Keui.	Ascia.		89	Aschia ou Pacha Keui.	Asquie.
16 Τρούλλοι.	Istroullous.	Trulli.		18	Stroullous.	
17 Σωτήρα.	Sotira.	Sotira.		37	Sotira.	

XIV. District de la Messorée ou Messaria.

18 / Ξυλοπέτριον.
19 / Ἄγλα Νησα.

20 / Νιτοφόρον



18	Χυλοφάγου.	Χυλοφάγου.	25	Χυλοφάγου.	Macrasic.
19	Άγια Νάπα.	Santa Napa.	27	Ηλία Νάπα.	
20	Αύσις.	Lissi.	87	Lyssi.	
21	Παριβόλιζ Αύσης.	Lisi Batcheleri.	25	Λιβάδια Lyssi.	
22	Μακράσυκα.	Macrasika.	19	Μακράσυκα.	
23	Καλοψίδα.	Kalopsida.	36	Καλοψίδα.	
24	Τύμβο.	Timbo.	17	Τύμβο.	
25	Άθνα.	Achna.	31	Άθνα.	
26	Όρμιδιά.	Ormidia.	21	Όρμιδιά.	
27	Αύγορου.	Avghorou.	32	Αύγορου et Ovgó- ros.	Avegore.
28	Άρσοι.	Artchos.	14	Άρσοι.	
29	Τρεμεθουσιά.	Terementechta.	15	Τρεμεθουσία.	La Tremetossie
30	Άφάντια.	Afania.	27	Άφάντια ou Fán- dia.	Trimitousse.
31	Γούφαις.	Koufes.	6	Γούφαις.	
32	Άκανθού.	Agathou.	102	Άκανθού, dit Aga- thou.	Acathou.
33	Φλαμούδι.	Idamout.	28	Φλαμούδι ou Vla- μούδι.	
34	Μανδραλέξι.	Mandralexi.	12	Μανδραές Alexi.	
35	Λάπαθος.	Lapattos.	8	Λάπαθος.	
36	Σύγγρασις.	Singrasi.	25	Σύγγρασι.	
37	Σπαθαρικό.	Ispattariko.	10	Σπαθαρικό.	
38	Παραδέισι.	Parais.	11	Παραδέισι.	Le Paradis.
39	Άρναδί.	Arnai.	16	Άρναδί.	
40	Άγιος Γεώργιος Σπαθαρικού.	Aia Yorghii Ispat- tariko.	35	Άγιος Γεώργιος Σπαθαρικού.	

(2)

(1) Beaucoup de Turcs ou de Linobambaci, anciens chrétiens pratiquant encore secrètement
(2) Autrefois Arménien.



	NOMS GRECS.	NOMS TURCS.	LISTE de Talaat-Effendi.	VILLAGES entièrement Turcs ou Maronites.	NOMBRE d'habitants chrétiens imposés.	NOMS PORTÉS SUR MA CARTE.	
						Nom actuel des localités.	Anciens noms français.
41	Γύψου.	Ipsos.	Ipsu.		63	Ypsos.	
42	Μηλιά.	Miglia.	Miglia.		21	Milia.	
43	Πυργά.	Pirgha.	Pirga.		51	Pyrgá.	
44	Περιστερῶνα.	Peristerona.	Peristerona.		32	Peristeróna tis Messarias,	
45	Πηγή.	Pighi.	Pighi.		20	Skitalári ou San- dalar.	Pigy.
46	Σανδαλάρης.	Sandalar.	Schitalari.		6		Sandallari.
47	Γαϊδουράς.	Ghaidoura.	Gaidura.		18	Gaidourá.	
48	Πραστέιον.	Praskio.	Praschion.		69	Prastió tou Sy- gouri.	Le casal de Si- vorie.
49	Στύλοι.	Istillos.	Stilli.		21	Stylous.	
50	Μελούσια.	Melousha.					
51	Κούκλια.	Koukleh.	Kuclia.	T.	4	Kouklia.	
52	Ἄρτεμις.	Artemi.		T.		Artémi.	
53	Πέργαμος.	Pergamo.		T.		Pérgamo.	
54	Πλατάνι.	Platan.		T.(2)		Platáni.	
55	Ἅγιος Ἰάκωβος.	Aia Nakofo (1).		T.		Sinta, ou Zónta.	Sindes.
56	Σίντα.	Sinda.		T.			
57	Πετροφάνου.	Petrochan.		T.			
58	Ἀλώδα.	Alota.		T.		Alóda.	
59	Μαράθα.	Maratta.		T.		Marátha.	Marathe.

Μαρί.
Ομοσπύτα.

60 / Μόρα.
61 / Ἄρτεμις.
62 / Πέργαμος.



60	Μόρα.	Móra.				Móra ou Mbóra.	Mores.
61	Όρνίθι.	Ornoutha.				Ornithi.	L'Orniphe.
62	Τσαβός.	Tchattos.				Ziados.	
63	Μελούντα.	Melounda.				Melounda.	
64	Άγιος Χαρίτων.	Ala Charito.				Pailáto.	
65	Ψιλλάτος.	Ipsillat.				Kornókipos.	
66	Κορνόκηπος.	Ghiornetch.				Hála.	
67	Άγια Κεβίρ.	Ala Kebir.				Konteá.	
68						Hála Lávra.	
69						Avgassída.	
70						Apaléstra.	
71						Pistáki.	
72						Mándia.	
73						Prastiáka.	
74						Ridgélia.	
75						Hál Nikandro.	
76						Mavrospilios.	
77						Háios Geórgios.	
78						Ilita.	
79							

XV. District de Famagouste

ORDINAIREMENT RÉUNI A CELUI DU KARPAS.

1	Αμμόχουστος.	Maghousa.				Ammókhoustos , ou Maghousa.	Famagoste.
2	Βαρόσ.α.	Varosh.				Varóschia et Páno Varóschia.	

(1) Il y a un village de Saint-Jacques à l'Ouest du bois de Genévriers d'Yérani, près des limites de la Messorée, mais dans le Karpas.
 (2) Autrefois Arménien.
 (3) Autrefois Arménien



	NOMS GRECS.	NOMS TURCS.	LISTE de Talaat-Effendi.	VILLAGES Turcs ou Maronites. entièrement	NOMBRE d'habitants chrétiens imposés.	NOMS PORTÉS SUR MA CARTE.	
						Nom actuel des localités.	Anciens noms français.
3	Ἐγκωμη.	Engomi.	Engomi.		25	Enkomi.	
4	Δερνία.	Derignia.	Derinia.		76	Derignia.	
5	Ἅγιος Σέργιος.	Aia Serghi.	San Serghio.		59	Hai Sérghios.	S ^t Serge, S ^t Ser- gui.
6	Λιμιά.	Limia.	Limnia.		56	Limniá.	
7	Παραλίμνι.	Paralim.	Paralimni.		74	Paralimni.	
8	Ἀχερίτου.	Ghiouverdginnik	Acheritu.		26	Ascherito ou Ghiouverdginnik.	
9	Φρένναρος.	Ferमारos.	Frenaros.		31	Phrenaros.	
10						Trápeza.	
XVI. District du Karpas.							
1	Τρίκωμον.	Tircomo.	Tricomon.		85	Trikomo.	
2	Ἅγιος Ἡλίας.	Aia Elia.	San Iliá.		35	Hágios Iliás.	
3	Ἀρδανα.	Ardana.	Ardena.		23	Yeráni.	
4	Γεράνι.	Yerani.	Gheranin.		16	Yeráni.	
5	Πατρίκι.	Patrich.	Patrichin.		30	Patríki.	
6	Γαστήρι.	Ghastirga.	Gastria.	(2)	23	Gastria.	
7	Καμάραρι.	Kamarès.	Kamares.		6	Kamāraes.	La Castrie.
8	Κώμη Κεβίρ (1).	Comi Kibir.	Komi Kibir.	B. d. T.	38	Khóma Kebir.	

LIVANOS

8

LIVANOS

1

LIVANOS

LIVANOS

LIVANOS

LIVANOS

LIVANOS

LIVANOS

LIVANOS

LIVANOS

LIVANOS

LIVANOS

LIVANOS

LIVANOS

LIVANOS

LIVANOS



Αριθμ.	Αρχαία.	Λιβάδια.	Λιβάδι.	Αριθμ.	Λιβάδι.
10	Δαυλό.	Δαυλος.	Δαυλος.	8	Λιβάδι.
11	Ἑπταχώμη.	Ἐπταχομι.	Ἐπταχομι.	28	Δαυλό.
12	Λιονάρισσος.	Ζιαμέτ.	Λιοναρίσσο.	42	Ἑπτακόμι.
13	Βασίλι.	Βασίλι.	Βασίλιν.	57	Λιονάρισσα ou Ζιαμέτ.
14	Κολάνεμος.	Κολάνεμος.	Κιλάνεμο.	23	Βασίλι.
15	Νέτα.	Νέτα.	Νέτα.	7	Κιλάνεμο.
16	Ἅγιος Ἀνδρόνικος.	Ἄλα Ἀνδρονίκο.	Σ. Ανδρονίκο.	6	Νέτα.
17	Βοθυλάκα.	Βοθυλάκα.	Βοθυλάκα.	44	Ἡἰὸς Ἀνδρόνικος, ou Ἡἰἰα Φοτοῦ.
18	Μελάναργα.	Μελανάρκα.	Μελανάργα.	12	Βοθυλάκα.
19	Υιολούσα.	Υιολούσα.	Γχιாலούσα.	12	Μελανάργα.
20	Ῥιζοκάρπασον.	Δίπ Καρπας.	San Andreas.	55	Υιολούσα.
21	Λιθράγκομη.	Λιθράγκομι.	Λιθράγκομι.	37	Ῥιζο Κάρπασο, Ἡἰὸς Andreas ou Ἡἰἰα Τριάς.
22	Κώμη Αἰγιαλοῦ.	Κομμιαλικ.	Κομι.	31	Ἀναβρύσι.
23	Βοκωλίτα.	Βοκολίτα.	Βοκολίδα.	33	Λεκό του Ἡαλοῦ Σινεσί.
24	Ταῦρος.	Ταυρος.	Ταυρο.		Ποταμία.
25	Ἅγιος Θεόδωρος.	Ἄια Τοτορο.	San Teodoro.	1	Λιθράγκομι,
26	Γαλινόπορνη.	Καλέ Βορνου.	San Teodoro.	2.	Κόμομα του Υαλοῦ.
				21	Βοκολίδα.
				13	Τάυρο.
				19	Ἡἰ Theodoro.
					Γαλινόπορνη, ou Καλέβορνου.

(1) Bien que les copies de la liste de l'archevêché que j'ai eu à ma disposition portent toujours indistinctement par un K les noms assez nombreux du Karpas dans la composition desquels entrent les mots Κῶμη (digue, terrasse) et Κόμη (village), je crois que la disposition des lieux autorise le X presque partout, et notamment au n° 8 : la grande digue ou la grande terrasse, et au n° 22 : la digue de la mer.

(2) Autrefois Maronite.



	NOMS GRECS.	NOMS TURCS.	LISTE de Talaat-Effendi.	VILLAGES Turcs ou Maronites. entièrement	NOMBRE d'habitants chrétiens imposés.	NOMS PORTÉS SUR MA CARTE.	
						Nom actuel des localités.	Anciens noms français.
27	Κορόβια.	Korovia.				Koróvia.	
28	Ἅγιος Σιμεών.	Aïa Siméon.		T.		Háïa Simeón.	
29	Γαλάττα.	Galattia.		T.		Galatiá.	
30	Κρίδια.	Gridia.		T.		Kritiá.	
31	Μοναργά.	Monarga.		T.		Monargá.	
32	Ὀγόρος.	Ovgoros.		T.		Ovgoros.	
33	Τοψού Κεϊ.	Topchi Keui.		T.		Topchi Keui, ou HáiosAndrónikos.	
34	Πλατανισσός.	Plataniskia.		T.		Platanissó.	
35	Ἅγιος Εὐστάθιος.	Aï Statt.		T.		Avgaliá, ou Avgolida.	
36	Αὐγολίδα.	Ovgolido.		T.		Háï Memmó.	
37			San Memmo.		59		
38			Savros.		20		
39			Santa Zoni.		52		
40			San Nicola.		32		
41			Santa Paraschevi.		18		Sainte Verredi.
42							
43							
44							
45					(1)		



SOUVENIRS HISTORIQUES

I

Relations de l'île de Chypre avec l'Asie Mineure au moyen âge (1)

I

DEPUIS LE RÈGNE DE GUY DE LUSIGNAN JUSQU'A LA FIN DU ROYAUME DE JÉRUSALEM.

État de l'Asie Mineure à la fin du XII^e siècle et au commencement du XIII^e. — Empire des Turcs Seldjocides d'Iconium. — Commerce et établissements des Latins. — Fertilité et produits divers de l'Asie Mineure. — Les Chypriotes cherchent à s'emparer de Satalie. — Commerce des Provençaux entre Chypre et la côte d'Asie. — Objets principaux du commerce. — Royaume de la Petite Arménie. — Rares défilés lui servant de communication avec l'Asie Mineure et la Syrie. — Bons rapports des Arméniens avec les Latins. — Favorable situation du port de Lajazzo. — Commerce des Chypriotes et des Italiens dans le pays. — L'invasion des Mongols ne nuit pas à ces relations. — La chute du royaume de Jérusalem est très favorable au commerce chypriote.

Lorsque Guy de Lusignan, abandonné par les grands vassaux du royaume de Syrie, vint prendre possession de l'île de Chypre en 1192, l'Asie Mi-

(1) Extr. de la *Biblioth. de l'Éc. des chartes*, 2^e série, t. I et II.



neure était partagée entre les Turcs Seldjoucides, que la trahison avait appelés sur les terres de l'empire dans le siècle précédent, et les empereurs de Constantinople, qui ne désespéraient pas encore de chasser les Barbares de cette riche province. Déjà les armées impériales avaient fait rentrer sous la domination de Calojean et de Manuel les gouvernements de Nicée, de Broussa, de Pergame, les fertiles vallées de l'Hermus et du Méandre, et toute la région occidentale de la péninsule, depuis le mont Olympe jusqu'au Taurus (1). Les princes de la famille l'Ange purent, malgré leur faiblesse et au prix de grands sacrifices, conserver les conquêtes des Comnène ; mais la prise de Constantinople par les Français, l'an 1204, en portant le découragement chez les Grecs d'Asie Mineure, permit aux Turcs de repasser le Taurus, qu'ils soumirent en même temps que la Pamphylie et la Lycie.

L'empire des sultans Seldjoucides couvrit alors de nouveau les deux rives opposées de la mer Noire et de la mer Méditerranée. Le Sakaria et le Méandre le séparaient, au couchant, de l'empire de Nicée ; il s'étendait, vers l'orient, depuis les monts où ces fleuves prennent naissance, jusqu'au Kizil-Ermak, l'ancien Halys, limite de l'empire de Trébizonde, et jusqu'au cours supérieur de l'Euphrate, où commençait la domination de la dynastie des Seld-

(1) Nicetas, *De Johan. Comn.*, cap. 4. 9 ; *De Man. Comn.*, lib. III, cap. 1 ; lib. VI, cap. 8, p. 17, etc. ; Johan Cinam., *Hist.*, lib. I, cap. 2, 3, 4, 7, 8 ; lib. II, cap. 5 ; lib. IV, cap. 17, 20, p. 5 et seq., éd. Bonn.



joucides de la Perse ou de l'Iran. Ses villes principales étaient Satalie, Alaïa, Anamour, Macri, ports de mer sur les côtes voisines de l'île de Chypre; Daouas, Eski-Hissar, ou Laodicée du Méandre, Konieh, Larendah, Ak-Seraï, Afioum-Kara-Hissar, Amouria (*Amorium*, sur le Sakaria), et Angora, au centre; Kastamouni, Sinope et Amastris, vers le nord. C'est là que régnaient ces sultans magnifiques de l'empire d'Iconium, dont les chroniqueurs d'Occident racontaient tant de merveilles (1).

Cette contrée avait été désignée sous la dénomination de *Pays de Roum*, ou des Romains, par les conquérants musulmans (2). Pour les chrétiens, qui appelaient généralement Romanie la partie occidentale du pays (3), tout le reste se confondait sous le nom de Turquie (4), nom qui s'étendit ensuite, avec les conquêtes des Turcs, à toute l'Asie Mineure, et qui passa le Bosphore au XV^e siècle. Konieh, *Le Coine* ou *Le Cone* de nos vieux textes français, nouvelle capitale des princes Seldjoucides, s'était relevée sous leur gouvernement éclairé; elle

(1) Joinville, éd. de Wailly. Didot, p. 78.

(2) Edrisi, t. II, p. 133, 143; Bakouï, *Notices et extr. des man.* t. II, p. 515.

(3) *Gesta Francorum*, p. 8; Baldric. archiep., p. 89, ap. Bongars. — Cf. Ansbert, *Hist. de expedit. Friderici imp.* Prague, 1827. pag. 45, 80. Guillaume de Tyr comprend même la Cilicie sous le nom de Romanie, lib. X, cap. 14 et 19.

(4) Od. de Diogilo, *de Ludovici VII profect.* lib. V, ap. Chifflet. *S. Bernardi genus.* Dijon, 1660, p. 48. Bened. Petroburg. ap. *Script. franc.*, t. XVII, p. 531, et Ansbert (p. 127), qui donne déjà le nom de Turquie aux campagnes du Méandre et au pays de Smyrne, p. 85.



avait été dotée par eux de bazars, de mosquées, d'écoles, de casernes, d'hôpitaux. Des débris de l'ancien *Iconium*, qu'elle remplaçait, elle avait été fortifiée d'une muraille crénelée qui s'ouvrait sur la campagne par douze portes surmontées de tours *aussi grandes que des châteaux* (1), et d'où partaient des routes qui mettaient la ville en communication avec les côtes et l'intérieur de l'Asie. Deux de ces voies descendaient directement à Satalie d'une part, à Séleucie et Gorhigos d'autre part, vis-à-vis les deux points extrêmes de l'île de Chypre (2).

La rareté des documents originaux sur les premiers temps de l'histoire du royaume des Lusignans ne permet pas de préciser de quelle nature furent les relations qu'eurent ces princes avec les sultans d'Iconium, après leur arrivée en Chypre. Il est probable que Guy et le roi Amaury, son frère, ayant à partager avec les chevaliers les terres de l'île, et à installer leur royauté, cherchèrent à vivre en paix avec leurs voisins. Les nouveaux maîtres de l'île de Chypre, dont la politique favorisa l'établissement des étrangers dans leur seigneurie, avaient tout intérêt à faire profiter leurs sujets du commerce avec l'Asie Mineure, que la conquête de Constantinople avait rendu plus facile aux Latins. Les Vénitiens, établis

(1) *Itinéraire de Constantinople à la Mecque*, extrait de l'ouvrage turc intitulé *Kitab el Hadj*, trad. par M. Bianchi; Mémoires de la Soc. de géogr. de Paris, t. II, p. 95. Cf. le *Djihan-Numa*, géographie turque, trad. manusc. d'Armain, t. II, p. 1751, 1755. Biblioth. nat.

(2) Edrisi, t. II, p. 310, 311. Tagenon et Ansbert, *Itinér. de l'emp. Frédéric*.



dans cette ville, s'étaient empressés de faire des offres de paix au prince turc; ils avaient stipulé avec lui des conventions qui leur permettaient de faire le commerce dans ses États. Il existe aux archives de Venise un traité qui confirma ces concessions dès l'an 1229 (1). Les Génois, d'un autre côté, s'étaient assurés la faveur et les privilèges des empereurs grecs à Nicée et à Trébizonde, d'où ils pouvaient gagner l'intérieur du pays (2). Les Provençaux et les Français se rendaient dès lors dans les villes de l'empire d'Iconium, où ils formèrent peu après des établissements (3). Les marchands chypriotes fréquentèrent sans doute de bonne heure un pays si voisin et si riche.

Nulle contrée n'est en effet plus heureusement située pour le commerce que l'Asie Mineure, dotée, comme elle l'est, des productions les plus variées de la terre, et placée en quelque sorte au centre du monde, entre l'Europe, l'Afrique et la haute Asie, avec laquelle elle communique sans obstacle. Aussi, dès les temps antiques, ces belles régions qui virent fleurir Ephèse, Milet, Phocée, Halicarnasse, Lampsaque et Gnide, furent le siège d'une civilisation rivale de celle de la Grèce, et un centre d'affaires dont le mouvement ne fit que s'accroître sous la domination romaine et byzantine. L'invasion des

(1) *Libri Pact.*, II, fol. 169. *Voy. Marin, Stor. del comm. de Venez.*, t. IV, p. 250.

(2) Sauli, *Galata*, t. I, p. 58, 60. Pachymer, lib. V, cap. 29.

(3) *Archiv. de Marseille, docum. de 1236, cité plus loin. Cf. Rubruquis, édit. de la Soc. de géogr.*, t. IV, p. 392.



musulmans, au XI^e siècle, en arrêtant l'essor de l'industrie, ne put anéantir les éléments d'activité commerciale que la fertilité du sol et le cours des temps avaient développés dans le pays. Malgré les révolutions, l'Asie Mineure fut toujours, au moyen âge, un des pays les plus avantageux pour les marchands d'Europe qui vinrent y chercher les productions les plus variées et les plus riches. C'étaient les soies, les laines et le chanvre de la Bithynie, de la Méonie, de la Lycaonie et du Pont (1); les cotons que l'on récoltait dans la Bithynie, la Carie, la Lycie, la Lycaonie et la Cilicie (2); la garrance, le kermès, les noix de galle et autres matières tinctoriales (3), le ladanum (4), la cire (5), les fruits et les raisins secs (6), la gomme adragante dont Satalie était un des principaux marchés (7), les cuirs et les maroquins des pays de Konieh, de Kaisarieh ou Césarée de Cappadoce et de Kastamouni (8), les fourrures et les poils de chèvre d'Angora, dans la Galatie; les aluns des montagnes voi-

(1) Balducci Pegolotti, *Pratica della mercatura*; dans Pagnini, *Della decima di Firenze*, t. III, p. 17, 40, etc. *Mesâlek-Alabsâr*, par Schehab-Eddin, mort en 1348-1349, trad. par M. Ét. Quatremère. *Notices et extraits*, t. XIII, p. 366. *Djihan-Numa*, t. II, p. 1753, 1909.

(2) Pegolotti, p. 42, 44, 45, 367. Bertrand de la Brocquière, *Voyage en Orient en 1341*. Ms. de la Biblioth. Nat. 10025 bis, fol. 182, 196. Cf. *Djihan-Numa*, t. II, p. 1751, 1776, 1826.

(3) Pegolotti, p. 296, 298, etc.

(4) Pegol. Sch.-Eddin, p. 366. Le ladanum de Chypre était plus renommé.

(5) Pegolotti, p. 40, 295; Schehab-Eddin, p. 336.

(6) Pegolotti, p. 42, 298.

(7) Pegolotti, p. 296, 376. C. Mariti, *Viaggi*. t. I, p. 291.

(8) Pegolotti. Schehab-Eddin, p. 361. *Djihan-Numa*, t. II, p. 1771.



sines de Trébizonde (1), ceux d'Alto Logo (en Lydie), de *Cottai* (2), ou Kutayeh l'ancien *Cottyœum*, et de Fokia ou Foya, l'ancienne Phocée, près de Smyrne ; aluns recherchés pour la teinture des draps, par les fabricants d'Europe qui n'avaient pas encore ceux d'Italie, et dont l'exploitation fut affermée quelque temps, à Fokia même, à des industriels génois (3) ; les savons de Brousse et de Satalie (4), les étoffes de soie, les toiles de coton, les tapis aux couleurs vives, que l'on fabriquait, au moyen âge comme aujourd'hui, à Konieh, Brousse, Kara-Hissar, Pergame et Sébaste (5) ; les épiceries, les étoffes, les pierres précieuses et autres productions que les caravanes apportaient d'abord à Bagdad et à Tauris, et qui de là se disséminaient dans les ports du littoral, fréquentés par les navires latins.

Les Lusignans ne durent pas tarder à ouvrir des négociations avec les sultans, pour assurer à leurs sujets, dans les villes maritimes de l'empire, les privilèges et les établissements que diverses nations d'Europe y avaient obtenus. La guerre éclata néanmoins entre ces princes, dès le temps du fils d'Amaury.

Soit que l'influence religieuse ou l'intérêt commercial eût déterminé les Chypriotes à tenter une

(1) C'était le plus estimé. Pegolotti, p. 369, 370.

(2) Pegolotti, p. 40, 295, 368. Cf. Schehab-Eddin, p. 356.

(3) Pachymère, *Histor. Mich. Palæol.*, lib. V, c. 30, t. I, p. 420.

(4) Pegolotti, p. 41. La Brocquière, fol. 196.

(5) Pegolotti, p. 16, 17, 40, etc. La Brocquière. Rubruquis, p. 215. Cf. Djihan-Numa, t. II p. 1909, et les voyageurs modernes.



expédition sur les terres de leurs voisins, soit qu'une première agression des Turcs, provoquée peut-être par la cour de Byzance qui revendiquait l'île de Chypre, eût contraint les Chypriotes à prendre les armes, il est certain que vers le commencement du règne de Hugues I^{er}, ils assiégèrent la ville de Satalie, à quinze milles des ruines de l'ancien *Attalea*, en Pamphylie, où le roi Louis VII avait fait réunir une flotte pour gagner la Syrie.

C'était la capitale d'une province considérable, qui forma plus tard une principauté indépendante et l'un des principaux centres du commerce de l'Asie Mineure, au moyen âge (1). La conquête de Satalie aurait été très avantageuse au commerce des Chypriotes. Elle l'eût affranchi des douanes étrangères; elle lui eût assuré des approvisionnements toujours faciles dans des magasins encore renommés au xv^e siècle, comme l'un des marchés les plus considérables d'aromates, d'épiceries et, en général, de toutes les productions asiatiques (2). La tentative échoua; et l'histoire nous a conservé seulement la mention de l'attaque dirigée contre cette ville célèbre qui fut emportée malgré sa double enceinte (3), puis abandonnée, par Gautier de Montbéliard, ré-

(1) Edrisi, t. II, p. 310. Willelm. Tyr., XVI, 36, p. 807. Sanudo, *Secret.*, l. I, part. 1, cap. 1; part. IV, c. 4, p. 23, 29. Pegolotti, p. 42, 370. Not. *Hist. de Chyp.*, t. II, p. 13. n. 267. n. Machaut, *Prise d'Alexandrie*, p. 20, 280.

(2) *Hist. de Chyp.*, t. II, p. 13. n. Coriolan Cepio, *de Mocenici gestis*, in-12. Bale. p. 23. Sabellico, III, lib. 9, p. 545, 566.

(3) Willelm. Tyr., lib. XVI, cap. 26, v. 907.



gent de Chypre, pendant la minorité du roi Hugues I^{er}, son beau-frère (1). Ces faits suffisent pour nous montrer que, dès les premiers temps de leur établissement en Chypre, les Francs avaient tourné leurs vues vers la côte de Turquie, et conçu probablement le projet que Hugues IV tenta aussi de réaliser, et que Pierre I^{er}, son fils, accomplit enfin.

Quand la guerre n'y mettait pas obstacle, les Chypriotes entretenaient des relations commerciales avec les villes de l'empire d'Iconium. Comme leur marine était encore peu nombreuse, ils admettaient les navires étrangers à faire le transport des marchandises entre les deux pays. Le privilège accordé, en 1236, par le roi Henri, fils de Hugues I^{er} de Lusignan, aux marchands de Marseille, de Montpellier, et de toute cette partie du midi de la France, qui, sous le nom de *Provence*, s'étendait alors depuis les Alpes jusqu'à la Garonne et aux Pyrénées (2), régla ainsi à leur égard le commerce d'échange entre l'île de Chypre et les ports de mer *du Soltan del Coine* (3).

Les importations de Turquie et de tout autre pays *deçà mer* effectuées par les Provençaux, ne furent soumises qu'au droit de un pour cent à leur entrée dans les ports de Chypre. Cette disposition assimi-

(1) « Et puis fist moult grant despens quant il ala prendre Satalie e puis meisme que il l'ot eue. » *Hist. de Chyp.* t. II, p. 13.

(2) Dom Vaissète, liv. XVIII, ch. 80, t. IV, p. 213, 262, éd. 1841.

(3) Nous avons vu l'original de ce privilège aux archives municipales de Marseille. M. Louis Méry en a récemment publié le texte dans son *Histoire de la commune de Marseille*, t. I, p. 419-420. Ruffi l'avait connu. *Hist. de Marseille*, I, 96.



lait les provenances de Turquie, sous le pavillon français, aux provenances d'Europe, et délivrait le commerce des Provençaux du quatre pour cent qui paraît avoir été le droit commun perçu dans les douanes du royaume des Lusignans sur les importations des pays non privilégiés (1). Quant aux marchandises apportées de Turquie en Chypre, et restées invendues, les armateurs étaient libres de les reprendre; mais ils devaient payer à l'embarquement, savoir: sur chaque quintal de laine, 2 besants; sur chaque cent de *boquines* ou peaux de boucs, 1 besant; sur chaque *rotle* (2) de soie, demi-besant; sur les draps de soie, et tous autres articles non spécifiés, *un besant du cent*, c'est-à-dire un pour cent sur la valeur.

L'industrie chypriote obtenait par la perception de ce dernier droit, auquel n'étaient pas soumises les marchandises d'Europe réexpédiées de Chypre, une juste protection contre la rivalité d'un pays presque limitrophe et abondamment pourvu de soie, qui aurait fait une concurrence dangereuse aux fabricants de l'île, s'il avait pu donner ses étoffes sur les marchés de Nicosie et de Cérines, au même prix que celles de leurs propres manufactures.

Outre la soie, les laines, les cuirs, les épiceries et

(1) Cf. Pegolotti, p. 70.

(2) Le rote ou rotl de Chypre était un poids qui répondrait, d'après nos calculs, à deux kilogrammes et demi ou cinq livres anciennes de France, environ. On pèse encore en rotls ou *rotoli*, dans le royaume des Deux-Siciles, en Dalmatie, en Turquie et même en Chypre; mais la force du rotl a varié dans tous ces pays depuis le moyen âge.



les aromates, les Chypriotes recevaient au moyen âge, et reçoivent encore du continent de l'Asie Mineure, et principalement du port de Satalie, de la cire, de la laine, des noix de galle, des gommes et autres substances tinctoriales ou médicinales (1). Cérines, sur la côte septentrionale de l'île, et séparée de la rive d'Asie par un bras de mer que les bâtiments les plus faibles peuvent traverser en moins d'une journée, a toujours été, par sa position géographique, le lieu principal des communications entre l'île et la terre-ferme (2). Lesca, sur une rivière à l'ouest de Cérines, où débarqua le maréchal Boucicaut avec les galères génoises en venant du golfe de Satalie (3), avait sans doute un port assez bon, et devait alors comme aujourd'hui commercer avec la Turquie.

Au sud de l'empire d'Iconium se trouvait une contrée moins favorisée par la nature, chargée dans ses parties basses d'une atmosphère insalubre à laquelle les Occidentaux succombaient souvent (4), mais

(1) Pegolotti, p. 79 ; Mariti, t. I, p. 291 et suiv.

(2) Wildebrand, ab Oldenborg, *Itinerar. terræ sanctæ, ann. 1211* ; dans Allatius, *Symmicta*. Colon. Agripp., 1653, in-12, p. 141, 142. Traité de 1383, entre Chypre et Gènes ; dans Sperone, *Itéal grand, della rep. di Genova*, p. 133. Savorgnano, *Copiosa descrizione* ; dans Reinhard, *Gesch. des König. Cyp.*, t. II, p. 37 ; Michaud, *Corresp. d'Orient*, t. IV, p. 111. — Dans les premiers siècles du moyen âge, quand les marins peu expérimentés et privés de la boussole, ne se hasardaient guère à naviguer en pleine mer, les navires qui se rendaient en Palestine longeaient les côtes d'Asie Mineure et venaient en passant jeter l'ancre à Cérines pour prendre les pèlerins. Radulf. de Diceto, *Script. Franc.*, t. XVII, p. 640.

(3) Le livre des faits du maréchal, éd. Michaud, p. 273.

(4) *Terra Armenis alienigenis est infirma*. Avis du roi de Chypre sur



qui fut toujours le centre d'un grand commerce d'exportation pour toutes les marchandises de l'Asie Mineure et de la haute Asie : c'était la Petite-Arménie, l'ancienne Cilicie, séparée de l'empire de Constantinople dès le xi^e siècle, et devenue un royaume indépendant en 1197, à la même époque où le successeur de Guy de Lusignan prenait aussi la couronne royale dans l'île de Chypre.

Les richesses que le climat lui refusait, l'esprit industriel des habitants les avait données au pays. De tout temps les Ciliciens avaient montré une telle ardeur pour la navigation et les courses maritimes, que leur nom seul, devenu dans l'antiquité synonyme de corsaires, répandait l'inquiétude parmi les navigateurs de la Méditerranée (1). Les Romains leur avaient fait avec succès une guerre terrible en les poursuivant jusque dans les rochers de la Trachéotide, où ils se réfugiaient ; mais Pompée lui-même ne put déraciner de cet âpre pays le penchant à la piraterie, qu'un auteur du xiii^e siècle signale encore comme un trait caractéristique chez les habitants de l'ancienne Cilicie (2). Ils étaient cependant bien moins redoutables qu'autrefois, et depuis leur mélange avec les Arméniens établis dès longtemps dans la Cilicie, ils s'étaient volontiers adonnés comme eux au commerce de caravane et de transit, princi-

le projet de croisade, adressé au pape en 1311. *Hist. de Chyp.*, t. II, p. 118. Marco Polo, lib. 1, ch. 19, p. 34, éd. Pauthier. Sanudo lib. II, p. 11, c. 2, p. 37.

(1) Florus, lib. III, cap. 6. *De bello pirat.*

(2) Nicetas Acominat., *De Man. Conn.*, lib. III, cap. 3, p. 141.



pale source de la fortune de la Petite-Arménie au moyen âge.

L'heureuse situation du pays, dont le travail des hommes avait augmenté les avantages, favorisa l'indépendance et le commerce de la Petite-Arménie. Son rivage était protégé par une série de châteaux assez rapprochés et plusieurs places fortes, dont les plus importantes étaient celles de Selefké et de Gorhigos, vis-à-vis de l'île de Chypre. Une ceinture de hautes montagnes le couvrait complètement au nord et à l'est et le protégeait contre les attaques qui pouvaient le menacer du côté de l'Asie Mineure et de la Syrie. Des défilés peu nombreux et devenus historiquement célèbres livraient seuls passage aux armées à travers les gorges du Taurus, de l'Anti-Taurus et de l'Amanus et facilitaient en même temps la perception des droits de douanes, qui furent toujours une des principales sources de la richesse des maîtres du pays.

La plus occidentale de ces voies militaires et commerciales se dirigeait des côtes de la Pamphylie vers Iconium par la vallée de l'Ermenek-Sou, à l'entrée de laquelle se trouvait le bureau de douanes de Pilerga. Puis venait le fameux passage des *Pylæ Ciliciæ*, donnant accès de la Cappadoce à la Cilicie, entre Iconium et Tarse. C'était la grande route de l'Occident vers l'Orient, celle qu'ont suivie Cicéron et la plupart des croisés. Plus à l'est, était le défilé de la vallée du Sarus où se trouvait la ville de Butentroth des Croisades ; enfin sur la frontière orientale, le pas-



sage de la vallée du Pyrame où étaient le château et la douane de Gaban. Ces deux dernières routes desservaient plus particulièrement le marché et le port de Lajazzo.

Trois passages, non moins fameux que les précédents, formaient les communications de l'Arménie avec la Syrie : 1° les *Pylæ Amanides*, le plus oriental, appelé aussi *Détroit de Scham* ou *de la Syrie*, à travers la chaîne de l'Amanus, par où avait débouché l'armée persane pour venir se perdre dans la plaine d'Issus ; 2° le *Démir-Kapou*, nom turc rappelant la porte monumentale qui le ferme au sommet et au N. O. du golfe d'Alexandrète, près de la mer ; et 3° le défilé d'Iskandéroun, les *Pylæ Syriæ* ou *Pylæ-Syriæ-Ciliciæ*, entre la mer et l'Amanus, et dans le voisinage immédiat d'Alexandrète du côté d'Antioche. Ce passage était bien connu des historiens des croisades, parce qu'il formait la route la plus directe et la plus fréquentée pour se rendre de la Syrie dans la Cilicie (1). C'est là qu'était la grande douane de la *Portella*, par où passait presque tout le commerce de terre entre l'Asie Mineure et les Latins du royaume de Jérusalem.

C'est en effet à la richesse de ses magasins, à la facilité qu'on avait de s'y procurer toutes les productions de l'Asie centrale, enfin à la bonne qualité de ses marchandises (2) que la Cilicie dut de voir

(1) M. Dulaurier, *Rec. des Hist. Armén.* t. I, p. xx-xxix.

(2) Le cubèbe des Indes, le nard, le girofle, les noix muscades, le macis, le poivre, le bois d'aloès, le gingembre, la cannelle, l'encens.



affluer dans ses ports les navigateurs de l'Italie, de la Provence, de l'Aragon, et les marchands chypriotes, dont les intérêts doivent surtout nous occuper.

Lors même que les témoignages contemporains n'attesteraient pas l'existence de rapports commerciaux entre Chypre et l'Arménie, au temps de l'arrivée des Francs dans l'île, on pourrait considérer ces relations comme certaines. La proximité et l'inégale fertilité des deux pays ont dû entretenir de tout temps les échanges entre leurs habitants; les difficultés et les périls qui accompagnaient un voyage par les routes de terre, la facilité de la voie de mer, durent les multiplier lorsque les musulmans envahirent les contrées situées au nord du Taurus; l'esprit d'entreprise et de sociabilité qu'apportèrent les Francs dans l'île de Chypre les rendit certainement plus actifs. Les Arméniens du reste avaient toujours montré des dispositions amicales aux croisés et aux Latins (1); plus d'une fois ils avaient combattu dans leurs rangs pour repousser les Arabes et les

apportés par les caravanes dans les ports de la Petite-Arménie ou de l'Asie Mineure, et en général toutes les productions de l'Inde qui arrivaient sur les bords de la Méditerranée par les routes de la Mésopotamie, étaient de meilleur choix que celles qui venaient en Égypte et en Syrie par la mer Rouge. Le transport des premières s'effectuant à dos de chameaux et par les voies de terre, bien plus coûteuses que les voies de mer, les marchands qui se rendaient dans les Indes avaient intérêt à acheter les meilleures qualités d'aromates et d'épiceries recherchées en Occident, afin de renfermer le plus de valeur possible sous un moindre poids. Sanudo, *Secret.*, lib. 1, part. 1, cap. 1, p. 23.

(1) Mathieu Kretz, dans *Notic. et extr.*, t. IX, p. 304. Dulaurier, *Rec. des Hist. Armén.* t. I, p. xcix, civ; *Hist. de Chyp.* t. I, p. 105.



Turcs (1); leurs princes s'étaient alliés avec eux par des mariages et des traités (2); la soumission de Léon, fils de Rhoupen, à l'Église catholique, en 1197 (3), fut le sceau de l'union que les intérêts politiques et religieux avaient déjà formée entre les deux nations.

Les Chypriotes étaient appelés en Arménie par la nécessité de se procurer les épiceries et les autres productions orientales, qu'ils n'osaient toujours aller chercher à Alexandrie ou à Beyrouth, durant les courtes trêves des guerres de Syrie. Les villes d'Arménie que fréquentaient alors le plus habituellement les marchands étrangers étaient Lajazzo, port très commerçant; Sis, aujourd'hui ruinée (4), riche et très peuplée quand elle était la capitale du royaume des Rhoupéniens (5); Adana, industrielle et florissante au temps d'Édrisi (6), mais qu'avait éclipsée au XIII^e siècle la prospérité de Tarse sa voisine (7); Malmistra, l'ancienne Mopsueste, aujourd'hui Messis, sur le Pyrame (8), et Curco ou Gorhigos, l'ancien *Corycus*, non loin

(1) Albert Aquens., l. III, c. 17; l. IV, c. 6. Nicetas, *De Man. Comn.*, l. III, c. 1. Willelm. Tyr., l. XVIII, c. 23, 24.

(2) Les familles de Chypre et d'Antioche contractèrent surtout des alliances matrimoniales avec les princes d'Arménie leurs voisins. *Lignages d'outre mer*. Assises, t. II.

(3) Arnold. Lubec. *Chron. Slavor.*, lib. V, c. 6, ap. Leibnitz, *Script. Brunsvic.*, t. II, p. 710.

(4) Djihan-Numa, t. II, p. 1724.

(5) Willebrand ab Oldenborg, p. 138. Cf. Edrisi, t. II, p. 133.

(6) Géogr., t. II, p. 133.

(7) Will. ab Oldenb., p. 137.

(8) Doc. cité par Marin, *Storia*, t. IV, p. 157. Saudo, p. 89.



de l'embouchure du Selef. Cette dernière ville, remise aux Chypriotes par les Arméniens qui désespéraient de la défendre, et sauvée par le frère du roi Pierre I^{er} dans une célèbre et brillante expédition, était un des lieux les plus forts de la côte. Un château, dont il reste encore d'imposantes ruines, protégeait son port et commandait la route qui conduisait par Satalie dans les états du sultan d'Iconium. Lajazzo, nommé aussi l'Ajasso, la Giazza, et aujourd'hui Aïas, dans le golfe d'Alexandrette, était, pour les marchands latins qui s'y rendaient en grand nombre (1), une des portes du commerce des Indes. Des voies directes mettaient cette ville en communication avec Sébaste, Diarbekir, Erzeroum, Tauris, Bagdad, entrepôts des productions des Indes et de la Chine, que l'on nommait alors le Cathai; avec Trébizonde, Samsoun et Sinope, où débarquaient les marchands venant de la mer de Crimée et de la Gazarie, du pays des Bulgares et des Russes; avec Alep et Damas, où arrivaient les caravanes de l'Arabie et de l'Égypte (2). Une position si heureuse fait encore rechercher aujourd'hui le port d'Aïas par les bâtiments marchands qui fréquentent les échelles de Syrie et de Carmanie (3).

(1) Willebr. ab Old., p. 135. Marco Polo, lib. 1, c. 19, p. 34. Pegol. p. 44.

(2) Cf. Edrisi. Sanudo l. 1, p. 1, c. 1; Marco Polo, c. 19, p. 34. Schehab-Eddin, Notices, t. XIII, p. 363, 363, 365, 380. Pegolotti p. 9, 48.

(3) Djihan-Numa, t. II, p. 1727.



Les sujets des Lusignans se trouvèrent naturellement en concurrence sur les côtes d'Arménie avec les Vénitiens, les Génois, les Pisans, qui, dès le commencement du XIII^e siècle, s'y étaient ménagé des privilèges (1). Le tarif que l'amiral génois discuta et fit adopter à Sis en faveur du commerce de ses nationaux, l'an 1288, est parvenu jusqu'à nous (2).

La suprématie commerciale à laquelle les navigateurs italiens aspiraient partout leur occasionna plus d'une fois des querelles avec les Chypriotes, non moins disposés à soutenir les droits de leur nationalité. Il existe aux archives de Turin, où ont été transférés une grande partie des documents concernant les affaires commerciales et les intérêts politiques de la république de Gênes, quelques pièces relatives aux réclamations élevées par des marchands arméniens et chypriotes contre d'autres armateurs génois, à la suite d'une agression inique de ces derniers dans les environs de Gorhigos (3). Ces pièces, datées des années 1268 et 1271, se rapportent à l'époque où les Mongols, après avoir soumis la Perse, parcouraient en maîtres l'Arménie et l'empire d'Iconium, ne laissant aux souverains de ces contrées que le simulacre de la royauté. Elles confirment ce fait important, si formellement établi d'ailleurs par

(1) Voy. Pardessus, *Coll. de lois marit.*

(2) M. Dulaurier, *Rec. des Hist. Armén.* t. I, p. 102.

(3) *Hist. de Chyp.* t. II, p. 74 et 78. Cf. Caffaro, *Annal. Gen.*, Murat., t. XVII, col. 1217.



les voyages de Plan Carpin en 1245, de Rubruquis en 1253, et les détails de Marco Polo et de Sanudo sur le commerce d'Orient, que l'invasion mongole, loin d'avoir écarté les Francs des ports de l'Asie Mineure, facilita au contraire leurs rapports avec ce pays, et leur ouvrit pour la première fois les routes de la haute Asie. Les hordes grossières de la Boukharie suivaient dans leurs invasions l'instinct brutal qui les poussait au pillage et au meurtre, sans rechercher si les populations qu'elles décimaient obéissaient aux lois de Mahomet ou de Jésus-Christ, dont elles ignoraient presque l'existence ; mais leurs chefs, Mangou, Houlagou, Abaka, et les autres khans mentionnés dans l'histoire des dernières croisades, n'avaient aucun intérêt à chasser les Latins des pays d'Orient qu'ils avaient conquis. L'indifférence de leur paganisme ne mettait nul obstacle à une alliance avec ces peuples ; la politique leur conseillait de s'en faire un appui contre l'islamisme qui menaçait le vaste empire de la Horde-d'Or, depuis le golfe Persique jusqu'à la mer Noire et à la Méditerranée. Aussi, bien qu'ils eussent soumis l'Arménie et réduit les Rhoupéniens à la condition de vassaux (1), les khans mongols protégèrent constamment ces princes contre les incursions des Turcs d'Iconium et des Arabes de Syrie. Ils surent gagner leur amitié et s'assurer leur concours dans toutes

(1) Rubruquis, p. 293. Marco Polo, l. I, cap. 19, p. 34. Cf. de Guignes, *Hist. des Huns*, t. III, p. 246. Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. I, p. 395, 396.



leurs guerres, tant qu'eux-mêmes restèrent séparés de croyance avec les musulmans. Ils montraient des dispositions non moins amicales pour les Francs. Ils leur avaient adressé plusieurs ambassades ; ils accueillirent honorablement leurs envoyés ; ils écoutaient leurs missionnaires, et deux fois, en 1249, pendant le séjour de saint Louis dans l'île de Chypre, en 1289, sous le règne de Henri II de Lusignan, roi de Chypre et de Jérusalem, la chrétienté avait pu espérer de voir les empereurs mongols aider les Latins à reconquérir le Saint-Sépulcre sur les Musulmans (1).

Nous n'avons pas à rappeler les circonstances qui firent évanouir ces espérances ; nous ne devons considérer ici les événements dont l'Orient fut le théâtre que dans leurs rapports avec la société latine qui avait pris possession de l'île de Chypre, et rechercher plus particulièrement l'influence qu'ils exercèrent sur ses relations avec l'Asie Mineure.

La prise de Saint-Jean-d'Acre par les Arabes, en 1291, qui mit fin à la domination des chrétiens de la Terre Sainte, en privant les Occidentaux des marchés où ils venaient en sûreté chercher les productions asiatiques, eut les plus heureux résultats pour le développement du commerce et de l'industrie du royaume des Lusignans. Les marchands des

(1) Voy. les Mémoires de M. Abel de Rémusat sur les relations politiques des princes chrétiens, et particulièrement des rois de France, avec les empereurs mongols, *Mém. de l'Acad. des inscript.*, nouv. série, t. VI et VII. Cf. *Hist. de Chyp.* t. I, p. 344-346.



grandes communes commerçantes, comme Venise, Gênes, Pise, Marseille, Barcelone, qui parvinrent à obtenir des sultans du Caire le renouvellement de leurs privilèges dans les villes de Syrie et d'Égypte, loin d'interrompre leurs relations avec l'île de Chypre, fréquentèrent en plus grand nombre ses villes et ses ports ; ils y instituèrent des consuls ; ils y acquirent des immeubles, y fondèrent des établissements commerciaux pour correspondre avec leurs fondoucs d'Égypte ou de Turquie, et recevoir en dépôt les marchandises qu'ils étaient toujours heureux d'abriter hors de l'atteinte des musulmans (1). Les armateurs des villes secondaires des côtes de la Méditerranée n'osaient tenter le commerce direct avec l'Égypte, que le fanatisme des Arabes rendait toujours périlleux. Trop faibles d'ailleurs pour faire respecter leur pavillon si loin de l'Europe, ils vinrent de préférence dans les villes de l'île de Chypre, à Famagouste, à Limisso, à Paphos, à Cérines, à Nicosie, dont les magasins bien approvisionnés remplacèrent avantageusement pour eux ceux de Saint-Jean-d'Acre, de Tyr ou d'Alep.

(1) L'origine des consulats pisans et vénitiens de l'île de Chypre remonte à cette époque ; les Génois, les Provençaux, les Catalans firent aussi renouveler ou étendre leurs privilèges commerciaux par les Lusignans, après la perte de la Syrie.



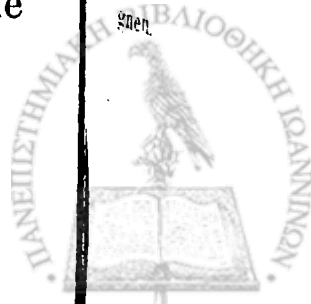
II

DEPUIS LA PRISE DE SAINT-JEAN D'ACRE JUSQU'AU
RÈGNE DE HUGUES IV.

Développement général du commerce des Européens en Orient.

— Avantages qu'obtiennent les Catalans sur les Français. — Échelles d'Asie Mineure fréquentées par les Chypriotes. — Les Lusignans cherchent à faciliter les émigrations d'Asie Mineure en Chypre. — Guerres et commerce des Arméniens. — Chypre devient le centre principal du commerce latin dans le sud de la Méditerranée. — Prospérité extraordinaire de Famagouste. — Principautés turcomanes formées en Asie Mineure du démembrement de l'empire d'Iconium. — Prédominance des Ottomans et des Karamans. — Les Chypriotes rendent tributaires plusieurs villes de la côte de Caramanie. — Contrebande incessante d'Asie Mineure en Égypte. — Intérêt spécial des Chypriotes à faire exécuter les bulles prohibant la contrebande.

Le commerce de la Méditerranée entrait alors dans la voie immense que les croisades lui avaient ouverte. L'Asie Mineure fut un des pays où il se développa surtout par les établissements et les intérêts que les Européens se créèrent sur toutes ses côtes. Les Génois, pour prix des secours fournis contre les Français et les Vénitiens, s'étaient fait accorder les plus amples faveurs à Trébizonde et à Galata, rentrées avec Constantinople sous la domination grecque ; ils occupaient Amasserah, l'ancienne



Amastris en Paphlagonie ; ils avaient des colonies à Fokia, où s'exploitait l'alun ; l'île de Chio, renommée pour son mastic appartenait aux Giustiniani (1) ; les îles de Tassos, Lemnos, Lesbos, étaient devenues des seigneuries génoises. Les Vénitiens, que les empereurs grecs cherchaient à indemniser de la perte de Constantinople, avaient obtenu aussi des privilèges à Trébizonde et dans le Bosphore ; ils avaient des établissements sur la côte de la mer de Marmara depuis Nicomédie de Bithynie jusqu'à Lampsaque, ville qui fut la propriété exclusive d'une de leurs familles sénatoriales (2) ; ils étaient maîtres de Coron et de Modon en Grèce ; ils avaient fortifié Ténédos, et depuis l'occupation de Candie, ils avaient soumis à des titres divers Samothrace, Négrepont, Sciros, Andros, Tinos. Naxos, chef-lieu du duché de l'Archipel, appartenait à la famille vénitienne des Sanudo.

Au milieu de cet essor général, la France seule s'était affaiblie. Les Champenois et les Provençaux occupaient bien encore la Morée ; mais la perte de Constantinople en 1261, et de la Sicile en 1282, avait porté un coup irrémédiable à l'expansion française

(1) Les musulmans l'appelaient l'île au Mastic. Schehab-Eddin, p. 339, Jordan, *Mirabilia descripta*, Mém. de la Soc. de géogr., t. IV, p. 63. Les Giustiniani formèrent une mahone ou compagnie pour l'exploitation de ses produits, et ils en conservèrent la jouissance même après la conquête de Constantinople, en payant un tribut aux sultans. Paoli, *Cod. diplom.*, t. II, p. 548. M. Schlumberger, *Numism. de l'Orient latin.*, p. 408.

(2) Nous avons vu aux archives de Venise (*Libr. pactorum*, I, fol. 152. 158 ; II, 170) divers documents concernant les cens et redevances que payaient les hommes de Lampsaque à la famille des Quirini leurs seigneurs. Ces documents non datés paraissent se rapporter au XIII^e siècle.



dans les pays d'Orient. Moins avancés qu'au commencement du siècle, les Marseillais semblent n'avoir fait alors le commerce de Turquie que sous la protection et dans le voisinage des îles de Rhodes et de Chypre. L'Aragon élevait sa fortune commerciale à leurs dépens, et allait devenir bientôt, par sa marine nombreuse et entreprenante, la troisième puissance de la Méditerranée. Les Aragonais menaçaient de supplanter les Français en Morée comme en Sicile ; ils occupaient Gallipoli, si favorablement placée pour le commerce d'Europe en Asie ; ils jouissaient de privilèges dans l'empire grec, en Morée, à Candie, à Rhodes, en Chypre ; ils avaient des relations habituelles sur tout le littoral de l'ancienne mer Égée et de la Romanie entière (1).

Le commerce des Chypriotes avec l'Asie Mineure s'effectuait surtout par les ports de Lajazzo, de Gorghigos, de Satalie, et de *Lescandelour* ou *Candelore*, grosse ville marchande dont la position n'a pas été déterminée par les géographes, et qui est, non pas Alexandrète, comme l'ont pensé plusieurs auteurs (2), mais bien la ville grecque d'Alaïa, répon-

(1) Giov. Villani, lib. VII, c. 107. Firenze, 1823, t. II, p. 307. Capmany, *Memorias sobre la marina, comercio y artes de Barcelona* part. II, cap. III, IV, t. I, p. 61, 70 ; t. III, p. 180. Madrid, 1779.

(2) Vertot, Michaud, etc. — M. Depping rétablit Candelore sur la côte de Pamphylie (*Comm. du Lev.*, t. I, p. 111) ; mais il place cette ville sur les ruines de l'antique Side, ce qui est une erreur. En réalité, elle est cinq ou six lieues plus à l'est, et ne diffère pas d'Alaïa moderne. Voy. Machaut, *Prise d'Alex*, p. 283. n. 31. Léonce Machara, qui a écrit en grec sa chronique chypriote, appelle toujours notre ville de son nom grec *Alaïa*.



dant au *Coracesium* de Strabon, entre Anamour et Satalie. La fréquence des communications des Francs avec ces côtes, le séjour habituel qu'ils y faisaient, sont attestés par plusieurs dénominations géographiques. *Cyprianæ* (1), *Portus Januensis* (2), *Castrum Lombardum* (3), *Portus Cavalerius* (4), *Portus Provensalium* (5), étaient au moyen âge différents ports ou points d'attéragement du littoral de l'Asie Mineure, vis-à-vis de l'île de Chypre. Les dernières se retrouvent encore aujourd'hui aux mêmes lieux, sous les noms de *Port Génois* (6), *Port et Cap Cavaliere, île Provençale*. Les Cypriotes, ou *Cyprianæ*, étaient situées, d'après Sanudo le vieux, à vingt-cinq milles ou huit lieues, à l'occident du port de Satalie, et par

(1) Sanudo, *Secret.*, lib. II, part. IV, c. 26, p. 89.

(2) Le port génois, à dix mille au-delà des Cypriotes, était situé à l'embouchure d'une rivière du golfe de Satalie. Sanudo, p. 89.

(3) Le château Lombard (*castello Lombardo*, dans l'Atlas catalan de 1375, *Notices et extraits*, t. XIII, 2^e carte) était sur la côte orientale du golfe de Satalie, à vingt-cinq milles N. O. d'Antiochette, à dix milles S. E. de Candelore. Sanudo, p. 89.

(4) Le port Chevalier ou Cavaliere était, d'après Sanudo, à trente-cinq milles au couchant de l'embouchure du Selef ou rivière de Séleucie.

(5) Le port des Provençaux, nommé *Lo Proensal*, sur l'Atlas catalan était dans un îlot (*scolum*) où se trouvaient d'anciennes murailles, et à quinze milles environ à l'ouest du port Cavalier. Sanudo, p. 89. Il est à remarquer que Sanudo place l'île des Provençaux à l'est du port Cavalier; sur les bonnes cartes modernes de l'Asie Mineure, au contraire (Beaufort, Lapie, Kiepert, Carte de l'état-major russe), l'île Provençale ou île Manavgat, précède le port Cavaliere à l'orient, vers les frontières de l'ancienne Arménie; et cette disposition est conforme à la carte catalane. Manavgat, dit M. Dulaurier, est une place forte et commerciale de la côte de la Pamphylie, située sur le Manavgat-Tchaï, le fleuve Melas des anciens. *Hist. Armén.* t. I, p. XIX, XXV, XXXVII.

(6) Carte du colonel Leake. *Essay of a Map of Asia Minor*. Londres, 1833.

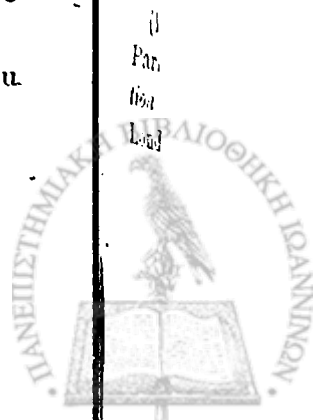


conséquent à moitié chemin à peu près de cette ville à Adrachan.

Ces positions, choisies dans les anses les plus sûres de la côte, pouvaient n'être quelquefois que des établissements passagers occupés seulement pendant une partie de l'année; plusieurs offraient des lieux de résidence permanents et fortifiés comme l'indique le nom de *Château Lombard*, et un passage de Sanudo relatif au port génois (1). Les habitants de ce lieu, ou du moins les marchands qui le fréquentaient étaient en état, d'après Sanudo, de repousser avec avantage les attaques des Turcomans de la campagne; il est donc certain qu'ils avaient élevé des travaux de défense autour de leurs demeures.

Au reste, l'exploration de ces côtes par les voyageurs modernes a constaté l'existence, sur toute la rive opposée à l'île de Chypre, de fortifications tombant aujourd'hui en ruines, et qui paraissent remonter à ces temps. « La partie de la Caramanie
 « que nous avons en vue (en allant de Cérines à
 « Alaïa), dit M. de Corancez, est très haute et coupée
 « de montagnes escarpées. Ces montagnes sont les
 « divers rameaux de la chaîne qui se détache du
 « Taurus, en deçà de Caraman. Celui-ci, se prolongeant
 « au sud, vient y former le promontoire
 « avancé qui sépare le golfe de Satalie de celui de
 « Tarsous. Elle couvre de ses hautes sommités une

(1) « Portum securum habet, dum a Turchis sibi caveant illi de portu ex parte marina et terrestri. » Sanudo, p. 89.



« grande partie de l'isthme, dont le promontoire
« forme l'extrémité. Sur toute la région de cet
« isthme qui regarde l'occident, le sol, qui s'élève
« brusquement, présente, du côté de la mer, un
« aspect sauvage et pittoresque. Entre les chaînes
« partielles qui forment les ramifications de la
« montagne, sont des vallées profondes et étroites.
« Les premières présentent à leurs extrémités autant
« de promontoires. Les secondes, resserrées entre
« elles, viennent aboutir à des bassins dont elles
« défendent l'approche. Voilà quelle est assez régu-
« lièrement la position des divers points de relâche
« qui se trouvent sur cette côte. Le principal est le
« port d'Anamour. La ville est petite, bâtie sur une
« colline pierreuse d'où elle domine le port. Il y a
« un château ruiné sur le sommet de cette colline.
« Les Chypriotes, qui de Cérines se rendent souvent
« à Anamour, prétendent que ces ruines appartiennent
« à l'époque où les Européens, dominant dans
« leur île, se rendirent maîtres de plusieurs points
« sur la côte voisine. Ils donnent la même origine
« aux tours anciennes que l'on conserve de distance
« en distance sur la côte de Caramanie (1). » Vrai-
« semblablement les fortifications actuelles d'Ana-
« mour, sont celles que le prince Karaman fit élever
« au xvi^e siècle lors de ses préparatifs contre l'île de

(1) *Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie Mineure*. Un vol. in-80. Paris, 1816, sans nom d'auteur, p. 292. Cf. *Karamania or a brief description of the south coast of Asia Minor*, by Francis Beaufort, captain. Lond., 8°, 1818, p. 181 et suiv.



Chypre (1) ; mais la tradition rappelée par M. Courancez peut se rapporter à une occupation antérieure de cette ville, que l'on sait avoir été tributaire des Lusignans au XIV^e siècle.

Les rapports des Chypriotes avec les populations de ces rivages avaient pris plus d'activité dès le XIII^e siècle, malgré les troubles qui avaient suivi la chute de l'empire d'Iconium et les luttes des princes turcs contre les Mongols. L'attrait du négoce et les intérêts privés avaient amorti l'effet des dissidences religieuses entre les Latins, les Grecs et les Turcs, livrés au commerce sur les deux bords du canal de Cilicie. Il y avait pour les Lusignans un si grand intérêt à attirer dans leur île les populations du continent que le vicomte de Nicosie rendit, dès l'année 1297, six ans après la chute du royaume de Saint-Jean-d'Acre, une ordonnance en vertu de laquelle les serves du roi furent dispensées de demander à l'avenir l'acquiescement du prince à leur mariage avec les hommes venant en Chypre *de la Roumanie, de Satalie et dou Candelour jusques à la Liche* (2), c'est-à-dire de toute la côte méridionale de l'Asie Mineure et de l'Arménie jusqu'à Laodicée de Syrie.

Pendant ce temps, le royaume d'Arménie avait prospéré et multiplié ses relations avec les Occidentaux qui fréquentaient toujours ses ports. Les des-

(1) Il en est question dans divers documents des archives de l'ordre de Malte, à Cité-La-Valette, dont nous parlerons ci-après.

(2) Ban du 26 novembre 1297. *Assises*, t. II, p. 360.



endants de Rhoupen, les seigneurs et le peuple d'Arménie, à leur exemple, s'étaient unis par de fréquents mariages à des familles chypriotes. Malgré les discordes que l'ambition d'une princesse arménienne suscita, sous le règne de Henri II, entre les maisons royales de Sis et de Nicosie, les unions matrimoniales entre Francs et Arméniens se multiplièrent et resserrèrent l'alliance des peuples. Cette amitié ne suffit pas néanmoins pour assurer l'indépendance des Arméniens au milieu des progrès chaque jour plus menaçants de leurs voisins. En perdant la protection des khans mongols, ils perdirent leur plus sûr appui. L'espoir de soumettre les musulmans de Syrie et d'Asie Mineure avait quelque temps rapproché les Mongols des Latins; mais quand la chrétienté, obligée d'abandonner la Syrie, n'avait plus offert que l'assistance incertaine des princes d'Europe et les forces insuffisantes des souverainetés de Chypre, de Rhodes ou d'Arménie, les descendants de Gengis-Khan ne pensèrent plus qu'à affermir leur empire en ralliant à eux les populations musulmanes dont ils adoptèrent la religion vers l'an 1305 (1). Dès lors l'Arménie eut à se défendre à la fois contre les Turcs d'Asie Mineure, qui commençaient à secouer le joug de leurs sauvages conquérants et les Mamelouks d'Égypte qui, maîtres de la Syrie, parvinrent à tourner la haine des Mongols contre leurs anciens alliés. La mer et le courage des

(1) Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, t. 1, p. 399. Mouradgèa d'Hossou, *Hist. des Mong.*

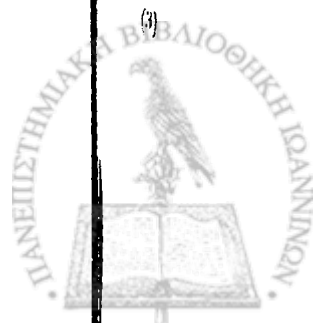


chevaliers sauvèrent les îles de Chypre et de Rhodes ; l'Arménie, plus facilement accessible, ne put défendre ses frontières. Lajazzo, enlevé par les Arabes d'Égypte, en 1320, reconquis par les Arméniens en 1347, retomba peu après, et définitivement, au pouvoir des Sarrasins (1). Les secours que les princes d'Arménie reçurent des Lusignans, des Hospitaliers et des Génois, leur permirent de résister encore quelque temps dans les places fortes de Gorhigos, de Pardserpert et de Gaban ; mais ils virent leur royaume exposé aux incursions continuelles des musulmans ; et l'alliance plus étroite qu'ils cherchèrent à former avec les Chypriotes, l'an 1342, en choisissant pour leur roi un neveu de Hugues IV de Lusignan, ne put que retarder de quelques années la catastrophe qui les menaçait.

Néanmoins et nonobstant les troubles et les guerres, le commerce d'Arménie florissait encore dans la première moitié du XIV^e siècle. Ses communications avec les villes centrales de la haute et de la basse Asie attiraient toujours les marchands latins à Gorhigos, à Malmistra, à Sis, à Tarse, à Lajazzo surtout, malgré l'occupation de cette dernière ville par les Égyptiens (2). La petite Arménie servait aussi de passage aux Vénitiens, comme l'empire de Trébizonde, pour pénétrer dans la haute Asie et dans la Perse,

(1) Saint-Martin, t. I, p. 198.

(2) Balducci Pegolotti, facteur des Bardi de Florence et auteur du précieux ouvrage qui fournit tant de renseignements sur le commerce du moyen âge, vint à Lajazzo en 1335, pour les affaires de sa maison. Cf. Dulaurier, *Hist. Arm.* t. I, p. xciv.



où le roi Abou Saïd leur avait accordé un privilège commercial en 1320 (1).

Le voisinage de l'île de Chypre, parvenue alors à son plus haut degré de prospérité, et devenue le rendez-vous des navigateurs de toute la Méditerranée, donnait aux Arméniens un immense débouché pour les marchandises qu'ils ne pouvaient vendre sur la côte d'Asie. Tel est cependant, et tel était surtout dans ces temps de prohibitions, l'effet de la rivalité commerciale entre deux pays voisins, malgré leur amitié, que les provenances d'Arménie étaient frappées en Chypre du droit de quatre pour cent, tarif le plus élevé des douanes du royaume des Lusignans au xiv^e siècle (2). Les retours de l'île à Lajazzo étaient soumis également au maximum du droit perçu sur les importations en Arménie. Les Génois, les Vénitiens, les Siciliens, les Bardi, maison de commerce dont le siège était à Florence, faisaient entrer leurs marchandises en franchise à Lajazzo et dans les autres ports; les Catalans, les Provençaux, les Peruzzi, autre compagnie florentine, ne payaient que deux pour cent; les Chypriotes seuls, comme les étrangers les moins favorisés, supportaient le quatre pour cent (3).

Les princes turcs qui s'étaient partagés les débris de l'empire d'Iconium, et qui avaient réussi à re-

(1) Publié dans les annexes du *Recueil des traités entre les chrétiens et les Arabes d'Afrique*, in-4°. Supplém. p. 10.

(2) Pegolotti, p. 70, 71.

(3) Pegolotti, p. 45.



pousser les Mongols vers l'Euphrate, se montraient disposés, malgré leur fanatisme religieux, à favoriser le commerce des Européens. Ils avaient fait des pactes avec les empereurs de Constantinople; ils traitaient favorablement les marchands de Gênes, de Venise, de Pise; ils accueillaienit ceux de villes moins importantes. Raguse, par exemple, avait obtenu, moyennant tribut, le droit de venir commercer à Broussa (1). Mais le commerce dans les pays musulmans n'était jamais exempt d'inquiétude. Les franchises accordées aux peuples latins, quelque formelles qu'elles fussent, ne les mettaient pas toujours à l'abri des attaques de la population. Les marchands venus d'Occident en Égypte, en Syrie, ou en Asie Mineure, pouvaient craindre sans cesse, même après avoir acquitté les douanes, les tributs et les présents obligatoires, que la cupidité ou le caprice des sultans ne leur enlevât en un moment les privilèges achetés à prix d'or. Dans les pays chrétiens d'Orient, au contraire, ils trouvaient sécurité et protection, sans être soumis à d'autres obligations que celle de satisfaire au droit fixe de la douane, comme ils le payaient en Europe. C'est ce qui fit la fortune des ports de l'Arménie et de l'île de Chypre.

Un demi siècle avait suffi, depuis la chute de Saint-Jean-d'Acrc, pour placer Famagouste au pre-

(1) En 1365, Amurath, sultan ottoman de Broussa, permit à la république de Raguse de continuer le commerce qu'elle faisait dans ses États, moyennant un tribut de 500 ducats. De Hammer., *Hist. de l'emp. ottom.*; Depping, *Hist. du comm. du Levant*, t. I, p. 209.



mier rang des places commerçantes de la Méditerranée. Tyr, Satalie, Lajazzo, Smyrne, Clarentza, ne pouvaient lui être comparées. Avec Constantinople et Alexandrie, elle avait alors la suprématie incontestée du commerce d'Orient. Ni Venise, ni Gênes ne pouvaient se vanter d'avoir des marchands plus riches, des bazars mieux assortis, des approvisionnements plus considérables en productions de tous pays, des hôtelleries plus nombreuses, des étrangers venus de plus loin et de contrées si diverses. Un prêtre allemand, homme instruit et observateur, qui passait dans l'île de Chypre, en se rendant au Saint-Sépulcre, vers l'an 1344, fut frappé de la richesse des Chypriotes, particulièrement des habitants de Famagouste. Il a laissé un curieux témoignage de la prospérité du pays, dans le récit de son pèlerinage. Il avait vu Constantinople et Venise, la reine de l'Adriatique. Famagouste le surprit davantage. Quand il vit circuler sur le port et dans les rues une foule de Grecs, d'Arméniens, d'Arabes, de Turcs, d'Éthiopiens, de Syriens, de Juifs (1), au milieu des marchands venus de la

(1) Cf. *Assises de Jérusalem*, t. II, p. 53 et suiv. Lusignan, fol. 70-75. Paris, 1580. *Zipreo e molto bella isola... ici e Famagosta, uno di principali porti del mondo, ove riveno Cristiani e Saracini e Grezi e de ogni nazione. Tractato de le piu marevegliose cose, dal Johanne de Mandavilla*. Mediolani, in-4°, 1480, fol. 12, vo. Il est toujours nécessaire de rappeler, quand on cite Mandeville, qu'au milieu de ses absurdes récits sur les merveilles d'Asie, on trouve quelques faits véritables et de justes observations sur les côtes du Levant, où il était réellement allé. Ce qu'il dit de Famagouste n'est que le résumé affaibli de la prospérité de cette ville, dont le fidèle Balducci Pegolotti a dressé le tableau



Vénétie et de l'Allemagne, de la Ligurie et des deux Siciles, du Languedoc, de la Flandre, de l'Aragon, des Baléares (1); quand il entendit ces langages divers, quand il vit ces costumes variés, ces magasins toujours remplis de chalands, ces seigneurs et ces marchands rivalisant de luxe et d'ostentation, ces courtisanes effrontées (car le tableau était complet), qui semblaient ramener en Chypre les temps les plus licencieux d'Amathonte et de Gomorrhe (2), le bon curé de Saxe fut étourdi, ébloui, et, comme on le pense bien, scandalisé. « Il y a dans ce pays de
 « Chypre, écrit-il à l'évêque de Paderborn, les plus
 « généreux et les plus riches seigneurs de la chrétienté.
 « Une fortune de trois mille florins annuels n'est pas
 « plus estimée ici qu'un revenu de trois marcs chez
 « nous. Mais les Chypriotes dissipent tous leurs
 « biens dans les chasses, les tournois et les plaisirs.
 « Le comte de Jaffa (3), que j'ai connu, entretient

avec toute l'exactitude d'un négociant. Au reste, pour porter un jugement définitif sur l'œuvre de Mandeville, il faut attendre l'édition critique et savante qu'en prépare M. Michelant pour la Société de l'Orient latin.

(1) Toutes ces nations avaient des comptoirs ou des consuls à Famagouste.

(2) « Tu périras, nouvelle Gomorrhe, dit l'esprit divin, révélant à
 « sainte Brigitte les calamités qui menaçaient Famagouste; tu périras
 « brûlée par le feu de la luxure, par l'excès de tes biens (*superfluitatis*)
 « et de ton ambition; tes édifices crouleront, tes habitants s'enfuiront,
 « et l'on parlera de ton châtement dans les contrées lointaines, car je
 « suis irrité contre toi. » *Revelationes celestes preelecte sponse Christi Beate Brigitte, vidue de regno Suecie*, lib. VII, cap. 16, fol. 133. v°. Nuremberg, 1517. Sainte Brigitte est morte en 1373; ses révélations ont été écrites, peu après sa mort, par son confesseur.

(3) Il était de l'illustre famille d'Ibelin.



« plus de cinq cents chiens pour la chasse... Les
« marchands de Chypre ont acquis aussi d'immen-
« ses richesses. Cela n'est pas étonnant, car leur
« île est la dernière terre des chrétiens vers l'Orient ;
« de sorte que tous les navires et toutes les mar-
« chandises, de quelques rivages qu'ils soient partis,
« sont obligés de s'arrêter en Chypre. De plus, les
« pèlerins de tous les pays qui veulent aller outre
« mer doivent descendre d'abord en cette île. De
« sorte que l'on peut y savoir à tous les instants de
« la journée, depuis le lever jusqu'au coucher du
« soleil, par les lettres ou les étrangers qui y vien-
« nent incessamment, les nouvelles et les bruits des
« contrées les plus éloignées. Aussi les Chypriotes
« ont ils des écoles particulières pour apprendre
« tous les idiomes connus.

« Quant à la ville de Famagouste, c'est une des
« plus riches cités qui existent. Ses habitants vivent
« dans l'opulence. L'un d'eux, en mariant sa fille,
« lui a donné, pour sa coiffure seule, des bijoux qui
« valent plus que toutes les parures de la reine de
« France ensemble, au dire des chevaliers français
« venus avec nous en Chypre. Un marchand de Fa-
« magouste vendit un jour au sultan d'Egypte, pour
« le sceptre royal, une pomme d'or enrichie de qua-
« tre pierres précieuses : une escarboucle, une éme-
« raude, un saphir et une perle. Ce joyau coûta
« 60,000 florins ; quelque temps après la vente, le
« marchand voulut le racheter, et en offrit cent mille
« florins, mais le sultan les refusa. Le connétable de



« Jérusalem (1) avait quatre perles que sa femme fit
 « monter en agrafe; on aurait pu sur chacune d'elles
 « trouver à emprunter trois mille florins partout où
 « on aurait voulu.

« Il y a dans telle boutique que ce soit de Fama-
 « gouste plus de bois d'aloës que cinq chars n'en
 « pourraient porter. Je ne dis rien des épiceries;
 « elles sont aussi communes dans cette ville, et s'y
 « vendent en aussi grande quantité que le pain.
 « Pour les pierres précieuses, les draps d'or et les
 « autres objets de luxe, je ne sais que vous dire; on
 « ne me croirait pas dans notre pays de Saxe. Il y a
 « aussi à Famagouste une infinité de courtisanes;
 « elles s'y sont fait des fortunes considérables, et
 « beaucoup d'entre elles possèdent plus de cent
 « mille florins; mais je n'ose vous parler davantage
 « des richesses de ces infortunées (2). »

Quand la cour pontificale, cédant aux instances des villes maritimes, fut revenue sur les défenses absolues qu'elle avait prononcées et eut permis le commerce avec l'Égypte, la Syrie et l'Asie Mineure, en interdisant seulement l'exportation du bois et des armes, l'île de Chypre vit s'arrêter le développement extraordinaire de sa fortune. Elle se maintint néanmoins plus d'un demi-siècle encore dans un état de prospérité que ne connurent en Occident ni la Catalogne avec le port et la marine de Barcelone, ni le

(1) C'était peut-être Fudes de Dampierre.

(2) *Hist. de Chyp.* t. II, p. 213-215.



Languedoc avec ses villes de Montpellier, de Beaucaire et de Narbonne (1), ni même la Provence avec le port de Marseille. Les navires de l'Europe affluèrent toujours dans ses ports, pendant qu'elle expédiait à son tour ses bâtiments et ses marchandises en Italie, en France, en Espagne, en Morée, à Constantinople, à Smyrne, à Alexandrie, à Beyrouth, à Damas, à Lajazzo, à Satalie, à Larendah, à Iconium (2).

Les guerres des émirs turcs et les incursions des Mongols, en portant l'inquiétude en Asie Mineure, nuisaient sans doute aux relations des chrétiens avec l'intérieur du pays; elles n'étaient pas des obstacles insurmontables pour le commerce et plus d'un marchand, dont le nom est resté inconnu, dut s'avancer, après Marco Polo, jusqu'à Tauriz et Bag-

(1) Narbonne, comme Montpellier, entretenait des relations directes et régulières, par ses marchands et ses navires, avec Chypre, Rhodes, l'Arménie, la Morée, Constantinople, peut être même avec quelques villes turques du littoral, mais elle ne paraît pas avoir eu des relations avec l'intérieur du pays. On trouve aux archives de Venise diverses pièces concernant le commerce maritime de ces villes durant le XIV^e et le XV^e siècle. On y voit que ces villes expédiaient en Orient beaucoup de draps écarlates du Languedoc, des draps blancs de Valence et de Narbonne, des draps de Louviers, des toiles de Reims, etc. *Commerce*. II et VI; cf. Pegolotti, p. 20, 40, etc. Les maisons de banque et de commerce du Languedoc étaient en compte courant avec le trésorier de Rhodes; elles recevaient en son nom des percepteurs de l'ordre des responsions ou contributions des commanderies. *Archives de Malte, lib. Bullarum*, ann. 1346-1358, 1351, 1365, etc. *Hist. de Chypre*, t. II, p. 105. n. ; 294, n. 350.

(2) Cf. Pegolotti, p. 15, 17, etc., 81, etc.; Machaut, *Prise d'Alex*, p. 173. — Doc. divers sur les négociations de la paix entre Chypre et l'Égypte, de 1365 et années suivantes. *Hist.*, t. II, p. 291. — La Brocquière, *Voyage*, 1432, ms. cité, fol. 183 v°, 186 v°, 189 v°.



dad. Dans les provinces maritimes, sur les côtes de la Mer noire, comme sur les bords de la mer Égée et de la Méditerranée, les relations devinrent plus actives. Malgré le fanatisme des Turcs et leurs agressions incessantes contre les chrétiens de l'Archipel, les Vénitiens, les Florentins, les Catalans, les Génois surtout, visitaient les ports et les bazars des villes de la côte, traversaient le pays, s'y livraient au commerce, y séjournaient et pouvaient en observer à leur aise les ressources. C'est à un marchand génois que l'on doit les détails les plus circonstanciés sur la puissance et les richesses des différents princes turcs qui régnaient au quatorzième siècle en Asie Mineure. Il les communiqua à un géographe arabe (1), et c'est d'après le livre de ce dernier que nous ferons connaître, en quelques mots, pour l'intelligence des événements ultérieurs, les principaux États qui avaient succédé à la sultanie d'Iconium.

Ce vaste empire, détruit, comme autrefois en Occident l'empire de Charlemagne, par les invasions étrangères et par l'insoumission des grands, s'était divisé en principautés particulières, qui furent d'abord indépendantes les unes des autres, mais au milieu desquelles la force des armes établit peu à peu les rapports et les sujétions d'une sorte de féodalité.

(1) Schehab-Eddin, mort l'an 749 de l'hégire (1348-1349), déclare tenir d'un marchand génois, nommé Belban, la plupart des détails qu'il donne sur les principautés turques d'Asie Mineure. Voy. les extraits de son ouvrage traduits par M. Ét. Quatremère, *Notices et extraits*, tom. XIII.



Au nord de la péninsule, dans la riche ville de Broussa, le fils d'Othman avait fondé la puissance qui, après avoir soumis d'abord les émirs de Karaschi et de Marmara, en Mysie, acheva la ruine de l'empire grec de Bithynie par la prise de Nicée, et menaça bientôt Constantinople. Dès le milieu du quatorzième siècle, les princes ottomans étendaient leur domination sur toute la côte nord de l'Asie Mineure ; ils comptaient dans leurs États 50 villes, autant de forteresses, et dans leur armée plus de 25,000 cavaliers. Ils étaient presque toujours en guerre avec l'empereur et obligeaient ce prince à acheter la paix par un tribut mensuel (1).

Une dynastie plus puissante régnait au centre de l'Asie Mineure et balançait la fortune grandissante des Ottomans. C'était celle de l'émir de Kermian ou Kerminan, qui, de Kutayeh, l'ancien *Cotyæum* de Phrygie, sa capitale, disposait d'une armée de 40,000 cavaliers, tous exercés dans les combats, et commandait à 700 villes ou forteresses. Il était obéi dans les provinces orientales jusqu'aux possessions des Mongols, et inspirait une telle crainte à la cour de Byzance, que l'empereur lui envoyait un tribut régulier de 100,000 hyperpères d'or (2). Les Kermians auraient pu anéantir le royaume du fils d'Othman, si la jalousie et les haines suscitées par leur ambition (3) n'avaient profité à leurs rivaux,

(1) Cf. Schehab-Eddin, p. 339, 364.

(2) Schehab-Eddin, p. 355.

(3) Schehab-Eddin, p. 340. Ibn. Batouta, *Voyages*, trad. par M. De-fremery, t. II. p. 343.



qui finirent par subjuguier leurs États, et qui ont éclipsé leur renommée dans l'histoire.

L'ancienne Paphlagonie, sur les côtes du Pont-Euxin, formait la principauté de Kastamouni, où l'émir possédait la ville de Sinope et disputait à l'empire de Trébizonde celle de Samsoun. Ces deux ports de mer étaient fréquentés par les marchands chrétiens et musulmans, qui de là faisaient voile pour la Crimée et le Kaptchack (1).

Vers les côtes de la mer Égée, Magnésie sur l'Hermus, aujourd'hui Manika, et les villes que l'islamisme avait nommées Béréki, au S. E. de Smyrne, au S. O. de Sardes; Nazlu, non loin du Méandre, enlevée aux empereurs grecs dès le commencement du treizième siècle, étaient devenues les capitales des chefs turcomans, qui s'étaient partagé l'Ionie, et qui ont laissé à ses provinces les noms modernes d'Aïdin et de Saroukhan (2). Palatscha, sur le Méandre, au nord des ruines de Milet, et *Alto Logo*, l'ancienne Éphèse, eurent aussi des émirs particuliers, dont le roi Pierre I^{er} de Lusignan reçut, comme nous le verrons plus loin, la soumission. Philadelphie seule resta libre. Ses habitants, en résistant aux plus terribles attaques, se maintinrent indépendants au milieu des Turcs, et n'acceptèrent de capitulation que de la main de Bajazet. Philadelphie rappela ainsi pendant près d'un siècle, au milieu de la barbarie et de l'esclavage, le nom et l'indépendance de la Grèce (3).

(1) Schehab-Eddin, p. 341, 361.

(2) Schehab-Eddin, p. 360, 368, 369.

(3) Voy. Gibbon, trad. Guizot, 1819, tom. XII, p. 303.



Dans les provinces méridionales, vis-à-vis des îles de Rhodes et de Chypre, était la principauté de Foukeh, en Carie, dont l'émir, « montant tour à tour sur ses vaisseaux et ses chevaux, était occupé constamment à combattre à force ouverte ou par la ruse tous ceux qui l'entouraient, musulmans ou infidèles (1); » puis venait la principauté de Tawasa ou Daouas, qui comprenait le golfe de Macri, les côtes de Lycie, fréquentées surtout par les contrebandiers chrétiens (2), Castel Rosso, et les petites îles d'alentour, repaires de corsaires de toutes nations (3).

Satalie, que les Turcs appellent Adalia ou Antalia, et dont nous avons rappelé la prise par les Chypriotes au temps qu'elle appartenait encore au sultan d'Iconium, était, au quatorzième siècle, le chef-lieu d'une principauté très importante par son commerce. Ce royaume est devenu la province ottomane de Tekké ou *Tekké ili*, le pays de Takka, nom qui rappelle celui de l'un de ses plus célèbres sultans. « Antalia, dit Schehab-Eddin, est fréquentée par un grand nombre de voyageurs qui y abordent, y passent et en partent journellement. Le prince a sous sa domination 12 villes et 25 forteresses. Ses troupes se composent de 8,000 cavaliers; mais la population n'est nullement belliqueuse et peu capable d'inspirer de l'effroi à ses

(1) Schehab-Eddin, p. 370; cf. p. 339.

(2) Saudo, *Secret. fidel. crucis*, lib. II, part. IV, cap. 26, p. 90.

(3) Archives de Malte, lib. *Bullarum*, ann. 1255, 1447-1449.



« ennemis (1). » Ibn Batoutah fait remarquer surtout l'importance du commerce de Satalie; il rappelle à cette occasion que les marchands chrétiens habitaient dans cette ville un quartier particulier protégé par une enceinte murée (2). L'émir de Satalie dut agrandir pourtant ses domaines; il semble avoir possédé, dès le règne de Pierre I^{er} de Lusignan, la ville d'Alaïa, le Candelore des chrétiens, qui dépendait, au temps de Schehab-Eddin, de la principauté d'Ermenek, l'ancienne *Germanicopolis*.

Ce nouvel et puissant État, plus connu sous le nom de Karaman, qu'il devait au père de son premier émir, et qui s'est conservé dans celui de la Caramanie moderne (3), était l'une des plus importantes principautés turques, et dominait dans le midi de l'Asie Mineure, comme la principauté des Ottomans dans le Nord. Il s'étendait en face des côtes de l'île de Chypre, entre la principauté de Satalie et le royaume d'Arménie, qu'il finit par absorber presque en entier, ainsi que les principautés de Karasar et d'Aksérai. Les princes karamans avaient une armée bien aguerrie, forte de 25,000 cavaliers et d'autant de fantassins, recrutés parmi les populations turcomanes et mongoles (4). Ils possédaient

(1) Schehab-Eddin, p. 372.

(2) *Voyages*, t. II, p. 258-259, 265.

(3) *Voy.*, sur l'origine de la dynastie de Karaman, M. de Hammer, *Hist. de l'empire ottoman*, trad. franç., tom. I, p. 262-263.

(4) Schehab-Eddin, p. 373; cf. p. 341-347. Sanudo le jeune comptait, en 1423, que le grand Karaman pouvait solder une armée de 60,000 hommes en temps de paix, et de 30,000 hommes sur pied de guerre. *Vite de duchi di Venezia*, Muratori, *Script. rer. italic.*, tom. XXII, col. 962.



150 forteresses et 14 villes (1), parmi lesquelles étaient, outre Ermenek, capitale de la sultanie quand Schehab-Eddin écrivait : Alaïa, *place d'une grande importance*, suivant la remarque du géographe arabe (2) ; Larendah, appelé aussi Karaman (3), et situé dans un pays très-fertile ; enfin la forte ville de Konieh, l'ancienne résidence des sultans de Roum, dont les enfants de Karaman firent leur capitale après l'avoir conquise (4). En succédant aux sultans d'Iconium, dans la plus belle partie de leur empire, les Karamans semblaient avoir hérité de leur pouvoir et de leur munificence. Aussi terribles étaient leurs armes contre leurs ennemis, disent les écrivains orientaux, que grande et prodigue leur générosité à l'égard de leurs amis. Ils poussaient l'amour du faste à un tel point que, l'un d'eux, pour donner une idée de ses richesses, avait, dit-on, épousé mille filles viergēs (5). Bedr-Eddin, dont on rapporte ce trait, était un redoutable ennemi pour les États chrétiens, surtout pour le royaume d'Arménie, qui confinait à son empire. Habile à se ménager l'amitié des empereurs mongols, dont la suzeraineté nominale conservait encore quelque prestige en Asie Mineure, empressé de rechercher l'alliance des sultans du Caire, avec lesquels il en-

(1) Schehab-Eddin, p. 373.

(2) Schehab-Eddin, p. 341.

(3) Schehab-Eddin, p. 341, 373.

(4) Hammer, t. I, p. 268, et ci-après les événements de l'année 1432.

(5) Schehab-Eddin, p. 346.



tretenait des relations épistolaires (1), ce prince, malgré la jalousie de ses voisins, pouvait disposer de toutes ses forces contre les chrétiens, et, secondé de ses frères, il inquiétait, par d'incessantes attaques, les terres du Takafour, que les Arabes harcelaient du côté de la Syrie (2).

Tel était l'état de l'Asie Mineure au temps où le roi Hugues IV occupait le trône de Nicosie. Les rivalités et les luttes des principautés formées des débris de l'empire d'Iconium, auraient pu servir les desseins de la chrétienté, si la chrétienté avait su réunir ses efforts pour subjuguier l'Asie Mineure, ou y contenir au moins le torrent qui allait déborder sur l'Europe. Mais les princes d'Occident semblaient aveuglés sur les dangers que leur annonçaient les progrès des Turcs, car les émirs, malgré leurs divisions intestines, étaient toujours unis par une haine commune quand il fallait attaquer les ennemis de Mahomet. Combien de fois n'avait-on pas vu le grand Karaman et le sultan du Caire envahir l'Arménie, ou menacer les îles de Rhodes et de Chypre, pendant que les Ottomans de Broussa, les émirs de Magnésie, de Nazlu, d'Aidin, de Foukeh, portaient le ravage dans les îles de l'Archipel, sur les côtes de la Grèce, dans les golfes de la Thrace et jusqu'aux portes de Byzance. Le saint-siège, qui veillait seul en Occident au salut de Constantinople, ne parvenait que de temps en temps, et à grand'peine, à

(1) Schehab-Eddin, p. 312, 346.

(2) Schehab-Eddin, p. 373. Sanudo, lib. I, part. v, cap. II, p. 32.



décider quelques galères à porter des renforts aux chevaliers de Rhodes et de Chypre. Les Hospitaliers eux-mêmes n'avaient plus le dévouement généreux et infatigable des anciens frères de Saint-Jean de Jérusalem. Depuis qu'ils avaient succédé aux biens des Templiers, beaucoup s'étaient relâchés de leur rude discipline, et préféraient séjourner dans les riches commanderies d'Europe, ou à la cour des princes, plutôt que de faire la guerre aux Turcs en Orient (1).

Hugues IV de Lusignan, au contraire, bien que prudent et sage, se montra sur mer comme sur terre, ainsi que la cour apostolique aimait à le lui rappeler dans ses dernières années, le plus vaillant champion de la chrétienté (2). Dans les premiers temps de son règne et vers l'époque où les chevaliers de Rhodes, ranimés par la crainte d'une invasion imminente, battaient la flotte d'un émir turc dans les eaux de la Carie (3) en l'absence du grand maître de Villaret, le roi Hugues rendit tributaires les villes d'Anamour, de Sicce, de Candelore, et plusieurs autres localités de la côte de Caramanie. Satalie elle-même fut obligée de faire hommage et de se racheter des mains du roi de Chypre (4).

(1) Voy. la bulle sévère que Clément VI adressa au grand maître, le 6 des ides d'août 1343. Paoli, *Cod. dipl.*, tom. II, p. 86.

(2) « Tu tanquam princeps christianissimus et ejusdem fidei athleta precipuus, etc. » Rinaldi, ann. 1343. *Annal. ecclesiast.*, tom. XXV, p. 310 ; cf. 1356, § 6, tom. XXVI, p. 19.

(3) Villani, lib. XI, cap. 121, ann. 1370 ; tom. IV, p. 116, éd. 1823.

(4) « Item maritima Turchie regi Cipri dant tributum, scilicet: Candelor, Scabunir, Sicce, Scacalia et alia certa loca et castra. » Rodolphe de Baxe, *Hist. de Chyp.*, t. II, p. 216. Le texte de ce voyage est peu cor-



Ces expéditions se rattachaient à l'exécution des bulles apostoliques qui avaient soumis à des règlements sévères le commerce des Européens en Orient, afin d'affaiblir la puissance des Mamelouks. Mais les prescriptions pontificales ne purent jamais arrêter la fraude des armateurs chrétiens. Quand le commerce des objets prohibés devenait trop périlleux d'Europe en Égypte, les Génois, les Catalans, les Pisans, les Vénitiens allaient faire leurs achats et leurs chargements dans les ports de l'Asie Mineure. Là, ils attendaient le moment favorable où ils savaient que les croisières de Rhodes et de Chypre étaient éloignées ; alors gagnant à force de voiles le rivage d'Égypte, ils débarquaient à Alexandrie ou à Damiette les armes, le fer, le bois, la poix, les hommes de guerre qui manquaient au pays. Ils en rapportaient, au grand profit du sultan, des épices, des aromates, du sucre, du lin, qu'ils accumulaient à Satalie et à Candelore. De ces ports, il leur était ensuite plus facile de faire passer leurs achats en Europe (1).

Cette fraude incessante aurait déjoué les meilleures combinaisons de la cour de Rome pour le rétablissement de la puissance chrétienne en Syrie.

rect ; il suffit de jeter les yeux sur la carte de Sanudo ou de l'atlas catalan, pour reconnaître Satalie sous le nom de *Scacalia*, et Stalimuri, qui est l'Anamour moderne, dans le mot défiguré de *Scabmir*. Quant à *Sicce*, autre nom peut-être altéré, nous n'en retrouvons pas la position.

(1) Sanudo, p. 29 ; cf. p. 43. *Voy. Hist. de Chypre*, t. II. p. 125. *Note sur le transport frauduleux des armes et des esclaves en Égypte.*



Elle se pratiquait principalement dans les îles de l'Archipel et sur les côtes de la Pamphylie, de la Lycie et de l'Ionie, depuis l'embouchure du Selef, près de Gorhigos, et même dans les ports chrétiens de l'Arménie (1), jusqu'à la ville d'Annia, près de l'ancienne Éphèse (2). C'est ce qui motiva les fréquentes campagnes du roi Hugues sur ces rives, où les contrebandiers chrétiens trouvaient toujours un refuge. L'on n'est pas étonné d'apprendre, par une lettre du saint-siège, que ce prince eut à combattre dans une de ses descentes en Asie Mineure, non-seulement les Turcs, mais *des chrétiens* venus à leur secours (3). Ces faux frères ne pouvaient être les Grecs de Caramanie, faibles et désarmés : c'étaient assurément ces mauvais Latins venus d'Occident, « les-
« quels, nous dit Sanudo, de concert avec les Turcs,
« la pire race des Sarrasins, violaient les prohibi-
« tions ecclésiastiques plus audacieusement qu'au-
« cun autre peuple (4) » ; expressions détournées, mais qui, sous une plume vénitienne, semblent désigner particulièrement les Génois, dont le crédit s'affermissait en effet chaque jour parmi les Turcs.

(1) Avis du roi de Chypre au pape sur le projet de croisade, ann. 1311
Hist., t. II, p. 118.

(2) Sanudo, p. 29.

(3) « Fili charissime, litterarum prædictarum lectio gloriosam tibi
• dudum datam de celo victoriam contra Turchos recensens et infideli-
• tatem illorum falsorum christianorum qui... Turcis eisdem contra te
• tuamque gentem catholicam astitisse, etc. » Rinaldi, Ann. 1338, § 72,
tom. XXV, p. 148.

(4) Sanudo, p. 29.



III

RÈGNES DE HUGUES IV ET DE PIERRE I^{er}

Ligue ou sainte Union formée contre les Turcs d'Asie Mineure entre le Pape, le roi de Chypre, les chevaliers de Rhodes et la république de Venise. — Prise et occupation de Smyrne. — L'Union conclut un traité de paix et de commerce avec le prince d'Éphèse. — Hugues IV incline à la paix. — Prospérité commerciale de l'île de Chypre. — Pierre I^{er} reprend la guerre contre les musulmans d'Asie Mineure et d'Égypte. — Ruine du royaume d'Arménie. — Nécessité pour les Chypriotes de prendre des positions maritimes sur les côtes d'Asie Mineure. — Occupation de Gorhigos. — Prise de Satalie. — Importance commerciale de cette conquête. — Vaines attaques de l'émir contre Satalie et l'île de Chypre. — Heureuse campagne du roi Pierre sur les côtes d'Asie Mineure. — Il prend et évacue Alexandrie. — Prise d'Alaïa en Pamphylie. — Le grand Karaman attaque Gorhigos. — Heureuse expédition des Chypriotes. — Gorhigos est délivré et le grand Karaman contraint à la paix. — Fin du royaume d'Arménie.

Les Vénitiens, jaloux des faveurs que les Génois s'étaient assurés en Asie Mineure, inquiets surtout des progrès de la puissance turque, se déterminèrent à entrer dans la ligue formée par le saint-siège, le roi de Chypre et les chevaliers de Rhodes, pour protéger les États chrétiens d'Orient. La ligue est désignée souvent dans les documents du temps sous



le titre de l'*Union* ou la *sainte Union* (1). Les nouveaux croisés, réunis à Négrepont au printemps de l'année 1344, dirigèrent leurs attaques sur les principautés d'Aidin et de Saroukhan, dont les agressions avaient si souvent effrayé les îles de l'Archipel. Débutant bientôt par un coup hardi qui semblait leur assurer de nombreux succès, ils brûlèrent la flotte turque dans le golfe de Smyrne, enlevèrent d'assaut la forteresse qui commandait cette ville, et y établirent une garnison (2). Le prince, peut-être l'émir de Saroukhan, que Jean Cantacuzène nomme Amir, ou le chef de ses troupes, que Jean Villani appelle Morbascian, revint bientôt avec des forces considérables devant Smyrne. Il fut repoussé, et, malgré des pertes sensibles, les chrétiens, maîtres de la citadelle, et dominant la ville, conservèrent leur conquête pendant plus d'un demi-siècle. Les armes du saint-siège, unies aux armes de Jérusalem et de Venise, que nous avons vues sculptées en différents lieux de la ville de Smyrne, attestent encore aujourd'hui cette longue et glorieuse occupation.

(1) Traité d'union scellé à Avignon le 8 mars 1333. (Venise, *Commemor.* IV, fol. 33.) Traité de paix et de commerce conclu avec l'approbation du pape entre le sultan d'Éphèse ou Altologo et le roi de Chypre, la république de Venise et l'ordre de Rhodes, Altologo, le 18 août 1348, (*Comm.* IV, fol. 156, v^o.) Mélanges dans la Coll. des Doc. inédits, t. III, p. 104, 112. Cf. *Hist. de Chypre*, t. II, p. 217.

(2) Giov. Villani, lib. XII, cap. 39, ed. Firenze, 1823, t. VII, p. 300. — *Vita Clem. VI*, ap. Baluze, t. I, col. 269. Cantacuz., lib. III, cap. 68. — Ni les républiques de Gènes et de Pise ni le roi d'Aragon ne prirent part à la croisade, bien que des galères appartenant à leurs sujets fussent dans la flotte coalisée ; elles étaient soldées par le saint-siège.



Les hostilités furent vivement reprises en 1346, après l'arrivée des chevaliers emmenés en Orient par le dauphin Humbert, croisé pour trois ans (1). Le roi de Chypre battit les Turcs en Lydie, entre Smyrne et Alto-Logo; vers le même temps, Dieu-donné de Gozon, grand maître de Rhodes, incendia une flotte ennemie dans le port de l'île d'Imbros, vis-à-vis des Dardanelles, et extermina presque en entier un corps nombreux qui avait débarqué dans l'île (2). Ces nouvelles victoires n'eurent toutefois que des avantages passagers. Au moment où l'on pouvait espérer de plus heureux résultats de la réunion des forces chrétiennes, la ligue se trouva tout à coup désunie par la retraite inopinée du roi

(1) M. de Pétigny a rappelé ces circonstances et fixé la date du départ d'Humbert pour l'Orient, dans sa notice sur Jacques Brunier, chancelier du dauphin. *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, 1^{re} série, t. I, p. 275-278.

(2) Une bulle pontificale, conservée aux archives de Malte, constate que la victoire d'Imbros fut remportée le 24 juin 1347. (Bosio, *Storia della sacra rel. di S. Giovanni Gerosol.*, Roma, 1629, lib. II, t. II, p. 75). Le seul document où il soit question du succès de Hugues IV est une pièce des archives nationales, à Paris, datée de l'an 1347, dont M. de Pétigny a fait remarquer les exagérations. Quant au lieu même où se livra le combat, je crois que notre confrère l'éloigne trop de Smyrne, en le plaçant à vingt-cinq lieues au nord de cette ville, près du golfe d'Adramyti. Le récit original porte que les chrétiens étaient rassemblés *en un plain, entre Smirne et Haut Lieu*, quand les Turcs fondirent sur eux. Il s'agit évidemment ici de Haut-Lieu ou Alto-Logo, ville commerçante, bien connue au moyen âge, et dont l'atlas catalan marque la situation au fond du golfe nommé aujourd'hui de Scala-Nova, à dix lieues environ au sud de Smyrne, et à peu près à la position de l'ancien Colophon ou d'Ephèse. *Alto-Logo* est une altération italienne d'ἅγιος Θεολόγος (S. Jean), nom d'Ephèse chez les Grecs du Bas-Empire, comme *Ayasolouk* en est une forme altérée par la prononciation des Turcs. L'identification d'Altologo, Aïtologo ou Théologos avec l'antique Ephèse est incontestable.

(1)
p. 50
prent
d'Alt
vrais
1346 e
mais a



de Chypre. Les Vénitiens près de rompre avec la république de Gênes, rappelèrent aussi leurs galères dans le golfe ; le pape lui-même, voyant l'Europe en feu, et ne pouvant suffire à la guerre avec les seules ressources du trésor apostolique, amoindries par les malheurs de la France, de la Castille et du royaume de Naples, délivra le dauphin Humbert de ses vœux en l'engageant à accepter les propositions des émirs pour revenir en Occident (1).

On ne sait quelle pensée détourna ainsi le roi Hugues de la guerre de Turquie, et quels motifs le retinrent, dès cette époque, dans une politique si opposée à celle qu'il avait suivie depuis le commencement de son règne. Avait-il été blessé en voyant un étranger venu d'Occident avec le titre de chef de l'armée croisée ? C'est peu probable. D'ailleurs le dauphin pouvait seulement prétendre, en Orient, au commandement des hommes d'armes que le roi de Chypre et le maître de Rhodes consentaient à mettre sous ses ordres ; partout où ces princes se portaient en personne, à Alto-Logo, comme à Imbros, si Humbert prit part à cette seconde expédition, il n'y eut qu'un rôle secondaire. Le roi de Chypre fut-il éloigné de la croisade par les dispo-

(1) Vertot, *Hist. des chev. de Saint-Jean de Jérus.*, in-4°, t. II, preuves, p. 565-567. Bulles des 28 novembre 1346 et 29 mars 1347. Ces lettres, la première au moins, ne durent parvenir en Orient qu'après le combat d'Alto-Logo, et c'est ce qui fait penser à M. de Pétigny, avec assez de vraisemblance, que la pièce des archives de Paris pourrait bien être de 1346 et non de 1347. L'affaire d'Imbros est bien du mois de juin 1347, mais elle fut provoquée par une agression des Turcs.



sitions nouvelles du saint-siège qui, à la sollicitation des villes d'Italie, avait levé les prohibitions apportées jusque-là au commerce avec l'Égypte? ou bien les contrariétés domestiques qu'il éprouva dans ces circonstances furent-elles la seule cause de sa détermination? On ne sait. Quoiqu'il en soit, il est certain que peu après la guerre de Smyrne, entreprise par une alliance dont il avait été un des plus ardents promoteurs, Hugues IV n'accorda plus qu'une faible coopération aux ligues nouvelles que le saint-siège, le plus constant défenseur de la chrétienté contre les Turcs, ne tarda pas à renouer après le retour d'Humbert en Occident (1). Il détermina la sainte Union à conclure un traité de paix et de commerce avec l'émir d'Éphèse (2). Ses ambassadeurs accédèrent bien, en son nom, à la nouvelle ligue arrêtée à Villeneuve, dès le 11 août 1350; mais on voit qu'en 1353, le roi Hugues, pas plus que le doge, André Dandolo, n'avaient encore exécuté le traité. Il fallut les plus pressantes remontrances du souverain pontife pour déterminer le roi à payer annuellement trois mille florins d'or, ou à fournir deux galères destinées à concourir à la défense de Smyrne (3). Uniquement désireux d'améliorer les

(1) Voy. doc. des arch. de Venise. *Hist. de Chyp.* t. II, p. 181, n. ; 217. Les Commémoriaux et les recueils de bulles de Malte renferment beaucoup d'autres documents relatifs à l'occupation et à la défense de Smyrne par les chrétiens.

(2) Le traité fut conclu, comme nous l'avons dit, à *Théologos* ou *Alto-logos*, le 18 août 1348. Voy. ci-dessus, p. 253, n.

(3) Paoli, *Codice* t. II, p. 93. — Cf. Rinaldi, *Annal. eccles.* 1349 § 30; 1350, § 33; 1355, § 42. — Bosio, lib. II, t. II, p. 80, 89.



institutions de son royaume, et de maintenir par de bons règlements la prospérité commerciale de l'île, le roi Hugues partagea dès lors son temps entre le soin des affaires intérieures et la culture des lettres, goûts heureux et paisibles qui inspirèrent à l'auteur du Décaméron la pensée de lui dédier une de ses œuvres.

Vainement le roi d'Arménie, son voisin et son parent, lui demanda-t-il des secours pour résister aux attaques incessantes des Égyptiens ; le roi de Chypre laissa les Hospitaliers débarquer seuls en Asie, où ils parvinrent à contenir quelque temps encore les Arabes (1). Vainement les habitants de Gorhigos, pressés d'un autre côté par les Turcs, et désespérant du sort de leur pays, offrirent-ils de se donner à lui (2) ; Hugues IV, en prince ami de la paix, éloigna une offre qui pouvait nécessiter de nouveaux armements, et demeura dans son royaume. Le comte de Tripoli, son fils aîné, entravait seul cette conduite prudente par son caractère impétueux

(1) Bosio, lib. II, p. 75, 81.

(2) Cf. Diomède Strambaldi, *Cronica del regno di Cipro*, Ms. de la Biblioth. du Vatican, n° 3941, ann. 1360. Cette chronique, qui doit avoir été rédigée par deux auteurs, dont le dernier vivait vers le milieu du xv^e siècle, est assez semblable à celle de Franç. Amadi, de la Bibliothèque de Saint-Marc à Venise (class. VII, cod. CLVII). Bien que Strambaldi, si nous en jugeons du moins par le ms. de Rome, défigure presque toujours les noms propres d'origine latine, sa chronique nous semble bien préférable à celle d'Amadi. Elle se rapproche beaucoup plus de l'histoire inconnue, mais certainement écrite en grec, que ces deux auteurs paraissent avoir consultée et peut-être traduite. — Cette précieuse chronique grecque, due à Léonce Machera, a été retrouvée et publiée à Venise par M. Sathas, *Bibl. græca*, t. II, 1873.

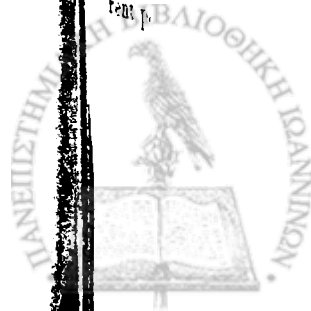


et les projets de conquêtes dont il entretenait les seigneurs de la cour de Nicosie; mais tant que le roi Hugues vécut, son jeune héritier fut obligé de renfermer entre quelques amis, qu'il avait secrètement affiliés en corporation militaire, ses regrets et ses plans de campagne. Les nombreux documents que l'on possède sur le règne de ce prince nous permettront d'exposer, avec quelque détail, les causes et les suites de ses expéditions en Asie Mineure.

Les dispositions pacifiques du roi Hugues étaient, en attendant, très profitables au commerce du royaume qu'enrichissait un immense concours de marchandises et de marchands étrangers. La guerre même n'interrompait jamais complètement les relations de l'île avec l'Asie Mineure et les États du sultan d'Égypte (1). Elles prirent plus d'activité dans la dernière moitié du règne de Hugues IV. Ce négoce avait été de tout temps si lucratif pour les Chypriotes, chez qui les Occidentaux venaient s'approvisionner, qu'un négociant de Famagouste fit bâtir une église ou une chapelle avec la dîme du bénéfice que lui donna un chargement rapporté de Syrie (2). Limisso, Paphos, Larnaca, faisaient surtout le commerce avec ce pays et avec l'Égypte; Cérines commerçait plus particulièrement avec la Turquie; Famagouste était en rapport avec toutes ces contrées et toutes les villes importantes de la Méditerranée. Nicosie, la

(1) Pegolotti était en Chypre quand le roi Hugues faisait encore la guerre aux Turcs.

(2) Strambaldi et Amadi, ann. 1328.



capitale, où résidaient plusieurs consuls étrangers, communiquait par de bonnes routes avec les ports de mer; elle renfermait des halles pour les blés, pour les sucres, les cotons, les cuirs, les épiceries; elle avait de grands ateliers destinés à la fabrication et à la teinture des étoffes; plusieurs de ces manufactures appartenaient au domaine royal.

Au milieu de sa prospérité commerciale, une chose importante manquait cependant à l'île de Chypre: c'était d'occuper une ville fortifiée sur le littoral de l'Asie Mineure, où les marchands de l'intérieur, toujours prêts à se diriger vers les lieux de débouché, auraient, sous sa protection, opéré leurs échanges avec les Européens. Smyrne appartenait bien aux chrétiens, mais les Chypriotes ne pouvaient y prétendre à la domination; les Génois avaient su, depuis la conquête, faire nommer toujours un de leurs concitoyens capitaine de la ville, par le souverain pontife (1). Maîtres d'une position maritime sur la côte méridionale de l'Asie Mineure, au lieu des stations précaires de l'île provençale ou du port chypriote, les sujets des Lusignans auraient pu de là, grâce à la paix, ouvrir des relations directes avec Konièh, Amoriah, Sivas, Erzeroum et les autres grands marchés où arrivaient les caravanes de la haute Asie. Ils auraient formé ainsi, dans le voisi-

(1) Bosio, t. II, p. 69, 70, 111, 118, ann. 1344, 1345, 1371, 1373. Dans le registre des bulles de l'année 1365, aux archives de Cité La Valette, il est question aussi d'un noble génois nommé *vir nobilis Petrus Racanelli, capitaneus Smyrnarum, pro domino Papa*, fol. 261. Les Hospitaliers furent peu après chargés exclusivement de la défense de la ville.



nage de leur île, un vaste entrepôt qui les eût dispensés d'aller dans les ports étrangers de la Pamphylie, de l'Arménie ou de l'Égypte. L'utilité de cet établissement avait été reconnue par les Francs dès leur arrivée dans l'île de Chypre ; Hugues IV n'avait manqué peut-être que d'un peu de persévérance pour le fonder ; le roi Pierre, son fils, eut la gloire de le conquérir, et de donner aux Chypriotes deux places commerçantes en Turquie, dont l'une demeura près d'un siècle en leur pouvoir.

Ce jeune prince, impatient de recommencer la guerre contre les infidèles, et, dans l'ardeur de son esprit, voyant déjà l'Asie Mineure, la Syrie et l'Égypte entière soumises par ses armes, pensa, dès son avènement au trône, à prendre possession de la forteresse de Gorhigos, que le roi son père avait refusée. Il se félicitait de pouvoir ainsi, sans coup férir, mettre un pied sur cette terre de Turquie que les musulmans dominaient dès lors complètement. Le royaume d'Arménie n'existait plus en effet que de nom. Sis, Tarse, Adana, Pilergâ, où était un office de douane, Lajazzo, la côte entière, étaient occupées par des émirs turcomans ou arabes (1). Les châteaux forts de Gaban, Pardserpert et Gorhigos résistaient seuls encore, pendant que le roi était allé en Europe demander des secours qu'il ne devait pas obtenir. Les Turcs Karamans avaient déjà dévasté la ville et les jardins de Gorhigos ; ils avaient refoulé la popula-

(1) Strambaldi, ann. 1361.



tion dans la citadelle, que l'on appelait le Karak (1), et dans la petite île qui ferme son port. Mais vainement ils frappèrent de leurs armes les murs de la forteresse : la garnison tint ferme et repoussa tous les assauts.

A la nouvelle de la mort du roi Hugues, les Arméniens, connaissant bien les penchants belliqueux de son fils, et allant au-devant de ses propositions, s'étaient hâtés de lui envoyer une députation pour lui offrir le poste qu'ils avaient toujours défendu, en comptant sur son assistance. Pierre accepta leurs offres avec empressement, et dès le 15 janvier 1361, rappelant les deux galères chypriotes qui se trouvaient dans la rade de Smyrne, il les envoyait à Gorhigos avec quatre compagnies d'arbalétriers, des armes, des vivres, et Robert de Lusignan, chevalier poitevin, venu en Orient pour faire la guerre sous la bannière des princes de sa famille. Quelques jours après, les braves défenseurs de la place ouvraient leurs portes aux Chypriotes, et juraient fidélité au roi Pierre dans la cathédrale (2). Le grand Karaman fut effrayé de ce voisinage. Il savait que le nouveau roi de Chypre brûlait de se mesurer avec les musulmans ; il pensait bien que, non content de Gorhigos,

(1) Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. I, p. 203. Karak est un mot d'origine syriaque, signifiant château fort. Ce nom a été donné en Syrie à plusieurs places fortes célèbres, telles que La Pierre du Désert et Montreal.

(2) Strambaldi et Amadi, ann. 1361. M. Dulaurier, *Hist. Armén.*, t. I, p. 699, 711. D'après Machaut l'occupation de Gorhigos n'eut pas lieu cependant sans combat. *Prise d'Alexandrie*, p. 20.



qui allait être son boulevard sur la côte de Turquie, il entreprendrait bientôt quelque expédition sur les terres des infidèles. Craignant chaque jour de voir sortir une armée du Karak, il se hâta de renforcer la garnison de ses villes, et de faire des pactes d'alliance défensive avec ses voisins, l'émir de Lajazzo et l'émir Monongaçi, seigneur d'Alaia (1).

Pierre ne considérait en effet l'occupation de Gorphigos que comme le commencement de ses futures conquêtes. Pendant que Robert de Lusignan, nommé capitaine de Gorphigos, relevait les fortifications de la citadelle, le roi fit de grands préparatifs en Chypre. Il rassembla les chevaliers qui lui devaient le service militaire, il équipa quarante-six galères aux frais du trésor royal, y joignit les deux galères de Smyrne, quatre autres galères armées par les seigneurs feudataires, deux soldées par le saint-siège et douze corsaires. Il forma ainsi une flotte de cent dix-neuf voiles qui se trouva réunie dans le port de Famagouste, le 12 avril 1361 (2). L'amiral et le tricolprier de Chypre commandaient les forces de l'île; l'amiral et le châtelain de Rhodes avaient conduit celles de l'ordre; un neveu du pape Innocent VI était présent sur la flotte; le podestat des Génois de Chypre s'y trouvait aussi avec deux galères de la république, circonstance d'où l'on peut induire que les Génois étaient alors en mauvaise intelligence avec

(1) Strambaldi, ann. 1361 et 1365. — Matt. Villani, ap. Muratori, *Script. italic.*, t. XIV, col. 662. — Cf. Boucicaut, édit. Michaud, p. 77.

(2) Strambaldi. Amadi ne donne presque jamais les dates.



les princes du sud de l'Asie Mineure. Cet armement, le plus considérable que les Lusignans eussent formé encore, ne menaçait pas toutefois le prince de Caramanie. Pierre I^{er}, en portant ses efforts sur un point de la côte, tentait une conquête plus utile et plus sage que n'eût été une expédition aventurée dans les gorges du Taurus, sur la route de Larendah ou de Konièh. Au mois d'août, après avoir congédié les ambassadeurs de l'émir de Satalie, venus en toute hâte, en apprenant ses dispositions, lui demander la paix, le roi mit à la voile, et cingla vers la côte de Pamphylie.

La ville de Satalie, dont nous avons déjà parlé, est située sur ce rivage même, au pied des montagnes qui se détachent du Taurus, et au fond du large golfe formé par les caps Chelidoni et Anamour. C'était la place la plus importante, par la force de sa défense et l'étendue de son commerce, de toute la côte méridionale de l'Asie Mineure. Dans le golfe auquel elle donne son nom, Candelore seule, située sur la rive orientale, pouvait égaler ses avantages.

« La ville de Satalie, autrefois considérable, nous
« dit un voyageur qui l'a visitée de nos jours, ne
« contient guère aujourd'hui que trois à quatre
« mille maisons, et quinze à vingt mille habitants.
« Le port est au fond d'une rade assez vaste qui
« s'ouvre vers le sud. Au-dessus de cette rade est
« une plaine basse couverte de jardins, que leur
« position agréable a rendus fameux. Des eaux cou-
« rantes les arrosent dans tous les sens; les oran-



« gers, les limons doux et les citronniers y forment
 « des bosquets toujours couverts de fleurs et de
 « fruits. Au-dessus s'élèvent des platanes magni-
 « fiques, et tous les grands arbres de nos climats.
 « Le port de Satalie offrait (dès le temps des Seld-
 « joucides) un lieu de relâche très-utile aux navires
 « par l'abondance et le bon marché des provisions ;
 « il jouit encore des mêmes avantages (1).

La position de Satalie serait des plus agréables si les hautes montagnes qui l'entourent, en l'abritant des vents frais, n'y rendaient les chaleurs excessives et dangereuses. Une muraille crénelée l'enveloppe de tous côtés, et sépare ainsi complètement la ville de la plage. Cette disposition était assez fréquente au moyen âge, et on peut l'observer encore dans le port de Gênes comme dans les ruines de celui de Famagouste. Un second rempart, qui distinguait probablement, au xiv^e siècle, la partie de la cité occupée par les Turcs de celle qu'habitaient les Grecs et les Juifs (2), augmentait la force de la place, en opposant une double enceinte à une attaque du côté de la terre. Vers la mer, elle était défendue par le mur crénelé et par deux hautes tours qui ferment encore l'entrée de son port. Ces fortifications, quoique à demi ruinées aujourd'hui, font toujours de la ville de Satalie, chef-lieu du sandjac de

(1) M. de Corancez, *Itinéraire*, p. 387.

(2) Will. Tyr., lib. XVI, c. 26, p. 907, ap. Bongars. — Rodolphe de Saxe, f. 12, déjà cité. Lebrun, *Voy. au Levant*. Paris, 1725, t. II, p. 525, et Beaufort, *Karam.*, p. 126.



Tekké-ili, une des plus fortes places de l'empire turc en Asie mineure (1).

Le 23 août, le gros de l'armée chypriote ayant débarqué près de Satalie, au lieu de *Stramil* (2), le prince Jean d'Antioche, frère du roi, s'avança aussitôt contre la ville. N'osant livrer l'assaut à ses hautes murailles, il rentra cependant au camp sans avoir tiré une flèche. Le roi, arrivé dans la soirée avec le reste de la flotte, réunit en toute hâte les arbalétriers et les hommes d'armes, munis d'échelles, et le lendemain 24, fête de saint Barthélemy, il marche sur la ville au point du jour, passe les fossés, massacre tout ce qui oppose résistance, enlève les remparts, force les châteaux, et se voit maître de cette cité réputée imprenable (3), avant que l'émir, resté dans la campagne avec un corps d'armée pour surprendre sans doute les chrétiens sur leurs derrières, eut eu le temps de préparer l'offensive. A la première annonce de l'attaque et du succès des Chypriotes, Tacca accourut avec quelques renforts; il entra dans la ville par une communication souterraine, ignorée de l'ennemi; mais voyant les remparts se garnir de casques chrétiens, et les bannières du roi flotter déjà sur les tours, il se hâta de regagner *Steno* où était son armée.

(1) Lebrun, t. II, p. 522.

(2) Strambaldi, ann. 1361.

(3) Strambaldi, ann. 1361. — *Expensis propriis civitatem invictissimam Sattaliam personaliter adiit et eam fortissime expugnavit. Phil. de Mairières, chancelier de Pierre I^{er}, Vita B. Petri Thomasi, ap. Boll., 29 januar., t. II, p. 1006, § 55.*



Un auteur du temps rappelle ainsi ce beau fait d'armes du roi Pierre :

Il s'en ala lui et sa gent
 Parmi la haute mer nagent,
 Tant qu'il vint devant Satalie,
 Une cité qu'est en Turquie
 Grande et puissant et ferme et forte;
 Mais il n'i ot ne mur ne porte
 Ne gens qui la peüst deffendre,
 Que li bons rois ne l'alast prendre
 Et destruire et mettre à l'espée.
 Et si l'a toute arse et bruslée.
 Là véist on maint drap de soie
 Et de fin or qui refflamboie
 Ardoir (1).

Pierre agit néanmoins en homme prévoyant, désireux de conserver ses conquêtes. Après le premier moment de confusion, suite inévitable de la prise de la ville, il assura les habitants inoffensifs de sa protection, et permit même à tous ceux qui voudraient aller s'établir en Chypre de monter à bord de ses galères avec leurs familles (2).

Cependant, l'émir de Lajazzo et le seigneur de Candelore, qui avaient suivi avec anxiété les traces de la flotte chypriote, s'étaient empressés de députer des messages au roi Pierre. Arrivés à Satalie et admis aussitôt auprès du prince, les envoyés l'assurèrent du désir qu'avaient leurs maîtres de rester en paix avec lui ; ils offrirent en leur nom de lui payer

(1) Machaut, *Prise d'Alexandrie*, p. 20.

(2) Strambaldi, ann. 1361.



un tribut annuel et promirent de respecter le territoire dépendant de Gorighos et de Satalie, qu'ils devaient délimiter de concert. Pierre accepta leur proposition qui ressemblait à une soumission, et pendant qu'il assurait la défense de Satalie, sous les ordres de Jacques de Norès, tricolprier de Chypre, il envoya ses étendards à Lajazzo et à Candalore, recommandant, par une précaution bien conforme aux idées du temps, qu'on les plaçât sur les châteaux des émirs, en des lieux plus élevés que ceux où l'on avait coutume d'arborer les insignes de ces princes (1).

L'importance de la prise de Satalie fut si vivement appréciée par les chrétiens d'Orient, que le bienheureux Pierre Thomas, alors évêque de Coron et légat apostolique du Levant, voulut aller lui-même consacrer les églises profanées depuis si longtemps par les musulmans, y instituer le clergé latin et bénir la ville, dont la conquête inaugurerait si heureusement le règne de Pierre I^{er} (2). On revint bientôt de la joie qu'avait causée ce rapide succès, quand on apprit les dangers qui menaçaient Satalie. A peine le roi s'était-il éloigné des côtes d'Asie, que Tacca,

(1) Strambaldi, ann. 1361. Le roi de Chypre ne put dans cette campagne, comme disent les savants auteurs de l'*Art de vérifier les dates* (t. V, p. 131, in-8°), trompés par Lorédano (*Hist. de re Lusig.*, p. 358, éd. Bologne, 1647,), attaquer et démanteler la ville de Smyrne. Le château et la ville de Smyrne appartenaient toujours aux chrétiens; Jean Cantacuzène le remarque en 1362, *Hist. Byzant.*, lib. I, c. 40, t. I, p. 195, éd. Bonn.; d'autres témoignages le prouvent en 1350, 1357, 1365, etc. Les chrétiens restèrent en possession de Smyrne jusqu'en 1402.

(2) Ph. de Maizières. *Vita B. Petri Thom.*, § 55.



rassemblant une armée considérable, commença autour de la ville une guerre de ravages et d'incur-sions incessantes. N'ayant pu corrompre la fidélité de Jacques de Norès, l'émir défendit, sous les peines les plus sévères, aux Grecs et aux musulmans de la campagne, de vendre des provisions aux Chypriotes et d'avoir aucune relation avec eux. Il rasa les habi-tations d'alentour, brûla les moissons et les vergers, détruisit l'aqueduc antique qui amenait l'eau à la ville, et demeurant toujours campé dans les envi-rons, il tint la garnison dans l'éveil par ses brusques attaques. Les Chypriotes, privés de toute communi-cation avec l'intérieur, furent obligés de faire venir leurs vivres de l'île de Chypre. Telle fut la néces-sité où les réduisit souvent cette critique situation que, lorsque les temps d'hiver rendaient la traversée difficile, les approvisionnements venant à manquer, ils n'avaient pour nourrir leurs chevaux que les feuilles amères des orangers (1). Ils supportèrent toutefois ces épreuves avec courage. Ils restaurè-rent les fortifications de Satalie, ils exhausèrent ses tours, ils consolidèrent ses remparts et y gravèrent, sans doute pour éterniser la mémoire de leur domi-nation, ces croix de Jérusalem que les voyageurs y remarquent encore aujourd'hui (2).

Tacca ne leur laissait pas un jour de repos ; mais les arbalétriers chrétiens, veillant sans cesse au haut

(1) Strambaldi, ann. 1362.

(2) Relation du voyage de Beauvau de Manonville et de M. de Brèves. Paris, 1610, p. 146. Lebrun, t. II, p. 523.



des murs, décimaient les masses de Turcs et d'Arabes qui s'en approchaient. Quand l'ennemi serrait de trop près la ville, de vigoureuses sorties l'éloignaient pour quelque temps, et lui faisaient éprouver souvent des pertes considérables. Une fois entre autres, le samedi 13 avril 1362, veille de Pâques (1), Tacca, survenu tout à coup avec une forte troupe, comptant surprendre la ville dans les préparatifs de la solennité du lendemain, fut lui-même rudement abordé et mis dans une complète déroute. La garnison, prévenue par les sentinelles, sortit de la ville dès qu'elle aperçut les bannières du sultan, culbuta son armée, pénétra jusqu'à son camp, le pilla et le réduisit en cendres. En même temps, l'amiral de Chypre, Jean de Sur, ravitaillait Satalie, parcourait les côtes de Lycie, poussait une attaque jusqu'à Myra, éloignée d'une lieue du rivage, et livrait au pillage cette antique cité, ornée par les empereurs romains de monuments somptueux, dotée par les princes du Bas-Empire de riches églises et d'un rempart de marbre qui existe encore (2). En passant sous la domination des Turcs, Myra, comme les autres villes de l'Asie Mineure, avait conservé sa population grecque et ses temples chrétiens; elle souffrit peut-être davantage de l'invasion subite des Chypriotes que de la longue occupation musulmane. Les hommes d'armes de Jean de Sur pénétrèrent

(1) Strambaldi, ann. 1362. D'après l'Art de vérifier les dates, la veille de Pâques 1362 fut le 16 avril.

(2) M. Texier, *Descript. de l'Asie Mineure*.



dans les églises, s'emparèrent des vases précieux et ne respectèrent pas les images des saints : un tableau de saint Nicolas, en grande vénération à Myra, fut enlevé par ordre de l'amiral et transporté dans l'église de Saint-Nicolas des Latins à Famagouste (1). Il est juste de dire que l'aversion des Grecs pour les Latins pouvait excuser ces représailles. Depuis le temps où Manuel Comnène livrait les armées de Conrad et de Louis le Jeune à Masoud, sur cette même terre d'Asie Mineure, les sentiments des Grecs n'avaient pas changé.

Ces succès momentanés n'améliorèrent guère la position de Satalie. Les espérances que la religion et le commerce avaient fondées sur l'occupation de cette ville allaient s'évanouir, si l'on ne forçait les Turcs à la respecter. C'est ainsi qu'en jugeait Pierre I^{er} quand il partit pour l'Occident, le 24 octobre 1362 (2), comptant ramener bientôt des renforts qui lui permettraient de conduire la guerre plus activement. Mais un fatal concours de circonstances fit traîner ce voyage en longueur. La jalousie des marchands italiens, réveillée par les succès des Chypriotes, s'émut de l'humeur entreprenante de leur roi, qui avait déterminé le saint-siège à défendre de nouveau le commerce avec les infidèles ; les Génois et les Vénitiens, d'accord cette fois, entravèrent ses desseins, multiplièrent les difficultés autour des officiers qu'il avait chargés de nolisier la flotte. D'au-

(1) Strambaldi, mars 1362.

(2) Stramb, ann. 1362. Cf. Baluze, *Vitæ Pap. Aven.* t. I, col. 933, not.



tre part, les guerres des Anglais en France, les luttes de la Castille et de l'Aragon, l'indifférence de l'empereur d'Allemagne ne pouvaient que détourner les seigneurs d'Occident d'aller, loin de chez eux, soutenir un royaume qui leur devenait chaque jour plus étranger. Le jeune prince lui-même sembla conspirer contre sa fortune. Il ne put résister à la séduction qu'exercèrent sur son esprit avide des choses nouvelles et des aventures, ces cours d'Europe qu'il avait rêvé de visiter dès son enfance (1), ces tournois où brillaient sa bonne mine et son adresse, ces ovations qui l'attendaient dans toutes les villes de son passage et où sa renommée de brave et de courtoisie le devançait. Près de trois années s'écoulèrent ainsi au milieu de voyages et de divertissements (2). En France, en Angleterre, en Flandre, comme en Pologne et en Hongrie, partout on lui fit le meilleur accueil. Pierre semblait avoir oublié et la croisade et son royaume, malgré les remontrances pressantes de Philippe de Maizières, son chancelier, et du légat Pierre Thomas, restés à Venise, malgré les exhortations et les instances du souverain pontife, qui d'Avignon suivait, par ses messagers, le royal voyageur dans toute l'Europe, le

(1) A peine adolescent, Pierre s'était échappé du palais de Nicosie pour voyager en Europe.

(2) Machaut, s'y arrête complaisamment. Cf. Froissart, l. I, part. II, chap. 155, 157-159, 161, t. I, p. 464 et suiv., édit. Buchon, 1839-1840. — *Grandes chroniques*, édit. P. Paris, t. VI, p. 234. — Knygton, l. IV, ap. Twisden et Selden, *Hist. Anglie. Script.*, t. I, col. 2627. — Thom. de Walsingham, p. 179, ap. Cambden, *Angl. Norman.*



rappelant à ses devoirs et lui montrant Gorhigos, Satalie, Chypre elle-même menacés par les Turcs (1).

Le départ du roi Pierre avait été, en effet, le signal d'une attaque générale des émirs contre les villes chypriotes de l'île et de la terre ferme. Tacca avait reçu des renforts de ses voisins, et probablement aussi du seigneur de Candelore, malgré la foi promise au roi de Chypre. Il avait combiné une attaque avec une flotille de huit galères et résolu d'investir Satalie, comptant l'enlever de vive force ou l'obliger à se rendre avant le retour du roi. Dès la fin de l'année 1362, il était venu dresser ses tentes non loin de la ville, et, au jour convenu avec le chef des galères, il marcha droit sur les remparts. Les Turcs, enhardis par l'inaction apparente des Chypriotes, montaient déjà aux échelles, quand les cloches de la ville, mises en branle, et le son des trompettes éclatant sur les tours, donnent le signal aux arbalétriers et aux chefs des machines de guerre, qui font pleuvoir sur les Turcs une grêle de carreaux, de pierres, de flèches et d'épieux. Les assiégeants écrasés se replièrent vers le camp, en laissant un grand nombre de cadavres dans les fossés et sous les échelles. Jean Carmain, le nouveau capitaine de Satalie, saisissant le moment propice, fit sortir les archers et la cavalerie, qui achevèrent de mettre la confusion dans l'armée de Tacca et la taillèrent en

(1) Rinaldi, 1363, § 24, p. 90 ; 1364, § 26, p. 108 ; 1365 § 18, p. 119.



pièces (1). En même temps, Jean de Brie, arrivé la veille de Chypre avec trois galères et des renforts, chassa la flotte turque de l'entrée du port où elle s'était présentée, la poursuivit jusqu'au lieu de *Ierachies* et brûla les huit galères que les équipages avaient abandonnées à son approche (2). Cette brave défense n'éloigna les Turcs que pour un temps. Ils revinrent bientôt inquiéter la garnison, pendant que des partis plus hardis traversaient le canal de Célines et allaient enlever des hommes et des bestiaux sur les côtes de Chypre.

Les hostilités durèrent ainsi, avec des succès divers, sur les deux rives, pendant toute l'année 1362. En 1363, la fureur de l'ennemi redoublant, l'île se trouva dans un sérieux péril. Au mois de janvier, pendant qu'une fièvre pestilentielle désolait les campagnes méridionales du Mazoto et de la Messorée, les Turcs firent une irruption sur la côte septentrionale, espérant que le prince d'Antioche, gouverneur du royaume en l'absence du roi son frère, préoccupé du soin de défendre l'île, négligerait le ravitaillement de Satalie. Sous la conduite d'un reïs, nommé Mahomet, ils parcoururent la côte depuis le cap Saint-André jusqu'au Chrysocho, brûlant les habitations, enlevant les bestiaux et les hommes dans les campagnes et jusqu'aux portes des villes. Les environs de Kormachiti, gros village maronite sur l'ancien

(1) Strambaldi, ann. 1362. « Trà li quall, dit le chroniqueur, si amazzò un gran armira bassa. »

(2) Strambaldi, ann. 1362.



cap Crommyon, furent ainsi ravagés. Carpasso, fief important au nord-est de l'île, fut envahi et pillé; la dame du lieu n'échappa que par miracle aux mains des musulmans. Cérines même, en l'absence des galères qui gardaient ordinairement son port, fut menacé (1). Le prince d'Antioche, surpris un moment de l'audace de ces incursions, arrêta cependant leurs ravages; il préposa quatre galères à la garde des côtes depuis le pays de Paphos jusqu'au Carpas, et les croisières, en rétablissant la sécurité autour de l'île, permirent de reporter les hostilités sur le rivage d'Asie, où Satalie, régulièrement approvisionnée, n'avait éprouvé aucun échec.

Jean d'Antioche et Jean de Sur, amiral de Chypre, ayant réuni, par ordre du gouverneur, les galères de Famagouste aux galères de Cérines, firent une descente à Anamour, brûlèrent la ville, et ruinèrent les fortifications du château. Ils allèrent ensuite attaquer Sechin ou Sequin, à l'est d'Anamour; mais ils abandonnèrent le siège de cette ville en apprenant que Mahomet avait paru de nouveau près de Chypre. Le reis, ne se sentant pas assez fort pour les attendre, prit la fuite à leur approche et se réfugia dans le port de Tripoli, que Jean de Sur respecta, le royaume de Chypre se trouvant alors en paix avec le sultan d'Égypte (2). L'amiral se contenta de demander au gouverneur de Tripoli l'engagement de ne plus donner asile à Mahomet, promesse que

(1) Strambaldi, ann. 1363, 1364.

(2) Strambaldi, ann. 1363.



l'on s'étonne lui avoir été refusée. Dans la plupart des conventions de paix conclues entre musulmans et chrétiens, il était bien stipulé que les parties contractantes ne donneraient ni asile ni protection à leurs ennemis ; mais, en réalité et en général, cette partie des accords publics était outrageusement violée par les musulmans. Les officiers des sultans, à peu près sûrs de l'impunité, rendaient ainsi illusoires plus d'une clause des traités, jusqu'à ce qu'enfin, les griefs se multipliant, la guerre éclatât et amenât de nouveaux accords.

Bien que les Arabes fussent en paix avec les Chypriotes, bien qu'ils vinssent commercer dans leur île et que les Lusignans eussent des consuls en Égypte et en Syrie (1), les haines religieuses, qu'une longue lutte avait entretenues entre les chrétiens et les Sarrazins, n'étaient guère affaiblies. Les Arabes avaient vu, avec une extrême inquiétude, les Chypriotes s'établir sur la côte d'Asie Mineure, où leur présence soutenait le courage des Arméniens, et secrètement ils favorisaient de tous leurs moyens les efforts des Turcs pour les chasser du pays. Eux-mêmes se considéraient seulement dans un intervalle de trêve avec les princes de Nicosie et n'attendaient que le moment favorable pour rompre la paix, en rejetant, comme d'habitude, le tort sur les chrétiens. Une circonstance futile leur en fournit le prétexte en 1364.

(1) Voy. Machaut, et les documents relatifs à la négociation de la paix, en 1365 et années suivantes, *Hist. de Chyp.*, t. II, p. 347.



Un marchand turc venu à Cérines, — car les hostilités n'empêchaient pas absolument le commerce, — reconnut un arabe nommé *Chanciano* parmi les prisonniers emmenés de Satalie. Des rapports s'étant établis entre les deux étrangers, l'Arabe remit au marchand, que son malheur et sa religion avaient rendu son ami, une lettre pour ses parents de Damas, auxquels il faisait connaître le lieu de sa captivité, en les priant de s'occuper de son rachat. La famille de Chanciano, à la lecture de sa lettre, annonça dans la ville que les Chypriotes avaient violé la paix et qu'ils retenaient prisonniers à Cérines les sujets du sultan. Il n'en fallut pas davantage au gouverneur de la province, homme violent et ennemi déclaré des chrétiens, pour faire arrêter tous les marchands chypriotes qui se trouvaient à Damas, en les obligeant de demander au régent de Chypre la délivrance de Chanciano. Vainement le prince d'Antioche exposa la nécessité de racheter l'Arabe, qui avait été fait prisonnier dans une ville ennemie, et les armes à la main ; l'émir refusa et retint les Chypriotes ; il s'emporta même en injures contre eux et fit répandre dans l'île des lettres insultantes, où il menaçait les sujets des Lusignans des effets de sa colère. Le prince d'Antioche, jugeant au ton de ces écrits qu'une grande fermentation régnait en Syrie, et craignant qu'il ne survînt de plus fâcheux événements avant l'arrivée du secours d'Europe, s'empressa d'envoyer les lettres du gouverneur au roi son frère, enfin revenu en France, où il réunis-



sait quelques chevaliers décidés à le suivre en Orient (1).

L'arrogance de l'émir de Damas exaspéra le roi de Chypre. Dès la réception des lettres, il alla à Avignon les montrer au pape ; il les fit lire aux chevaliers qui l'accompagnaient, leur communiqua son indignation et se rendit avec eux en Italie, impatient de se venger des Arabes, avant de recommencer la guerre en Asie Mineure. Arrivé à Venise, il parvint, malgré les difficultés et les obstacles sans cesse renaissants (2), à réunir une armée, peu nombreuse il est vrai, mais composée d'hommes d'armes éprouvés, qu'il avait engagés en Provence, en Guyenne, en Lombardie, en Flandre, en Angleterre et en Allemagne. Ils montèrent avec le roi sur les galères frêtées par Philippe de Maizières et quittèrent les lagunes de Venise au mois de juin 1365, escortés de trois galères vénitiennes, que le conseil de Saint-Marc eut l'habileté de faire concourir à l'expédition, entravée jusque-là par tous ses agents.

Le roi Pierre se rendit directement à Rhodes. La flotte chypriote, comptant 108 voiles, parmi lesquelles 10 gros navires et 33 huissiers ou porte-chevaux, l'y joignit le 25 août. Cette réunion de forcés jeta l'alarme sur la côte d'Asie Mineure et détermina plusieurs émirs d'Ionie à faire leur soumission au roi de Chypre, dont ils ignoraient les projets. Le seigneur de Palatia, aujourd'hui Palatscha, sur le

(1) Strambaldi, à la fin de 1364.

(2) Ph. de Maizières, *Vita D. Petri Thom.*, p. 1011, § 78.



Méandre, au nord des ruines de Milet, ville fréquentée au moyen âge par les marchands chrétiens (1), et l'émir d'Alto-Logo ou Ephèse s'empressèrent d'envoyer des ambassadeurs à Rhodes en demandant le renouvellement de la paix. Le grand-maître des Hospitaliers, lié alors avec ces émirs, offrit sa médiation. A sa demande, Lusignan approuva un traité conclu avec l'émir de Palatscha, qui consentit, comme le seigneur d'Ephèse, à payer un tribut au prince pour la sauvegarde de ses villes et de ses châteaux (2). Après avoir renouvelé les traités d'alliance qui unissaient son royaume à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Pierre gagna la haute mer avec ses flottes, que dix galères de Rhodes avaient renforcées. Faisant connaître alors seulement son plan de campagne, il se dirigea vers l'Égypte pour attaquer les Arabes au centre de leur puissance, et après un combat sanglant, où il se porta toujours au fort de la mêlée, il fut maître de cette grande ville d'Alexandrie, *aussi peuplée que Paris, aussi belle que Venise, aussi forte que Gênes*, dit un écrivain du temps (3), le 3 octobre 1365.

Ce fut un brillant mais fatal succès. Les chevaliers d'Europe, qui s'étaient bravement conduits dans l'action, désespérèrent de garder une place si

(1) Pegolotti, *della Mercatura*, p. 80, 94, etc. Les archives de Venise possèdent un traité conclu en 1403 entre la république et le seigneur de Palatia, *cum domino Palatiæ*. *Voy. Bibl. de l'Éc. des Chartes*. 5^e série, t. V, p. 219: *Commerce d'Éphèse et de Milet au moyen âge*.

(2) Strambaldi, ann. 1365. — Ph. de Maizières, p. 1013, § 90.

(3) Ph. de Maizières, p. 1014, 1015, § 97, 101.



vivement défendue. En voyant le nombre immense d'ennemis qui leur fermait la route du Caire, ils refusèrent de suivre le roi Pierre, et l'obligèrent, par leur défection, à évacuer la ville après trois jours de pillage. Le sultan, furieux de la honte et de la perte subie, sévit de la manière la plus odieuse contre les marchands chrétiens résidant dans ses États d'Égypte et de Syrie. Il les fit arrêter sans distinction de nationalité ; il les dépouilla de leurs biens et les soumit à de cruelles tortures pour les forcer à remettre la totalité de l'argent et des marchandises qu'ils possédaient (1). Les Vénitiens seuls, dont le rôle dans cette expédition est resté toujours fort obscur, surent faire ménager leurs intérêts, et profiter les premiers de l'éloignement des forces alliées pour renouer les relations avec le sultan. Usant ensuite de leurs secrètes intelligences auprès des seigneurs de Chypre, comme ils s'en étaient servis auprès du divan, ils parvinrent à préserver les États du sultan d'une nouvelle invasion, en décidant le roi à tourner ses armes contre les Turcs d'Asie Mineure (2). Une politique semblable avait, au commencement du siècle précédent, sauvé l'Égypte d'une invasion plus redoutable encore, et détourné l'attaque des croisés français sur l'empire de Cons-

(1) Makrizi, trad. dans la *Chrest. arabe* de M. de Sacy, 2^e édit., t. II, p. 49, et Machaut, dont les témoignages concordent.

(2) Strambaldi, ann. 1366 : « Et il re mandò lettere al capitaneo della armada, a Don Pieri Mustri, dicendo : Sapiate che per amor delli nostri beuolenti amici Venitiani, non voglio che offendiamo il sultano ; et partitevi et andate nelle parte della Turchia. »



tantinople, dont la république de Venise avait à se plaindre. Durant tout le moyen âge, le conseil de Venise, dirigé avant tout par l'intérêt commercial de son pays, fut obligé de subordonner les desseins et les intérêts généraux de la chrétienté à l'impérieuse nécessité de conserver à la marine vénitienne ses relations avec l'Égypte.

La prise d'Alexandrie avait eu cependant un grand retentissement en Occident. Urbain V, en l'apprenant, avait publié des bulles de félicitation ; il avait engagé les princes à voler au secours du *valeureux roi de Chypre, de ce lion courageux, de cet athlète intrépide*, qui, délaissé au milieu du combat, s'était vu contraint d'abandonner sa conquête. Il leur rappelait les dangers qui menaçaient les chrétiens d'Orient s'ils ne leur venaient en aide, et les succès que l'on pouvait espérer s'ils allaient augmenter par leur concours la force des îles de Chypre et de Rhodes, échelonnées comme des bastions sur la route du saint sépulcre (1). Quelques chevaliers, excités déjà par les récits extraordinaires qui circulaient sur la victoire d'Alexandrie, et le butin immense qu'avaient fait les croisés, déterminés par les bulles du souverain pontife, passèrent en Orient avec leurs hommes d'armes, et vinrent s'engager au service du roi. Ils assuraient qu'on ne pouvait tarder à recevoir de nouveaux et plus nombreux renforts. Plusieurs princes avaient en

(1) Rinaldi, 1366, § 15, t. XXVI, p. 36. — Rymer, nouv. édit., t. III, p. 807. — Paoli, *Codice*, t. II, p. 405.



effet pris la croix; du Guesclin pensait même à conduire au roi de Chypre les grandes compagnies dont la cour d'Avignon aurait vu avec plaisir l'éloignement (1). Ce mouvement de bon augure s'apaisa trop tôt. Les rois et la noblesse demeurèrent en Europe, le connétable fut retenu par les événements de la guerre d'Espagne; Urbain, comme Clément VI, obligé de céder encore aux événements et aux exigences des villes maritimes, en vint à conseiller à Lusignan de faire la paix avec les Égyptiens (2). Le roi, voyant qu'il ne pouvait compter sur l'assistance des États d'Europe, se rendit aux vœux des communes marchandes et du saint-siège. Il consentit à suspendre les hostilités contre le sultan, et autorisa les notables vénitiens à se rendre au Caire avec les marchands de Gênes et de Catalogne, empressés de faire les premières propositions qui pouvaient amener des négociations régulières pour le rétablissement de la paix (3). Pendant ce temps, le roi Pierre disposa de ses forces contre les Turcs.

Depuis son retour en Orient, les princes des côtes méridionales de l'Asie Mineure s'étaient tenus sur la défensive, n'osant renouveler leurs entreprises sur l'île de Chypre, mais prêts à repousser une agression. En apprenant l'attaque d'Alexandrie, ils avaient

(1) Cuvelier, *Chron. de du Guesclin*, t. I, p. 240, 260, 261. — Chronique contemp. de l'abbé de Laon. Bibl. nat. ms. 9822 *Suppl. franç.* fol. 174.

(2) Rinaldi, 1366, § 13, tom. XXVI, p. 135.

(3) Ph. de Maisieres, § 107, 108, p. 1017. — Strambaldi, ann. 1366.



préparé des renforts sur tous les points pour les envoyer aux mameloucs. Vis-à-vis de l'île même, un émir équipait hardiment une flottille de galiotes qui devait remonter le Nil jusqu'au Caire (1). Le roi, instruit de cet armement en débarquant en Chypre, chargea l'amiral d'aller avec une partie de la flotte détruire les ennemis ; ce qui fut promptement exécuté. Les galères chrétiennes, arrivées sur les côtes de Caramanie, non loin de Candelore, tombèrent sur les Turcs, massacrèrent les équipages, prirent ou réduisirent en cendres les galiotes. Ce succès enflamma les jeunes gens

Qui d'euls armer sont diligens.
Si tost qu'ils ont la tête armée,
Chascuns cuide valoir Pompée (2).

L'amiral de Chypre, en modérant leur ardeur, voulut profiter du moment d'enthousiasme qui régnait dans l'armée pour tenter un coup de main sur Candelore même, sans s'effrayer des hautes fortifications de cette ville. L'émir ou sultan d'Alaïa avait, comme on sait, obtenu la paix du roi de Chypre, après la prise de Satalie, en consentant à lui payer un tribut ; l'attaque des Chypriotes doit faire penser qu'il n'avait pas manqué cependant de faire cause commune avec les autres princes turcs pendant l'absence de Pierre I^{er}.

(1) Machaut, p. 120.

(2) Machaut, p. 121.



A la terre sont descendu,
 N'a riens qui soit n'ont entendu
 Fors à Candelor assaillir,
 Car il n'i cuident pas faillir.

Ils enlèvent les premiers ouvrages de défense, ils passent les fossés, et s'élancent au pied du rempart, comptant forcer le château :

Mais vraiment ils y faillirent
 Car fors fu et bien deffendus.
 Si ne fu pris ne rendus..... (1).

Jean de Sur, voyant que le siège pouvait traîner en longueur, se rejeta sur la campagne qu'il ravagea ; il remonta *le fleuve du seigneur Monongati* (2), qui est le Mélas, à l'orient d'Alaïa ; il prit tous les navires qu'il rencontra, et les emmena à Satalie, d'où la flotte revint à Famagouste. Ces événements durent se prolonger jusqu'à la fin de 1366.

L'année suivante, et peu après l'ouverture des négociations avec l'Égypte, le roi apprit qu'une attaque formidable menaçait le château de Gorhigos. C'était le grand Karaman lui-même qui, à l'instigation des Égyptiens (3), s'était approché avec toutes ses forces pour investir la citadelle. Un Arménien, dont les lettres du capitaine de Gorhigos confirmè-

(1) Machaut, p. 122. Cf. Strambaldi, ann. 1365, 1366.

(2) Strambaldi, ann. 1366. Cf. ci-dessus, p. 315, note 6.

(3) Strambaldi, janvier 1366, vieux style.



rent peu après le rapport, annonça le premier au roi ce grave événement :

Le grand Caraman de Turquie,
 Qui est un Turc que Dieu maudie,
 A ton chastel de Courc assis.
 Tous ceuls qu'il trueve sont occis (1).

Les musulmans espéraient par cette diversion subite obliger le roi de Chypre à se mettre à la disposition du divan du Caire pour les conditions de la paix. Ils pensaient que Pierre, voyant la nécessité de défendre sur-le-champ le château, qui était la base de tous ses projets et de ses espérances sur la côte d'Asie Mineure, ne manquerait pas de s'y transporter en personne avec des forces considérables. Ils comptaient ainsi dégarnir l'île de Chypre, qu'ils auraient peut-être attaquée en l'absence du roi, et gagner au moins du temps pour réparer les fortifications d'Alexandrie, en faisant traîner les négociations. Le roi devina leurs projets et ne voulut pas quitter l'île de Chypre. Il demeura à Nicosie, afin d'être à même de parer aux événements, tout en suivant le cours des négociations que des commissaires égyptiens étaient venus commencer au nom du sultan avec les seigneurs désignés par le roi (2). Il confia au prince d'Antioche, son frère, le commandement de l'expédition de Caramanie. Six galères de

(1) Machaut, p. 135, Cf. Strambaldi, 1366.

(2) Machaut, p. 119, 135, 137, etc. Strambaldi, ann. 1366 (vieux style), et les documents des arch. de Venise.



guerre (1), chargées d'armes, de vivres et d'argent pour la garnison de Gorhigos, se réunirent dans le port de Famagouste, sous les ordres du prince. Elles portaient trois cents archers et cinq cents chevaliers ou sergents choisis parmi les hommes d'armes de l'île et d'Occident. Machaut nous donne de curieux renseignements sur cette expédition qui intéresse aussi bien l'histoire de France que l'histoire de Chypre.

Le prince Jean d'Antioche montait la première galère où se trouvaient Simon Thinoly, l'un des chambellans du roi, et Jean de Morpho, héritier du titre de comte de Roha, l'ancienne Édesse. Thomas Lascaris, chevalier grec, que nous savons avoir pris part à l'expédition de Candelore (2), était peut-être sur cette galère. Le tricoplier de Chypre commandait la seconde, avec Jean d'Ibelin, allié à la famille royale, Jacques Petit, d'une illustre maison de l'île, et Robert le Roux, chevalier anglais. La troisième galère, commandée par monseigneur Jacques Monstry, chevalier chypriote, portait la fleur de la chevalerie française : c'étaient le sire de Clairvaux, le seigneur de Nantouillet, messire Guillaume de Sens, messire Oisellet du Fay, Jacques de Mailly, Renaud et Robert le Baveux, cousins germains, Gilles de Poissy, Jodouin de Beauvilliers, de la famille Saint-Aignan, le seigneur de Marny, mes-

(1) Machaut, p. 138-148. C'est dix galères d'après Strambaldi. — Ms. de Vat., janv. 1366 (v. styl.).

(2) Strambaldi, ann. 1366, vieux style.



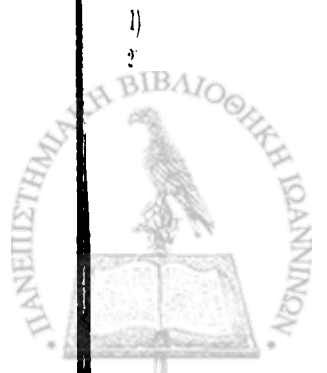
sire Gaubert de la Bove, messire Gautier de l'Or, « qui ne fait pas trop grand trésor, » Jean de Lornis ou Lornich, Raoul de Genevières, Saquet de Blaru, Pierre de Grésille ou de la Grésille, Philippe d'Aumont et Foulques d'Archiac, serviteur fidèle du roi de France, brave et fort chevalier, à qui l'on avait confié la bannière de Notre-Dame (1). Les écuyers n'étaient pas moins nombreux à bord de cette galère. On y remarquait surtout des Flamands, des Brabançons et des Bretons.

La quarte galée conduit
 A grant joie et à grant déduit
 Uns chevaliers de grant renom,
 Florimont de l'Esparre a nom.
 Nez est du país de Gascoingne
 Si com sa langue le tesmogne (2).

En Occident, Florimont était aussi attaché au roi d'Angleterre, son suzerain, que Foulques d'Archiac était dévoué au roi de France ; venus dans les pays d'outre-mer après la paix de Brétigny, les chevaliers faisaient trêve à leurs querelles pour combattre ensemble les infidèles. Sur la galère même de Florimont de Lesparre se trouvaient, avec Bertrand de

(1) Machaut, p. 140, La chronique des quatre premiers Valois nomme quelques autres chevaliers français qui prirent part à cette expédition. Machaut, not. p. 284.

(2) Machaut, p. 143. Lesparre, en Médoc, était un des principaux fiefs relevant du duché de Guyenne ; Florimont a trouvé un savant biographe dans M. Rabanis, doyen de la faculté des lettres de Bordeaux, qui a donné en 1843 une Notice sur sa vie et sur sa seigneurie (Voy. la *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, t. V, p. 292).



Benauges, oncle du captal de Buch, Jean de Rochefort, breton, Jean de Sovains, angevin, et le valeureux Thibaut du Pont, autre chevalier de Bretagne, qui fut tué plus tard par les Anglais à la bataille d'Aymet en 1377 (1). Les chevaliers normands étaient en grand nombre sur la cinquième galère conduite par Le Cordelier de Puignon. Les hommes d'armes de la sixième avaient pour capitaine Bermond ou Brémond de la Voulte, d'une noble famille de Provence, fixée en Chypre depuis la conquête.

Le prince Jean, pressé de conduire les premiers renforts au capitaine de Gorhigos, dont les messages se succédaient rapidement, laissa les galères de Bermond de la Voulte et de Monstry achever de s'appareiller dans le port de Famagouste, et gagna la haute mer le 26 février 1367 (2), se dirigeant vers Gorhigos.

Courc siet en pais d'Ermenie,
 Et s'est assis par tel maistrie
 Que la mer li bat au gyron
 Et non mie tout environ.
 Devant la porte a une place
 Qui tient .ii. archies d'espace ;
 Et puis une haute montaigne
 Qui est moult rote et moult grisaingne.
 Et se n'i a que trois entrées
 Qui sont rotes et si po lées
 Qu'il n'i puet monter nullement
 Qu'un homme ou .ii. tant seulement.

(1) Froissart, l. II, ch. 6, tom. II, p. 5, éd. Buchon,

(2) Strambaldi, 1366, vieux style.



Et devant Courc a une yslette
Où jadis ot une villette (1).

Le grand Karaman était venu dresser ses tentes sur la haute montagne opposée au château. La position des lieux ne pouvait lui faire craindre une surprise par-derrière. Vers la mer, la montagne était complètement isolée, et ses pentes abruptes n'offraient qu'un accès difficile au milieu de pierres et de ruines antiques. Le prince turc s'étant emparé d'une vieille tour qui couronnait le sommet, y avait fait transporter des canons (2), et construire des engins qui lançaient sans discontinuer des pierres et des boulets dans le Karak. Un corps d'armée considérable, renforcé par les émirs de la Pamphylie, couvrait cette position, qu'on pouvait croire ainsi inexpugnable. Guillaume de Machaut porte le chiffre de l'armée karamane à quarante-cinq mille hommes. Ce nombre ne paraîtra nullement exagéré, si l'on se rappelle que Schehab-eddin évaluait les forces

(1) Machaut, p. 136. L'exactitude de cette description de Gorhigos est confirmée par la relation des voyages de Josafat Barbaro, qui visita Gorhigos en 1472 (*Viaggio*, lib. II, cap. 1 et 4, dans le Recueil de Ramusio, t. II, p. 99 et 100), et celle du capitaine Beaufort, qui l'a retrouvé dans le même état en 1811. *Karamania*, etc. London, 1818, p. 240-246. Beaufort a donné en outre dans les cartes de l'amirauté anglaise (côtes de la Caramanie) une vue du château de Gorhigos, encore très fort, quoique en partie dégradé. Voy. l'édition de la *Prise d'Alexandrie*, pour la Soc. de l'Orient latin, p. 278, 283, n. 7, 38

(2) Cf. Machaut, p. 160, et Strambaldi, février 1366 (vieux style). L'artillerie, connue au moins depuis le commencement du xiv^e siècle en Italie, l'était bien auparavant en Orient. Voy. le savant mémoire de M. Lacabane sur la poudre à canon. *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, 2^e série, t. 1, p. 28, et les *Rech. sur le feu grégeois*, de M. Lalanne, 2^e édition, in-4^o. Paris, 1845, p. 70, 71.



du prince d'Ermenek, vers 1350, à cinquante mille combattants, et Sanudo, le jeune, en 1423, à plus de soixante mille. C'est avec un millier de lances que les Chypriotes s'avançaient sans crainte vers cette multitude pour délivrer Gorhigos. Ils avaient appris en plus d'une rencontre à ne s'inquiéter ni du nombre ni de la jactance des Turcs.

Débarqué un dimanche matin à Gorhigos, le prince d'Antioche voulut aussitôt faire une sortie dans l'espérance de surprendre l'ennemi. Il traverse en silence la ville qu'avaient abandonnée les habitants, et sort par la porte de la campagne. Mais le Karaman, instruit de sa marche, fait descendre sur le penchant de la montagne des forces considérables qui l'accueillent par une grêle de traits, et le déterminent à faire retraite en attendant l'arrivée des dernières galères. Les chrétiens seraient rentrés sans perte dans le château, si Florimont de Lesparre, passé en Orient depuis la prise d'Alexandrie, et impatient d'en venir aux mains avec les Turcs, n'avait, malgré les ordres du prince, marché en avant pour les attaquer. Vigoureusement reçu par l'ennemi, blessé lui-même au premier choc, Lesparre fut obligé de rallier au plus vite le gros des chevaliers chypriotes, en laissant vingt morts sur la place.

Le lendemain lundi, une autre bravade des croisés nouveaux-venus d'outre-mer, interrompit tout à coup la réunion des capitaines assemblés avec le prince d'Antioche. Les chevaliers français de la galère de

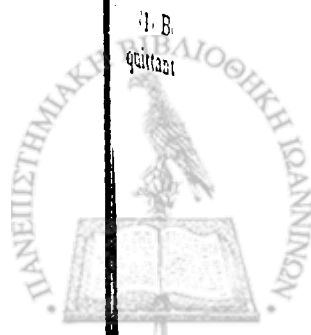


Monstry, retardés d'un jour en Chypre par l'ordre du départ, n'étaient arrivés que le dimanche soir à Gorhigos, et, comme tant d'autres, ils avaient dû rester dans le port, à bord de leur navire, faute de logement au château. C'était un fâcheux contretemps, qui pouvait les empêcher d'être les premiers à l'attaque et ils s'en trouvaient presque humiliés. Ils ne purent résister longtemps aux provocations que semblait leur envoyer le son des instruments de guerre qu'ils entendaient sur la montagne. Le lundi matin, pendant que leur capitaine était en conférence chez le prince, six-vingts d'entre eux, déterminés par Philippe d'Aumont, cherchent un pas, en dehors du port, débarquent quelques chevaux, et courent, clairons en tête, sur les ennemis qu'ils aperçoivent au bout de la plaine. Les premières lignes sont coupées; mais les Karamans, revenus bientôt de leur surprise, enveloppent les chrétiens de tous côtés, les accablent de flèches, de garros, de pierres, et les poussent, l'épée dans les reins, vers la grève. Les Français, obligés de tourner aussitôt le château pour reprendre le gué, ne cédaient que pas à pas et en faisant bonne contenance :

Vraiment tout en alant
 Retournoient en reculant,
 Et en retournant relevoient
 Les bléciez qui cheüs estoient (1).

Quelques chevaliers étant sortis du Karak à leur

(1) Machaut, p. 154.



aide, ils reprenaient bravement l'offensive, quand Foulques d'Archiac et Bertrand de Benauges (1), dépêchés par le prince d'Antioche, viennent leur ordonner de passer aussitôt le pont. Les portes refermées, on pensa à soigner les blessés. Les chevaliers pouvaient raconter plus d'une action d'éclat, mais l'affaire avait été horriblement meurtrière. Philippe d'Aumont était mort; Jean Pasté et Guy le Baveus étaient grièvement blessés, Guillaume de Sens, Gaubert de la Bove, Mausart de Resigny et bien d'autres hors de combat, Jean de Rochefort couvert de blessures; Bonan de Bon expirait. Des cent vingt hommes sortis de la galère, à peine vingt entraient-ils sains et saufs dans le fort.

L'arrivée de Bermond dans la nuit fit oublier les pertes de la veille. Le prince reconnut cependant qu'il ne pouvait attaquer les Turcs dans leur forte position, et résolut d'envoyer le tricoplier chercher en Chypre de nouveaux renforts avec les six galères, avant de rien entreprendre. Des mesures sévères empêchèrent qu'il ne sortît du château, et les chefs ordonnèrent de ne tirer sur l'ennemi que s'il avançait dans la plaine jusqu'au bord du fossé. La précaution devint superflue par la méfiance qu'elle inspira aux Turcs. Étonnés de voir la côte et les créneaux se dégarnir subitement, ils craignirent quelque ruse et n'osèrent quitter leur camp. On resta ainsi huit jours à s'observer de part et d'autre :

(1) Bertrand fut blessé à la figure d'une flèche empennée, on s'acquittant de cet ordre. Machaut, p. 157.



les Chypriotes occupés surtout de l'état de leurs blessés, que le petit nombre de médecins venus à Gorhigos ne permettait pas de soigner convenablement (1); les Turcs, sans s'éloigner de la montagne, faisant jouer leurs machines et leur artillerie :

Et nompourquant toudis traioient
Engins et canons qu'ils avoient (2).

Le neuvième jour, un dimanche matin, le sire de Lesparre, en regardant des chevaliers étrangers lutter ensemble sur une terrasse du château, s'aperçut qu'une agitation extraordinaire régnait chez les Turcs. Il distingua bientôt des hommes enlevant les barrières, ployant les tentes et faisant tous les apprêts qui pouvaient annoncer la levée du camp. Les chrétiens ne surent que quelques jours après, par des portefaix turcs (3) rentrant à Gorhigos, les motifs de ce départ inespéré; car c'était réellement une retraite. Le Karaman, informé de la révolte des mamelouks du Caire et du massacre du « grand bacha », partisan de la paix avec les Chypriotes, se retirait pour attendre au delà du Taurus la suite des événements, et voir plus sûrement quelle serait l'issue des négociations qui se continuaient toujours à Ni-

(1) Et po de mires y avoit. Machaut, p. 158.

(2) Machaut, p. 160.

(3) « Pero ritrovandosi il signor principe al loco de Curico (après la prise du camp de l'émir) introrono assai Turchi Bastochiditès, et li dissiro qualmente nel Cairo era gran tumulto, etc. » Diemède Strambaldi, ms. cité, mars 1367.

Les
au
qui
les

(1)

(2)



cosié. Le prince d'Antioche, prévenu aussitôt par Florimont, s'assure lui-même des dispositions des Turcs et se décide à profiter de ce moment de désordre pour tomber au milieu de leurs préparatifs. Au cas de succès, il avait ordonné de ne pas s'aventurer trop loin dans la montagne à la poursuite des fuyards ; s'il était, au contraire, repoussé, les renforts du tricoplier, qui ne pouvaient tarder à arriver, lui permettraient de recommencer bientôt l'attaque. L'armée est aussitôt divisée en trois corps de bataille qui se mettent en marche. Le premier, sous les ordres du prince d'Antioche, tourne la montagne à gauche ; le second, commandé par Florimont de Lesparre, se dirige vers la droite ; Bermond de la Voulte, avec le troisième, marche de front vers les cimes escarpées où l'ennemi, qui avait arrêté son mouvement de retraite, commençait à se fortifier :

Et quant li Caramans les voit
 Qu'il estient en tel conroy,
 Il dist : Certainement je voy
 Gens enragiez et hors dou sens.
 Ils ne sont pas plus de vi. cens,
 Et se nous viennent assaillir !
 Avant, signeur, or dou descendre ! (1)

Les chrétiens gravissaient de pied ferme la montagne au bruit des tambours, des trompes et des nacaires qui retentissaient sur la plage (2). Une grêle de traits les accable bientôt ; les pierres, les dards, les flè-

(1) Machaut, p. 163.

(2) Machaut, p. 165.



ches enflammées tombent par milliers dans les rangs ; ils ne s'arrêtent pas un instant. Les trois divisions arrivent en même temps au sommet, fendent le flot des Turcs, tournent les machines de guerre, parviennent à les isoler et à se réunir en un seul corps de bataille entre les machines, que l'ennemi est obligé d'abandonner, et le centre de l'armée karamane, qui recule en désordre :

Quant nos genz feurent seur le mont
Tous ensamble montez amont,
Ils se meïrent comme un murs
Entre les engins et les Turcs (1).

La chaleur était accablante, et après un si vigoureux effort, une halte était nécessaire, car, sous ces latitudes élevées, le soleil est brûlant dès la fin des mois d'hiver. Le prince d'Antioche fit arrêter les troupes à l'abri des tentes abandonnées, sans quitter les armes.

Une affreuse confusion régnait cependant parmi les Turcs. L'irruption des chrétiens, dont on ignorait la force, avait partout répandu la terreur ; les nouvelles du Caire qui circulaient dans le camp augmentaient l'épouvante. Les femmes et les enfants s'enfuyaient effrayés ; des hommes d'armes eux-mêmes, perdant courage, se précipitaient en désordre pour descendre la montagne ; d'autres, plus résolus, fondaient en tumulte sur les chrétiens ;

(1) Machaut, p. 164.



mais leur courage venait se briser contre les rangs impénétrables des chevaliers, d'où partaient par moments d'effroyables décharges. Le prince d'Antioche se tenait au centre de la bataille, immobile, l'épée nue, donnant des ordres pour que les archers et les arbalétriers ménageassent leur jeu et ne tirassent qu'à coups sûrs. Les capitaines étaient auprès de lui, rangés autour de la bannière de Notre-Dame (1).

Le soir venu, l'émir de Konièh, voyant l'inébranlable défense des chrétiens et craignant une surprise dans la nuit, se mit décidément en retraite. Le prince d'Antioche, n'attendait, en effet, pour marcher en avant, que l'obscurité du crépuscule; il aperçut à peine le Karaman quitter ses tentes, qu'il se précipita sur lui. Il y eut alors une affreuse mêlée. Les Turcs se défendaient en reculant, mais les chrétiens, excités par leur premier succès, les poursuivaient à travers les barrières et les tentes, massacrant sans pitié tout ce qu'ils rencontraient. La terre était jonchée de cadavres; les pleurs des femmes entraînées hors des tentes, les plaintes des blessés, le hennissement des chevaux, les cris des Turcs essayant d'arrêter le bataillon qui les pressait dans leur fuite, ajoutaient à l'horreur de cette scène nocturne :

**Là ot grant lui et grant débat.
Li Caramans fort se combat,**

(1) Machaut, p. 166.



Car il faisoit l'arrière garde,
 Mais il en fera maise garde.....
 Que vous diroie?
 Li champs au prince demoura (1).

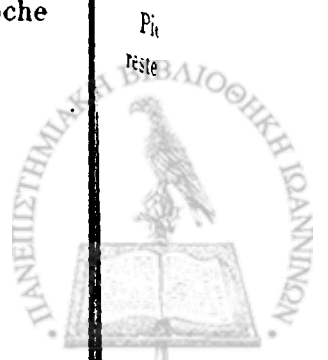
Tout avait fui, en effet, devant le prince d'Antioche, Lesparre et Bermond, qui, en cette journée, se montrèrent les dignes chefs de gens déterminés. L'épouvante fut telle parmi les Turcs et leur fuite si précipitée, que les chrétiens purent parcourir le camp, enlever les tentes, les armes, les ornements, les engins, les canons, et transporter un butin considérable dans le château, sans avoir eu de la nuit à tirer un coup d'arbalète. Les jours suivants, on rendit les honneurs funèbres à Philippe d'Aumont et aux autres chevaliers, dont les corps gisaient encore dans la campagne. Bonan de Bon reçut aussi les adieux de ses compagnons d'armes, et quand le tricoplier arriva, trois jours après ce combat, avec un premier renfort, annonçant que le roi Pierre allait venir lui-même au secours de la place, on n'eut plus qu'à penser au retour en Chypre (2). L'état des blessés permettant de les embarquer, le prince d'Antioche quitta Gorhigos, en laissant le château dans la sécurité et une forte garnison pour le défendre au besoin (3).

Ainsi fut terminée cette expédition bien conçue;

(1) Machaut, p. 167, 168.

(2) Machaut, p. 169.

(3) Machaut, p. 171. Strambaldi, mars 1367. D'après ce dernier chroniqueur, toujours soigneux à préciser les dates, le prince d'Antioche quitta Gorhigos le 14 mars 1367.



bien dirigée et bravement accomplie. Les bons effets s'en firent immédiatement ressentir. Le grand Karaman, inquiet des suites de son agression, chercha aussitôt à la faire oublier. Il avait commencé la guerre, il fit les premières démarches pour demander la paix et prévenir une attaque du roi Pierre. Lusignan, préoccupé surtout des affaires d'Égypte et satisfait d'avoir assuré la défense de Gorhigos, accueillit les propositions de l'ambassadeur que l'émir se hâta d'envoyer à Nicosie. Un traité fut conclu entre les deux princes, et tant que Pierre vécut, les Karamans n'inquiétèrent plus les Chypriotes ni dans leur île, ni dans leurs possessions de terre ferme (1). La ville de Gorhigos se repeupla, et les relations commerciales s'y rétablirent aussi bien avec les Turcs de l'intérieur qu'avec les navigateurs de la Méditerranée. A défaut de documents spéciaux, des inductions certaines constatent ces faits, qu'il importe toujours de faire remarquer. Si Diomède Strambaldi rapporte que les portefaix turcs rentrèrent à Gorhigos immédiatement après le départ de l'armée karamane, c'est qu'il y avait évidemment sur ce point un mouvement commercial assez con-

(1) Strambaldi, ann. 1367. — Machaut, p. 168.

.... si s'accordèrent
 Si bien, qu'encor ont bonne pais.
 Mais pas ne say-je vraiment
 Se la paix durra longuement.

Pierre I^{er} était mort quand Machaut exprimait ainsi des craintes, du reste bien fondées.



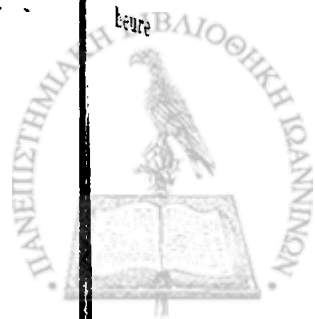
sidérable, c'est que le port de cette ville était au XIV^e siècle, comme nous l'avons vu au XIII^e, un des lieux de communications fréquentes entre les musulmans et les chrétiens. Et, en effet, nous apprenons du même Strambaldi qu'en 1375, la douane de Gorhigos rapportait un revenu de plus de trois mille florins (1).

On avait enfin arrêté les articles de la paix avec l'Égypte, et les négociateurs arabes avaient quitté Nicosie, suivis des commissaires chypriotes, pour aller demander au Caire la ratification du sultan. Schaban-Aschraf, ou ses conseillers, car le prince était à peine âgé de quinze ans, penchaient pour la paix ; mais le divan, espérant toujours que le roi de Chypre se laisserait d'entretenir à ses frais les chevaliers d'Europe, voulut encore gagner du temps. Il prit prétexte de la mort du principal négociateur, et envoya d'autres officiers chargés de préparer un nouveau projet avec les commissaires chypriotes. Le roi, maître encore d'une armée considérable, refusa de recevoir les ambassadeurs qui vinrent le trouver à Rhodes, où il s'était rendu dès le mois de mars 1367 (2). Il n'avait pas désarmé ses galères ; en réunissant les navires restés en Chypre à ceux qui l'accompagnaient, il pouvait former une flotte de 140 voiles (3) ; d'ailleurs, les Hospitaliers n'ayant pas encore fait la paix avec les Égyptiens depuis l'ex-

(1) Strambaldi, ann. 1375.

(2) Strambaldi, 1367.

(3) Machaut, p. 201.



pédition d'Alexandrie, offraient de se joindre à lui ; d'autre part, l'affranchissement d'un grand nombre de serfs des domaines royaux avait rétabli les ressources de son trésor. Enfin, si la guerre était inévitable, il fallait profiter au plus tôt des derniers mois que plusieurs chevaliers d'Occident avaient à passer sous sa bannière. L'engagement de ces chevaliers touchait à son terme, et beaucoup ne pouvaient le renouveler. Il paraît que c'est en ces circonstances et à l'occasion de la durée de son service, ou du paiement de la solde, qu'une discussion s'éleva entre Lesparre et un officier du roi de Chypre, car monseigneur Florimont de Lesparre était, comme la plupart des autres chevaliers d'Occident, lui et ses gens, à la solde du roi de Chypre (1). Pierre, blessé de l'arrogance du seigneur aquitain, le cassa de ses gages et le congédia publiquement, malgré l'affection qu'il lui avait témoignée jusque-là (2).

Résolu de recommencer les hostilités, si le conseil du Caire ne confirmait le premier traité de Nicosie, Pierre s'occupa de réorganiser son armée et d'assurer la paix avec les émirs d'Asie Mineure, pour être plus libre d'agir dans la mer de Syrie. Il envoya l'ordre en Chypre d'équiper toute la cavalerie de l'île, d'appareiller les mahones et les huissiers, et de

(1) Strambaldi, ann. 1367-1368, et G. Machaut, p. 228, 287. n. 69.

(2) Machaut, p. 225. Le roi lui donna cependant une preuve de son estime en acceptant le cartel que lui adressa Florimont. Cette querelle, dont le vrai motif ne fut jamais bien connu de l'armée, se termina heureusement à Rome par la médiation du pape.



réunir tous ces navires dans le port de Famagouste, où ils devaient rester à sa disposition ; peu après, il alla à Satalie afin de s'entendre avec Tacca. Invité à se rendre en cette ville, l'émir, certain de la loyauté du roi de Chypre et confiant en la parole de Jean Monstry, son ambassadeur, vint conférer avec lui, reçut et offrit de riches présents, et ne quitta le roi qu'après avoir renouvelé les anciens traités de paix (1). Pierre, sans compter sur la bonne foi du prince, avait intérêt à éloigner alors autant que possible une rupture avec les Turcs, et agissait en conséquence.

Le divan demeurant dans les mêmes dispositions, le roi aurait voulu tenter une nouvelle attaque sur Alexandrie. Informé cependant des précautions prescrites par les Sarrasins sur toute la côte d'Égypte, il dirigea sa flotte vers la Syrie. Tripoli, Tortose, Valénie, sont forcées et pillées (2) ; les portes de fer de Tripoli sont, par ses ordres, transportées et placées à Gorhigos (3) ; la ville de Lajazzo est reprise aux Turcs, qui l'avaient enlevée aux Arméniens. Fatiguée de la rapidité de ses marches, l'armée chypriote ne put forcer le château de Lajazzo (4). Elle se retira dans un port voisin pour y attendre l'arrivée du roi d'Arménie, que Lusignan avait prévenu dès son entrée en campagne. En je-

(1) Strambaldi, juin-septembre 1367.

(2) Strambaldi, septembre 1367. — Machaut, p. 212.

(3) Strambaldi, sept. 1367.

(4) Strambaldi, sept. 1367. — Machaut, p. 215



tant l'ancre sur les côtes de Cilicie, Pierre dépêcha de nouveaux messages qui ne purent sans doute pénétrer jusqu'au Takafour, car le pays était couvert d'ennemis. Après avoir attendu vainement pendant huit jours sur la côte (1), craignant d'être surpris par les gros temps (on était alors au mois d'octobre), inquiet d'ailleurs de l'état de ses blessés, le roi ramena la flotte à Famagouste (2). Déterminé à pousser la guerre à outrance contre l'Égypte, il partit au passage du printemps de 1368, pour demander au pape la levée d'une décime de guerre, et enrôler de nouveaux hommes d'armes. Il ne tarda pas à se convaincre que la formation d'une croisade semblable à celle de 1365, si imparfaite qu'elle eût été, ne pouvait plus se réaliser. Dès son arrivée à Rome (3), où il trouva le saint-siège rétabli depuis l'année précédente, il dut renoncer à ses espérances. L'Espagne était déchirée par les discordes de Henri de Transtamare et de Pierre le Cruel ; la France, obligée de payer la rançon du roi Jean, se préparait à recommencer les hostilités ; dans aucun royaume la levée d'une décime pour l'œuvre d'Orient n'eût été bien accueillie. Urbain V, mécontent déjà du voyage de Lusignan qu'il n'avait pas approuvé (4), non-seulement refusa d'autoriser les quêtes, mais il enga-

(1) Strambaldi. Cf. Machaut, p. 216.

(2) Il débarqua à Famagouste, le 5 oct. 1367, d'après Strambaldi. — Cf. Machaut, p. 217.

(3) Au mois de mars 1368. *Vita Urban.*, ap. Baluze, t. I, col 381, 408, t. II, col. 770.

(4) Rinaldi, 1367, § 13, tom. XXVI, p. 155.

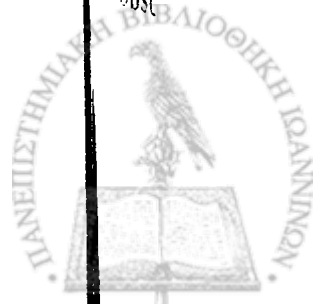


gea le roi et finit par le déterminer à reprendre les négociations de paix. Pierre, se voyant seul avec les Hospitaliers pour tenter de rétablir l'ancien royaume de Jérusalem, rêve glorieux et chimérique de toute sa vie, consentit au départ de négociateurs chargés d'aller encore traiter avec les Égyptiens, en son nom, au nom du souverain pontife et au nom des communes italiennes que la guerre d'outre-mer ruinait (1). Les ambassadeurs, arrivés au Caire, se hâtèrent de conclure une trêve qui fit cesser les hostilités et permit de s'occuper sérieusement du traité projeté, discuté et ajourné depuis deux ans.

La situation de la petite Arménie s'aggravait cependant chaque jour. Le prince karaman, après avoir entamé sa frontière occidentale, semblait sans doute disposé à cesser ses attaques, contenu par la crainte du roi de Chypre. Mais au nord et à l'orient, le Takafour avait d'implacables ennemis, qui ne devaient arrêter leurs ravages qu'après s'être partagé en entier son royaume. Des chefs mongols, devenus à peu près souverains dans les marches de la Capadoce et de la Comagène, avaient anéanti dès longtemps toute trace d'autorité des princes de Sis, au delà du Taurus; les Égyptiens, entrés par les passages du sud, étaient maîtres des villes maritimes et de tout le plat pays que traversent le Pyrame et le Sarus (2).

(1) Strambaldi. Mach., p. 221. — Cf. Th. de Walsing., ap. Cambden, p. 180, 181.

(2) Strambaldi, ann. 1361, 1367, 1368.



Les Arméniens occupaient encore quelques châteaux forts dans les montagnes ; mais on chercherait vainement à suivre les incidents de leurs dernières luttes contre les musulmans. Les historiens contemporains, les historiens grecs, comme les chroniqueurs de Chypre et d'Occident, oublient leur sort, et ne parlent presque plus d'eux que pour annoncer la chute de leur royaume. Les archives du Vatican et les archives de Venise, où existent des documents si précieux sur l'état de leur pays, aux époques antérieures, n'offrent presque rien pour leur histoire après le milieu du xiv^e siècle. Il semble que dès cette époque, les communications aient été presque entièrement interrompues par les malheurs de la guerre entre les chrétiens d'Arménie et les États d'Europe.

Les Chypriotes même, leurs plus proches voisins, ne pouvaient facilement communiquer avec eux et connaître leur situation. Où était l'armée des Arméniens en 1367 ? Où était le roi ? Que se passait-il dans l'intérieur du pays, quand Pierre de Lusignan attendit pendant huit jours sur la côte d'Asie la réponse à ses messages ? On ne pourrait le dire ; le nom même du roi qui régnait alors en Cilicie n'est pas très certain. Les notions que l'on a de son règne et de ceux de ses successeurs sont si imparfaites, que Saint-Martin lui-même, après avoir commencé un mémoire sur ces derniers temps du royaume d'Arménie, en déclarant que ce sujet était l'un des plus obscurs, l'un des plus difficiles et aussi l'un des plus.



intéressants de l'histoire du moyen âge (1), a renoncé à le terminer, arrêté sans doute par l'insuffisance, les contradictions et les obscurités des témoignages historiques.

Il paraît qu'en 1367 ou 1368, la plupart des chefs arméniens résolurent de reconnaître pour leur souverain Pierre de Lusignan, qui se trouvait alors en Europe. Pierre avait déjà accepté la défense de Gorhigos; il pouvait, en conduisant des renforts d'Occident (c'était toujours l'espérance des chrétiens d'outre-mer), prendre le commandement de l'armée alliée, repousser les Arabes et sauver le pays. Les armes des Latins conservaient encore leur prestige en Orient; le souvenir de la conquête de Jérusalem par les Francs était présent à tous les esprits, et l'impression que les victoires des premiers croisés avaient produite sur les populations de ces contrées était si grande, qu'au xv^e siècle encore on faisait des prières publiques dans les mosquées de la Caramanie pour être préservé d'un nouveau Godefroy de Bouillon (2).

(1) Recherches sur la vie et les aventures de Léon, dernier roi des Arméniens, dans les *Mém. de l'Acad. des inscript.*, tom. XII, p. 147. — Le nouvel et savant éditeur des Historiens arméniens a enfin précisé et éclairé les faits de cette période obscure de l'histoire de la petite Arménie. Le roi Léon V vivait toujours en 1367 et 1368, mais son autorité était si faible, et le pays dans un tel état de division qu'un parti puissant, sans détrôner Léon, proclama roi d'Arménie le roi Pierre I^{er} de Lusignan et fit même frapper des monnaies en son nom.

La mort du roi de Chypre empêcha seule son intronisation et sa prise de possession réelle. M. Dulaurier, *Rec. des Hist. Armén.* t. I, p. cxvi et 638, 683, n. 2, 711 et 717.

(2) *Voyage de Bertrandon de la Brocquière en la terre d'Oultremer, l'an 1432.* Ms. de la Bibl. nat., fond. franç., n^o 10025, fol. 190 v^o



Le roi de Chypre, digne par son courage et ses conquêtes d'être comparé à ce prince, accueillit favorablement la députation des grands d'Arménie, qui lui fut présentée à Rome, après le départ des négociateurs envoyés au Caire. Il alla aussitôt s'embarquer à Venise, et arriva peu après en Chypre, espérant trouver dans ses chevaliers, à défaut des croisés qu'il n'avait pu ramener d'Europe, des secours suffisants pour défendre les Arméniens et prévenir la ruine totale d'un royaume qui était comme leur poste avancé contre les infidèles.

Mais à peine débarqué en Chypre, le roi, sous l'empire de douleurs domestiques, agit vis-à-vis de ses chevaliers avec une telle hauteur et une telle tyrannie, que tout projet d'expédition devint irréalisable (1). Ses actes arbitraires mécontentèrent ses propres frères. Au milieu de l'irritation générale, quelques chevaliers, indignement outragés par lui, résolurent sa mort. Il fut assassiné dans la nuit du 16 au 17 janvier 1369.

(1) Machaut, *Prise d'Alexandrie*. p. XXI et 288-290, n. 78, 88.



IV

DERNIERS TEMPS DU ROYAUME DE CHYPRE.

Affaiblissement du royaume de Chypre sous Pierre II. — Ambition des Génois. — Plutôt que de la céder aux Génois, Satalie est rendue au sultan d'Alaïa. — Les Génois s'emparent de Famagouste. — Les Chypriotes ne conservent plus que Gorhigos sur la côte d'Asie Mineure. — Importance commerciale et militaire de cette position. — La lutte des Ottomans et des Karamans éloigne momentanément les dangers qui menaçaient Gorhigos et l'île de Chypre. — Chute de la plupart des principautés indépendantes d'Asie Mineure. — Progrès des Turcs. — Bataille de Nicopolis. — Le roi de Chypre contribue au rachat et au rapatriement des prisonniers français. — Fin du royaume d'Arménie. — Perte de Smyrne. — Le roi Janus fait prisonnier par les mamelouks. — Ambassade du roi Jean II de Lusignan à Larendah. — Le sultan d'Alaïa menace l'île de Chypre. — Perte de Gorhigos livré au grand Karaman. — Les Hospitaliers forcent le prince d'Alaïa à conclure un traité de paix avec le roi de Chypre. — La république de Venise convoite déjà l'île de Chypre dont l'occupation lui était nécessaire pour combiner ses relations avec le roi de Perse. — Les Chypriotes s'associent à ses guerres contre les Turcs.

Le meurtre du roi Pierre I^{er} vint placer tout à coup le royaume de Chypre dans les conjonctures les plus critiques, et marquer le terme de sa prospérité. La famille royale se divisa ; les oncles du nouveau



roi se trouvèrent dans l'anxiété la plus pressante, et lors même qu'ils eussent approuvé le projet de la guerre d'Arménie, la situation du royaume ne leur eût pas permis d'y songer. Dans l'île, ils avaient à calmer l'émotion causée par la mort du roi ; au dehors, ils ne voyaient que motifs de crainte et de méfiance. Les musulmans avaient repris courage et menaçaient de recommencer la guerre ; les princes chrétiens, les chevaliers de Rhodes et le pape avaient témoigné la plus vive indignation contre les auteurs du crime et craignaient pour la couronne du jeune fils de Pierre I^{er}. Les dispositions des Génois étaient le sujet des plus vives inquiétudes. Maîtres déjà de l'île de Chio et des deux Phocées sur les côtes de Lydie, ils cherchaient vers le sud de l'Asie Mineure une position commerciale d'où ils pussent neutraliser le comptoir vénitien de Beyrouth (1).

Les Égyptiens voulurent profiter de ces circonstances pour reculer indéfiniment la conclusion du traité. Mais le prince d'Antioche, co-régent avec la reine mère, envoya de nouveaux ambassadeurs au Caire ; les Hospitaliers, les Catalans, les Vénitiens aidèrent aux arrangements, et les négociations amenèrent enfin le divan à conclure un traité qui rouvrit les portes de Jérusalem aux pèlerins et rétablit les consuls chypriotes dans les États du sultan, au mois de Djoumada 1^{er}, novembre - décembre de l'an 1370 (2). L'Arménie fut abandonnée, et on

(1) *Hist. de Chypre*, t. II, p. 403, n. ; 405, n. ; 452, t. III, p. 364.

(2) *Hist.* t. II, p. 347. Strambaldi, ann. 1370.



laissa le roi Léon V défendre ses dernières forteresses avec la seule assistance des chevaliers de Rhodes.

L'effet salutaire que la défaite de l'armée karame devant Gorhigos avait produit sur la côte d'Asie Mineure s'était dissipé à la mort du roi Pierre. Les Turcs, instruits des divisions qui régnaient parmi les Chypriotes, revinrent sous les murs de Satalie et tentèrent quelques courses dans le canal de Cérines. Les intelligences secrètes des musulmans restés à Satalie avec Tacca, qui reparait à cette époque comme sultan d'Alaïa, faillirent un moment faire perdre la ville aux chrétiens. Un traître, accueilli par le capitaine de Satalie et admis dans les rangs de la milice en demandant le baptême, convint avec quelques Turcs de livrer une porte à l'émir qui, survenant au jour fixé, se vit un moment maître de quatorze tours. Tacca fut cependant repoussé (1); mais son armée, restée dans la campagne, intercepta les communications avec le pays, et força la garnison à demander de nouveau ses approvisionnements à l'île de Chypre. Les corsaires génois, épiant les galères de transport, les enlevaient souvent au passage ou les tenaient bloquées dans les ports de l'île. Une pareille situation ne pouvait se prolonger sans danger. Il fallait rétablir la sécurité des communications avec Satalie comme elles continuaient avec Gorhigos, grâce à la proximité de la côte en ce point, ou renoncer à une occupation onéreuse. C'était la pensée

(1) Strambaldi, ann. 1370.



des princes de Chypre ; c'était aussi l'espérance des Génois, qui excitaient les Turcs à poursuivre la guerre et menaçaient depuis peu ouvertement l'île de Chypre.

Prenant prétexte d'une collision survenue au couronnement de Pierre II à Famagouste comme roi de Jérusalem, ils se montraient extrêmement défiants à l'égard des princes et affectaient de défendre contre eux les intérêts de la reine Éléonore co-régente et du roi son fils. Croyant leurs desseins assez avancés, ils n'hésitèrent pas à demander au roi Pierre, pour prix d'un accommodement, la cession de Satalie (1). Les princes, peut-être mal inspirés, déjouèrent leurs calculs, et résolurent de rendre Satalie à Tacca plutôt que de la remettre aux Génois. Les blâmer serait croire que la cession de Satalie eût empêché les Génois de convoiter toujours Famagouste. La sûreté de Satalie était d'ailleurs chaque jour compromise ; les approvisionnements devenaient plus difficiles ; d'autre part, la paie de la garnison grevait le trésor royal d'une dépense inutile, et le danger d'une invasion des Génois obligeait à réunir toutes les forces du royaume pour protéger Famagouste, de plus en plus menacé. Ces motifs faisaient incliner déjà les princes pour la cession à Tacca, quand la crainte de voir les Génois s'emparer de Satalie, en combinant une attaque avec les Turcs (2) hâta leur détermination. La haute cour

(1) Strambaldi, ann. 1372, 1373.

(2) Strambaldi, ann. 1373.



consultée, le roi, parvenu alors à sa majorité, remit à Baptiste Mistachel, bourgeois de Famagouste, et à Georges Pissologo, bourgeois de Nicosie, envoyés en son nom à Alaïa, une lettre renfermant les conditions auxquelles il offrait de rendre la ville à l'émir. Tacca les accepta sans difficultés, et le 14 mai 1373 (1), il arborait ses bannières sur la place que, douze années auparavant, le roi Pierre I^{er} avait cru donner pour toujours à son royaume et à la chrétienté.

Douze années avaient bien changé l'état de l'île de Chypre. En 1361, le royaume était au comble de la prospérité et de la force. Il ne craignait ni l'Égypte, ni la Syrie et secourait l'Arménie; il imposait des tributs aux émirs de l'Asie Mineure; il n'avait en Occident que des alliés ou des amis. En 1373, de tous les ports musulmans qui l'entouraient, il pouvait voir sortir des ennemis et, du côté de l'Italie, la guerre était imminente.

Après avoir ouvert les portes de Satalie à l'émir, qui adressa de riches présents au roi de Chypre, les envoyés, de concert avec le capitaine de la garnison, présidèrent au départ. On réunit par leurs soins les armes, les marchandises, les vases, les ornements et les reliques des églises à bord des galères, et, quelques jours après, la colonie rentrait à Cérines, heureuse d'avoir échappé à la poursuite de deux

(1) L. Machera, p. 106, 108-119, 226; — Strambaldi, fol. 41. Amadi, ann. 1373.



corsaires génois (1). Parmi les dépouilles des églises, les Chypriotes emportaient, comme le souvenir le plus-précieux de leur domination dans la riche cité byzantine, l'image de la Panagia que l'on venait visiter de tout l'Orient (2). C'était l'une des trois plus anciennes figures de la Vierge, attribuées, par la tradition, au pinceau de saint Luc; Constantinople possédait la seconde avant la conquête des Turcs; la troisième est toujours à l'Ara-Cœli de Rome, près du Capitole. Tacca s'était engagé, par la capitulation, à considérer le roi de Chypre comme son suzerain, à lui jurer fidélité et à lui payer annuellement un tribut (3). Pour rentrer dans Satalie, il eût pris d'autres engagements, comptant bien que les événements lui permettraient de s'en affranchir bientôt.

Les Génois, évitant un accommodement que le saint-siège leur offrait au nom du roi de Chypre, survinrent tout à coup avec une flotte considérable, et débarquèrent dans l'île au mois de juin 1373. Le 16, ils occupaient Nicosie, et, dès le mois d'octobre, ils se voyaient enfin maîtres de Famagouste. Tout le fruit des guerres et de la sage administration des princes qui s'étaient succédé sur le trône de Nicosie, depuis la perte de la Terre Sainte, fut ainsi perdu: la flotte chypriote était anéantie, les chefs de l'armée prisonniers, la source féconde qui avait enrichi Henri II, Hugues IV et Pierre I^{er} fermée

(1) Machera, Strambaldi, ann. 1373.

(2) Voyage de Ludolphe, *Hist. de Chypre*, t. II, p. 216.

(3) Strambaldi, ann. 1373.



à leur successeur, les revenus de la couronne indéfiniment engagés pour le paiement des contributions énormes que la république de Gênes avait imposées à Pierre II. Il est très douteux que Tacca ait alors observé les conditions de la paix. L'on doit croire qu'à son exemple les seigneurs de Sicce et d'Anamour, en Cilicie, comme ceux de Palatscha et d'Alto-Logo, en Ionie, cessèrent dès lors de payer les tributs que le royaume de Chypre n'était plus en mesure d'exiger d'eux.

De plus grands malheurs eussent fondu peut-être sur l'île, si la crainte des chevaliers de Rhodes d'un côté, et des sultans ottomans de l'autre, n'eût obligé les émirs des provinces méridionales à veiller sur leurs propres États.

De toutes les conquêtes de Hugues IV et de son fils en Asie Mineure, il ne restait aux Chypriotes, à la fin du règne de Pierre II, que le karak de Gorhigos. Les hautes et puissantes fortifications de ce château en rendaient la conservation facile; la sûreté de son mouillage et son heureuse situation vis-à-vis de l'île de Chypre en faisaient toujours fréquenter le port par les navigateurs et les marchands. Aussi les Lusignans, au milieu de leurs désastres, ne négligèrent jamais de pourvoir à sa défense. Une circonstance, rappelée par un auteur du temps, montre l'importance qu'avait toujours Gorhigos, comme place forte et comme ville de commerce.

Un jeune homme, d'origine levantine, nommé Tibat-Belpharaze, fils d'un bourgeois de Chypre,



que sa bravoure et son dévouement au roi Pierre II dans la guerre des Génois avaient fait combler de faveurs (1), eut la pensée de demander au roi le commandement du château de Gorhigos. Peut-être Tibat, ébloui de sa fortune rapide (il était grand tricoplier du royaume), rêvait-il de se créer une souveraineté indépendante, qui lui eût offert autant d'avantages et plus de sécurité que les biens dont la reconnaissance du roi l'avait gratifié dans un pays ouvert aux Génois, ses mortels ennemis (2). Importuné de l'insistance de Tibat, mais craignant de le mécontenter, cherchant un conseil et n'osant le demander aux seigneurs de la cour qui n'aimaient pas le jeune parvenu, Pierre s'en ouvrit à un prêtre du rit latin, son ancien précepteur, fils d'une matrone grecque, récemment voilée au couvent d'Haïa Napa. « Seigneur, lui dit cet homme judicieux et franc, « donner Gorhigos ce serait donner votre œil droit. « Tibat était bourgeois, vous l'avez fait chevalier, « vous l'avez fait grand tricoplier de Chypre; vous « lui avez donné le village de Trimithia (3), le vil- « lage de Petra (4); vous lui offrez aujourd'hui « Eglia (5): certes, voilà une belle récompense de « ses services. Les gens d'armes qu'il a enrôlés pour « vous en Europe sont à ses ordres, et si vous le

(1) Les Vénitiens avaient ajouté leurs récompenses à celles du roi de Chypre, en le déclarant citoyen de Venise. *Hist.*, t. II, p. 272.

(2) Machera, p. 345; Strambaldi, ann. 1375.

(3) Peut-être Trimithia, Tremithoussa, village turc dans le Chrysocho.

(4) Dans le Pendala, et non loin du golfe de ce nom.

(5) Eglia, Aiglia ou Aglia, près de Petra.



« laissez s'établir avec eux dans un château si rapproché de votre royaume, il pourra à sa volonté envahir le pays et faire des courses sur vos côtes. D'ailleurs ne lui sera-t-il pas libre d'appeler, quand il le voudra, dans le port de Gorhigos, les navires des Vénitiens ? Ceux-ci trouvant à y commercer directement avec les marchands musulmans, tous les revenus du port passeront dans des mains étrangères, et il adviendra de Gorhigos ce qui est arrivé de Famagouste (1). » Le roi profita de cet avis, mais Tibat en conçut un violent ressentiment. Sa haine ne connut plus de bornes, quand il apprit d'une source certaine que la douane de Gorhigos rapportait annuellement près de quatre mille ducats (2) ; quelques jours après, le fidèle conseiller périssait, frappé de ses mains sur le pont Saint-Dominique ; crime atroce que le roi aurait eu la faiblesse de laisser impuni, si la fureur populaire n'eût éclaté contre le favori.

Nous ne pouvons parler ici des malheurs qui assaillirent en ces temps le royaume de Chypre, ni des signes funestes qui témoignaient déjà de sa décadence. Nous devons rappeler seulement les circonstances qui marquèrent la nature et les vicissitudes des relations de ses princes avec les sultans et les émirs d'Asie Mineure. Cet examen rapide, qui tou-

(1) Strambaldi, ann. 1375, fol. 185. Cf. Léonce Machera, p. 349.

(2) « Et a saputo come la duana di Curico val tre, quatro milli ducati a l'anno, et per questo stava molto penseroso il Tibat. » Strambaldi, ann. 1375.



che nécessairement aux événements de la lutte des États chrétiens contre les Turcs, montrera à quel rôle secondaire étaient alors réduits les Chypriotes dans une guerre dont leurs rois avaient été les chefs autrefois ; il prouvera en outre qu'au milieu de ses malheurs, l'île conservait toujours des éléments de prospérité et quel gouvernement inintelligemment oppresseur il a fallu depuis pour amener un pays si riche à l'état de misère où il végète aujourd'hui.

Si Gorchigos demeura encore longtemps en leur pouvoir, les Chypriotes le durent moins à la crainte qu'inspiraient alors leurs armes qu'à la force du château et aux graves événements qui appelaient la sollicitude des princes de Caramanie sur les frontières de leur empire.

Depuis le temps où la conquête de la Bithynie avait fait présager la grandeur future de la famille d'Orkhan, les sultans de Broussa n'avaient cessé d'accroître leur domination. De la Mysie à la Pamphylie, toutes les sultanies de la côte ionienne et de l'intérieur, Aïdin, Saroukhan, Foukeh et Mentéscha, avaient été réunies à leurs États par des mariages, des achats, des victoires ou des hommages volontaires. Des dix grandes principautés formées de l'empire d'Iconium, ils en avaient déjà absorbé sept dès le règne de Bajazet, et leurs armes n'étaient plus arrêtées, en Asie Mineure, que par la résistance des princes de Kastamouni et de Karaman.

En même temps que les Ottomans s'étaient agran-



dis vers le sud, les Karamans avaient étendu leurs conquêtes vers l'orient et le nord de l'Asie Mineure. Le moment arriva où la guerre fut inévitable entre les princes rivaux devenus limitrophes ; et dès lors les émirs de Konieh cessèrent d'inquiéter le royaume d'Arménie et le château de Gorchigos pour veiller à leurs provinces septentrionales. Bajazet, après avoir réduit en sandjacs ottomans les royaumes de Kermian et de Satalie, trouva un prétexte pour se plaindre du prince karaman Ala ed-Din et l'attaqua brusquement. Rappelé cependant en Europe par les événements de la guerre, il accorde la paix à Ala ed-Din, l'an 1390, à condition que ce prince fera sa soumission et bornera ses États à la rivière de Tscheharschenbé (1). Mais bientôt, apprenant que le grand Karaman avait, en son absence, poussé une incursion jusqu'à Brousse, Bajazet reparaît en Asie, renvoie les ambassadeurs de son vassal, qui demandaient la paix, bat Ala ed-Din, s'empare de sa personne, et, se croyant maître de la destinée, proclame la réunion définitive de la Caramanie à son empire, en 1392 (2). Remontant alors dans les provinces de l'est, il soumet les chefs mongols des pays de Césarée et de Sébaste, dans l'ancienne Capadoce, et complète ses rapides conquêtes par la

(1) Hammer, t. I, p. 302. Ce ne peut être la rivière de Tcharçhenbeh, au S. E. de Samsoum, et il faut chercher le Tscheharschenbé au S. des villes d'Akserai, Nikdeh et Akschehr, cédées aux Ottomans. Cf. Hammer, p. 422.

(2) Hammer, t. I, p. 308.



soumission de Kétourum Bajazet, prince de Kastamouni (1).

Le fils d'Amurat se vit alors maître absolu de l'Asie Mineure. Depuis la mer de Marmara jusqu'au canal de Cilicie, depuis l'Halis, qui protégeait encore l'empire de Trébizonde jusqu'à l'Archipel, ses ordres étaient exécutés sans obstacle, et la prière publique se faisait en son nom dans toutes les mosquées. Les Grecs de Philadelphie avaient succombé en défendant généreusement leur liberté (2). Smyrne et Gorbigos au sud, Amasserah l'ancien Amastris, sur la côte de Paphlagonie, et Abydos sur l'Hellespont (3), étaient les seules villes que la chrétienté conservât dans cette terre d'Asie Mineure, qu'avait évangélisée saint Paul, et où avaient fleuri plus de vingt-cinq métropoles. Abydos et Amasserah appartenaient aux Génois qui en avaient fait surtout des places de commerce. Smyrne, devenue archevêché latin, était, depuis 1373, confiée à la garde à peu près exclusive des chevaliers de Rhodes (4), qui suffirent longtemps encore à sa défense.

Quant aux rois de Chypre, il ne paraît pas qu'ils aient jamais été inquiétés ni par Amurat, ni par

(1) Hammer, t. I, p. 309-311.

(2) Hammer, t. I, p. 299.

(3) Amasserah ne fut enlevé aux Génois qu'en 1459 par Mahomet II. Laonic. Chalcondyl, lib. IX. p. 360.

(4) Bosio, lib. III, t. II, p. 118. Le lieutenant du grand maître de Rhodes eut dès lors le commandement de la garnison et de la milice de Smyrne, comme les capitaines nommés par le saint-siège, l'avaient eu jusque là ; mais l'archevêque latin resta toujours gouverneur de la ville.



Bajazet, quoique les sultans eussent établi leur domination sur toute la côte méridionale de l'Asie Mineure, vis-à-vis de leur petit royaume. La valeur de Pierre I^{er} semble les avoir éloignés des terres chypriotes durant sa vie ; les successeurs de ce prince eurent le bonheur de ne jamais attirer leurs attaques, soit que le sentiment de leur faiblesse les eût portés à demander la paix, soit que les Ottomans, pour éloigner les chances d'une ligue des Chypriotes et des princes karamans, eussent les premiers adressé des propositions amicales à la cour de Nicosie. Pierre II avait toujours vécu en paix avec eux ; et Jacques I^{er}, son oncle, grâce peut-être aux Génois, intéressés à défendre la fortune d'un prince leur débiteur, n'avait eu qu'à entretenir les bons rapports qu'il avait trouvés établis entre l'île et les nouveaux maîtres de l'Asie Mineure à son avènement. Ce ne fut pas seulement la cessation des hostilités avec le continent qui marqua cette nouvelle période de l'histoire des Lusignans ; il exista des relations de sincère intelligence entre les princes de Nicosie et de Broussa. Les événements qui suivirent une bataille fameuse dans les fastes de l'islamisme en firent bien apprécier les effets.

Les Turcs (et sous ce nom il faut voir surtout les Ottomans dès la fin du xiv^e siècle), les Turcs, ayant à peine une marine depuis un demi-siècle, étaient devenus des marins habiles et intrépides en recrutant leurs matelots dans les îles de l'Archipel. De Grèce en Ionie, de Roumélie en Bithynie, ils ne ces-



saient, depuis le règne d'Orkhan, de parcourir les mers et de transporter des troupes, qui, chaque jour, enlevaient quelque ville à l'empire grec. L'Achaïe et la Thrace leur étaient ouvertes, comme la Bulgarie et la Servie; Phères, Patras, Thessalonique, Sophie, Belgrade leur appartenaient déjà, et dès le règne d'Amurat, ils avaient établi le siège de leur empire d'Europe à Andrinople même, à trois journées de Constantinople. S'ils eussent été plus expérimentés dans l'art de diriger les sièges, la capitale de l'empire grec tombait dès lors en leur puissance. En même temps qu'ils envahissaient la Valachie et la Hongrie dans le nord, ils attaquaient la Morée au sud; ils forçaient les habitants de Corfou effrayés de se donner à la république de Venise, ils menaçaient déjà la Sicile et les côtes d'Italie.

Émus enfin de ces périls plutôt qu'entraînés par la tardive soumission de Jean Paléologue à l'église romaine, les princes d'Europe s'étaient décidés sur les nouvelles instances du saint-siège, à envoyer des secours à l'empereur et au roi de Hongrie, que Bajazet lui-même menaçait à la tête d'une armée formidable. On sait comment la fougueuse imprudence des croisés français, que tant de funestes précédents auraient dû rendre plus circonspects, valut aux Turcs, le 28 septembre 1396, sous les murs de Nicopolis, une des plus sanglantes victoires que l'orgueil des Osmanlis puisse célébrer.

Après ce grand désastre, et avant de songer à la vengeance, il fallut s'occuper du rachat des captifs.



Ils étaient peu nombreux, car Bajazet, furieux de la défaite de ses janissaires, avait fait massacrer impitoyablement les prisonniers sur le champ de bataille; vingt-cinq chevaliers environ appartenant aux plus grandes familles de France avaient seuls été réservés. C'étaient le comte d'Eu, le sire de Coucy, le comte de la Marche, le sire de la Trémoille, Jean Boucicaut, et le jeune comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne, chef de l'armée à vingt-deux ans, qui avait si follement engagé le combat sur la rive du Danube.

Comme il s'agissait d'une affaire de finance, on s'adressa à Dino de' Respondi, l'un des riches Lombards établis à Paris et admis en la confiance des seigneurs de l'hôtel Saint-Pol. Dino, bien instruit des choses d'Orient par ses voyages et ses relations, conseilla de faire pressentir d'abord les intentions de Bajazet et de s'adresser, pour en obtenir un accommodement, aux Vénitiens, aux Génois et au roi de Chypre, qui n'avaient pas pris part à la guerre: « Les marchands de Venise, dit le banquier
 « au duc de Bourgogne, ceux de Gennèves et des
 « îles obéissant à eux sont connus partout et font le
 « fait de marchandise au Caire, en Alexandrie, à
 « Damas, à Damiette, en Syrie, en Turquie, et par
 « toutes les mettes et limitations lointaines des
 « mescréans... Si escripez et faites le roi escripre
 « amiablement devers eux, et promettez grands
 « biens et grands profitz s'ils y veulent entendre.
 « Aussi, le roi de Chypre, qui est marchissant à la

«
 «
 Pi
 pi
 de
 Je
 gr
 ba
 sion
 one
 tion
 de
 déli
 vait
 et s
 cont
 ligur
 roi d
 sensi
 tures
 elles
 empr
 l'amb

(V. Fro
 (2) Ci.
 Petri Th
 to. n. XX
 de l'Hist
 de Lusign
 avec le re



« Turquie et qui encore n'a point fait de guerre à l'Amorath, y peut bien aider (1). »

Ce fut une heureuse circonstance pour l'oncle de Pierre II, toujours suspect aux yeux de l'Église depuis le meurtre de son frère. Après les dispositions de la cour romaine, ce qui préoccupait le plus Jacques II c'étaient les sentiments du roi et des seigneurs de France, car les princes de la maison de Bourbon pouvaient contester ses droits à la succession de Chypre, du chef de Louis II de Bourbon; oncle maternel de Charles VI, et héritier des prétentions ou des droits de Hugues de Lusignan, sénateur de Rome, au trône de Nicosie (2). En ménageant la délivrance des prisonniers de Nicopolis, Jacques devait se concilier la faveur des seigneurs de France et se donner en même temps un appui capable de contenir l'exigence des Génois, car la république ligurienne venait de se placer sous la protection du roi de France dans l'espoir de mettre fin à ses dissensions intestines. Aussi avec quelle joie les ouvertures confidentielles de Dino de' Respondi furent-elles accueillies à la cour de Nicosie; avec quel empressement le roi ne s'occupait-il pas de disposer l'ambassade qu'il se proposait d'envoyer à Bajazet.

(1) Froissart, liv. IV, ch. 55, t. III, p. 282, éd. Buchon.

(2) Cf. Froissart, l. IV, ch. 58, p. 295. — Ph. de Maizières, *Vita B. Petri Thom.*, ap. Bolland., 29 januar., p. 1005, § 52. Rinaldi, 1360, § 15, tom. XXVI, p. 55. — Sponde, *Loredano*, Jauna et l'auteur lui-même de l'histoire diplomatique des sénateurs de Rome, confondent ce Hugues de Lusignan, fils du prince de Galilée, et petit-fils du roi Hugues IV, avec le roi Hugues IV lui-même.



Un superbe drageoir en or, valant dix mille ducats, fut aussitôt demandé à l'orfèvrerie de Nicosie, assez florissante dès le XIII^e siècle pour être constituée en maîtrise par les Lusignans (1), et les chevaliers chypriotes allèrent bientôt l'offrir de la part du roi au sultan revenu à Broussa avec ses captifs. « Et estoit
« la dite nef d'or tant belle et bien ouvrée que grand
« plaisir étoit à regarder. Et la reçut et recueillit le
« dit Amorath à grand gré et remanda au roi de
« Chypre que il lui ferait valoir au double en amour
« et courtoisie (2). »

Le roi Jacques eut le soin de faire savoir à Paris par les correspondants de Dinc le succès des premières demandes qu'il avait faites spontanément auprès du sultan. L'effet espéré ne se fit pas attendre. Les seigneurs de France se montrèrent mieux disposés, et bientôt le roi Charles VI et le duc de Bourgogne se déterminèrent à écrire les premiers (3) au roi de Chypre pour le supplier de joindre ses instances à celles des chevaliers qu'ils envoyaient en Orient, auprès du sultan. Jacques députa aussitôt à Broussa de nouveaux ambassadeurs choisis parmi les principaux barons de la noblesse chypriote, qui, de concert avec les représentants du duc de Bourgogne, apportèrent d'abord quelque adoucissement à la captivité des prisonniers et secondèrent les marchands italiens, plus particulièrement intéressés au

(1) *Assises de Jérus.*, t. II, ordonn. de 1286, p. 358.

(2) Froissart, l. IV, ch. 58 p. 294.

(3) Froissart, l. IV, ch. 58, p. 295.



règlement de leur rançon (1). Les charges accumulées sur le trésor de Nicosie depuis la perte de Famagouste ne permirent pas au roi de Chypre de participer aux avances ni à la caution du rachat. L'intervention de ses ambassadeurs contribua du moins à activer la conclusion de l'accord, qui rendit le comte de Nevers et ses compagnons à la liberté, vers le milieu de l'an 1397, moyennant le paiement de deux cent mille ducats, dont les seigneurs génois d'Abydos, de Lesbos et de Chio furent les principaux garants (2).

La cour de France, touchée des bons offices de Lusignan dans cette négociation, lui témoigna sa gratitude, et Jacques, heureux d'un retour qu'il n'eût osé espérer un an auparavant, s'empressa d'envoyer le sire de Beyrouth, son neveu, auprès de Charles VI, pour consacrer leur réconciliation par un pacte public. Le 7 janvier 1398, l'ambassadeur chypriote arrêtait en effet à Paris, avec Amanieu d'Albret, mandataire du roi Charles, un traité d'alliance qui replaçait le royaume de Chypre dans l'amitié des princes d'Occident, en rétablissant les bonnes relations que les Lusignans avaient toujours entretenues avec leurs cousins de France (3).

Le respect des traités, non moins que l'affaiblissement du royaume, éloignèrent cependant le roi Jacques et le roi Janus, son fils, de la nouvelle con-

(1) Froissart, l. IV, ch. 58, p. 296, 297.

(2) Froissart, p. 297.

(3) *Hist. de Chyp*, t. II, p. 438.



fédération que les princes chrétiens conclurent contre les Turcs, après la délivrance des prisonniers. Philibert de Naillac, grand maître de Rhodes échappé au massacre de Nicopolis, fut l'âme de cette ligue, que formèrent avec les Hospitaliers des chevaliers français, des hommes d'armes et des navires armés aux frais du saint-siège, et un corps de galères vénitiennes. Boucicaut, devenu maréchal de France, apporta le premier des secours à Constantinople, sauva Galata, délivra les environs de la capitale des partisans turcs qui s'y étaient fortifiés, et, passant en Bithynie, fit éprouver de graves échecs aux Ottomans. Pendant que le maréchal relevait ainsi le courage des Grecs et recevait de la reconnaissance de Manuel le titre de grand connétable de l'empire grec, Naillac défendait Smyrne, fortifiait les îles de Castel-Rosso, de Lero, de Lango ou de Cos, s'empara du château d'Halicarnasse, aujourd'hui Boudroun, achetait Corinthe, et, reprenant un projet conçu déjà par Innocent VI (1), il traitait de l'acquisition du Péloponèse entier pour le défendre contre les Turcs ; dessein hardi que firent échouer, le croirait-on ! les Grecs de Lacédémone, tant ils avaient d'éloignement pour les Latins (2).

Le château de l'ancienne Halicarnasse avait depuis longtemps attiré l'attention des Hospitaliers. Sa position sur la presqu'île formée par les golfes d'Assyn-

(1) En 1356. Doc. cité par Bosio, *Storia di S. Giov.* l. II, t. II, p. 91.

(2) Georg. Phrantz, lib. I, cap. 16, p. 63; et les doc. cités par Bosio, lib. IV, tom. II, p. 154, ann. 1397.



Kalessi et de Cos en facilitait naturellement la défense. Fortifié par Philibert de Naillac, en 1399 et 1400, avec les ruines antiques qui l'entouraient, et pourvu d'une forte garnison, il devint, sous le nom de *château Saint-Pierre*, un des boulevards de l'Ordre et de la chrétienté sur le continent turc (1). Il arrêta plus d'une fois les armées musulmanes sous ses murs et protégea la navigation des chrétiens sur les côtes de la Carie, comme Péra défendait le Bosphore, comme Gorhigos se faisait encore respecter des Turcs de la Cilicie et de l'Arménie (2). Il ne restait plus rien de ce dernier royaume. Le roi Léon de Lusignan fait prisonnier par les Égyptiens dans le château de Gaban, en 1375, retenu six ans au Caire, délivré par le roi de Castille en 1381, était mort à Paris en 1393, dignement traité par les rois de France et d'Angleterre, mais n'espérant plus être rétabli sur son trône (3). La Petite-Arménie, occupée quelque temps par les Mamelouks d'Égypte, fut ensuite conquise par les princes karamans.

La conquête de Boudroun fut d'autant plus heureuse pour la chrétienté que les Hospitaliers perdirent peu après la ville de Smyrne, emportée d'assaut, au mois de décembre 1402 (4), par Tamerlan, vain-

(1) Bosio, lib. IV, t. II, p. 258.

(2) Voy. Froissart (lib. IV, ch. 58, t. III, p. 295), qui se trompe en faisant de Gorhigos une place forte génoise. Les Chypriotes en étaient toujours maîtres.

(3) Relig. de Saint-Denis, l. V, ch. 5 ; l. XIV, ch. 14, t. I, p. 321 ; t. II, p. 113. Cf. M. Dulaurier, *Rec. des Hist. Arm.*, t. I, p. 720.

(4) Voy. sur la date de la prise de Smyrne qui, depuis 1344, appar-



queur de Bajazet dans les plaines d'Ancyre, au mois de juin précédent. Smyrne n'était pas seulement une position militaire ; dès le xiv^e siècle, elle était devenue une place de commerce très fréquentée par les Italiens, les Grecs de l'Archipel et les Chypriotes. Rentrée sous la domination ottomane après le départ des armées de Tamerlan pour la Tartarie, Smyrne vit accroître son importance commerciale, que favorisaient la sûreté de sa rade et la facilité des communications avec les marchés de l'intérieur. Elle fut pour les Francs dès le xv^e siècle une des principales échelles du Levant et c'est autant à ses nombreux établissements de négociants chrétiens qu'au souvenir de l'occupation des Hospitaliers qu'elle doit le nom encore familier aux musulmans de *Smyrne l'infidèle*.

Les autres villes maritimes où les Chypriotes commerçaient aussi dans ces parages étaient les ports de Ténédos, de Lesbos, l'île génoise de Chio et l'île de Rhodes ; plus près de Chypre ils avaient conservé leurs relations avec Satalie, Candelore, Tarse, Larendah, Konieh, où il leur était facile de se rendre par Gorhigos. On a vu que toutes ces villes étaient ouvertes à leurs marchandises dès le xiii^e siècle ; des témoignages positifs montrent qu'elles les recevaient encore au xv^e (1). On peut donc

tenait aux chrétiens, M. de Hammer, trad. franç., t. II, p. 114, et M. de Sainte-Croix, *Mém. sur les dynastes de Carie. Acad. des inscrip.*, 2^e série t. II, p. 566, 569, n.

(1) *Voyage de Bertrandon de la Brocquière en la terre d'Oultremer*. Ms. de la Bibl. Nat. 10025, fol. 183 v^o, 186, v^o. Legrand d'Aussy a donné de



considérer comme certain que les Chypriotes, les marchands de Cérines et de Limisso surtout, dont les Lusignans soutinrent toujours l'industrie, ne cessèrent de les fréquenter au XIV^e siècle, sous les règnes d'Amurat et de Bajazet, avec qui leurs princes furent toujours en paix. Ils devaient cependant, comme les autres marchands, se rendre de préférence dans les ports de mer, car les voyages dans l'intérieur de l'Asie Mineure étaient devenus pour les chrétiens depuis l'agrandissement de la puissance turque, plus difficiles et plus périlleux qu'au temps des Mongols (1).

Les conquêtes de Bajazet avaient préparé sa chute. Les princes d'Asie Mineure, dépossédés par ses victoires, s'étaient retirés sous la protection des khans de la Perse, et Tamerlan n'ayant pu obtenir leur rétablissement du sultan de Broussa, était venu les remettre lui-même en possession de leurs principautés. Konieh, Kermian, Mentesch, Aïdin, recouvrèrent ainsi leurs souverains (2), qui purent maintenir leur indépendance pendant les luttes des enfants de Bajazet. Mais Mahomet I^{er}, devenu maître des provinces turques d'Europe et d'Asie par la mort de Mousa, en 1413, soumit facilement les princes de Phrygie et d'Ionie. Le grand Karaman

ce voyage une traduction qui n'est pas toujours heureuse pour les concordances géographiques. *Acad. des scienc. morales*, 1^{re} série, tom. V, p. 469, 637.

(1) Le Brocquiere, fol. 186, 195, v^o.

(2) De Hammer, t. II, p. 110, 113; — de Guignes, *Hist. des Huns*, liv. XXII, t. IV, p. 336.



seul défendit ses États avec acharnement. Il prit même quelquefois l'offensive contre les Ottomans, et quand le sort des armes l'eut obligé à faire sa soumission, il régna toujours en vassal puissant et redouté dans la Caramanie, qui comprenait dès lors la Cappadoce, la Pisidie, une partie de la Phrygie et toutes les côtes méridionales de la Pamphylie et de la Cilicie.

Les Chypriotes étaient tombés pendant ce temps dans le dernier état de détresse. Un moment ranimés par la ferme administration de Janus, digne héritier de la couronne de Pierre I^{er}, ils avaient pu croire que le temps de leur prospérité n'était pas encore passé, et que Limisso, enrichi par le commerce, fortifié depuis peu, allait être leur boulevard militaire et les aider à reconquérir Famagouste. Mais les Génois, inquiets des projets du roi suscitérent contre lui la vengeance des Mamelouks, et, l'an 1425, une invasion égyptienne délivra Gênes de ses craintes, en portant la dévastation dans les États du prince (1). Limisso fut ravagé, Nicosie emportée, tout le pays livré au pillage. Janus lui-même, vaincu sur le champ de bataille de Chiérochitia, au sud de l'Olympe, fait prisonnier et conduit au Caire. Abattu par ces désastres, le roi accepta toutes les conditions que l'on mit à son rachat; il se soumit à un tribut que ses

(1) Plusieurs historiens modernes rapportent que les Mamelouks emportèrent d'assaut, en ces circonstances, la ville de Famagouste et la livrèrent au pillage; les témoignages contemporains prouvent que la flotte égyptienne aborda en cette ville paisiblement, et, peut-être, de connivence avec les Génois.

(1) •
1399-1400

transl.



successeurs payèrent aux sultans d'Égypte jusqu'à la fin de leur règne ; il promit de ne plus faire la guerre aux Sarrasins ; il engagea de nouveaux revenus pour l'acquittement de la dette des Génois, chancre rongeur que les Lusignans se transmettaient de règne en règne depuis Pierre II, et qui dévorait dans leur germe les ressources les plus précieuses du royaume. Après avoir licencié les chevaliers venus à son aide de France et d'Aragon, il désarma ses dernières galères et ne pensa plus qu'à mourir en paix avec tous ses voisins.

Par une heureuse coïncidence, qui préserva peut-être le royaume de Chypre d'une ruine totale, les émirs de Caramanie, depuis leur rétablissement par Bajazet n'avaient jamais inquiété les Chypriotes (1). Brouillé avec le sultan du Caire, au sujet du partage de quelques conquêtes faites en commun sur les marches de l'ancien royaume d'Arménie, Ibrahim-Beg, prince de Konieh, était alors dans des dispositions hostiles vis-à-vis des Égyptiens. S'il avait dû prendre parti dans la guerre de Limisso, c'eût été peut-être pour soutenir les efforts du roi de Chypre. Aussi accueillit-il avec faveur l'ambassade que lui envoya dès les premiers mois de son règne le roi Jean II, fils de Janus, empressé de renouveler la paix, dont le royaume avait plus que jamais besoin.

Un chevalier de la cour de Bourgogne, premier

(1) « Le roy de Cypre qui estoit mort n'avoit pas longtems (Janus 1398-1432) avoit toujours eu trèves au grant Karman. » *Voyage de Bertrand de la Brocquière, l'an 1432. Ms. de la Bibl. Nat., fol. 186, v°.*



écuyer-tranchant du duc Philippe le Bon, qui, après avoir visité les saints lieux, revenait résolûment par terre de Jérusalem à Dijon, trouva les ambassadeurs chypriotes à Larendah, vers la Toussaint de l'an 1432 (1). Ce fut une occasion inappréciable pour l'aventureux voyageur. Il cherchait toujours à voir du nouveau, à connaître les pays, à étudier les mœurs des habitants. Il se mit aussitôt en rapport avec les chevaliers chypriotes, et eut bientôt convenu avec eux, pour l'honneur de monseigneur de Bourgogne, qu'il les accompagnerait à Konieh, résidence d'Ibrahim. L'heureux Bertrandon de la Brocquière put ainsi pénétrer dans ce fameux palais d'Iconium, forteresse effrayante au dehors, séjour fastueux au dedans, que les sultans seldjoucides et les princes karamans avaient successivement fortifié et embelli. Quoique négligé depuis plusieurs règnes, le palais avait un aspect imposant. Dans l'intérieur étaient de grandes salles, dont les lambris conservent encore aujourd'hui dans tout leur éclat mille arabesques d'azur, de sinople, de pourpre et d'or (2).

La Brocquière, à la suite des ambassadeurs chypriotes, traversa la haie des gardes et des serviteurs du palais. Il arriva avec eux en la présence d'Ibrahim Beg, « très beau prince de xxxii ans, » qui se tenait assis à la manière orientale au coin d'une salle, vêtu

(1) La Brocquière, ms. cité, fol. 186. Cf. fol. 183, v°.

(2) Voyez les planches coloriées de l'ouvrage de M. Ch. Texier, *Description de l'Asie Mineure*.



d'un drap d'or cramoisi, le coude appuyé sur un carreau de drap d'or et entouré de ses ministres. Le chevalier bourguignon vit les esclaves défilier devant le tapis de l'émir avec les six pièces de camelot de Chypre, les draps d'écarlate, les quarante pains de sucre, les deux arbalètes et les autres présents que le roi de Nicosie offrait à son puissant voisin ; « de
« quoy le dit seigneur ne fist à peine samblant qu'il
« les veist ». Il entendit les ambassadeurs dire au prince, en lui remettant une lettre du roi Jean II, « que son père estoit mort et qu'il envoyoit devers
« luy pour le visiter et savoir s'il vouloit entretenir
« la paix qui estoit paravant entre son dit père et
« luy et leur país ». Le sultan donna des assurances formelles de son désir de paix. La Brocquière a raconté toutes les particularités de l'ambassade dans la relation encore inédite de son voyage, qui offre, dans un langage digne de Joinville et de Froissart, tant d'observations et de faits curieux (1). Un semblable message fut envoyé sans doute à Broussa, par le conseil du nouveau roi de Chypre, et obtint probablement le même résultat. On ne voit pas que, sous son règne, rien ait troublé la paix existant entre les Ottomans et les Chypriotes depuis le temps d'Amurat I^{er}. Les Turcs poursuivaient leurs conquêtes en Europe et surveillaient avec inquiétude, en Asie, les progrès des princes karamans, redevenus en quelque sorte les nouveaux sultans d'Iconium.

(1) La Brocquière, fol. 187, vo, à 190.



En recherchant l'alliance des princes d'Asie Mineure, les successeurs de Janus ne pouvaient avoir d'autre ambition que de prolonger encore quelque temps un état de paix favorable au commerce de leurs sujets avec le continent, et de conserver autant que possible la ville de Gorbigos, où les marchands européens se rendaient toujours. Quant à former une ligue avec les sultans d'Anatolie pour reconquérir Famagouste ou délivrer le royaume du tribut égyptien, le fils de Janus ressemblait trop peu à son père pour y penser, ses chevaliers étaient trop affaiblis pour le tenter, et pour offrir au prince karaman une coopération assez effective. La durée même de la paix était toujours incertaine. Le royaume ne pouvait compter sur le respect des traités qu'en ayant, comme les Hospitaliers, une force capable d'en assurer l'exécution. C'est à l'égard des musulmans surtout qu'il est juste de dire que ceux-là seuls de leurs voisins peuvent compter sur la paix, qui sont toujours en mesure de faire la guerre. Depuis la mort de Pierre I^{er}, le royaume de Chypre en avait fait souvent la triste expérience ; le règne de Jean II et de ses successeurs se passa dans les périls, les alarmes et les capitulations, par suite de l'affaiblissement de leur état militaire.

En 1444, le seigneur d'Alaïa ou Candelore, redevenu indépendant et assez puissant sans cependant posséder Satalie comme au temps de Pierre II, se crut assez fort pour tenter d'envahir et peut-être de conquérir l'île de Chypre. Ses préparatifs furent ar-

(1) I
avaler
(2) I
archiv
(3) B



rôtés à la nouvelle de l'arrivée dans l'île de secours promptement envoyés de Rhodes. La crainte d'attirer sur lui les armes des chevaliers qui venaient, de battre la flotte égyptienne sous les murs de Rhodes, lui fit même prendre les devants pour obtenir un traité de paix du grand maître (1).

De nouvelles alarmes troublèrent bientôt la cour de Nicosie. Ibrahim Beg, le grand karaman, réconcilié avec le sultan du Caire et maître de la Petite-Arménie, voulut tenter une descente dans l'île et la soumettre à un tribut, s'il ne la réunissait à ses États (2). Il concentra des troupes et une flottille en face de l'île de Chypre dans la ville d'Anamour (3) qu'il avait fortifiée, en attendant l'occasion de franchir le canal. C'en était fini peut-être dès lors de la royauté des Lusignan, et l'île de Chypre passait sous la domination des infidèles, si l'intervention immédiate du grand-maître Jean de Lastic, appuyée par l'armement de quelques galères, n'avait conjuré encore l'orage. A la première nouvelle apportée à Rhodes, au mois d'août 1448, par le chevalier Philippe Mistabel, envoyé chypriote, le grand-maître manda le précepteur de Troyes, frère Vasselin, à Anamour, pour engager le karaman, au nom de l'ordre, avec lequel il était en paix, d'arrêter toute agression contre l'île de Chypre, s'il ne voulait avoir

(1) Bosio, lib. VI, tom. II, p. 221, 222. En 1440, les Hospitaliers avaient déjà mis en déroute la flotte égyptienne près de Lango.

(2) Les faits qui suivent sont établis par des documents extraits des archives de Cité La Valette et publiés dans notre *Hist.*, t. III, p. 48-55.

(3) Beaufort a donné une vue d'Anamour, *Karamania*, p. 203.



à combattre aussitôt les forces entières de l'Hôpital. L'empressement des médiateurs, l'énergie connue de Jean de Lastic, l'insistance de son mandataire, l'ascendant que leur donnaient les victoires de Lango et de Rhodes, inspirèrent quelques craintes au prince karaman. Il promit de respecter l'île de Chypre et d'éloigner ses troupes de la côte, ce qu'il fit en effet, mais cet armement, effectué peut-être par stratagème, ne fut pas perdu pour lui.

Pendant qu'on négociait encore à Anamour avec le précepteur, un corps d'armée, détaché secrètement vers l'ancienne frontière d'Arménie, s'approchait de Gorhigos et, au milieu de novembre 1448, prenait possession de la forte citadelle que les Chypriotes occupaient depuis plus de quatre-vingts ans.

Cette expédition réussit par un coup de fortune, sans effort et sans combat. La garnison négligée et mal payée était tombée dans le découragement. Quelques hommes se mirent en rapport avec Ibrahim, et au jour convenu ouvrirent les portes à ses troupes. Il semblait être dans la destinée de Gorhigos de changer ainsi, de siècle en siècle, de domination sans jamais être enlevé de vive force.

Que pouvait le roi de Chypre dans cette conjoncture? Essayer de reprendre le Karak? Toutes les forces du karaman l'avaient vainement tenté en 1367. Se plaindre du manque de foi d'Ibrahim? C'étaient les propres sujets de Lusignan qui l'avaient abandonné. Demander l'appui du sultan d'Égypte, obligé



par les traités de défendre son tributaire ? Tel était en effet l'avis du grand-maître ; mais la reddition et l'occupation de Gorhigos avaient été projetées à la connaissance et du consentement du sultan. L'ambassadeur que Jean de Lastic envoya immédiatement en Égypte l'apprit en arrivant au Caire, et Abou Saïd Jacmac ne le nia pas dans l'entrevue qu'il accorda au chevalier. Le royaume de Chypre perdait sa dernière colonie, pendant que le roi, retenu à Strovilo par de fuites occupations, oubliait les intérêts de son trône, pendant que les divisions déchiraient la famille royale et la noblesse, pendant que les créances de la république de Gênes s'accumulaient d'année en année, à mesure que le trésor royal s'appauvriissait. Ainsi naissaient les uns des autres les maux qui entraînaient rapidement vers sa fin le royaume et la famille de Lusignan.

Le fils de Janus, prince indolent et incapable, supportait ces humiliations avec indifférence, et abandonnait le gouvernement à la reine. Les seigneurs qui avaient encore quelque chose du sang des anciens chevaliers des Assises, s'étaient retirés dans leurs domaines, fuyant la cour où Hélène Paléologue prodiguait aux Grecs les honneurs réservés jusque-là aux seules familles latines. Il eût été certainement impossible alors de réunir en Chypre une armée de mille chevaliers, et l'île pouvait être d'un moment à l'autre envahie par les Arabes ou par les Turcs, si les Hospitaliers n'eussent veillé pour elle, et si les événements extérieurs n'eussent



porté l'attention des musulmans sur d'autres contrées. En Europe, les Turcs étaient arrêtés par Scanderberg dans les montagnes de l'Albanie; en Asie, la puissance des karamans leur portait toujours ombrage; quant aux Égyptiens, rendus prudents par leurs récents échecs, ils observaient les traités conclus avec les chevaliers de l'Hôpital.

Le seigneur de Candelore, que l'on nommait Louphtou Bey, ou Louphtou Beg, menaça pourtant de nouveau l'île de Chypre. Il avait déjà réuni des troupes de débarquement sur ses côtes, quand le grand maître, voyant l'inaction déplorable du roi Jean, renfermé dans le château de Cérines, s'empressa d'envoyer pour sa défense deux galères de guerre, et dépêcha en même temps Bernard de Cariol, commandeur de Montferrand d'Auvergne, pour sommer l'émir d'observer les traités de paix qu'il avait avec l'Ordre. Toute attaque dirigée sur l'île de Chypre serait considérée par les chevaliers comme un commencement d'hostilités contre eux-mêmes.

L'approche de Bernard de Villamarina, capitaine général d'Aragon, naviguant alors dans les mers du Levant avec dix galères (1), triompha de l'hésitation de Louphtou Beg. Le 7 septembre 1450, il accepta sous la garantie de l'ordre de Rhodes, un traité de paix et de commerce avec le roi de Chypre (2). Les contractants promirent de respecter leurs États et de se prévenir des alliances qui pourraient être for-

(1) Voy. Bosio, lib. VI. tom. II, p. 237, 238.

(2) Ce traité est imprimé. *Hist. de Chypre*, t. III, p. 64.



mées contre eux par leurs ennemis réciproques. Le libre accès et la protection des hommes et des navires fut assuré pour les voyages et le commerce entre Candelore et l'île de Chypre. Ainsi, dans toutes les phases de leur règne, dans les temps de décadence comme dans la prospérité, les Lusignan mettaient toujours le commerce au premier rang des intérêts de leur royaume.

Le traité de Candelore est le dernier événement notable que présente l'histoire des relations des Francs de l'île de Chypre avec les princes d'Asie Mineure. Jean II mourut après avoir donné à l'émir une preuve de son intention de satisfaire au traité, mais de son impuissance à lui venir en aide contre le grand karaman (1).

Les enfants de Jean II absorbés dans l'intérieur du pays par une guerre civile, ne voyant au dehors que l'amitié peu sûre de la république de Venise, bornèrent leurs efforts à reprendre Famagouste et à conserver Nicosie, sans porter leurs vues hors de l'île. S'ils envoyèrent encore quelques ambassades en Asie Mineure, ce fut pour témoigner de leur désir de vivre en paix avec leurs puissants voisins plus redoutables que jamais. Les Turcs, maîtres enfin de Constantinople, maîtres de l'empire de Trébizonde qu'ils avaient conquis, de la Caramanie qu'ils avaient réduite à l'obéissance, menaçaient de nouveau la Morée et l'Égypte, l'île de Rhodes et tous les pays qui entouraient l'île de Chypre.

(1) Cf. Bosio, ann. 1451, lib. VI, t. II, p. 739.



Quel que fût toutefois l'intérêt des Lusignan d'être oubliés des nouveaux empereurs d'Orient, ils furent obligés de s'unir à la ligue formée contre eux par les puissances chrétiennes. La république de Venise, qui avait jeté son dévolu sur l'île de Chypre pour s'en faire un point d'appui dans ses projets d'alliance avec les sophis de Perse et les descendants des princes karamans, toujours prêts à se révolter (1), les força à combattre avec elle. Les galères chypriotes reparurent sur les côtes de l'Ionie et de la Pamphylie, où le généralissime Mocénigo renouvela les exploits de Hugues IV et de Pierre I^{er} (2). Mais ce ne fut plus, comme au temps de ces princes, à la tête des forces chrétiennes que les Chypriotes parcoururent les mers de l'Asie Mineure. C'est à peine si au milieu des événements de cette guerre, qui couvrit de gloire les armes vénitiennes, on distingue leur marine parmi les flottes auxiliaires rangées sous l'étendard de Saint-Marc.

Dans les derniers temps du règne des princes français, l'île de Chypre n'offre plus que le spectacle affligeant d'un pays déchiré par les factions, qui, toutes impuissantes, essayent vainement d'établir un gouvernement indépendant, tandis que les

(1) Voy. sur ces tentatives d'alliance, les relations des ambassadeurs Josaphat Barbaro, Catherino Zeno et Ambroise Contarini, dans le Recueil de Ramusio, t. II, p. 91, 112, 220.

(2) Coriol. Cipico, *De Petri Mocenici gestis*, lib. I, p. 8, lib. II, p. 45, in-12; Sabellico, *Hist. Venet.*, Basil. 1670, decad. III, lib. 9, p. 56. Cf. Navagiero, *Storia Venez.*, ap. Muratori, *Script. rer. ital.*, XXIII, col. 1136; Benedetto Dei, ap. Pagnini, *Della decima*, t. II, p. 267.



Vénitiens, profitant de leurs dissensions, s'immiscuent dans les conseils du roi, occupent les places fortes, sévissent indistinctement contre tous les partis au nom de Jacques le Bâtard qu'ils prétendent défendre, et dont ils s'assurent la succession.

Cependant, au milieu de ces troubles et de ces calamités, le commerce de Chypre se maintenait toujours, non seulement avec les ports voisins d'Asie Mineure, d'Égypte et de Syrie, mais avec les contrées les plus éloignées de la Méditerranée. La Morée, l'Italie, les îles Baléares, la Catalogne, la Provence, le Languedoc recevaient toujours des cargaisons chypriotes. En 1488, deux chevaliers, venant tenter dans l'île un nouveau soulèvement en faveur d'un infant d'Aragon, furent pris à Famagouste sur une barque qui faisait le commerce entre cette ville et la place de Narbonne (1). La fertilité de ses terres et les ressources de son agriculture assurent à l'île de Chypre les éléments d'un commerce d'exportation que le régime turc lui-même ne pourrait anéantir.

(1) Navagiero, *Storia Venez.*, ap. Muratori, t. XXIII, col. 1197.



II

Inscriptions du Moyen Age.

I

NICOSIE

MOSQUÉE DE SAINTE-SOPHIE.

1. [Ci git qui trepassa l'an et
git qui trespassa l'an au mois de]
Novembre l'an M. CC. LV de Crist. Que Dieu
... la grace de leurs armes le
paradis

Grande dalle de marbre blanc; effigies d'un chevalier et
d'une dame représentées en relief, à la différence des ef-
figies des autres tombeaux, qui sont gravées en creux.
Au-dessus de la tête de chacun des défunts, on reconnaît
encore, malgré l'extrême usure de la dalle, deux couron-
nes ouvertes. A côté se trouve l'écu des armes. Celui du
mari porte trois croix patées en chef; celui de la femme
est parti, à droite, des trois croix patées, à gauche de la
croix potencée de Jérusalem. Ce monument, remarquable
d'ailleurs par la beauté du marbre, l'exécution soignée
de ses bas-reliefs et de ses inscriptions, ne peut être le
tombeau de l'un des rois Lusignans, comme on le croit



à Nicosie; mais c'est probablement la dalle tumulaire d'une princesse de leur sang mariée à un seigneur de la famille de Norès, dont nous connaissons les armes. Cf. n° 46. — Je doute encore de l'exactitude de la date que j'ai écrite dans cette inscription; car la forme de ses lettres, en gros caractères gothiques à jambages brisés, me semble assigner positivement le monument au quinzième siècle. Si l'écu du défunt était de Jérusalem au lieu d'être de Norès, j'hésiterais encore davantage, et serais disposé à voir dans cette vieille dalle le tombeau commun de Philippe de Lusignan, prince de Galilée, seigneur de Lapihos, petit-fils de Jacques I^{er} et d'Échive de Norès, sa femme. Mais, après un examen attentif de l'inscription originale, je n'ai trouvé place que pour deux C, entre l'M et l'L, et je conserve la date de 1255, parce que le monument a pu très-bien être exécuté au quinzième siècle, pour recouvrir la tombe de personnages morts au treizième.

2. † Ci git dame de Giblet, fille de sire R. de Giblet, seignor de digne feme de Franses Camardas, qui trespasa l'an de m.ccc.iii. de Crist. a vi jours d'Octovre : Dieus ait l'arme.

Les Giblet descendaient de Hugues l'Embriac, génois, époux d'une dame Sanche, provençale, qui fut le premier seigneur de Gibelet ou Djebaïl, l'ancien *Biblios*, entre Beyrouth et Tripoli. — C'était une des principales familles de la noblesse syrienne et chypriote qui contracta plusieurs alliances avec les Ibelins et les Lusignans. L'une de ses nombreuses branches possédait en fief la seigneurie d'Avogore, que je crois être Ovgoros, petit village au N.-E. de Larnaca, et la seigneurie de Piles, probablement Pyla, à l'O. d'Ovgoros. (*Lignages*, ch. 21, 29, 30; *Assises*, t. II,



p. 459, 464.) Il est curieux de voir un de ses membres, Henri de Giblet, chancelier de Chypre, désigné au quatorzième siècle sous l'antique nom de leur seigneurie de Syrie, tombé depuis longtemps en désuétude : *Henricus de Biblio, cancellarius regni Cipri*. (Traité de 1328, entre la république de Venise et Hugues IV, roi de Chypre. *Hist. de Chypre*, t. II, p. 143, 162, 164.) Il était chancelier de Chypre dès le règne du roi Henri II; et, dans les privilèges commerciaux qu'il délivra au nom du roi, en 1291, aux Catalans et aux Pisans, il porte son vrai nom de Giblet. Capmany, *Mem. sopra la marina de Barcelona, Colec. diplomat.*, p. 56. Fl. dal Borgo, *Dipl. Pisani*, p. 146. — Je ne sais pour quel motif, si ce n'est à cause de sa célébrité, le sénateur vénitien Lorédano a choisi le nom de *Giblet* pour publier, à Bologne, sous le pseudonyme, son histoire des Lusignans : *Historie de' re Lusignani publicata da Henrico Giblet cavalier*. Un souvenir sanglant est attaché au prénom de Henri, qu'il a pris : c'est Henri de Giblet, vicomte de Nicosie, dont la femme avait vertueusement résisté à Pierre I^{er}, qui conduisit les meurtriers dans la chambre du roi, et porta les premiers coups au prince. — Les Camardas ou *Hammerdas*, nom que l'on prononce en Orient *Camardas*, étaient, comme les Giblet, des chevaliers de la haute cour. Un François Cammerdas, différent de celui de notre inscription, fut grand tricoplier de Chypre sous le règne de Janus, et figure, en cette qualité, dans les traités conclus avec la république de Gênes de 1403 et 1410. *Hist. de Chypre*, t. II, p. 467, 495.

3. A. Ici git sire Johan de La Remelle qui trespasa le jeusdi a xxv jours de Jenvier l'an de M.ccc.xxx. de Crist; que Des ait l'arme. Amen.

B. Et git.

Au lieu de Isamelle, nom absolument inconnu en Chypre,



un nouvel examen de la dalle autorise à y lire *de la Remelle*, famille qui a donné un vicomte de Nicosié en 1286. *Assises de Jérusalem*, t. II, p. 357.

4. A. [Ici git] espouse jadis de maître Nicole de Mantoua le M [qui trespasa l'an] vi, de Crist.

B. Et git soun fis Berteli (Barthelémy) Fardin qui trespasa

C. ... Fardin qui trespasa l'an de M.CCC.LXII. [... Que Die]u ait leurs armes. Amen.

Fragment de dalle représentant le corps d'un chevalier depuis les yeux jusqu'aux genoux. La figure est imberbe, les cheveux longs. Armes : un écu traversé d'une bande.

5. † C[i git..... Que Die]u ait leurs armes. Amen.

6. A e de... arsi.. d'Giblet... et Jorge de Brie... [qui tre]spassa le der[nier jour] de Septembre à M.CCC.LXXII. de Crist; que Des ait l'arme.

Fragment d'inscription. Sur les Giblet, voy. ci-dessus, n° 2. Les de Brie, originaires probablement de la province de France de ce nom, n'étaient pas moins élevés en Chypre que les seigneurs de Giblet.

Sur la même pierre se trouve l'inscription suivante, dont j'avais fait autrefois le n° 13 séparé :

B. † Ci doit jesir s. Hugue de Labre quant Dieu [fera de lui] son comandement.



Au dessous, un écusson portant au centre une sorte de créquier en forme de pyramide renversée, et surmonté d'un astre sortant de l'écu au haut d'une haste.

7. [Ici git.....] D ... es jadis fille de [Pierre de C]afran, tres noble amirail dou roiaume de Chipre, qui trespassa le merdi à 11 jours d'Avril l'an de M.ccc.xciii. de Crist.

Fragment d'une effigie de femme sans armoiries. Les Caffran étaient une des plus anciennes et des plus nobles familles de Chypre : ils comptaient dans la noblesse de Syrie (*Lignages*, ch. 12 et 38 ; *Assises*, t. II, p. 451, 470), et, dès le commencement du treizième siècle, ils étaient établis dans l'île. Traité d'alliance entre les Chypriotes et les Génois, de 1233. *Hist. de Chyp.*, t. II, p. 56. — Sanudo le jeune a défiguré le nom patronymique de l'amiral Pierre, cité dans l'inscription précédente. *Vite de' dogi*, Murat. tom. XXII, col. 778. Pierre de Caffran servit fidèlement le roi Pierre I^{er}, qui lui donna le village de Critou dans le Chrysocho. *Hist de Chypre*, t. II, p. 421, n. Cf. 413, 417, 420, 421, 486, 522. — On a récemment découvert près de Limassol l'építaphe de Jean de Caffran. Je la donne plus loin au § de Limassol.

8. † A. Ici git messire Felipe de Veibe qui trespassa [l'an de] M.ccc (cccc?) ...

B. † Ici git s : (sire) Thoumas de Deveibe....
fis de Phelipe d'Veibe.

Entre les deux inscriptions sont les armes des défunts : un écu divisé perpendiculairement par trois pals en relief. On remarquera une différence dans la manière dont le nom de famille est écrit aux deux építaphes.



9. † Ci git messire Johan de Joselin...

Effigie entière, sauf la tête, d'un chevalier en costume de guerre. Armes : un écu traversé d'une fasce. M. le marquis de Josselin, de Turin, a peut-être des documents qui établissent sa parenté avec les anciens sires de Josselin de Chypre.

10. † Ici git le tres noble baroun messire Pierre L[e Jeune], le grand amirail, [qui trepassa l'an de..... que Dieu] ait l'arme. Amen.

Fragment de pierre conservant les jambes d'un chevalier armé. A gauche, un écu dont le champ est occupé par une figure triangulaire. Il n'est pas probable que ce soit *Pierre Legaumus, Cyprie classis præfectus*, cité dans les *miss.* de du Cange, sous la date de 1316, d'après un document dont je n'ai pas connaissance, attendu que le titre de *Cyprie classis præfectus* indique un office inférieur à celui de grand amiral du royaume. Je crois que c'est ici le tombeau de Pierre le Jeune, mentionné comme conseiller du roi en différents documents de 1410-1411. (*Hist.*, t. II, p. 495, 499, 500) et qui assista comme amiral de Chypre au traité du 8 décembre 1414. Sperone, *Real grand. della rep. di Genova*, p. 142. Voy. ci-après § Arab-Achmet, n° 45.

11. † Ici git le tres exelent et reverent Amen.

Fragment de dalle représentant le bas d'un costume d'évêque ou d'archevêque. A droite est un écusson. Les armes ont été martelées.



12. † Ci git messire Simon de la Tour.....
arme. Amen.

Fragment. Jambes d'un chevalier éperonné. Les De la Tour, qui ont figuré plusieurs fois dans l'histoire de Chypre, avaient peut-être leur fief dans une vallée du Mazoto que j'ai entendu appeler encore *La Doura*, altération possible.

13. [Ci git] chanoine de Fam'guste.

Fragment. Bas d'un costume clérical.

14. † Ci git le noble valet Perrot de Gurri?

Fragment. Jambes d'un chevalier. Armes : écu parti d'un griffon et d'une étoile ou d'un soleil. Gurri ou Gourri est un village du district central d'Orini. Je crois que c'est la même famille dont on a écrit le nom Ourri et Urri. Voy. n° 99.

15. *Voy. ci-dessus, n° 6, inscription B.*

16. Nicole Lasie qui trespasa le mardi a
11 jors...

Fragment. Tête de femme. La famille *Lases* siégeait encore au grand conseil de Nicosie du temps des Vénitiens.

17. † Ci [Agn]es, jadis fille Cafran.

18. † Ci git le venerable chapelén messire Si-
mon..... ois asis de Dia..... du chapitre
de Nicosie.

[C]
l'agr
mo
ta-
ded'He
menNico
veu,Eran
t. Ildes I
s'etaci-de
avantde Sa
Lesaux év
de Prede pla
entre

t. II, p

riage d
royauml'ancien
Charlottfrère.
Nous aroyaux e
Comy, de

19. † Ci git le noble chevalier messire Hodra [de] Provane le tres noble ... [qui trespassa l'an] de Crist. Que Dieus ait l'arme. Amen.

Fragment inférieur d'une très-belle dalle de marbre gris bleu. Armure de fer et cotte d'armes riches d'ornements, genouillères étoilées; au bas, deux animaux fantastiques. Écu héraldique portant des feuilles de vigne et des grappes de raisin.

Nous avons probablement ici l'épitaphe et l'écusson d'Hodrade de Provane, camérier du royaume de Chypre, mentionné dans la procuration du 16 août 1395, donnée à Nicosie par le roi Jacques I^{er} au sire de Beyrouth, son neveu, pour conclure un traité d'amitié avec le roi de France, et dans un autre document de 1399. (*Hist. de Chyp.*, t. II, p. 428, 454.) J'ignore à quelle époque une branche des Provane, de la noble famille piémontaise des Provana, s'établit en Chypre; mais nous voyons, d'après les dates ci-dessus, qu'elle y occupait déjà un rang considérable avant le mariage de Charlotte de Lusignan avec Louis de Savoie.

Les Provane demeurés en Piémont s'intéressaient aussi aux événements de Chypre. En 1381, Johannin et Pierre de Provane sont chargés, par le comte Amédée de Savoie, de pleins pouvoirs pour traiter, en son nom, de la paix entre le roi de Chypre et la république de Gênes. (*Hist.* t. II, p. 379.) Pendant les troubles qui suivirent le mariage de Louis de Savoie, et qui avancèrent la ruine du royaume de Chypre, les Provane, comme presque toute l'ancienne noblesse de l'île, restèrent attachés au parti de Charlotte, et ne furent pas en faveur auprès du roi, son frère.

Nous apprenons du livre des ordonnances et mandements royaux de Chypre, que les Provane possédaient le fief de Comy, dans la contrée de Paphos, et que Jacques II, après



avoir probablement confisqué cette terre sur *Yblin Provane*, la donna, en 1468, à l'évêque latin de Pâphos. (*Hist.* t. III, p. 265.) La position de Comy au milieu d'un canton abondant en vin estimé, quoique ce ne soit pas du vin de Commanderie, fournit un rapprochement curieux avec les armes d'Hodrade de Provane, composées de pampres, sur la dalle de Sainte-Sophie. Nous voyons des épis, des noyers, des oliviers, sur quelques écus héraldiques, comme symboles d'un nom de famille ou de la production principale d'une seigneurie ; pourquoi les Provane de Chypre n'auraient-ils pas placé dans le leur l'emblème le plus significatif de la fertilité de leur fief ?

O. M.

20. [SUB IS]TA LAPIDE DORMIT . . .

CORNILLA DI BIANCHI

QUONDAM BERNARDI ME ANTONI. VENERI. UXOR

. UXO[RI] CARIS[SIMÆ]

Les Venier ont donné des doges à la république de Venise.

21. MORATO STUDIOSOQUE JUVENI FRANCISCO D. R. DE MEGGIO NOBILI CRETENSI. LETALI VULNERE K. JANUARI INNOCENTER AFFECTO QUI XIII K. FEBRUARI CORPUS HIC, ANIMAM VERO CÆLO REDDIDIT, MATER MÆSTISSIMA POSUIT. A. MDXLIX.

François de Meggio appartenait probablement à l'une des familles du dogat établies par ordre du sénat dans l'île de Crète, où elles jouissaient de titres et de droits égaux à ceux de la noblesse vénitienne. Cf. *Hist. de Chyp.*, t. II, p. 249, n. 2.

P
a

l
reli
il n
ligi
vaic
croi
que
ou il
de l
(vo
tère
(Wad
lemen
Dame
la con
rusale

(1) Le
perte de
mais dar
réussait
et Antera
167, douz
gieuses ch
(2) Le cr
monastère
de Saint-I
p. 195, 231



ÉGLISE DES ARMÉNIENS

Eglise gothique.

22. † Ci git seur Sebille de ob ser sou-
prieure de Notre Dame de Tourtose qui trespassa
a m.ccc. xviii a xxiii jors de Mars.

Il ne me parait pas possible qu'il y eût un couvent de religieuses latines à Tortose, sur la côte de Syrie, en 1318; il ne devait pas y en avoir même à Jérusalem, où les religieux franciscains, tolérés par les sultans d'Égypte, pouvaient seuls être utiles aux pèlerins des saints lieux; et je crois que le couvent de *Notre-Dame de Tortose*, dont il est question dans cette inscription, se trouvait en Chypre (1), où il avait dû être transféré à la fin du dernier siècle, lors de la perte de la Terre Sainte. comme *la croix d'Antioche* (voy. ci-après, n° 43), comme *Notre-Dame de Cana*, monastère que l'on croit avoir existé aux portes de Nicosie (Wadding, *Annales minorum*, t. X, p. 66 (2). Il y avait également à Nicosie un monastère latin du nom de *Notre-Dame de Tyr*. (*Hist.*, t. III, p. 636, n., 648.) qui parait être la continuation de l'abbaye de *Notre Dame la Grant de Jérusalem*, (Cf. Amadi, fol. 155, 158, 169, 203. Cigogna,

(1) Le monastère de Notre-Dame de Tortose fut transféré, après la perte de la Terre sainte, non à Nicosie comme je l'avais cru d'abord, mais dans la ville même de Famagouste. Le titre épiscopal de la ville réunissait les deux sièges de Tortose et de Famagouste *Famagustanus et Anteradensis episcopus* (t. II, p. 140-144). Amadi, à l'année 1308, fol. 167, donne des détails intéressants sur ce monastère dont les religieuses changèrent ensuite de nom.

(2) Je crois que Wadding est dans l'erreur. Je pense qu'il s'agit du monastère de La Cava, appartenant aux religieuses latines de l'ordre de Saint-François, et situé à une lieue au sud de Nicosie. *Hist.* t. II, p. 195, 284, et Lusignan, fol. 36.



Inscr. Venez., t. IV, p. 143) et un autre nommé Notre-Dame du Mont-Thabor (*Hist.* t. III, p. 636, n.)

23. † Ici git dame Isabiau fille de dame Marguerite de feme qui fut de sire Johan Gras; qui trespasa l'an m. ccc. xviii. a vii jors de Juin; que Des ait l'arme.

24. † Ici git damoizelle Marie de Bessan fille qui fu de messire Gautier de Bessan laquelle trespasa en l'age de xviii ans l'an de m. ccc. xxii de Crist, a vjors de Jun; que Dieus ait l'arme. Amen.

Dalle entière représentant une femme, dans un costume simple et élégant, avec un livre ouvert sur la poitrine; ses cheveux sont appliqués en bandeaux et retenus derrière la tête, sa robe est à double jupe et à manches plates. Pas d'écusson; ce qui est à regretter, car nous connaîtrions les armes d'une ancienne et noble famille originaire de Béthune en France, passée en Syrie, où elle obtint la seigneurie de Bethsan, près de Saint-Jean d'Acre, et fixée de bonne heure en Chypre, où elle eut toujours un rang élevé. (*Voy. Lignages*, ch. xxvii; *De ceaus de Bessan*, Assises, t. II, p. 463).— La dalle de Marie de Bethsan a été reproduite d'après mon estampage dans le *Magasin Pittoresque*, année 1847, p. 221.— Le chevalier Gautier de Bethsan, père de Marie, assista, comme témoin, avec les grands officiers de la couronne, au traité conclu à Nicosie, le 3 juin 1306, entre le royaume de Chypre et la république de Venise. (*Hist.*, t. II, p. 103.) C'est un membre de cette famille qui souleva la noblesse de Chypre contre le prince de Tyr, pour rappeler le roi Henri II, exilé par son frère en Arménie. Diom. Strambaldi, Ms. Vatic., *Cronica di Cipro*, et *Hist.*, t. II, p. 103, 136, 172.



25. A. † Ci git le noble chevalier messire Barthelemy de Tabarie qui trespasa le lundi a xiii jors d'Ahoust l'an de m.ccc.lxxxv, de Crist. Que Dieu ait leurs armes. Amen.

B. † Ci git madame Marie de Tabarie espouse dou noble chevalier messire Robert de Barut qui trespasa l'an de m.ecc.xxx. de Crist.

C. † Ci git madame Conchès espouze dou noble chevalier messire Berteleme de Tabarie qui trespasa l'an de m.ccc.xxxiv de Crist.

Ces trois inscriptions de famille sont gravées sur les bords d'une seule et même dalle, au centre de laquelle figure, en pied, Barthélemy de Tibériade, couvert de son armure en fer plat et à genouillères. Le chevalier est nu-tête, comme la plupart des personnages représentés sur les dalles de Chypre, et ses cheveux se mêlent à sa barbe, qu'il porte assez longue. Cette circonstance le singularisait sans doute de son vivant, car au quatorzième siècle les Francs rasaient encore leur barbe. (Cf. Nicéph. Grégoras, *Hist. Byzant.*, VII, 5, IX, 1 ; t. I, p. 244, 396.) Son bouclier qui est en même temps écu héraldique, a une fasce au milieu du champ. Voy. d'autres inscriptions de l'illustre famille des Tibériade, issue des Ibelin, ci-après, n^{os} 37, 39, 66. — Le dessin de cette dalle tumulaire a été donné dans le *Magasin Pittoresque* de 1847, p. 221.

26. A. † Ici git messire Balian Lanbert qui trespasa a xvi jors de l'an m.ccc.xxxvii. . . .

B. [. bien Conches espouze qui trespasa a xi jors de Mars de l'an m.ccc.xxv. Di[eu ait leurs ames].



Dalle entière, avec deux inscriptions. Au centre, un chevalier armé et chaussé de souliers recourbés. L'écu est coupé. Les Lambert étaient d'ancienne chevalerie d'Orient. (*Lignages*, ch. 29 ; *Assises*, t. II, p. 464 ; *Hist.*, t. II, 162, 164.)

Catherine Cornaro, redevenue sujette de la république de Venise, s'était formée une petite cour dans son joli domaine d'Asolo, près de Trévise. Le spirituel Pierre Bembo, futur cardinal, son chambellan, y composa les *Asolanes* ; David Lambert, chypriote, était son aumônier. (*Hist.*, t. III, p. 447.) Jacques Lambert avait été secrétaire de la reine Charlotte. (*Hist.*, t. III, p. 118.)

27. † Ici git dame Marguerite Escaface, fille de s. (sire) Origue Escaface, espouse de s. Simon Lengles qui trespasa a ix jors de Juing en l'an de m.ccc.xxxi de Crist ; Dieus ait l'arme. Amen.

Figure entière, sans armoiries, de Marguerite Escaface, représentée sous le costume de religieuse qu'elle avait revêtu probablement à son lit de mort, suivant un usage très-suivi au moyen âge par la piété des Latins comme des Grecs. (Nicéph. Grégor., IX, 10, t. I, p. 439). Cette dalle a été reproduite dans le *Magasin Pittoresque* de 1847, p. 220. — La famille Escaface, originaire de Gênes, avait en Chypre une position considérée. *Ser Henricus Scafás* fut un des négociateurs de la colonie génoise qui conclut à Nicosie le traité du 21 février 1338, avec les délégués du roi Hugues IV. *Ser Franciscus Scafás* figure parmi les témoins génois du même acte. (*Hist.*, t. II, p. 167, 179.) Quelques-uns de ses membres (l'Origue de notre inscription devait être de ce nombre) paraissent s'être complètement identifiés avec les intérêts des Français-Chypriotes, et les avoir soutenus même contre la mère patrie. Barthélemy Scafás, chanoine de Nicosie, concourut, comme té-



moins, à l'adhésion que le roi Pierre y donna à la ligue conclue par Bernabo Visconti, son beau-père, avec la république de Venise. (*Hist.*, t. II, p. 372. 6 mars 1378.) Les Langlais ou Langlés, auxquels Marguerite s'était alliée, sont aussi connus. Ils appartenaient à la noblesse latine et avaient des charges à la cour et dans le gouvernement. (*Hist.*, t. III, p. 127, n. 152, n. 250.) Un des leurs, Hugues, chambellan du roi Jean, suivit fidèlement la mauvaise fortune de Charlotte de Lusignan, et fut député par la reine vers le duc de Savoie, son beau-père. (*Hist.*, t. III, p. 85, 124.) J'ai vu son tombeau dans les caveaux de Saint-Pierre à Rome; l'épithaphe le qualifie camérier de Chypre et sire de Beyrouth. (*Hist.*, t. III, p. 126., n.)

28. † Ici git dame Margrite Menagier, espouse de messire Johan Nardes, qui trespasa le mardi a xxv jors d'Avril l'an de m.ccc.xl... de Crist; que Dieu ait l'arme. Amen.

Comme Marguerite Escaface, dame Ménagier se fit probablement inhumér avec les vêtements de religieuse, dont elle porte le costume sur son tombeau. Cette pratique n'est pas tombée partout en désuétude : on voit, dans les catacombes des capucins de Palerme, les corps de plusieurs habitants de la ville déposés depuis peu, et qui ont été recouverts avant leur mort du cilice ou de la cucule.

29. † Ici git s. (sire) André Ambroise qui trespasa a x jors de Setembre l'an de m.ccc.xlv, de Crist; que Dieu ait l'arme. Amen.

30. † A. Ici git dame [Is]abiau fille de dame...
..... de qui trespasa l'an mccc(L?)viii
a vii jors de Juing; que Des ait l'arme.



B. † Ici git dame Marie de Gras, espouse de messire Pierre Lengles qui trespasa a xviii jors d'Avril l'an m.ccc.xlviii de Crist ; Dieu ait l'arme. Amen.

31. A. † Ici git seur Isabelle d'Agulier qui trespasa a ii jors de Feuvrier l'an de m.cccxl. de Crist.

B. † Ici git seur Sabine d'Angulier qui trespasa a viii jors d'Avrill l'an de m.ccc.xlviii, de Crist.

L'auteur des *Lignages* qui écrivait en Chypre au quatorzième siècle, cite la famille d'*Aiguillier* parmi les alliances des Mimars, ch. 39. *Assises*, t. II, p. 471. Cf. *Hist.*, t. III, p. 648, 649, 670.

32. † Ici git suer [Eu]femie Escaface qui trespasa a xv jors d'Avril l'an m.ccc.xlviii. de Crist ; Dieu ait l'arme. Amen.

33. † [Ci] git seur Anne de Montolif qui trespasa le mecredi a xvi jors d'Avrill l'an de m.ccc.xlviii. de Crist ; Dieu ait l'arme. Amen.

Voilà probablement des victimes de la cruelle peste de 1348, qui ne sévit pas moins en Chypre qu'en Europe. (Strambaldi. *Amadi*, ann. 1348.)

Sur les Escaface, voy. ci-dessus n° 27.

Les Montolif étaient une famille extrêmement nombreuse, ancienne en Chypre, très-noble et des mieux en cour. Sous tous les règnes, ils ont occupé de grands offices ; on trouve parmi eux des maréchaux, des chambellans, des auditeurs, des bouteillers, des tricopliers, etc.

l
e
e
g
h
b
e
n
e
13.
Mo
Ch
de
me
qui
p.
ten
tair
dos.
Cant
sites
villag
naïot
les te
préci
triet.

34.

35.

a ix jo
ait l'ar
B.



En 1310, un de leurs chevaliers, Simon de Montolif, poignarda le prince de Tyr, Amaury de Lusignan, qui avait fait exiler Henri II, son frère, en Arménie, de concert avec le roi Oschin, dont il avait épousé la sœur. Quelques historiens de Chypre ont pensé que Simon était seigneur du mont Olympe, et ont cru que les autres membres de sa famille portaient aussi ce titre. Mais la véritable orthographe du mot patronymique des *Montolif* est constatée par un trop grand nombre de documents originaux, pour qu'il puisse rester la moindre incertitude à cet égard. (Arch. de Venise, Gênes et Turin, doc. de 1328, 1329, etc., 1473, etc.) Il faut donc rayer le beau nom de Mont-Olympe de la liste des seigneuries françaises de Chypre, bien qu'il y eût des fiefs et des seigneuries autour de cette montagne; mais ces terres portaient des noms moins imposants et beaucoup moins connus. *Marethasse* qui fut donné en fief, d'après les *Lignages* (*Assises*, t. II, p. 236), au frère de Laurent du Plessie, aux premiers temps de l'établissement des Français en Chypre, est certainement la belle vallée de Marathassa, au pied du Troodos, que les Grecs appellent encore *Myrianthousa*, le Canton aux mille fleurs, et que l'on peut comparer aux sites les plus pittoresques de la Suisse et du Tyrol. Le village principal de cette longue vallée se nomme Kalapanaioti, et c'est ce lieu qu'il faut, je crois, reconnaître dans les textes quand *Marethasse* se trouve cité comme localité précise et non comme une étendue de pays ou un district.

34. † Ci git suer Marie...

35. A. † Ci git suer Annes de De qui trespasa a ix jors d'Avrill l'an de mcccxlviij de Crist. Dieus ait l'arme. Amen.

B. [† Ci git] espouze jadis messire Johan



Gorap, laquelle trespassa le jeudi a XXI jors de Mars l'an M. CCC. LXIII de Crist.

Grand fragment de dalle où sont réunies ces deux inscriptions, et au centre l'effigie de Marie de Gorap ou Gorab, les cheveux retombant sur les épaules, vêtue d'une robe juste, qui dessine la taille, comme en portaient les dames françaises des treizième et quatorzième siècles. Les robes des Françaises de Chypre ont en outre deux poches ouvertes sur les lés de devant. Voy. n° 58. Un *Beltram de Dé*, partisan du prince Amaury, reçut sa grâce du roi revenu de l'exil. Strambaldi, et Amadi.

Les Gorab sont plus connus. Ils appartenaient à la haute noblesse. Jean Gorab fut auditeur de Chypre en 1376 et 1391. Dans divers traités, il porte le titre de seigneur de Césarée. *Hist. de Chypre*, t. II, p. 341, n° 372, 391, 417; III, p. 764, n.

36. † Ici git messire Johan Ponsan, chevalier, raïs des Suriens de Nicosie qui [trespassa le] l'an de MCCCLVI de Crist; que Dieu ait l'arme. Amen.

La dalle est entière, mais l'image a été fort endommagée par le frottement, avant que les Arméniens, qui ont tant d'usages communs avec les Turcs, ne l'eussent préservée de leurs tapis. Le chevalier Ponsan est représenté couvert d'un heaume ou casque fermé, portant l'épée, une cotte d'armes jusqu'aux genoux, et par dessous un haubert à épaulières et genouillères. L'écu de ses armes a une croix seulement dans le champ.

L'inscription qui entoure la dalle est intéressante, et nous fournit quelques notions nouvelles sur la nature des privilèges concédés aux Syriens par les Français lors de



leur occupation de l'île, comme les rois de Jérusalem leur en avaient accordé en Palesline. (Voy. les Assises et les observations de M. le comte Beugnot, tom. I, pag. xvii, xxi, 25, 277.) On voit que leur chef politique, le reïs ou rais, qui se trouvait en même temps leur juge particulier, leur protecteur et le gardien de leurs franchises, était choisi parmi la noblesse des conquérants, malgré le nom arabe ou syriaque de sa charge. L'addition des mots *de Nicosie* semblerait indiquer en outre que la nation syrienne, nation essentiellement commerçante et autrefois très-nombreuse en Chypre, avait deux reïs dans le royaume des Lusignans : l'un, à Nicosie, la capitale ; l'autre, à Famagouste, le marché principal de l'île, qui avait un vicomte comme Nicosie. Cf. *Hist.* t. III, p. 529, 814, 813.

37. A. † Ci git dame Isabiau de Neviles qui trepassa l'an de m. ccc. xciii de Crist.

B. Et git dame Marie de Milmars espouze dou noble chevalier messire de Neviles boutoulier dou roiaume de Chypre, qui trespasa l'an mcccxciii de Crist.

C. † Ci git dame Alis, fillie dou noble chevalier messire Johan Beduin, espouze de noble chevalier messire Johan de Thabaris, noble marechau dou reaume d'Ermenie qui trespasa le samedi a viii jours de Setembre l'an de m. ccc. lvii de Crist. Que Dieu ait leurs armes. Amen.

Les Neuvilles, les Mimars, les Bédouin, comme les Tiberiade, qui étaient probablement parents ou alliés, puisque leurs noms se trouvent sur la même dalle, comptaient parmi les principales familles françaises de l'île. La famille Bédouin était en Chypre dès le commencement du



treizième siècle. Deux de ses membres figurent parmi les chevaliers chypriotes qui firent alliance, en 1233, avec les Génois pour chasser les Impériaux de Chypre et de Syrie. (*Hist.*, t. II, p. 57.) Hugues fut amiral sous Hugues IV. (*Hist.*, t. II, p. 102, 142, 144, 150, 162; t. III, p. 705, n.)

La dalle de la maréchale d'Arménie, Alix de Bédouin, a été donnée d'après mon estampage dans le *Magasin Pittoresque*, 1847, p. 220.

Le sire de Neuville de l'inscription B. ne paraît pas être, comme je l'avais cru d'abord, le Jean de Neuville, sire d'Azot ou d'Arzur, dont une nouvelle vérification a fait reconnaître le tombeau dans la mosquée de l'Emerghié. Voy. n° 62.

C'est peut-être Marie de Mimars, sa femme, ou plus probablement Alix Bédouin, épouse de Jean de Tibériade, dont les armes se retrouvent ici, qui est représentée sur la dalle, vêtue d'une robe élégante à double jupe, boutonnée par devant jusqu'au cou, et à manches bouffantes. Ses cheveux flottent sur ses épaules. Aux côtés de la tête sont deux écussons: l'un porte la fasce des Tibériade (voy. n° 25); l'autre six fleurs de lis: trois en chef, trois au bas placées deux et une, et séparées des premières par une petite fasce ou un réglet. Ce dernier écusson appartient peut-être aux Bédouin. Nous avons les épitaphes d'autres membres de la famille des Mimars, aux articles 44, 73, et probablement leurs armes sous ce dernier numéro.

38. † Ici git le noble chevalier messire Johan Thenouri qui trespassa le lundi a x. . . jors d'Avril l'an de m.ccc.lxiii de Crist; que D[ieu ait l'arme.] Amen.

Dalle intacte, costume de chevalier complet. L'écu ou bouclier est écartelé au 1 et 4 d'une fasce, au 2 et 3 d'un



lion. Les Thenouri, dont le nom s'écrivait aussi *Tenouris* (comme dans les *Assises*), et qui sont les mêmes que les *Tinori* ou *Thinoly*, faisaient partie de la haute cour, et ont eu parmi eux des grands officiers. Un parent du chevalier Jean, ayant le même prénom et mort deux ans avant lui, a été inhumé à l'Émerghié. V. n° 59.

39. † Ci git le noble chevalier monseigneur Johan de Tabarie, sis dou noble chevalier messire Bartelemi de Tabarie, noble maurechau dou royaume d'Ermenie qui trespassa le mercredi a xxii jours d'Ahoust l'an de m. cccc. ii de Crist ; Que Dieus ait l'arme. Amen.

Dalle entière et belle encore, quoique un peu fruste. Le maréchal Jean de Tibériade tenant son épée de la main droite, son bouclier de la main gauche, est représenté vêtu d'une cotte d'armes qui recouvre une armure de fer à genouillères. Les mains sont protégées par des gantelets de fer ; les grèves ne couvrent que la partie antérieure des jambes, et l'armure en écaille se prolonge sur les pieds, qui se terminent en pointe effilée. Jean est mentionné souvent dans nos documents. (*Hist.*, t. II, p. 406, 412, 423, 428, 436, n.)

Les armes des Tibériade nous sont déjà connues par la dalle de l'inscription n° 25. La fasce, qui en est l'unique emblème héraldique, se retrouve ici avec une addition remarquable : c'est le trident ou *Atp*, signe et nom de Dieu ou de la Trinité chez les Arméniens. Jean de Tibériade avait probablement ajouté ce signe à ses armes, comme une brisure, en recevant le maréchalat d'Arménie. Cet office honorifique, auquel étaient attachés des revenus en Chypre, avait été conservé à la cour de Nicosie, avec les autres grandes charges du royaume d'Arménie, par les



héritiers de Léon VI, dernier roi chrétien de Cilicie. Les Lusignans avaient continué de même à nommer aux offices de la couronne de Jérusalem depuis la prise de la Terre Sainte par les Sarrasins. Nous verrons des maréchaux de Jérusalem au quatorzième siècle comme il y en eut au quinzième. Il y avait aussi dans le clergé de Chypre un patriarche de Jérusalem, qui résidait habituellement au monastère royal de Saint-Dominique de Nicosie.

40. † Ci git sire Nicole Paris cha XLII
le Christ; que Dieu ait l'arme. Amen.

Fragment de dalle représentant le bas d'un costume clérical.

41. git dame Agnes [de Carcasso]nne fille
de messire de Carcassonne [espouse] de
messire Raimon qui trespasa a Mai,
'an de

42. ave de Mirabiau . . . nature . . .
tost la pris la mort, dont fu damage etes.
Amen.

Fragment d'un beau tombeau en marbre blanc encastré sur le devant de l'autel. La dalle est ornée d'une arcature sculptée en relief. Sous chaque arc est un écusson portant une croix chargée des besants. L'inscription est tout autour du marbre.

43. Ci git la tres noble dame madame seur
Es[ci]ve De Danpiere digne abaesse de la Croix
d'Antioche et de Notre Dame des tr[ois Roi]s, qui
trespasa . . .



Et venerunt festinantes et invenerunt Mariam et Josephum et infantem positum in presepio.

Beau cippe carré en marbre blanc, placé sous le porche latéral de l'église. Eschive (nom fort en usage en Chypre) de Dampierre y est représentée dans le costume et tenant à la main la crosse d'abbesse. La sentence pieuse, dont le texte a un rapport direct au titre du couvent de N.-D. des Trois Rois, est inscrite au-dessus de la tête de la noble abbesse; l'inscription française est tout autour. Sur les deux bases parallèles sont détachés en relief deux écus, portant chacun deux poissons ou bards adossés, à peu près comme dans les armes parlantes de la maison des comtes de Bar. Les Dampierre étaient fixés en Chypre dès le treizième siècle. (Innocent III, *Epist. XIV*, 105. *Hist. de Chyp.*, t. II, p. 64, 102, 143, 186, n. 214; t. III. p. 615.)

Ce tombeau, à la différence des précédents, qui tous sont renfermés dans l'intérieur de l'église arménienne et scellés dans son pavé, se trouve, comme nous avons dit, en dehors de l'église, où il nous semble avoir été transporté d'un autre édifice, à une époque inconnue. Ce fut peut-être au quatorzième siècle, quand les Vénitiens détruisirent 80 églises, en supprimant les faubourgs de Nicosie pour fortifier la ville. La croix d'Antioche et les Trois Rois étaient, probablement, des abbayes de Nicosie comme Notre-Dame de Tyr et Notre-Dame du Mont-Thabor, mentionnées dans les documents. (*Hist.*, t. III, 636, n. 648.)

MOSQUÉE D'ARAB-ACHMET

44. † Ici git Messire Hugue de Mimars qui trespassa dimenche à xv jors d'Avril l'an de M.CCC.XXIII de Crist; Des ait l'arme.



Inscription. Le bas de la pierre est cassé. Voy. sur les Mimars, en latin de *Mille Marchis* ou de *Mimarcio*, n^{os} 37 et 73. C'était une des premières et des plus anciennes familles du royaume. L'un d'eux Jean de Mimars, chevalier, qui vivait sous le roi Pierre II, avait écrit une chronique de son temps. Elle a été connue et utilisée par Léonce Machera. (Voy. Ed. Sathas, p. 341). Un autre Jean fut envoyé en France en 1467. *Hist.* t. III. p. 141. n.

45. † Ici git messire Pierre Leiaune qui trespassa a ix jors d'Avril l'a[n] de m.ccc. e XLIII de Crist. Dieus ait l'arme de lui. Amen.

Faut-il lire *Le Jaune* et voir ici le *Pierre Legaunus* dont il a été question ci-dessus, n^o 10, ou bien *Pierre Le Jeune*, et compter ce nouveau Pierre dans la noble famille des Le Jeune de Chypre ? Je pencherai plutôt pour la première supposition, car le mot *Leiaune* est très-lisible sur l'inscription et Pierre Le Jaune, ou Lejaune chevalier, est mentionné dans divers documents de 1316 et 1332 (Voy. ci-dessus, n^o 10, et en outre *Hist.*, t. II, p. 165 ; t. III, p. 703). La dalle sur laquelle le chevalier se trouve dans son costume de guerre, est très-belle. L'écu, malheureusement vide, ne nous fait pas connaître ses armes, car on ne peut croire que la lettre A, gravée par erreur ou par hasard dans un des coins du bouclier, en fit partie. — La dalle de Pierre Lejaune a été reproduite dans le *Magasin Pittoresque* de l'année 1847, p. 224.

46. † Ici git le noble chevalier : messire : Lois : d'Nores. q' t'passa : l'verredi a XII jours : d'Hutouvr. l'an d' m.ccc.LXIX. d'x. q'Dieu ait l'arme de [lui].



Dalle entière, mais fruste. L'inscription et l'écu sont seuls bien conservés. L'écu a trois croix dans le chef; le bas est vide, comme dans les armes de la dalle n° 1. J'ai conservé ici toutes les abréviations de l'inscription, pour montrer dans quel système elles sont ordinairement exprimées sur les autres pierres. Après les Ibelins, le royaume de Chypre ne comptait pas de famille plus élevée que les Norès, qui ont occupé les grands offices, qui ont contracté des alliances avec les Giblet, les Ibelin, et avec les princes du sang. J'ai retrouvé en Chypre les descendants de cette noble maison, aujourd'hui bien déchue, et qui n'a conservé de son ancienne position que son attachement au catholicisme. Elle a fait la faute d'accepter elle-même et d'employer, comme son nom habituel, le sobriquet de *Calimeri*, que les habitants de Larnaca donnèrent il y a une cinquantaine d'années à son chef, connu par sa manie de souhaiter le bonjour à tous venants. — Une branche, passée en Italie après la conquête de l'île par les Turcs, se fit un nom dans les lettres. Jason de Norès, son chef, occupa une chaire de philosophie morale d'Aristote à Padoue, et laissa plusieurs ouvrages.

47. † Hic jacet nobilis vir dominus Franciscus
Co qui obiit anno Domini M.CCC.LXXXX. . .
die xxv Genuarii, cujus anima requiescat in pace.
Amen.

Dalle entière, effligie. François C. était probablement quelque riche étranger fixé ou passager en Chypre; s'il eût appartenu à la noblesse chypriote, son épitaphe serait en français. Il est vêtu d'une robe longue; ses cheveux, tombants et roulés à la hauteur du menton, sont retenus sur la tête par une toque ronde, assez semblable, mais plus basse que les bonnets de nos juges.



48. [Hic jacet nobilis vir] ac famosus magister
 dominus Antonius de Perguamo, regno
 Cipri camerarius, qui obiit anno M.CCC.XCIII, die
 XIX mensis Aprilis ; cujus [anima requiescat in
 pace. Amen].

Marbre blanc. La dalle est presque entière ; les Turcs, la trouvant trop longue pour en faire le seuil de la mosquée, ont raccourci une des extrémités où étaient les pieds de l'effigie, le commencement et la fin de l'inscription. Cette épitaphe est la seule que je connaisse où l'on ait employé le latin en rappelant la mémoire d'un homme qui avait nécessairement rang parmi la noblesse française de l'île, puisqu'il était camérier du royaume. Remarquons toutefois, pour expliquer cette exception à un usage presque consacré, que messire Antoine était étranger, natif probablement de Bergame, en Italie, plutôt que de l'ancienne Pergame, quoique cette ville comptât toujours au moyen âge parmi les principales de la Mysie. (Georg. Acropol., § 15, p. 30.) Remarquons en outre que sa charge n'était pas un des offices qu'on pourrait appeler politiques, comme la sénéchaussée, la connétablie, le maréchalat, qui ne sont jamais sortis des familles françaises avant les désordres du quinzième siècle ; qu'enfin, sa qualité de *famosus magister* indique chez lui quelque docte professeur, auquel le latin devait être plus cher qu'aux vrais chevaliers de la race conquérante de l'île. En effet, nous retrouvons Antoine parmi les témoins des actes publics des rois Lusignans avec ces titres : *Magister Antonius de Pergamo artis medicine professor, canonicus Paphensis*, en 1378. (*Hist.*, t. II, p. 372.) *Nobilis et venerandus magister... artium et medicine doctor*, en 1339 (t. II, p. 418). *Magister... artium et medicine doctor, regni Cypri provisor*, en 1390 (p. 421. Cf. p. 318, n. 1).



On voit qu'il n'est devenu camérier de Chypre que dans les dernières années de sa vie.

Comme François C. dans le tombeau précédent, Antoine de Bergame porte la simarre et les longs cheveux, à l'instar des riches citoyens de Venise et d'Italie ses contemporains. Aux côtés de sa tête sont deux écussons pareils, ayant un chevron à côtés très-étroits, ou un angle, inscrit dans la partie inférieure, et trois roses dans le haut.

49. Sepultura nobilis viri domini Gasparis Mauroceno, filii quondam domini B'leli de Veneciis, qui obiit die prima mensis Julii anno Domini M°.lxxx°.ii°; cujus anima requiescat in pace.

Dès le commencement du quatorzième siècle, les Vénitiens eurent des franchises commerciales en Chypre et y établirent des factoreries; ils étaient nombreux à Famagouste, à Paphos, à Limassol, où ils avaient des agents consulaires, à Nicosie, où résidait leur baile principal. Gaspard Morosini, dont nous avons ici l'építaphe, appartenait à la famille sénatoriale de ce nom, qui avait déjà plusieurs de ses membres fixés en Chypre pour ses affaires commerciales, comme les Cornaro, les Venier, les Dandolo, etc. — Il semble y avoir eu, à la fin du même siècle, vivant au milieu des Vénitiens et jouissant de leurs privilèges, une petite colonie bergamasque, à laquelle appartenait sans doute le camérier Antoine de l'inscription précédente, n° 48. Cf. *Hist.* t. II. p. 103.

50. . . . irele qui trespasa [de] ce ciecle l'an de l'[(inca]rnation Jhesu Crist m.cc...., en viii jors d'Avril.



51. Ave Maria gracia plena dominus tecum,
benedicta tu in mulieribus.

Cette sentence pieuse est gravée autour d'une dalle bien conservée, représentant une jeune femme dont le nom n'est pas indiqué. Ses cheveux flottent sur les épaules ; son vêtement se compose d'une robe juste au corps, avec deux longues ouvertures de poche sur le devant, pareilles à celles que les dames de Chypre portaient encore au dernier siècle. J'ai vu à Larnaca plusieurs costumes de ce temps qui ont plus d'analogie avec celui-ci que les costumes actuels des dames chypriotes. Cf. n° 58. Le dessin du monument est correct ; il ne manque même pas d'une certaine grâce ; qualité non moins rare que la première dans les œuvres des maîtres graveurs de Nicosie, et surtout chez leurs confrères de Famagouste et de Limassol. Il faut ajouter, pour l'honneur de l'art chypriote, que ses architectes et ses sculpteurs ont en revanche laissé dans l'île des monuments qui soutiendraient sans désavantage la comparaison avec nos plus élégants édifices des XIII^e et XIV^e siècles.

52. Ici git messire Reimont dou Four.....

Fragment d'un chevalier vêtu d'une cotte de mailles. Les Du Four contractèrent des alliances, aux XIII^e et XIV^e siècles, avec les de Brie, les sires de Beyrouth. *Lignages*, ch. 21, 22, 38.

53. Ici git le noble chevalier messire Eude de Navarre qui trespassa....

Fragment. Jambes d'un chevalier éperonné et portant une armure en cotte de mailles. Il est bien à regretter que le haut de cette dalle, placée aujourd'hui dans le jardin de



la mosquée, ait été brisé par les Turcs ; elle nous ferait sans doute connaître les armes de la noble famille de Navarre, illustrée, dès les premiers temps de l'établissement des Français en Chypre, par la bravoure, l'éloquence et la science féodale de Philippe de Navarre. Voy. la vie de cet homme remarquable, publiée par M. le comte Beugnot, dans la Bibliothèque de l'École des Chartes. I^{re} série. Tom. II.

54. Ici git Dame E[chiv]e de Rivet, feme qui fu ...de... Babin ?

Les Rivet étaient de la haute cour et ont eu de grands officiers dès le XIII^e siècle. Les Babin, aussi nobles qu'eux, ont occupé les hautes charges du royaume aux XIV^e et XV^e siècles. C'est dans la maison de Raymond Babin, grand bouteiller, que les seigneurs conjurés contre Pierre de Lusignan tinrent leurs dernières conférences.

55. + ΕΚΟΙΜΘΗ. ΗΔ[8ΛΗ Τ8 Ο8]
ΜΑΡΙΑ Τ8 ΚΟΥ. (ΚΥΡΟΥ)
ΦΙΑ (ΙΠΡ8.) Τ8. ΧΡΕΡ.....

« Fut inhumée la servante de Dieu, Marie, fille du seigneur Philippe, fils de... »

56. ΕΚΗΜΘΗ ... (Δ8ΛΟ8 Τ8)
Ο8 Χ (Η?) ΑΝ8 (ΗΑΝΟΥ?)
ΝΑ ΚΙΡ. ΝΙΚΟΛΛΑ8C
Χ8. ΝΗΜΑΕΙC
Ω. ΝΓ.

« Fut inhumé le serviteur ? de Dieu, Jean... fils ? du sei-



gneur Nicolas... l'an... 853. » Cette date ne peut être que celle de l'année 6853 de l'ère de Constantinople ou de la création, suivie alors par l'église d'Orient; elle répond à l'année de l'incarnation 1345. Les autres inscriptions grecques de la mosquée d'Achmet le Noir, comme les inscriptions françaises, paraissent aussi du xiv^e ou du xv^e siècle.

57. + [ΕΚΟΙΜΗΘΗ Η ΔΟΥΛΗ
ΤΟΥ] Θ8. ΑΝΝΑ : ΘΥΓΑΤΕ ΡΑ.
ΚΥΡ8. Φ. ΤΟ ΝΟΕΜΒΡΙΟ ΜΗΝ ΝΕ
ΣΤΩΚΒ. ΕΧΡΟΝΙ

« Fut inhumée la servante de Dieu, Anne, fille du seigneur Ph., au mois de novembre l'an 6822. » — 1314 de l'ère vulgaire.

58. + ΕΚΗΜΘΙ. Ο. Δ8ΛΟC Τ8. ΘΥ.
ΙΗ... Τ8ΓΑ... Η. ΕΝ ΜΗΝ. ΓΕΜΑΡΙΟΥ. Η
... Α. ΕΝ Χ... ΝΑC.

« Fut inhumé le serviteur de Dieu... au mois de janvier... » Bien qu'on lise distinctement Ο.Δ8ΛΟC sur la dalle, c'est une femme qui s'y trouve représentée, les mains croisées sur la poitrine, les cheveux tressés, chaussée de petits souliers à rubans flottants, et revêtue d'une longue robe à poches, à doubles manches et à double jupe, qui serre la taille comme celle des tombeaux de Marie de Bethsan, n° 24, de la femme de Jean Gorab, n° 35, d'Alix Bédouin, maréchale d'Arménie, n° 37, et de la dalle n° 51. Les robes montent jusqu'au cou; les bras sont couverts par la tunique de dessous, et je ne vois rien dans cet habillement, adopté, on en a ici la preuve, par quelques dames grecques, comme les dames françaises le por-

Ne
M.
vo
dés
con



taient, au XIV^e siècle, en France et en Chypre, rien qui pût blesser la décence. Il faut croire qu'on avait voulu respecter la sainteté des tombeaux, et que les dames chypriotes portaient quelquefois, en leur vivant, des costumes moins discrets, car un chroniqueur d'Italie se plaint de l'importation des modes de Chypre dans la ville de Plaisance, sa patrie, et il blâme surtout la passion de ses concitoyennes pour la *Cypriana*, vêtement chargé de broderies en or et taillé de façon à couvrir le moins possible le haut du corps. (Joann. Mussi. ap. Muratori, *Script* tom. XVI, et *Antiquit.*, tom. II, col. 319. Cf. Boccace, *Décamer.* VIII; nov. X.) C'est bien là le sarka que l'on porte encore à Nicosie, à Limassol et à Larnaca; mais il est à remarquer que les dames franques de ces villes négligent aujourd'hui de plus en plus ce costume pour prendre les vêtements européens, et il se pourrait bien que l'habillement léger dont se plaignait Jean Mussi eût été seulement à l'usage de la population indigène de Chypre, qui avait peu de rapports avec la société franque.

58 bis. + ΕΚΟΙ ΜΗΘΗ. Ο. ΑΔΛΟC Τ8. Θ8
KYR. ΓΕΟΡΓ. ΣΥΓΓΡΙΤΙΚ.

MOSQUÉE DE L'ÉMERGHIE.

On n'a pu me donner la signification du mot Emerghié. Ne serait-ce pas une corruption du mot de *Mariam* ou *Meriem*, nom de Marie en arabe et en turc, et ne pouvons-nous voir dans cette mosquée une ancienne église dédiée à la Vierge? C'est une grande nef ogivale, dont la construction me semble dater du XIII^e ou du XIV^e siècle.

59. Ci git [le noble chevalier messire J]ohan



Tenouri fils de . . . i . . . on (Simon?) . . . c . . . no . . .
qui trespasa [le mar?] di a xi jors de Novembre,
l'an M.CCCXLI de Crist.

Dalle et effigie entières, sauf la tête, que les Turcs ont brisée, en haine des représentations humaines proscrites par leurs commentateurs du Coran. C'est de préférence contre la tête et le buste que les iconoclastes musulmans se sont acharnés; ce qui explique le grand nombre de fragments de dalle ayant seulement la partie inférieure de l'effigie, que l'on retrouve dans les mosquées de Chypre. A Rhodes, les Turcs ont ainsi sottement détruit, à coups de marteau, les têtes des statuettes et des bas-reliefs qui se trouvent sur quelques portes.

Bien qu'endommagé, le tombeau de Jean Tenouri est encore beau. Le défunt y est représenté armé, éperonné, tenant un bouclier en ogive et échancré, sur lequel est une fasce seulement, tandis que Jean Thenouri du n° 38 porte un écu écartelé d'une fasce et d'un lion. Jean ne peut être le grand bailli de la secrète royale de Chypre (*Johannes Thenuri*) de 1360 (*Hist.* t. II. p. 179, 230.)

Simon Thinoly, de la même famille, fut maréchal de Jérusalem; il accompagna Pierre I^{er} en Europe. (*Hist.* t. II. p. 116. n. 179, 230, 254, 291, 302, 308. Machaut. *Prise d'Alexandrie*, p. 325.)

60. Ici git messire Pierre de Nefin qui fu ch[ambellan]? qui trespasa a iiii jors d'Uitouvre, l'an M.CCC.LII de Crist; que Dieu ait l'arme. Amen.

Belle pierre, complète en deux fragments. Écu ayant quatre rangées d'ondulations dans le champ. Pierre de Nefin avait été peut-être chambellan du roi, charge différente de celle de chambellan du royaume. Son nom de famille venait de la seigneurie de Néphin, sur la côte de



Syrie, entre Giblet et Tripoli. (*Hist.*, t. III, p. 662, 664.) Il y avait en Orient deux familles de Néphin. L'une noble, celle de Pierre, comme celle de Catherine dame de Néphin (t. III. p. 616), la même peut-être que celle de Guillaume et de Mathieu (t. II. p. 44, 164.); mais une autre positivement non noble, à laquelle appartenait Martin de Néphin, bourgeois. t. III. p. 677, n.

61. A. Marie Antiaume, espose jadis de sire RoVo de Carpass, qui trespasa à vi jors de Juniet l'an de M.CCC.LXXXVIII de Crist.

Le Karpas est la partie orientale de l'île, donnée en comté au xv^e siècle par Jacques le Bâtard à une famille d'Aragon. Mais il y a eu en Chypre une famille française qui portait ce nom, et qui peut-être posséda le fief, dès le xiv^e siècle. Voy. les *Lignages*, chap. 29, p. 465.

B. noble messire Johan Antiaume qui trespasa le mecr. . . de Novembre l'an de M. . . . Dieus ait l'arme o lui en paradis.

C. Ci git le noble chevalier Jaques de Montgesard? . . . i un . . e . . . arg. . . . fils de dame Marie Antiaume.

Que Dieu ait leur arme.

Fragment de dalle autour de laquelle sont ces trois inscriptions ; au centre est l'effigie, moins la tête et les pieds, d'un personnage ayant pour armes une croix tréflée. Les Antiaume étaient une des familles franques les plus anciennes et les plus honorablement connues en Orient. En Syrie, ils étaient cependant encore dans la bourgeoisie, et Raoul de Tibériade disait dédaigneusement de l'un d'eux,



en causant de jurisprudence féodale avec le roi Amaury, qu'il ne ferait pas son pareil Remont Antiaume ne autre soutil borgeis. *Assises*, tom. I, p. 523. Les Lusignans, plus sages, admirent les Antiaume au rang de la noblesse, dès les premiers temps de leur établissement en Chypre. Cf. *Assises*, p. 220, 525. Machera et Strambaldi défigurent leur nom et écrivent Chientatiame (*Hist.* t. II. p. 395). — Les Montgesard venus de Syrie étaient fixés en Chypre dès le XIII^e siècle. (*Hist.* t. II. p. 25, 56, 56. III. 643, 652.) Ils figurèrent toujours parmi les chevaliers de la haute cour. Au lieu de Montgesard peut-être faut-il lire dans notre inscription Montbéliard, autre noble famille française passée de Syrie en Chypre avec les premiers Lusignans, et qui eut un régent du royaume pendant la minorité de Hugues I^{er}. (*Hist.* t. I, p. 171 et suiv.) et qui contracta les plus hautes alliances.

62. [Ci git. . . . Je] han de [Ne]viles seignor d'Arsof qui trespasa le mercredi à xi jors de Janvier l'an de m.ccc.xc. de Crist; que Dieu ait l'arme. Amen.

Dalle entière, mais un peu fruste. Belle armure, forgée, de chevalier portant cuirasse, brassards, cuissards, pommeaux aux épaules, aux coudes et aux genoux. Armes : un écu losangé. Il y a eu, dès un temps ancien, confusion entre Arsur et Azot, dont on a écrit aussi le nom Arsot. Mais les deux villes étaient différentes, Arsur que les Francs appelaient aussi Arsof, se trouvait entre Jaffa et Césarée. Cette ville donna son nom à une branche des Ibelin, dont les tombeaux étaient pour la plupart à Saint-Dominique. Azot, aujourd'hui Ezdoud se trouve à 20 lieues au sud d'Arsur, entre Ibelin et Ascalon. Un nouvel estampage de notre inscription qu'on m'a envoyé de Chypre m'y a fait découvrir le nom de Jean de Neuville, qui



fut, je crois, seigneur d'Azot et non d'Arsur. *Johannes de Nivillis dominus de Azoto.* (*Hist. de Chyp.* t. II. p. 421.)

63. A. Ci git le noble chevalier Thomas [Provost]..... que Dieu ait l'arme. Amen.

B. Ci gist le tres noble escuer sire Ramon Provost qui trespasa a ix jours de Mai l'an de m.cccc.xxxv, de Crist; que Dies ait l'arme. Amen.

Grand fragment. Chevalier éperonné, portant une épée et une armure avec genouillères. L'écu est fascé ou divisé horizontalement en 6 parties égales; la 2^e, la 4^e et la 6^e ont 3, 3 et 1 croix. Les Prevot ou Provost étaient encore en Chypre au temps des Vénitiens, et avaient place au grand conseil. (*Voy. Ét. de Lusig., Description de Cypre*, fol. 83.) Thomas Provost du n^o 63 A est peut-être le vicomte de Nicosie, qui intervint comme témoin dans le traité de 1414, conclu entre le roi Janus et la république de Gènes. (*Sperone, Real grand.*, p. 142.) Il avait négocié, en 1410, au nom du roi et de concert avec Thomas de Zenières, le traité de Famagouste, du 9 décembre. *Hist.*, t. II, p. 496. Cf. p. 495, 528, 530, 532, 534.

64. Ci git le noble chevalier messire Heude de Vis qui trespasa l'an de m.ccc.cl.

Belle dalle, complète en deux fragments. Au centre est un chevalier, aux cheveux flottants sur les épaules, portant l'épée et les éperons, vêtu d'une robe courte qui laisse voir autour du cou, aux bras et aux jambes, la cotte de mailles dont il était recouvert en dessous. Il a les pommeaux aux coudes et aux épaules. Armes : un écu coupé par une fasce étroite en deux parties qui sont subdivisées chacune en 7 pals. J'ignore entièrement ce qu'était la famille de Vis, dont peut-être j'ai mal lu le nom.



65. [Ci] git messire Erbert de Noviers seignor de Montfort... [fis?] qui [fu?...] ...nroan qui trespasa a xiii jours de Aust l'an de m.ccc[c? x?]xv.

Il n'y a pas de fief de Montfort en Chypre, et je ne sais si Erbert de Noviers appartient à la famille de Montfort, issue des Ibelin de Beyrouth par Echive, dame de Lapihos en Chypre et femme d'Humphroy de Montfort, seigneur du Toron près de Tyr; famille puissante dans laquelle le roi Pierre I^{er} prit sa première femme. L'église de Montfort, où fut inhumé, au XIII^e siècle, Jean de Montfort, ne peut être la mosquée de l'Emerghié; car on sait, par le P. Étienne de Lusignan (fol. 90), que la première était située hors de l'enceinte actuelle de Nicosie, et qu'elle fut démolie par les Vénitiens. La dalle d'Erbert entière, sauf le haut de la tête, est extrêmement fruste; elle ne porte pas d'écusson.

66. A. [Ici git]... messire Antoine Gall...
 B. [Ici git... .] filie dou noble chevalier.
 C. [Ici git... .] chevalier messire Pierre de Tabarie, qui trespasa... . cccm de Crist.
 Que Dieus ait [leurs ames].

Fragment de dalle et d'inscriptions de famille. Au milieu, deux jambes recouvertes d'une armure. Voy. n^o 25.

67. A. Ci git...
 B. Ci git le noble escuyer Gresien de Gras...

Fragment de dalle sur lequel on voit des pieds chaussés de souliers ronds et le bas d'une longue tunique.



68. [Ci git]... de la chapele dou roi.
ac, qui trespassa le jeusdi. . . .

Fragment portant l'effigie d'un personnage vêtu d'une simarre ou d'une robe à manches très larges. Le haut de la tête a été brisé.

69. [Ici git] Eschive, filie dou noble chevalier messire Thomas de Cafr[an], espouse. III de Crist ; que Dieu ait l'arme. Amen.

Fragment ; bas d'une robe. Nous avons vu déjà l'inscription d'une autre Cafran, ci-dessus, n° 7.

70. [Hic] jacet nobilis Georgius doctor.
tarsus ra. condam d. honorabilis medicus
seri.

Fragment représentant le buste et la tête du personnage à cheveux longs, imberbe, coiffé d'une mitre à oreillettes. A côté, un écusson sur lequel est une fleur de lys.

71. Ci git le noble et sage doctour des lois et decres messire Johan de Sarazins, de Padoua, honorable juge de. xxvii ; que Dieu ait l'arme.

Il y a des exceptions à toutes les règles et à tous les usages. Voici un étranger, un Padouan, un docteur, et probablement un homme vivant à la fin du xiv^e, si ce n'est au xv^e siècle, dont on rédige l'épithaphe en français, comme si on eût été au xiii^e siècle, ou que le défunt eût appartenu à quelque famille noble et française. Cf. ci-dessus n° 47-49, et ci-après n° 98. Cette circonstance, au



reste, doit nous donner une idée très favorable du mérite de Jean Sarrasin et de la position de ses héritiers. Puisqu'ils parlaient français, ils fréquentaient la société française; le docteur Jean plaidait sans doute devant les tribunaux royaux, où l'on plaيدا en français jusqu'au xvi^e siècle; il devait être en relation avec les familles françaises; il allait peut-être à la cour. Les Lusignans du xiv^e siècle ont tous aimé les sciences et la littérature. (Boccace, *Dedic. Geneal. Deor. Georg. Lapith. Notices et extraits des mss.*, t. XII, p. 6, 7.) Le haut du tombeau de Jean Sarrasin est brisé; on voit dans ce qui reste le bas de sa robe de docteur.

72. [Ici git] dame Bienvenue de Cacaldier.

Fragment. Armes : une aigle à senestre.

73. [Ci git] noble chevalier messire Phelipe de Milm[ars] Dieus ait l'arme. Amen.

Il ne me paraît pas possible de voir un autre nom que celui des Mimars dans l'abréviation de *Milm.*; et dès lors la dalle sur laquelle elle se trouve a beaucoup d'importance, puisqu'elle nous fait connaître les armoiries de cette famille considérable, influente et haut placée en Chypre. Les deux bouts ont été brisés par les Turcs, mais le milieu conserve encore l'image d'un chevalier, du cou aux genoux, portant un bouclier sur lequel sont ses armes : une croix faiblement patée et alazée. Voy. nos 37 et 44. Les Mimars étaient de la noblesse française de Syrie; établis en Chypre, ils devinrent seigneurs de *Asquie*, probablement *Aschia*, au sud de *Kythrée*, de *Traissades*, d'*Aya* à l'est d'*Aschia*. Ils contractèrent des alliances avec les *Giblet*, seigneurs d'*Avegore* et de *Pyla*, avec la famille de *Morpho*, etc. *Lignages*, ch. 39. *De Ceaus de Mimars*.

M

M.

C

pré:

bab.

Éc

est

moig

1488)

ciens

la nel

date,

ou d'i

figure

trie de



74. Hic jacet religiosus frater Michael Monteguido, ordinis eremitarum Beati Augustini, qui obiit sub anno Domini m.....ensis Julii. Amen.

La mosquée de l'Emerghié aurait-elle été une église des Augustins, dédiée à Notre-Dame ?

MOSQUÉE DE SAINTE-CATHERINE

HAIA-KATHERINA-DJAMI

Belle et élégante architecture du xiv^e siècle.

75. Ici git le tres honorable bourgeois..... Marguatz qui trespasa à xii jours d'Aoust l'an de m.ccc.lxxiii de Crist; que Dieu ait l'arme. Amen.

Cette inscription est gravée sur une pierre qui se trouve près de la porte latérale de la mosquée, où arrivait probablement le cimetière de l'église.

MOSQUÉE DU SÉRAIL

Église ogivale qui me parait du xiv^e siècle et qui est peut-être l'ancien couvent des Carmes. (Cf. le témoignage de Nicole de Huen, *Voyage à Jérusalem*, Lyon. 1488). Le pavé est neuf. Les fragments conservés des anciens tombeaux ont servi à daller le porche qui précède la nef. Je n'y ai remarqué qu'une seule pierre portant une date, celle de M. CCCC. II, à côté de l'effigie d'une femme ou d'un jeune homme à cheveux flottants. C'est la seule figure conservée, mais non respectée; elle a été meurtrie de coups de marteau. Toutes les autres ont été brisées



par les Musulmans, qui ont voulu utiliser seulement la partie inférieure des pierres, en défigurant autant qu'ils ont pu leurs ornements profanes. On y reconnaît pourtant encore nombre d'écussons effacés, de chevaliers éperonnés et armés, d'autres personnages chaussés de sandales, vêtus de longues robes boutonnées jusqu'au bas et marquées de croix en divers endroits. Cette mosquée, qu'on appelle Mosquée du Sérail, parce qu'elle est voisine du sérail ou palais du gouverneur, appartenait peut-être au couvent de la Merci. Dans le jardin qui précède le porche, se trouvent plusieurs écussons vénitiens, et une belle colonne antique avec une inscription grecque publiée par Bœck et Engel. Sur le piédestal de la colonne sont deux écussons de marbre dans le style un peu maniéré des armoiries vénitiennes, l'un portant quatre flammes renversées cousues au chef, l'autre une fasce seule. Ce dernier appartiendrait-il à quelque ascendant de M. le comte Augustin Sagredo, de Venise, éditeur des annales de Malipieri dans la collection de Florence, dont la famille a eu des provéditeurs à Modon et dans quelques autres colonies vénitiennes?

Les mosquées dites Tourouchlou, Tukanar Eunu, Iblik Bazar, Yéni Djami, sont peu anciennes.

TEKKÉ CU TOMBEAU D'UN SANTON TURC.

Près de la porte de Cérines.

On y voit un sarcophage de marbre blanc, sur lequel est gravée l'inscription suivante :

76. AUGUSTINO. CANALI. CLARISS. SENATORI. SUMMÆ.
IN. DEUM. ET. PATRIAM. RELIGIONIS. ET. PIETATIS. VIRO.
IN. ADMINISTRANDISQUE. REIPUBL. VENETÆ. NEGOTIIS.



DOMI. FORISQUE. PLURIBUS. MAGISTRATIBUS. INTEGR-
RIME. FUNCTO. AC. DEMUM. REGNI. CYPRI. CONSILIAR.
MARIETA. UXOR. CASTIS. ET. GABRIEL. FILIUS. AD. PO-
STERITATIS. MEMORIAM. POSUERE.

OBIIT. XVI^o OCTOBRIS. M. D. L. III.

Les Da Canale sont une des plus anciennes familles sénatoriales de Venise. La collection historique de M. Vieusseux à Florence s'est enrichie d'une curieuse histoire de Venise écrite en français au XIII^e siècle, par un auteur de ce nom, *Martin de Canale*, qui ne peut être pourtant de cette famille, car il n'aurait pas omis de le dire dans les nombreuses occasions qu'il a eues de nommer avec éloge les Canale. Martin, quoique habitant Venise, n'était peut-être pas même sujet de la république; on peut le croire quand on voit qu'il parle ainsi de Venise et des Vénitiens: *En l'enor de Nostre Seignor Jesu Crist et par l'enor de messire Renier li noble dus de Venise et por henor de cele noble cité que l'on apelle Venise, je Martin da Canal, sui entremis de translater de latin en franceis les henorées victoires que ont eues les Vénitiens; et porce que lengue frenceise cort parmi le monde et est la plus délitable à lire et à oir que nule autre, etc.*, chap. 1. *En l'an de l'incarnation MCCLXVII, au tens de monseignor Renier Gen, tant me sui travaillé que je ai trové l'ancienne estoire des Veneciens*, chap. 2, *Saint-Marc, cele bele iglise que les Venitiens firent et feront*, chap. 219. *Tant ai demoré en cele bele Venise, que je ai veues les procesions que monseignor li dus fait a hautes festes*, chap. 237. *Et le nom de celui que fu ocis veul je metre en escrit... que nos, que somes orendroit en Venise, le veismes as iaus*, chap. 313, etc. *Archivio storico italiano*, tom. VIII, Florence, 1845.



II

ENVIRONS DE NICOSIE

ÉGLISE DE PALLURGIOTISSA

Non loin de la porte de Famagouste.

77. Ici git dame Isabiau fille de sire Guill[aume de] Plesi[e].. [bailli] dou coumerc e bai[lli de la taille?] q[ui tres]pas[sa] a xvii jours [de Jen]vier de l'an.].

Du temps des Français on appelait en Chypre *coumerc* ou *commerque* les droits de douane, et l'office comme l'hôtel préposé à la perception de ces droits.

.. « En tout le profit dou commerque
Que marchandise paie et merque.
Commerque est une imposition.

(MACHAUT. *Prise d'Alexandrie*, p. 173.)

« Actum Nimotii in logia ante comerchium regis, » etc. *Hist.* t. III. p. 891. Le mot était passé avec le même sens chez les Grecs : Georg. Acropolit. § 78, p. 174. C'était ce qu'on appelait *dazio* à Venise, *gabella* en Toscane, *doana* à Naples. Pegolotti, p. xx.

Guillaume de Plesie était bailli de cet office, à Nicosie, ou dans l'un des ports de l'île. Quoique venus en Chypre avec le roi Guy de Lusignan (voy. ci-dessus n° 33 note) et ayant eu part à la première et à la plus généreuse répartition des fiefs, (*Lignages*, chap. 40); les du Plessie n'ont pas autant marqué dans l'histoire de Chypre que les che-



valiers de Morpho, comte de Rohais ou d'Édesse, leurs proches parents. En 1329, le seigneur Jean de Plessia, *baillivus talie*, probablement préposé à la perception des impôts mais non bailli de la secrète, fut témoin du traité avec Gênes. (*Hist.* t. II. p. 158). En 1369, *Sire Mathe de Plessie*, bouteiller de Jérusalem, fut l'un des commissaires désignés pour rechercher le meilleur exemplaire du livre du comte de Jaffa, auquel on donna force de loi, au début du règne de Pierre II. (*Assises*, t. I, p. 6.) L'origine de leur nom de famille est bien incertaine. Sont-ils des Du Plessis de France, comme on l'a pensé? Le nom ne vient-il pas plutôt d'un fief chypriote? Et ce fief serait-il le village de *Blessia*, aujourd'hui village turc du nom de *Pletcha*, à droite de la route de Nicosie à Morpho?

78. [HIC J]AC[ET] NOBILIS [DOM]IN[US] VEN

..... LE Q I

O[B]IIT N O

..... LCCC V

Inscription, du temps des Vénitiens, gravée sur un marbre, taillé en ondulations; les lettres et les dessins des parties saillantes ont entièrement disparu. Au-dessus est un écusson contourné portant au chef une fleur de lys, et à la pointe une aile ou demi-vol d'oiseau.

79. + ΕΚΟΙΜΗΘΗ ...

Au-dessous, effigie d'un homme vêtu d'une longue robe portant une fraise autour du cou, et sur la tête une toque semblable à celle de nos juges ou des papas grecs.

Cette pierre, comme la précédente, est à l'intérieur de l'église; les autres se trouvent dans le cloître avec de nombreux fragments de dalles tumulaires françaises ou grecques, et les débris gothiques de l'ancienne église, que les



Grecs ont presque entièrement renouvelée. Sur la porte septentrionale sont deux écussons dont on a enlevé les armes; non loin de là, est un bel écu en marbre blanc portant dans le champ un moufflon qu'on appelle en Chypre *Agrino*. Un marbre blanc, orné élégamment sur la tranche d'un cordon de roses et sur sa partie horizontale de deux écussons, recouvrait peut-être, comme la dalle n° 1 de Sainte-Sophie, le tombeau de famille d'un de Norès, allié à une princesse du sang des Lusignans. Le premier écusson est coupé, et porte trois croix dans le chef; l'autre est écartelé de la croix de Jérusalem recroisetée de quatre croisettes et d'un lion couronné.

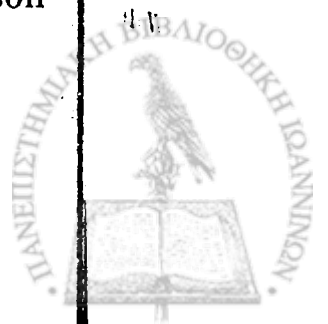
OMOLOITADES

Église à une demi-lieue de Nicosie, du côté de la porte de Paphos.

80. Ci git le tres noble baroun monseigneur de Bresvic tres noble amirail dou roiaume de Chipre qui trespasa le lundi a ii jours de Juniet l'an de M.CCCC.XIV de Crist. Que D[ieu ait] pité et misericorde de l'arme de lui. Amen.

Grande dalle, parfaitement conservée, mais d'un dessin très incorrect. Elle n'en est pas moins fort intéressante. Elle nous fait connaître un amiral de Chypre, et nous donne une nouvelle preuve qu'une branche de la famille de Brunswick, dont on connaissait l'alliance avec la nièce du roi Pierre 1^{er}, s'était fixée en Chypre. Philippe de Brunswick Grubenhagen, épousa la reine Alix d'ibelin, veuve de Hugues IV et reçut du roi Pierre et son beau fils la dignité de connétable de Jérusalem en 1360. (*Hist.* t. II. p. 230, 249-396. n. Machaut. *Prise d'Alex.* p. 284).

L'amiral, fils peut être du connétable, porte sur son



tombeau une riche armure de fer, ornée de ciselures et de moulures, qui s'arrête à la hauteur des épaules. La gorge et le cou sont protégés d'une cotte de mailles rattachée à un casque pointu et bizarre. Des gantelets de fer protègent ses mains ; sa chaussure, recouverte aussi de fer, se prolonge en deux griffes recourbées. Il lève le glaive hors du fourreau, et de la main gauche il tient un bouclier en ogive où sont ses armes : deux lions léopardés, dont le supérieur semble tenir un besant dans sa gueule. Le champ est traversé, peut-être accidentellement, d'une raie. — Cette belle dalle a été reproduite dans le *magasin Pittoresque*. 1847, p. 224.

Sur la façade septentrionale de l'église est incrusté un écusson de marbre avec fleurs de lys. Dans l'escalier qui monte à la tribune, dans l'intérieur de la nef et dans la cour fermée qui environne l'église, on trouve encore de nombreux fragments de tombeaux avec des vestiges d'inscriptions françaises ou latines. Je n'ai vu sur ces débris ni noms de famille, ni armoiries, et il est inutile de les décrire ; mais je signalerai d'une manière toute particulière un beau marbre blanc, orné de trois écussons en relief, qui me paraît avoir évidemment fait partie d'un tombeau royal, et peut-être du tombeau de Janus, que l'on sait avoir été fort riche. L'écusson du milieu porte les armes propres des Lusignans de Chypre : champ burelé au lion à dextre. L'écu de gauche est écartelé au 1 et 4 de la croix potencée et recroisetée de 4 croisettes, qui est l'écu de Jérusalem ; au 2 et au 3 du champ burelé des Lusignans. Les lions n'ont pas de couronnes et sont en tout semblables à ceux des armoiries du roi Hugues IV, qu'on voit à Lapaïs, près de Cérines. Le troisième écu porte un lion dans le champ, emblème héraldique du royaume chrétien d'Arménie (1).

Ainsi, cette frise est postérieure à l'an 1395, date de la

(1) *Voy. Bibl. de l'Éc. des Chartes*, tom. V, p. 422, 426.



réunion fictive des royaumes de Chypre et d'Arménie, et peut appartenir aux tombeaux de Jacques I^{er}, de Janus ou de Jean II, derniers rois de Chypre inhumés au couvent de Saint-Dominique. Ce riche et royal monastère, démoli malheureusement par les Vénitiens était situé précisément dans la partie de Nicosie qui s'étendait vers l'église d'O-moloitades ; il devait même se rapprocher beaucoup de cette église, par ces dépendances.

J'avais à cœur de sauver ce fragment, le seul peut-être échappé à la destruction au milieu de tant de richesses historiques accumulées pendant trois siècles à Saint-Dominique, le seul que je puisse croire avec quelque certitude avoir couvert la sépulture d'un de nos rois Lusignan. M. Goëpp et M. de Summaripa se sont intéressés aussi à sa conservation, et le marbre a été transporté à Larnaca pour être placé dans l'hôtel du consulat de France.

III

FAMAGOUSTE

GRANDE MOSQUÉE

Ancienne cathédrale de Saint-Nicolas. Construction du XIV^e siècle.

L'intérieur de cette belle église a été bouleversé ; il n'y reste qu'un petit nombre de dalles tumulaires peu intéressantes, remarquables seulement par l'extrême incorrection de leurs ornements et de leurs inscriptions. Je signalerai les moins insignifiantes (1).

(1) J'ai relevé l'inscription suivante, gravée en beaux caractères gothiques, sur un des contreforts du sud. Elle rappelle la reconstruction



81. A. Ici git dame Dimenche fillie de sire Johan de Lion espouze de sire Guillaume Belaz qui trespasa le dernier de Novembre l'an de M.CCC.XLIX de Crist.

Dieu ait l'arme. Amen.

B. Ici git dame Estefenie jadis espouse de Johan de Lion qui trespasa le mercredi a xxii jours de mars l'an de M.CCC.LXIII de Crist; que Dieu ait l'arme. Amen.

Dalle de marbre gris. L'inscription A est surmontée d'un écusson portant un lion, armes parlantes de la famille peu connue, et vénitienne, je crois, de *Lion*. Au-dessus était une première inscription aujourd'hui effacée.

82. A. Salvulus filius domini Habramini de [Quibellanícis] de Cremona, sub hoc marmore sepelitur, qui infra ætatis xvi annorum obiit, die

partielle de l'église qu'effectua l'évêque Baudouin. Ce prélat ne figure pas dans les séries de du Cange et de Le Quien. Nos chroniques de Strambaldi et d'Amadi le mentionnent aux années 1308, 1310 et 1324.

L'an . de . mil . et . trois . cens . et . xi .
de . Crist . a . iii . jors . d'Aoust .
fu . despendue . l'amonée . ordonnée .
por . le . labour . d' l'glise . de . Famag .
et . commensa . le . labour . le . vesq .
Bauduin . ledit . an . le . premier .
jor . de . Septembre . douquel . labour .
vi . votes . d' . deus . heles . estoient .
faites . e . x . votes . des . heles . aus .
viii . vots . dire .

Sur le revers du contre-fort :

La nave . de l'glise . estoit faite .

(Voy. *Archiv. des missions scientifiques*, 1^{re} série, t. I, p. 539.)



II mensis Aprilis anno Domini M.CCC.LXIII. Cujus anima requiescat in pace.

B. Octavianus filius domini Abramini Quibellanicis de [Cremona] sub isto lapide requie[m ha-buit?] anno [Domini] M.CCC.LXIII, die prima mensis Julii, cujus anima in pace requiescat.

Longue dalle de pierre. Au-dessus des inscriptions sont les effigies de deux jeunes chevaliers casqués, éperonnés et portant l'épée. Plus bas est l'écu de leurs armes : deux B en chef, séparés de la pointe par une fasce mince. La famille de ces deux enfants était italienne, mais probablement fixée en Chypre, comme celles dont nous avons précédemment vu des épitaphes latines. C'était la politique des Lusignans de favoriser toujours l'immigration des étrangers de tous pays dans leur royaume, où ils leur accordaient protection et privilèges. *Quia regnum Chipri populatur ab antiquo et continue affluit ibidem gens advena omnium, etc.*, Traités de 1368. (*Hist.* t. II. p. 296 n. 6.)

83. Hic jacet nobilis venus Rubeus Pesarus . . . anno Domini M LX, die Junii.

Je ne sais quel était ce Rossi ou Rosso de Pesaro, noble vénitien, comme le Molino, qui suit.

84. A. Hic jacet . . . Molinus . . M.D.XXXIII.

B. Hic jacet . . . filius Petri P[auli].

85. Ici git

Dalle près du seuil de la mosquée. Entre les deux inscriptions, un écusson avec un château représenté par une courtine ayant une porte et trois créneaux.



On voit encore dans l'intérieur, ou dans la cour de la mosquée, d'autres dalles entièrement frustes, conservant des vestiges en creux ou en relief de costumes de dames et de chevaliers. J'ai vu un écusson avec une aigle à senestre, comme porte les Martinengi de Venise; un autre contourné, évidemment de style vénitien, et orné de cotices, qui semble appartenir à un membre de la famille des Contarini, nombreux et puissants dans l'île dès le règne de Catherine Cornaro, leur parente, qui les investit, en 1475, des titres de comtes de Jaffa et de seigneurs d'Askalon, auxquels étaient attachés des revenus en Chypre. (*Hist.* t. III, p. 366.) On reconnaît aussi des monuments du xiv^e et du xv^e siècle. Il est très surprenant de n'y rien trouver qui se rapporte au temps intermédiaire marqué par la longue domination des génois à Famagouste.

A droite de la fontaine des ablutions, est une belle dalle en marbre de six pieds de long sur un mètre de large, qui semble avoir formé le couvercle d'une cuve funéraire. Elle a été longtemps à l'humidité, et la mousse a rongé toute l'inscription. J'ai pu y lire seulement *obiit anno M...*, et plusieurs fois le titre de *dama*, nom qui du français était passé dans l'italien et le latin. Au-dessous, un écu avec une ou plusieurs bandes qui indique peut-être un tombeau des Calergi de Chypre, originaires de Candie.

PALAIS

Le palais royal, occupé et restauré successivement par les Lusignans, les Génois et les Vénitiens, est en face de Saint-Nicolas. A l'intérieur tout est ruiné; la façade du péristyle seule est debout et presque intacte. Elle est formée de quatre arcades gothiques, décorées de quatre belles colonnes de granit (provenant, je suis porté à le croire, des ruines de Salamine, où j'en ai vu de semblables),



surmontées de chapiteaux de marbre, ouvrage probable des Génois. Au-dessus de l'arcade centrale est un bel écusson de marbre, entouré de moulures bien sculptées, et dont le champ ovale et bombé est parti d'un côté de marbre blanc, de l'autre de marbre noir. Un chevron va de l'un en l'autre; noir sur le marbre blanc, et réciproquement. Cet écusson ne peut qu'être vénitien.

A quelques pieds en arrière de cette façade, s'élève le mur même du palais, éclairé de plusieurs rangs de fenêtres; le tout d'une construction ancienne. Une des fenêtres a été bouchée, probablement après le temps des Lusignans et avant celui des Turcs. Sur le panneau friable qui la remplit est gravée une aigle à deux têtes et tout autour une inscription déjà fruste quoique peu ancienne. Je n'y puis lire que ces mots écrits en lettres capitales :

SI HOMINIBUS PLACUISSEM NEC. . . . FIDELIS PATRIÆ NEC
CHARITATIVO PROXIMO FUISSEM. L'aigle retient une
banderole où est écrit: MISER.

Ces inscriptions anonymes cachent quelque allusion et quelque souvenir douloureux dont je n'ai pas le sens. Elles se rapportent peut-être à un Justiniani ou à un Martinengi, deux familles italiennes portant dans leurs armes l'aigle impériale, et dont les branches fixées en Chypre avaient place au grand conseil. Frédéric Justiniani fut lieutenant de la république de Venise en Chypre; Nicolas son fils et les descendants de ce dernier furent comtes de la province de l'île nommée *Le Karpas*, que la fille de Perez Fabrice apporta en dot à Nicolas. Les Martinengi coopèrent énergiquement à la défense de l'île contre les Turcs. Hercule, comte de Barco, après avoir été au service de notre François I^{er}, comme colonel d'infanterie, revint dans les armées de Venise, fut envoyé en Chypre, avec le grade de gouverneur général des forces de terre, et mourut à Famagouste. Jérôme, Nestor et Jean-Marie, ses parents, ont eu tous des commandements supérieurs dans l'île. Voy. *Il campidoglio veneto, fatica di* Girolamo



Allessandro Capellari Vivaro, 4 vol. in-fol. Bibl. de S.-Marc
MSS. class. VII. cod. XV. v° Justiniani et Martinengi.

MOSQUÉE

ET ANCIENNE ÉGLISE PRÈS DU PALAIS.

86. Ici git damoizele Mer..... ie qui fu jadis
..... s. Gui des Petis, home de sene? qui
trespassa l'an de l'in[carnation] m. et ccc. e XLIII a
vi jours d'Aoüst ; que Dieu ait l'arme. Amen.

Dalle presque intacte. Effigie d'une femme croisant ses
mains sur sa poitrine. A la droite de la tête est l'écu de
ses armes : une croix chargée de cinq croissants. Il n'est
pas probable que cette demoiselle M., fille peut-être de
sire Guy des Petits, appartint à la famille des Le Petit
siégeant avec les chevaliers de la haute cour de Nicosie.

87. Ici git damoizelle Loze fille de s. Todre
Seronea, qui trespassa le jeusdi, a ii jours de
Mars l'an de m.ccc.lxiii de Crist ; que Dieu ait
l'arme. Amen.

Dalle entière. Effigie d'une femme tenant ses mains rap-
prochées sur la poitrine. Deux écussons auprès de la tête :
l'un porte une croix au-dessus d'un sautoir ; l'autre, un
lion naissant dans le chef et deux cotices vers la pointe.

Famagouste, à l'exception des monuments que nous ve-
nons de citer, et des remparts qui sont magnifiques, n'offre
qu'un amas inimaginable de ruines et de décombres habi-
tés par quelques misérables Turcs. On dit cependant, et
cela est très possible, qu'il y avait dans cette riche ville,
au temps des Français et des Génois, autant d'églises que
de jours dans l'année.



IV

LIMASSOL OU LIMISSO (1).

ÉGLISE GRECQUE DE KATHOLIKI

Le nom de cette église annonce seul qu'elle a appartenu aux Latins ; elle dépendait, en effet, du couvent que les Franciscains de terre sainte avaient à Limassol.

88. Ici git Johan le Diaque, que Dieu [ait merci de son ame] l'an de M : CC : LX....

C'est la plus ancienne inscription française que j'aie vue en Chypre, après celle du n° 1.

89. Ici gist sire Johan Corear chevalier qui trespasa de ce ciecle a xv jours dou mois de Hui-

(1) M. Eugène Magen, lieutenant de vaisseau, en rendant compte du transport à Paris du vase d'Amathonte, opération difficile qu'il a très-heureusement accomplie en l'année 1856, et dont nous avons précédemment parlé (p. 21), a publié neuf inscriptions françaises découvertes par un paysan en labourant un champ aux environs de Limassol. Elles sont du XIII^e et du XIV^e siècles, et toutes en français.

La plus intéressante est celle de Jean de Caffran, fils du seigneur de Pétros. Elle est ainsi conçue : † Ici : GIST : MESIRE : IOHAN : DE CAFRAN : Q. TRÉPASA : DE : CEST : SIÈCLE : LAN : D : M : CCC : III : Q : FU : FIS DE : MESIRE : HEIMERI : DE : CAFRAN : LE : SEIGNOR : DE : PETROS. Au-dessus un écu divisé de dextre à senestre en cinq bandes, dont quatre sont chargées d'ovales. (*Mém. de la Soc. d'Agen*, 1867.) Les Caffran appartenaient à l'ancienne noblesse de Syrie passée en Chypre. (*Voy. l'Inscript. de l'amiral de Caffran*, n° 7). La seigneurie de Pétros était inconnue.



tovre l'an de M : CCC : et XVIII : de Crist. Que Dieu ait merci de l'arme de lui.

90. Ici gist frere Bernard dou Chemid jadis tresorier de la maison de l'Ospital qui trespasa a XIII jors dou mois d'Avrill l'an de l'incarnation [not]re seignor [Jhesu Crist] mil.....

Cette pierre, retirée de l'église de Katholiki, a été transportée à Larnaca, il y a longtemps, par M. de Panin, envoyé extraordinaire de Suède à Constantinople. J'en dois la connaissance, à M. Cerutti, consul de Sardaigne. Pococke l'avait vue à Kolossi, l'ancienne commanderie, sa vraie place, et je l'avais longtemps cherchée dans ce village avant de savoir qu'elle fût à Larnaca.

91. Ici gist dame..... feme de sire..... qui trespasa a XVI jors de Jun [l'an....] de Crist ; [que Dieu ait merci] de l'arme. Amen.

Grand fragment. Effigie de femme toute fruste.

92. Ici gist [F?] Raōis... chantre de Tere s̄se (sainte).

Armes : deux lions.

93. Ici gist le reverent....

Beaucoup d'autres fragments d'inscriptions, d'écussons et d'effigies; le tout d'un dessin plus négligé que celui des dalles de Famagouste, et d'une exécution vraiment barbare.

Au-dessus de la porte de l'église, à l'intérieur du por-



che, on lit cette inscription, qui n'est pas la seule de son genre en Chypre :

+ Οὗτος ὁ θεῖος ναὸς ἄρχεν
τὴν ἐν μηνὶ Ἰουναρίῳ
ἅ ἐχρόνης τοῦ Χοῦ, ἀφ' ὁ ἄρχηρ Ἰωάννουθου μ.α.

« Ce divin temple fut commencé le 1^{er} du mois de janvier de l'an du Christ 1579, par la main de Jean Thomas. »

Comment n'a-t-on pas rappelé l'existence de l'ancienne église des Latins, dont vous avez conservé tant de débris? dis-je au papas du Katholiki. « Ils étaient idolâtres, » me répondit-il fort peu poliment, car il savait que j'étais Latin. Voilà le degré général de bonne foi des papas ou des caloyers en Orient, et le degré d'instruction d'une grande partie de leurs laïques, auxquels ils s'efforcent d'inculquer la haine de tout ce qui est ou a été Franc. Quelle différence chez les Arméniens dissidents!

GRANDE MOSQUÉE

Ici git....

Dalle au devant de la porte d'entrée. Les deux mots français qu'on y lit encore et quelques détails de l'architecture ancienne conservés dans la réédification, suffisent pour montrer que cette mosquée fut aussi une église latine. Peut-être a-t-elle reçu les dépouilles de quelques-uns des chevaliers français croisés avec saint Louis en 1248, et emportés en si grand nombre par les fièvres durant leur relâche à Limassol. Guill. de Nangis, édit. Géraud, t. 1^{er}, p. 203. Bolland. Aug. t. V, § 606, p. 410.

P
J
S

d
et

« F
Dieu
du m



V

KIVIDES

Village et ancienne seigneurie française au sud du mont Olympe, près de Piscopi.

94. Ici : gist : messire : Nicole Ca... des Drapiers : qui : trespasa mardi : a le : xxi : jour : de Jugnet : l'an : de l'incarnation Ihesu Crist M : CCCVI : Seignor : priez : por lui.

Au-dessous, un écusson écartelé au 1^{er} et au 4^e canton de cotices chargées d'ornements méconnaissables; aux 2^e et 3^e, d'une croix alaizée.

VI

ACHEROPITI

Village entre Nicosie et Morpho.

95. Ἐκοιμήθη ὁ ἐντιμώτατος
ἀρχων καὶ δοῦλος τοῦ Θεοῦ
Ἀλέξανδρος Φλάτρος : Χοῦ 1563
ἐν μηνὶ αὐγούστῳ εἰς τὰς 5.

« Fut inhumé le très noble seigneur et serviteur de Dieu Alexandre Flatros, l'an du Seigneur 1563, le 5^e jour du mois d'août. »



Les Flatre ou Flatrî étaient une des familles grecques admises dans la noblesse française de l'île, au plus tard au quinzième siècle, après le mariage d'Hélène Paléologue avec le roi Jean II, et peut-être auparavant. Ils obtinrent faveur auprès des Lusignans, et contractèrent même des alliances matrimoniales avec la branche de leur famille à laquelle appartient le P. Étienne, auteur de l'histoire de Chypre. Hector Flatre, cousin de la mère d'Étienne, était seigneur de Tera, l'ancien *Treta*, et de Pisouri, qui répond à *Boosura*, entre Limassol et Paphos. Jean acheta le fief de Chiti à la république de Venise. *Hist.* t. III. p. 242, n.

VII

KYRA

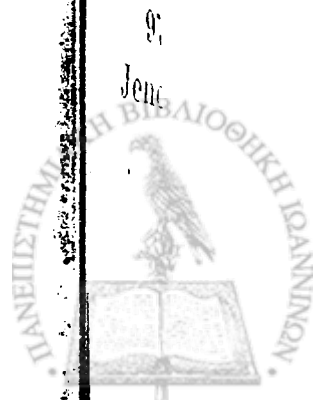
Couvent grec, à l'ouest de Cérines, près de Lapithos.

La tombe et l'építaphe grecques de César Kariotis, mort en 1546, dont le dessin a été publié par Drummond (*Travels*, Lond. 1754, pl. 254, p. 270), existe toujours. Au centre de la dalle est le défunt, représenté dans un costume franc, composé de chausses longues, d'une cotte hardie, d'un surcot brodé et, par dessus le tout, d'un manteau court. La tête, à cheveux courts et sans barbe, repose sur un coussin. Aux côtés, deux écussons semblables portant une croix en chef et trois givres vers la pointe. Les Kariotis n'ont pas marqué dans l'histoire de Chypre.

VIII

PAPHOS, AUJOURD'HUI BAFO.

96. Brocardus : de Charpigny : miles : pater :



**Paphiensis : episcopi : cujus : anima : requiescat :
in : pace. Amen.**

Grande et belle dalle de marbre blanc trouvée au mois d'avril 1844, dans l'intérieur d'un jardin près de la mer, sur l'emplacement probable d'une église latine. Transportée en France, et donnée au Musée de Cluny par M. de Sauley. Brocard de Charpigny y est représenté dans son costume de guerre, armé d'un casque bizarre et du haubert à cotte de mailles qui le couvre en entier de la tête aux pieds. Par-dessus cette armure est sa courte tunique ou cotte d'armes, arrêtée aux genoux. Sa lance est à droite; son épée est rattachée au ceinturon avec le bouclier, dont le champ, pointillé comme pour indiquer la couleur d'or, porte pour armes trois losanges mis en fasce. Les mains du défunt sont rapprochées sur sa poitrine; ses pieds reposent sur deux poissons, entre lesquels se trouve une masse d'armes surmontée d'un chien. — Nous ne pouvons reconnaître, parmi les évêques latins de Paphos cités par Le Quien dans l'*Oriens christianus*, quel est celui dont la mémoire est ici rappelée; mais d'après le costume du chevalier Brocard, son père (ou son frère), on peut considérer comme à peu près certain que l'évêque était né avant la fin du XIII^e siècle. La famille de Charpigny n'était pas au reste du royaume de Chypre; elle appartenait à la noblesse française de Morée.

IX

KTIMA, PRÈS PAPHOS.

97. Ici gist dame Alis [fil]lie de sire Says le Jenoeis que fu feme de sire Nicolose Saoneis, la-



quelle arme vive en Crist. L'an de l'incarnation de nostre seignor Ihesu Crist M.CC.LXXIX. a xxii? jors de Decembre. Pat[er nos]ter.

Cippe en marbre de 5 pieds de haut, placé sur un tombeau musulman dans le cimetièrre turc de Ktima.

Après les Provençaux et les Languedociens, les Génois sont les premiers navigateurs de la Méditerranée qui aient reçu des privilèges des rois de Chypre, en reconnaissance de leur coopération constante contre les Impériaux. Leurs franchises, qui s'étendaient aux habitants des deux rivières depuis Vintimille et Savone jusqu'à la Spezia, sont antérieures aux privilèges obtenus en Chypre par les Vénitiens, les Pisans et les Catalans.

SUPPLÉMENT

LARNACA.

Inscription communiquée par M. Démétrius Pieridès.

98. EN L'AN M.CCC.XXIII. CET HOSPITAL EST EDIFIES A LA REVERENSE E A L'ENOR DE NOS SEIGNOR JH'U CRIT E DE SA BENOITE MERE E AU NON DE SAINT ESTIENE PRIMEMARTIR. A SE QUE TOTE GENERASION DE GENT QUI CONFESSENT LE NOM J'HU CRIST PEUSE I TROUER EN CES HOSPITAL REPOS. A L'ENOR DE DIT SEINT MARTIR. SANS DEMANDER NUL PAIEMENT. E QUI PREMIER



VENRA SOIT RESEUS POR AVER REPOS. ET CE
 ST L'ENTENCION E LA VOLENTÉ DE CELLUI
 QUI HA HEDIFIÉ CEST DIT HOSPITAL. E LA MA
 LAICION DE DEU AIT QUI LE CONTREDIRA NE
 FERA.

Il est impossible que l'inscription précédente provienne d'un monument de la ville de Larnaca ou la Scala, localité assez secondaire au moyen âge. Un hôpital destiné à recevoir toutes gens, voyageurs, marchands ou habitants de l'île confessant la religion du Christ, n'a pu être fondé en Chypre, au xiv^e siècle, que dans une grande ville commerçante telles qu'étaient Nicosie, Limassol ou Famagouste. Il est donc probable, comme le pense notre obligé correspondant, que les deux blocs de marbre sur lesquels l'inscription se trouve gravée ont été transportés du milieu des ruines de cette dernière ville, fréquentée au moyen âge par des marchands de toutes les communions chrétiennes, latins, grecs, syriens ou coptes, et dont le commerce était si productif, que la dixième partie du bénéfice d'un voyage de ce port en Europe suffit à un négociant, dit la légende, pour élever une belle église à la Vierge.

NICOSIE.

Les inscriptions portant les n^{os} 99, 100, 101, 102 et 103 m'ont été obligeamment envoyées de Chypre par M. Octave Homberg, inspecteur des finances, chargé d'une mission en Orient.

99. [H]IC. IACET. IN SIGNIS EQUES D..... JACOBUS.
 URBIUS. CUI. CAPITULUM ECCLIE. NICOS. PIETATIS
 O..... PHS. STATVIT TUMULUM.



Au-dessous un aigle éployé tourné à gauche au centre d'un écu qu'entoure une couronne de lauriers.

C'est ici, je crois, la dalle funèbre qui recouvrait le tombeau du loyal et malheureux Jacques de Gourri ou Urry, vicomte de Nicosie, que Jacques le Bâtard fit assassiner dans la nuit du 1^{er} mai 1457. (*Hist. de Chyp.*, t. III, p. 18. n. 355. n.) Les noms de Urry, Ourry, Gurry et Gourri désignent la même famille, et les chroniqueurs donnent souvent ces divers noms aux mêmes personnes. (Voy. ci-dessus n° 14.) Ils étaient d'origine syrienne, comme les Bibi, les Danieli et les Goul. — S'ils se nommaient Gourri en Syrie, ils ne reçurent pas ce nom du village chypriote situé dans la Machera.

100. JOHANNIS GUILHELMI PIGNOLI MILITIS OSSA...
 MANESTRA QUIESCUNT : MEMORANDA PEREGIT.....
 CONSILIA..... : HUNC PARITER JACOBUS REX QUEM
 REGNANTEM NEAPOL. CAPTUM LIBERAT F.... NŌ MAGNA-
 TES POTUERUNT.... TERRE... : AD PONTIFICEM LEGAT.
 NOS GRESSUS DIREXIT REGRESSUS : HIC..... CON-
 TRACTAM..... ARDUO SEPE : AD REGES CUNCTOS PE-
 REXIT CATHOLICOS..... HONORE ENIM PRINCIPI
 REGNOQUE VIRTUTE FRUUNTUR IPSIUS OFFICIIS..... NULLA
 QUERELA TAMEN RE..... TEMPORE..... MAJORICARUM.

Inscription en dix lignes, écriture gothique excessive-
 ment fruste. Jean Guillaume Pinioli avait été, on le voit,
 chargé de plusieurs missions par un roi nommé Jacques,
 peut-être Jacques 1^{er}.

La forme française de son nom était Piniol. L'un de
 ses parents, sans doute Étienne de Piniol, chevalier chy-
 priote, fut bailli de la maison de la reine de Chypre,



Charlotte de Bourbon. Les rois Janus et Jean II lui confièrent aussi diverses missions à Venise et à Rome. (*Hist. de Chypre*, t. II, p. 504, 516, 528. t. III, p. 24. n.)

101. NON EST FIXA DIES VITE NON TER
 MINVS VLLVS NVLLA SVB CERTO
 FEDERE IVRA MANET
 NAM QVI TAM SVBITO CECIDIT
 NVNC FVNERE MAIVS
 DEBVERAT CELI VIVERE LEGE DIV
 SYDERA DECEPIT PARVO NAM
 TEMPORE SANVS
 INFERMVS VIVVS MORTVS AT FVIT
 HECTOR BELTRAME REPETINE
 OBIT DIE.

102. NON TI STVPIR VIATOR
 CHE FERMI IL PASSO
 CIE ESCA DI OSCVRA TOMBA
 VN CHIARO RAGGIO
 SON LE FREDDE OSSA
 DI QVEL GRANDE E SAGGIO
 CORNAR IACOBO CHIVSE
 IN QVESTO BASSO

Ici, au centre d'un écu, un aigle à deux têtes éployé.

ANNO SALVTIS

M. D. XXXIII.

PRIDIE. IDVS. MAII.



Je ne trouve pas dans l'histoire de Chypre la justification de ce magnifique éloge.

Jacques Cornaro, dont rien n'autorise à contester les mérites, mourut le 14 mai 1533. C'est probablement lui dont parle François Attar dans un mémoire rédigé vers 1540, en disant que les ruines du château dans lequel les Templiers avaient si victorieusement résisté en 1191 à la fureur des Grecs insurgés se voyaient encore dans l'intérieur de Nicosie, près de la maison qu'avait habitée messire Jacques Cornaro. (*Hist. de Chyp.*, t. 155, p. 521.)

103. VICTOR BARBADICVS CYPRI PROREX. QVVM VT PATRIA MAGIS QVAM SVIS COMMODIS CONSVLERET EXACTA IAM ÆTATE IN PROVINCIAM NAVIGASSET SECVNDO MENSE POST QUAM MAGISTRATUM INIERAT GRAVI MORBO OPPRESSVS E CORPORIS VINCVLIS IN CÆLVM EVOLAVIT. QVEM DECEDENTEM VNIVERSA CIVITAS LVCTV ET MÆRORE PERSECVTÀ EST.

OBIIT ÆTATIS SVÆ ANNO LXVI AD XI. KL. IN. A CHRISTO NATO. DXLVII. SVpra...

Victor Barbarigo, nommé en 1547, lieutenant de Chypre, et mort deux mois après son entrée en fonctions, avait été auparavant lieutenant à Udine. (*Hist. de Chyp.*, t. III, p. 847).

103. FRAN. DE PRIULIS VENETÆ CLASS.

IMPER. DIVI MARCI VESS.

CYPRI FELICITER ERECTUM EST

NO. MCCCCLXXXVIII. 28 FEBRU.

Cette inscription, gravée sur un beau marbre orné de lions ailés, a été découverte en 1873 ou 1874 dans une



église de Famagouste, servant aujourd'hui d'écurie aux Turcs. Elle m'avait été envoyée moins complète que ne la donne M. de Cesnola (*Cyprus*, p. 36. Londres, 1876). Il en résulterait que l'érection du drapeau vénitien à Famagouste et par conséquent la prise de possession définitive de l'île de Chypre par la république, aurait eu lieu le 28 février 1488. S'il n'y a pas erreur de transcription dans ces quelques lignes, la date y est donnée suivant le style vénitien qui commençait l'année au 1^{er} mars. Les documents les plus certains, établissent en effet que l'abdication de la reine Catherine Cornaro et la prise de possession vénitienne n'eurent lieu qu'en 1489.

Le jeudi, 26 février, au milieu des fêtes du carnaval, à la fin d'une messe célébrée au palais royal de Famagouste, un étendard aux armes de Venise fut solennellement béni. La reine le prit des mains du prélat officiant, et le remit en signe d'investiture à François de Priuli, capitaine général, qui le fit aussitôt arborer au milieu de la place. (*Hist. de Chyp.*, t. III, p. 394.)



III

État des principaux fiefs et des terres du domaine royal sous les Français et les Vénitiens.

Les listes suivantes, formées sur l'ensemble des documents concernant l'histoire de Chypre, depuis l'établissement de Guy de Lusignan jusqu'à la fin de l'époque vénitienne, ne présentent pas le tableau distinct des fiefs et des terres du domaine royal pour une époque déterminée. Les renseignements historiques ne sont pas assez nombreux pour permettre un semblable travail. D'ailleurs les mutations de domaines entre la propriété féodale et la propriété royale ne durent pas être aussi fréquents qu'on pourrait le croire. Après la translation en Chypre des grands offices et de quelques baronnies du royaume de Jérusalem, lors de la prise de Saint-Jean d'Acre, en 1291, il avait fallu assurer ou compléter les revenus attachés à ces dignités sur le domaine royal de l'île. On peut croire qu'une fois cette dotation effectuée, il ne survint plus de grands changements dans l'état des propriétés nobles et royales. Les nomenclatures des règnes de Henri II et de Hugues IV, s'il était possible de les dresser, différeraient peu, croyons-nous, de celle du règne de la reine Charlotte. La concession de nouveaux fiefs territoriaux fut toujours rare; les confiscations, malgré les violences de quelques princes comme Pierre I^{er}, encore plus exceptionnelles. Mais tout changea sous Jacques le Bâtard. Irrité contre les anciennes familles qui étaient restées fidèles à sa sœur, il les frappa presque toutes de confiscations et de persécutions. Catherine Cornaro et la république de Venise ne réparèrent qu'une partie des iniquités de ce règne. Il est presque impossible de se reconnaître dans le bouleversement territorial qu'amènèrent les caprices du roi usurpateur, qui réunit au domaine royal ou attribua à de nouveaux propriétaires la plupart des anciens fiefs.

A

ALEX

te

e

C

c

J

B

B

ALEX

Ch

III.

ALANI

d'H

(1) L.

ou qui

trois ve



I

FIEFS.

AGRIDIA, en français *La Gride*; v. du district de Lapithos et de Cérines. Ce fief appartenait en 1287 à Jean de Verny. III. 673. et n. Cf. II. 83, 164, 537 (1); au xv^e siècle à Sor de Naves. III. 247. n. 3. Jacques le Bâtard l'échangea avec Sor de Naves et le donna ensuite au comte d'Edesse, Morpho de Grinier. III. 261. n. 8; 511.

AGRIDI, dans le Karpas, *Agridia del Carpasso*, donné par Jacques le Batard à Jean Filibert. Fl. Bustron, dernière partie, fol. 158. — Il y avait un *Agridia di Pelendria*, dans le Kilani, que le roi Jacques donna à un frère Julien, peut-être frère Gonem. (*Bibl. de l'Éc. des chartes.*)

AKAKI, Acaqui, Achasi, v. du Morpho. Ce fief qui appartenait, en 1310, à Balian d'Ibelin, prince de Galilée, fut ensuite réuni au domaine royal. III. 257. et n.; 504. Cf. 251. ann. 3. Amadi, an. 1310. Le roi Henri II y fit construire une maison de plaisance. Strambaldi, fol. 327. Jacques II le donna en 1461 à Nicolas Morabit. Flor. Bustron.

ALEXANDRÈTE, l'ancienne *Alexandria* de Chypre, dans le Chrysocho. I. 123. La terre, donnée au comte d'Edesse, III. 261. et n. 3; fut ensuite réunie au domaine.

ALAMBO, v. du Larnaca. Appartenait, en 1307, à Philippe d'Ibelin, sénéchal de Chypre. Amadi. fol. 148.

(1) Les chiffres romains que ne précède pas l'indication d'un ouvrage ou qui sont précédés seulement de cette indication *Hist.*, se réfèrent aux trois volumes de mon histoire de Chypre.



AMARGHETIS, dans le Paphos. III. 262. n.; est peut-être le village nommé *Amarietti*, compris dans le bailliage de Chrysocho du domaine royal. III. 506.

ANAGHIA, ou NAYA, dans l'Orini. III. 286. n.

ANAPHOTI, en français *Anafotides*, dans le Mazoto, aujourd'hui dans le district de Larnaca. III. 275; n. 296. n.

ANARITA, *Anarista*, *Anarrida*, dans le Kouklia. III. 255. n. 8. 256. et n. 2. 512.

ANTIPHONITI, v. de la Messorée. Ce village appartenait à la famille du P. Étienne de Lusignan. Son frère Jean y prit l'habit religieux et y mourut sous le nom de frère Hilarion (*Chorograffia*, fol. 79), vraisemblablement dans l'abbaye d'*Antifonite*, qu'avait fondée la mère de leur mère. (*Histoire de Cypre*, fol. 84, v^o). C'est, je pense, l'abbaye d'Antiphoniti, située au versant des montagnes du Cythère et en vue de la mer, entre Akhantou et Cérines; mais il n'y a plus aujourd'hui de village de ce nom. Il a dû périr comme beaucoup d'autres sous le régime turc.

APALESTRA, sur le Pidias, dans la Messorée. III. 83.; probablement le même village qui fut réuni plus tard au domaine. Il était formé de 3 hameaux et se trouvait dans les dépendances du bailliage de Lefconiko. III. 83. 509.

APANO CALEPIA, peut-être Kallepia, en français *Calopes*, dans le Paphos. III. 255. n.; 256. n.; 512.

APANO CHIVIDES, dans le Piscopi, appartient au comte d'Edesse. Voy. Kividès.

APLANDA, fief du comte d'Edesse. III. 511.

ARA, village donné en 1391 par le roi Jacques I^{er} à Jean de Neuville, seigneur de Césarée, vicomte de Nicosie. Amadi. fol. 301. Strambaldi. Cf. Léonce Machera, *Chron.* p. 370.

ARADIPPO, en français *Radippe*, près de Larnaca, fut un fief



et finit par appartenir à la couronne. II. 141, 219, 220, 533. n. ; III. 510.

ARAIZON ou Arasio, peut être Arediou, v. de L'Orini et du Tylliria. En furent seigneurs : Jean de Giblet. II. 164 ; puis Guy d'Ibelin, év. de Limassol, et non Guy de Giblet. II. 225. n.

ARAPO (SANT). Voy. Tarape.

ARNECHA, peut-être Larnaca tou Lapithou, dans le Lapithos. II. 457. et *Nouv. preuve de Chypre*, p. 99, art. 13.

ASCHIA, Achia, Asquia, Asquie, v. de la Messorée. Fief des Mimars, t. I. p. 137. *Assises*, t. II. p. 457, 461, 464, 471. Hugues de Mimars était seigneur d'Aschia en 1309. *Amadi*. fol. 175.

ASCHA, le même, peut-être, qu'Aschia. L'un des fiefs de Jean Tafure, comte de Tripoli, confisqués par la république de Venise. *Hist.*, t. III, p. 257. n. 7. ; 512.

AVELONE, v. du Morpho. *Assises*, t. II, p. 474.

AVGOROS, Ovgoros, dans la Messorée ; ou peut-être Ovgoros, dans le Karpas, au bas de la mont. de Kantara ; en fr. *Avegore*. Fief des Giblet. *Assises*, t. I, p. 545 ; t. II, p. 459, 471.

AXILOU, peut-être Atrillou. III. 255. n. 3, 8.

BLESSIA, Plessia, Pletcha, v. du Lapithos, au nord d'Avelone, qui est dans le Morpho. I. 139. n. Cf. *Plessie*.

CALOPES (Le fief de), peut-être Kallepia, ou Apano Calepia, dans le Paphos. (Voy. Apano Calepia.) *Cato Calepia* appartenait au domaine.

CARPAS (LE). Voy. Karpasso.

CATO CUTRAFA, probablement Kato Kotrephaki, v. ture du Morpho, était au comte d'Edesse. III. 511.

CATODRI, suj. Katodri tis Lefcaras, dans le Larnaca, fief donné à Fabrice Gentile, parent de Gabriel Gentile, mé-



decin de Jacques le Batard, puis annexé au domaine royal. III. 240. et n. 5. 241, 253, 296, 510.

CHIADOS, III. 511.

CHIEDARÈS. III. 162. n.

CHIO, au comte d'Edesse, peut-être Tchio, v. turc du Chrysocho. III. 511.

CHITI, en français *Le Quid*. Voy. Kiti.

CHITO ou CHITOKADAMIA, à l'ouest de Nicosie. Fut un fief III. 162. n. 361. n. ; appartient ensuite à la couronne.

CHIVIDÈS. Voy. Kividès.

CHOULOU, ou *Houlou*, *Chulu*, dans le Paphos, n° 21 de la liste de Talaat. Jean de Montolif en était seigneur sous Pierre I^{er}. Machera, p. 164; Strambaldi, fol. 78; Amadi, fol. 251. Cf. M. Gidel, *Nouv. études sur la littér. grecque mod.*, 465. J'ignore la situation de ce village. Il est différent de Ghiolou, village n° 11 du Chrysocho, que j'ai marqué sur ma carte au nord-est de Theletra.

CHRYSOCHO, *Crusoques*, fut donné par Henri II à Hugues de Lusignan, fils du prince de Tyr. Amadi. Bustron.

COMI, Comy, dans le Paphos. Ce v. qui avait appartenu à Ibelin Provane, revint ensuite au domaine, peut-être par confiscation, et fut donné par Jacques le Bâtard à l'évêque grec de Paphos. III. 265.

DALI, l'ancienne Idalie, v. du district de Kythréa ou Cythère, était un des fiefs affectés au titre de comte de Jaffa et d'Ascalon, en Chypre. III. 368, n. 1.

DORA, Dhora, Doros, v. du Kilani. III. 162. n. 361. n.

EGLIA, v. du Morpho. Appartint au domaine. III, p. 512. Cf. Strambaldi, fol. 185, et L. Machera, p. 349, ann. 1375. Démétrius Paléologue, mari d'Hélène de Lusignan, sœur du P. Etienne de Lusignan, en fût seigneur.



ENIA MILIAS, dans le Kythréa, v. du domaine; fut un fief donné viagèrement et non héréditaire. III. 660.

ΕΡΙΚΟ, Opiho, dans le Kythréa, l'un des fiefs de Jean Tafure, comte de Tripoli. III, p. 257. n. 512.

ΕΥΡΙΚΟΥ, v. du Leska, fief; revint au domaine au xv^e siècle. III. 295. 505.

FLASSOU, Phlassou, en français *Place*, dans le Marethasse, a été une seigneurie et a donné son nom à une famille. II. 24. n. *Lignages*, ch. 42; il passa ensuite au domaine, III. 506.

FARANGO, ou Pharango. III. 162. n.

GAMBILI, Cambili, district de Lapithos, fut réuni par confiscation au domaine royal. III. 197. n.; 510.

GHILOU. Voy. Choulou.

GOURRI, v. et fief de Chypre, à l'ouest du Machera, qui donna peut-être son nom à une famille d'origine syrienne, fut ensuite réuni au domaine royal. (*Hist.* t. III. 18 n. 209.) Cf. sur divers membres de cette famille, dont le nom s'écrivit aussi *Urry*, *Ourry*, etc. t. III, p. 66. n.; 126, 127. n.; 397 n. 85. Pierre Gourri, vicomte de Nicosie, fut massacré par ordre de Jacques le Bâtard. Voy. Inscriptions, n° 99.

ΗΑΙ ΤΑΡΑΝΠΟ. Voy. Tarape.

ΗΑΙΑ, près de Nicosie. *Assises*, t. II, p. 472. *Hist.* III. 226. 126. n.; fut ensuite au domaine. III. 203. 253.

ΗΑΙΑ ΦΟΥΤΙ, *Hata Phoutou*, en français *Saint Fouti*, dans le Paphos. *Assises*, t. II. p. 466. — Andronikos, dans le Karpas est aussi nommé par les Turcs *Hai Photou*.

ΗΑΙΟΣ ΔΙΜΙΤΡΙ, *Saint Demetrie*. Il y a plusieurs v. de ce nom. III. 242 n.; 259. n. 3.

ΗΑΙΟΣ ΕΠΙΦΑΝΙΟΣ, *San Pifant*, dans le Leska, ou dans l'O-rini. III. 115.



HAIOS THEODOROS. Voy. Saint Théodore.

HAÏOUS, peut-être Tous Haïous, dans l'Orini. III. 126. Le village avait appartenu à Jacques de Norès. Fl. Bustron.

KALAMOULLI, peut-être le v. turc de Karamoudès, dans le Chrysocho. III. 296. n. 511.

KALOPSIDA, dans la Messorée. L'un des fiefs du comte de Jaffa. II. 532; III. 368 n. 1.

KAPOUTI, dans le Morpho, passa au domaine. III. 238. 240.

KARDACA, le même, peut-être, que Kardaki, tour à tour fief et terre domaniale. III. 296. n.; 505, 511.

KARPASCHA, Carpassia, dans le Lapithos, v. maronite; fief réuni au domaine. I. p. 137; III. 197, n. 510.

KARPASSO, ou Rhiso-Carpasso, *Le Casal du Carpas*, village principal du district du Karpas. C'était le siège de l'évêque grec du diocèse de Famagouste (I, 381. III, 329, 622). Était un fief en 1363 et 1364. La dame du lieu échappa avec peine aux Égyptiens qui firent une descente dans le Karpas, pendant le voyage du roi Pierre en Europe. (Strambaldi, fol. 47.) Appartint à Louis de Verny. (*Hist.* t. III, p. 245, 260.) Érigé en comté du Karpas par Jacques le Bâtard, en faveur de Jean-Perez Fabrice (III. 165. n. 4. 311. 531); passa ensuite aux Giustiniani, de Venise (III. 498), après avoir été réuni au domaine sous Jacques le Bâtard (III. 245, 260).

KASCALO. III. 251. n. 3.

KATODRI TIS LEFKARAS. Voy. Catodri.

KELIA, Kellia, en français *Queille*, *Cueillie*, *Quellyes*, au nord de Larnaca. *Assises*, t. II, p. 465, 470, 472, ch. 30, 38. *Hist.* t. I, p. 138.

KITI, Chiti, Quiti, en français *Le Quid*, près de Larnaca, fut un des vingt-quatre fiefs de Charles de Lusignan, confisqués par Jacques le Bâtard et réunis au domaine. III.



221-222; 240. n. 3.; 241. n. 4.; 259. n. 3; 510. Les rois y avaient cependant un château de plaisance. (Guill. de Machaut, *Prise d'Alex.*, p. 233, 287. n. 72.) Hercule Podocator racheta la seigneurie au gouvernement vénitien. III, p. 242. n. Lusignan, *Cyp.* fol. 210.

KIVIDÈS, Chividès, Chevida, en fr. *Quevides*, v. du Piscopi, a donné son nom à une célèbre famille de Chypre. III. 240. n. 2. *Assises*, t. II, p. 389, 459. Il comprenait deux villages distincts : Apano et Kato Chivida. II, 57. n. Apano Chivida appartient au comte d'Edesse. III. 511.

KLAFDIA, Clafdia, Clavdia, v. turc du Larnaca, était un des fiefs du comte d'Edesse. III. 261, n. 8; 511.

KORAKOU, v. du Lefca, dans la vallée de Solia, appartenait, en 1307, à Badin d'Ibelin, l'un des chevaliers restés fidèles à Henri II. Amadi. Bustron.

KORMACHITI, Cormachiti, v. maronite du Lapithos, fief des Norès. I. 137. Cf. III. 197. n. 1.

KRITOU, peut-être Kritou-Teras, v. du Chrysocho, donné par Pierre I^{er} à l'amiral Pierre de Caffran. II, 421. n.

LACADAMIA, Lacatamia, *Lacadamies*, à l'ouest de Nicosie, dans l'Orini, fut donné en 1436, par Pierre de Lusignan, comte de Tripoli, à sa filleule Charlotte, depuis reine de Chypre. Georges Bustron, éd. Sathas, p. 414.

LAPITHOS, en français *La Pison*, *La Pizon*, district de Cérines et de Lapithos, fut le fief principal de Philippe de Lusignan, fils d'Henri, prince de Galilée, frère du roi Janus, et de sa famille, à laquelle appartenait le P. Etienne de Lusignan, l'historien. Le fief fut confisqué par Jacques le Bâtard. « Lapithe, dit Lusignan, était plus peuplé que ni Lemisse, ni Paphe, ni Famagoste. » *Hist.* III. 242. n.; 253. n. 7. 510, 601.

LABSA, v. du comte d'Edesse. III. 511. Cf. 649. n. Cf. (Voy. dans les villages du domaine.)



- LIMNATI, *Limniate*, v. du Kilani. I. 138. *Assises*, t. I. 544.
- LORIAQUI. Laurent du Plessis, sire de Loriaqui. *Assises*, t. II, 236. ch. 38, 472. *Hist. de Chypre*, t. I, p. 139.
- LOURGINA, Louriquina, Lurichina, v. du Karpas. III. 261 et n.
- MACRASSYKA, en français *Macrasic*, dans la Messorée, fief de Very de Zimblet (Ibelin ou Giblet), qui épousa Isabelle de Lusignan, une des filles de la descendance de Phébus. Le P. Lusignan. *Descript.* fol. 205. v°.
- MAMOGNA, v. du Kouklia. En 1307-1308, fief de Jean de Dampierre. Amadi.
- MARATHASSA, Marethasse, ou Kalapanaioti, dans le district de Lefca. Foulques Yver fut sire de Marethasse. *Assises*, t. II, p. 472. C'était une réunion de hameaux ou de villages, ayant dans leur dépendance d'autres villages assez éloignés. Une partie des Marethasses formait un fief des comtes d'Edesse et s'appelait les *Marethasses du comte*; une autre partie, les *Marethasses de la Réal*, appartenait au domaine royal. A la fin du xv^e siècle, le fief avait été confisqué et réuni aux terres du domaine, en conservant son ancienne dénomination. III. 195, 203, 262. n. 505-506. Cf. t. 1^{er} p. 139.
- MARGHI, ou Margi, v. maronite du Lapithos, fief confisqué par le roi et réuni au domaine (III. 197, n. 1.; 510), différent de Margo (III. 511), qui est probablement Margo dans le Kythréa, au nord-est de Dali.
- MARIU, Mari, dans le Larnaca, près du Vasilipotamos, donné par le roi. III. 286. n. 3.
- MELACIA, *Melucia*. L'un des fiefs de Jean Tafure, comte de Tripoli, confisqués par la rép. de Venise. III, p. 257. n. 7. 512.
- MENIKO, Menikou, dans le Morpho. L'un des fiefs de Hugues de Lusignan, père de Sidon, fils de Phébus de Lusignan.



III, 257. n. Cf., cependant, t. II, p. 190 ; et Machaut, *Prise d'Alexandrie*, p. 290.

MILIAS, Milia, Millias, dans la Messorée (III. 601), était peut-être le fief qui donna son nom à la famille noble de Milias. III. 127 et n. ; 189, 406. n. 1.

MIRTOU, Myrtou, v. maronite dans le Lapithos, fief, puis terre du domaine. III. 197. n. 1 ; 510.

MODOULA, Moutoula, dans le Lefca, bailliage des Marethasse du comte, fut ensuite confisqué. III, 235, 506.

MORABIT, v. du Larnaca, a peut-être donné son nom à une famille de chevaliers. III. 498 ; mais il y avait des Morabit en Sicile. III. 251. n. 3.

MORPHO, *Le Mors*, chef-lieu du Morpho. Voy. *Hist. de Chypre*, t. I, p. 139 ; et dans la présente liste au nom *Plessie*. Laurent du Plessis ou de Plaissie, sire de Loriaqui, prit d'abord le nom de Morpho, parce qu'il avait été armé chevalier en ce lieu. (*Assises*, t. II, p. 472. chap. *Des seigneurs du Mors*). Le nom passa ensuite aux comtes d'Edesse. Jean de Morpho fut créé comte d'Edesse à la prise d'Alexandrie. (*Hist.* III, p. 741.) Le magnifique seigneur Philippe de Morpho, comte de Roha ou Edesse. en 1389. (II. 418.) Morpho de Grinier, comte d'Edesse au xv^e siècle (III, 172, 247, 260, 346, 369. Notice sur ce personnage, 377 n. 397 n.). On distingua une branche des Morpho de La Gridia, ou d'Agриди. III. 500. Morpho, après avoir été un fief, appartient au domaine ; les Cornaro y avaient des assèlements dès le xiv^e siècle. II. 435. Mnassi, v. voisin, aujourd'hui détruit, en dépendait.

NISSO, en français *Nison*, v. du Kythréa, près de Dali, que les Turcs appellent aujourd'hui Disdar. II. 431 et n. III. 251. n. 2. ; 616.

ONODOS, dans le Kilani, où était une abbaye sous le vocable de la Sainte-Croix. III. 255. 503.



OYGOROS. Voy. Avgoros.

PALÉOCHORI, double v. de l'Orini et du Morpho, fief de Balian d'Ibelin, donné en 1297 aux Hospitaliers. Paoli, t. I, 117.

PALEOMETOCHI, Pagliometicho, Paliometoho, Palæo Metokhi, dans l'Orini, à 4 l. au sud de Nicosie. III. 255 et n. 8. 261, n. 8; fut ensuite au domaine. 512.

PAPHOS, en français *Baffe*, n'a pas été un comté comme l'avait fait supposer une mauvaise leçon du mot *Jaffe*, qui est Jaffa, en Syrie.

PARADISI, *Le Paradis*, v. de la Messorée, fief de Jean de Brie en 1307-1309. Amadi, fol. 153, 175. Flor. Bustron, fol. 308, 318. Strambaldi. Assises, t. II, p.

PELEMIDIA, Palamida, Polemidia, v. du Piscopi. II. 534.; III. 372 n. Appartint aussi au domaine. III. 249.

PELENDRIA, v. du Kilani, était, en 1353, à Jean de Lusignan, prince d'Antioche. Cartul de St^e Sophie, n^o 130. Confisqué par Jacques le Bâtard, donné à Rizzo de Marin, puis à Pierre Davila (Fl. Bustron, 197. Ms. de Londres, fol. 197, 212.); il fut enfin réuni au domaine.

PERA, en français *Pères*, v. de l'Orini. II. 536. n.; III. 126 n.; 286. n. 1. Rendu à Jacques de Norès par Jacques le Bâtard. Fl. Bustron. Ms. de Londres., fol, 198.

PERISTERONA, Peristeronari, en français *Presteron dou plain*, dans la plaine de la Messorée, pour le distinguer de *Presteron de la mountaine*, dans le district et les montagnes du Lefca. II. 541. n. 8; III. 199. n. 2; 262. n.; appartient au domaine sous Jacques le Bâtard. III. 504.

PERISTERONA, Prestrona, dans la Messorée, appelée *Peristerona tis Messarias*, fief de Jean d'Ibelin, comte de Jaffa, l'auteur des Assises. III. 608. 649; Cf. Fl. Bustron, Ms. de Lond., fol. 198. Amadi. La terre revint plus tard au



domaine, par suite probablement de confiscation. III. 511.

PETRA, en français *Petres*, dans le Chrysocho ; fief de Barthélemy de Montolif, en 1315 (Amadi, fol. 236); plus tard terre du domaine et donnée en fief à Thibat. Cf. Strambaldi, fol. 285. ann. 1375. III. 230. n.

PETROS. Situation inconnue. Jean de Caffran, mort à Limassol en 1303 était fils d'Aimery de Caffran, seigneur de Pétros. Voy. *Inscript. de Limassol*. Note.

PHITI, Foti, v. du Chrysocho. III, 240, n. 2; 241, n. 3.

PIGHI, Pigui, Pigi, dans la Messorée. III. 254, 602; appartient au domaine. 511.

PIFANI (S.), Haios Epiphanos.

PILA. Voy. Pyla.

PISKOPI, Episcopi, en français *La Piscopie*, fief et chef-lieu de district à l'ouest de Limassol; appartient, au XIII^e siècle, à Jean d'Ibelin, comte de Jaffa, puis à son fils. II. 61. n. 115 n. III. 648. Aux XIV^e et XV^e siècles, appartient aux Cornaro de Venise sous le nom de *La Piscopie des Corniers*, II. 373. n.; 380. n.; 434, 436, 455, 457, 483. n.; 503. n.; III. 76, 264, 281, 297, 305-306.

PISKOPIO, Piskopion, Episkopion, dans l'Orini, différent de Piskopi, fut un fief. III. 242. n.; 259. n. 3., puis une terre royale. 215; le P. Lusign. *Cypre*, fol. 180, v^o.

PISTAKI, en français *Le Pistac*, dans la Messorée. *Assises*; t. I, p. 545; Amadi et Fl. Bustron, ann. 1309.

PITHAVRIO, peut-être Pitavgou, dans le Paphos. III. 296. n.; 511.

PLATANISTASSA, Platanista, dans le Morpho, affecté, en 1474, au comté de Jaffa. III. 368. n^o 1.

PLATANISTO, v. et fief; peut-être auj. le village turc de Plataniskia, dans l'Aydimou. III. 255. n. 7. 8; 512.



PLESSIE. Les Lignages disent que Laurent, chevalier français, venu en Chypre avec Guy de Lusignan, fut seigneur de Loriaqui et de *Plessie*. Armé chevalier à Morpho, il prit le nom de ce village. Il épousa la fille du seigneur d'*Avelone*, près de Morpho. Une de leurs filles épousa Thibaut de Damiane, lequel, étant devenu seigneur de *Plessie*, prit le nom patronymique de Plessie. (*Assises*, t. II, p. 472. *Hist. de Chyp.* t. I, p. 139. n.) Les Plessie, dont le nom est aussi écrit Plessi, Plessis, Plessier, Plaissier, figurent souvent dans notre histoire (II. 158, 391. III. 260. n.); on a cru qu'ils se rattachaient aux Du Plessis de France (*Hist.* I. 138. n. 5.), mais la rédaction des Lignages semble indiquer plutôt que leur nom vient d'une terre chypriote; et cette terre est peut-être le village de *Blessia*, *Plessia*, dans le Lapithos, non loin d'*Avelone*, qui est dans le Morpho. III, 511. Voy. Inscriptions, n° 77.

POLEMI, v. du Paphos, différent de Polemidia, qui est dans le Piscopi. III. 456. n. 1.

POTAMIA, en français *La Potamie*, v. du Kythréa, avait donné son nom à la famille des seigneurs qui la possédèrent. Amadi, 1307, fol. 149.

POTIMATA. J'ignore sa situation. III. 297. et n. 7.

PSENTISMENO, v. du Larnaca. III. 286. n.

PSIMOLOPHO, Psimolophou, en français *Psimolof*, v. dans l'Orini ou le Viconté. Ce village, d'abord propriété des Templiers (II, 110), appartient ensuite à Charles de Lusignan et à son fils Philippe (III, 242. n.). Il fut confisqué par Jacques le Bâtard. (Lusignan, fol. 180, v°). A la fin du xv^e siècle, il était (au moins pour une partie) au patriarche latin d'Antioche. III, 502. Trypi en dépendait. 259.

PYLA, Pila, *Pile*, *Pyles*, près de Larnaca, a été un fief (Lignages, ch. 38, 39, 42. *Assises*, t. I, p. 545; t. II, p.



152, 464, 471); il fut réuni plus tard au domaine royal.
II. 397; 533. III. 199. n.; 284.

RHISO CARPASSO. Voy. Karpasso.

SALAMIOU, dans le Paphos. III. 255, et not. 5, 8.

SIMOU, Simu, dans le Chrysocho, v. et seigneurie qu'Hélène Zappe apporta en mariage à Charles de Lusignan, seigneur de Lapithos et de Chiti. III, 242, 255.

SINTA, Synda, en français *Sindes*, v. turec de la Messorée. II. 532; III. 253, 602. n. 4. Au xiv^e siècle, Gautier le Moine était seigneur de Sindes. Il avait pour femme Alix de Morpho, fille de Baudouin de Morpho. *Lignages*, chap. 40. Ass. t. II, p. 473.

STAMBOLU, Stambole, dans la Messorée, appartient à Amaury de Lusignan, prince de Tyr. II. 112; cependant Badin de Morpho est qualifié seigneur de Stambole en 1307, par Amadi. fol. 151. Pierre de Stambole figure dans les *Lignages*. Assises, t. II, p. 473. Cf. p. 449.

STAVROCOMI, peut-être l'un des hameaux formant Lescara, dans le Larnaca. III. 255. n. 8; 256 et n. 2; 512.

STEPHANOVATILI, ou Stephano Vassili, dans la Messorée; acheté en 1310 par Camerin de Lusignan. II. 112.; fief d'un Montolif en 1375, L. Machera, p. 352; appartient à Marguerite de Norès, II. 393; appartient plus tard au domaine, III. 509; était différent de Vassili. III. 237. n.

STROMBI, dans le Paphos. II. 112. n.; III. 456. n. 1. Lusignan, fol. 30. Voy. Stambolu.

STRONGHYLO, dans la Messorée, fief de Jacques de Norès. III. 126. n. Cf. II. 539.

SYNDA. Voy. Sinta.

TARAPE (SAINT), San Tarapo, ou Araço, probablement auj. Hai Tharanpo dans le Kilani. III. 162. n.

TARSE, Tarçe, dans la contrée de Paphos. III. 32 60, 251.



TEMBRIA, *Tembries*, v. de la vallée de Solia, dans le Lefca, fief de Jean Tafure, comte de Tripoli sous Jacques le Bâtard. III, 257. n. 7. 512.; passa au domaine, 506.

THERMIA, fief. Florio Bustron, ms. de Lond., fol. 199, v.

TERSEPHANO, v. du Larnaca. III. 162. n.

THELETRA, v. du Chrysocho, dans le Tyliria de Paphos, appartenait au comte d'Edesse. III. 511.

THEODOROS (HAIOS), *Saint Théodore*, ou *Saint Thodre*, v. du Limassol. III, 261, n. 8.

THODORAKI, dans le bailliage de Marethasse du Comte, fut ensuite réuni au domaine. III. 505.

THRENIA, Tregna, III. 240, n. 2. Le même peut-être que Thrimia. 255. n. 6. 8.

TREMITHOUSSIA, ancien *Tremithos*, dans la Messorée, était un fief de la famille Babin. Florio Bustron, prélim. hist. et géogr. de sa chronique. — Voy. Trimithia.

TIMBO, donné à Pierre Goul par Jacques le Bâtard. Fl. Bustron.

TIMI, donné par Jacques le Bâtard à Pierre Davila.

TINO. III. 162. n.

TOGNI, Tochni, donné par Jacques le Bâtard à Jacques Zaplana. Fl. Bustron. Cf. Lusignan, fol. 21, v.

TRACHONI, v. du Piscopi. III. 261. Cf. *Trachonas*, *Trakonas*, dans le Kythréa. III. 209. n. 4. Cf. 261. n. 1. Un village de Trachoni avait appartenu aux Templiers. II. 110.

TRAISSADES, fief des Mimars. *Assises*, t. II, p. 461. 472.

TRAUNI, peut-être Trachoni? au comte d'Edesse. III. 511.

TRIKOMO, dans le Karpas, fief de la veuve d'Amaury de Lusignan. Bustron, fol. 381.

TRIMITHIA, Timithousa, Tremithousa, v. turc dans le Chrysocho. III, 217, 507.



TRIMITHOUSSIA, dans la Messorée, était un fief de la famille Babin, du temps des Vénitiens. Florio Bustron, fol. 24.

VASSILI, Vatili, v. de la Messorée, appartient à sire Antoine de Bon. III. 511.

VASSA, au diocèse de Paphos, fut un fief de Jean d'Ibelin, comte de Jaffa, auteur des Assises. III. 648 et n. C'est probablement le v. de *Vaçe* qui appartient ensuite au domaine royal. (III. 187.) Sa gestion semble avoir été réunie à celle d'Avdimou, quoique les deux villages soient assez éloignés. (283 et n. 2.) Vassa, Oronda et Avdimio, sont ailleurs désignés comme appartenant à une même succession. III. 501.

VASSILIA, Vassiglia, v. maronite du Lapithos. I. 137.; III. 197. n. 1. Le fief saisi fut réuni au domaine. 510. 568...

VAVATZ'NIA, v. de l'Orini. III. 259 et n.; 368. n. 1. Jean de Montolif en était seigneur. Vers 1377, la reine Valentine lui fit épouser une des jeunes filles de la noblesse milanaise qu'elle avait amenée en Chypre. Machera, p. 358. Strambaldi, fol. 189.

VAVLA, où existait un monastère de dominicains (Lusignan, fol. 89, v.), donné en 1461 à Mutio de Costanzo par le roi Jacques II. Fl. Bustron.

VISACHIA, Visatchia, dans le Morpho. III. 251. n. 3.

VIZZADA, était en 1307 un fief de Badin d'Ibelin. Amadi.

VUDA, donné par Jacques II.

XOMETOCHI, Xemetochi, donné par le roi, en 1391, à Jean de Neuville. Strambaldi.

YÉNAGRA, Iénagra, Guenagra, en fr. *Enagre*, dans la Messorée. III. 253. n. Un v. de ce nom au domaine royal, dépendant du bailliage de Lefconico. III. 509.



II

TERRES DU DOMAINE ROYAL.

ACONI, dans le bailliage d'Alexandrète. III, 507.

ACROLISSIA, dans le Karpas. III, 508.

AGLANGIA, Glangia, ou *Glanquie*, dans le Vicomté. III, 178, 247, n. 3; 367, n. 3.

AGNI, III, 506.

AGRIDI, dans le Karpas. III, 508.

AGRIOCHIPIA, III, 505.

AGRINO, ou Agrinou, district des Salines. III, 510.

AGRO, ou Agros, district de Limassol. III, 510.

AGROS, dans le bailliage de Marethasse du comte (d'Edesse), est, peut-être, Agroladou dans le Lefca. III, 506.

AGROS TOU GATTANI, dans le Marethasse de la Réale ou du domaine royal. III, 506.

ARANTHOU, Agathou, dans la Messorée. III, 221, 508.

ALEKTORA, en franç. *Alectore*, dans le distr. d'Avdimou. III, 178, 508.

ALICHIOTI, III, 505.

ALONA, ou Allona, dans le Morpho. III, 234, n. 3 et 4; 505; 813.

AMARIETTI, voy. Amarghetis, dans les fiefs.

AMBELI, dans le bailliage d'Alexandrète. III, 507.

ANADIOU, Anetiu, district de Chrysocho. III, 507.



- ANDRONIKO, Androli Keui, *Androlique*, dans le Chrysocho. III, 273, n. 506.
- ANTINOCLIDOU, dans le bailliage du Marethasse du comte, fut réuni au domaine royal. III.
- APANO CHAMATIS, dans le Marethasse royal. III, 506.
- APANO CHUCA, dans le bailliage de Kouklia. III, 507.
- APANO CUTRAFFA, dans le Marethasse royal. III, 506.
- APANO PLATIS, dans le Marethasse royal. III, 506.
- APANO STERICARDI, III, 505.
- ARASI, *Arasse*, au bailliage de Lapithos, III, 510, 670.
- ARCHIMANDRITA, district de Kouklia. III, 507.
- ARDOMA, dans le Karpas, III, 508.
- ARGAGLIA, peut-être Argaki, dans le b. de Morpho. III, 505.
- ARODES, bailliage d'Emba. III, 507.
- AROGINO. III, 506.
- ARSOP, bailliage d'Aschelia. III, 507.
- ASCHELIA, Aschelias, Aschieglia et Chellia, en fr. *L'Échelle*, v. près de Kouklia, très-fertile en cannes à sucre (III, 176, 219, 220, 232, 253, n. 7. 254, 270), était le centre des terres formant le bailliage de ce nom. III, 507.
- ASQUIA, ou Aschia, en français *Asquie*, v. appelé auj. Pacha Keui, dans la Messorée, était un bailliage du domaine de la couronne. III, 248, n.; 253, n.; 505, 509, 602.
- ASSOMATOS, dans le bailliage d'Aschia. III, 509.
- ASSOMATOS DE CHILANI, district de Kouklia. III, 507.
- ATHENA, v. de la Messorée, au sud de Kalopsida. III, 509.
- AVDIMOU, en franç. *Avdime*, chef-lieu de district (II, 110, 511 n. 535, 536, n.; III, 206, 283, n., 284, 811, 845, 854) était au domaine royal. III, 187, 283, 561.
- AVLACHU, III, 505.



- BÉDOULA, ou Pédoula, Pédoulas, dans le Lefca. III, 506.
 BLESSIA, III, 511. Voy. la liste des Fiefs.
 CADOS, dans le Karpas. III, 508.
 CALOCHERINO, au bailliage d'Alexandrète, III, 507.
 CAPPARIAS, Caparia, bailliage d'Alexandrète. III, 257, 507.
 CASIVERA, dans le Morpho. III, 504.
 CATIPHORO, bailliage du Marethasse du comte. III, 505.
 CATO CALEPIA, bailliage d'Aschelia. III, 507. Cf. le fief de
 Calepia ou Calopes.
 CATO CHIRIO, dans le canton de Kythréa. III, 510.
 CATO MYLOS, peut être dans le Lefca, au nord-ouest du
 Troodos, où est un Palæo Mylos. III, 506.
 CATO PETRA. III, 512.
 CATTIDATA. III, 506.
 CAXIES, bailliage de Lyssi. III, 509.
 CAZIMAMURO, bailliage du Marethasse du comte. III, 505.
 CHIEFALOS, dans le Kythréa. III, 510.
 CHIEGLIA, dans le Marethasse du comte. III, 506.
 CHIENDINARI, Quiendenari, baill. de Lapithos. III, 510, 670.
 CHIEROGNIA, bailliage d'Aschelia. III, 507.
 CHIPRIO. III, 509.
 CHIPERONDA, voy. Kyperounta.
 CHORNA, dans le Karpas. III, 508.
 CHIRGA. Voy. Kythréa.
 CORDECHU. Voy. Kourdaki.
 CORNICA. III, 507.
 CRIONERO. III, 511.
 CRITOS. III, 512.



- CAITU, dans le Kouklia. III, 508.
- CAITU, dans le Chrysocho. Voy. Kritou-Teras.
- CROMICHA, dans le bailliage d'Alexandrète. III, 507.
- DAMATHALU. III, 506.
- DIORIGO. III, 512.
- DORA. III, 508.
- DROUSIA. III, 506.
- ELICHOU, au bailliage de Mamogna. III, 508.
- EMBA et LEMBA, en franç. *Embes* et *Lembes*, dans le Paphos, villages fertiles en sucre (III, 31, 221); formaient un bailliage du domaine royal. III, 31, 221. En 1469, le bailliage de Chrysocho y est annexé, 242-243; il comprenait plusieurs villages. 507.
- ENIA MELIAS. III, 660.
- EXO GALINOPORNI. III, 512.
- EVRIKOU, dans le Lefca. III, 295, 505.
- EXOMETOKHI, dans le Kythréa. III, 509.
- FRODISIA, dans le bailliage d'Alexandrète. III, 507.
- GAIDOURA, Gaduradas, dans la Messorée, III, 509.
- GALATIA, Galatia, dans le Karpas. III, 508.
- GALINOPORNI. Voy. Esso.
- GALITHNA. III, 506.
- GERINU, dans le Morpho. III, 505.
- GHILOU, Iolu, Yolon, dans le Chrysocho. III, 511.
- GIEGUAIOS (nom douteux). III, 510.
- GLANGIA, Glanguia. Voy. Aglangia.
- HAIA IRINI, ou Santo Rini, district de Morpho. III, 505.
- HAIA MARINA, Santa Marina. III, 505.
- HAIOS ANDREAS, Sant Andrea. III, 505.



- HAÏOS PIPHANIOS, San Pifani. III, 505.
- HAÏ SOUZOMENI, dans le Vicomté. III, 195.
- HEPTACOMI, dans le Karpas. III, 508.
- HEUDA? dans la Messorée. III, 509.
- HIEROLAKKO, dans l'Orini. III, 512.
- HIÉRANI, Gerani, Yérani, dans le Karpas. III, 508.
- IPSOMAS, dans le Piscopi. III, 508.
- KALAMITHASIA. III, 505.
- KALAPANAÏOTI. Voy. Marathasse.
- KALAVASSO, dans le Kythréa. III, 509.
- KRICHIA, Erichia? (noms douteux, peut-être Agretchia, dans le Lefka.) III, 506.
- KAMILI. III, 505.
- KAMINARIA (Cato et Apano), deux villages dans le Lefka. III, 505, 506.
- KAMPJA, Cambia, dans l'Orini. III, 510. Cf. II, 110.
- KANACARIA, Kanacarga, Chanacharéa, en français *Cana-
caire*, dans le Karpas. III, 181, 221, 508.
- KANAVGHIYOU, Cannaviou, dans le Paphos, est, probable-
ment, le nom Camnamu, parmi les terres du domaine,
au bailliage d'Aschelia. III, 507.
- KANNAVIA, v. du Morpho, probablement Camnavia. III, 505.
- KATA. III, 181.
- KATALIONDA, Cataglionda, dans l'Orini. III, 510.
- KATOPLATIS, dans le Marethasse. III, 506.
- KHOMA TOU YIALOU, *Coma*, dans le Karpas. III, 508.
- KILANEMO, *Chilanemos*, dans le Karpas. III, 508.
- KILANI, *Le Quilane*, dans le district de ce nom. II, 4. 90. n.;
III, 196, 507, 521.



- KISSONARGA**, Chisonerga, dans le Paphos. III, 507.
- KORAKOU**, Coracu, dans le Lefca. III, 506.
- KOROVGIA**, Corovia. III, 508.
- KOUKLIA**, Cobuchula, en français *La Covocle*, dans le Paphos, sur les ruines de Palæ Paphos, était un grand domaine, centre d'un bailliage, très-fertile en sucre. II, 211, n., 532; III, 176, n.; 210, 220, 232, 249, 507.
- KOURDAKI**, vill. ture du district de Paphos, est vraisemblablement *Piscopi Cordechu* du domaine royal, bailliage d'Achelia. III, 507.
- KRITOU-TERAS**, *Critu*, dans le Chrysocho. III, 506. Cf. II, 421. n.
- KTIMA**, dans le Paphos. II, 54 n.; III, 507.
- KYPEROUNTA**, Chiperonda, dans le Lefca. III, 505.
- KYTHRÉA**, Chirga, en français *La Quithrie*, en latin *Ketria*, magnifique et fertile canton vraisemblablement l'ancienne Cythère, au nord-est de Nicosie. II, 504, 505 n., III. 229; 276; 286. n.; 601; 611.
- LAKATAMIA**, Lacadamia, dans le Vicomté, auj. dans l'Orini, centre d'un bailliage dont S. Niquita dépendait. III, 217; 262. n.; 264; 294. n. 4; 510.
- LACODERA**. III, 505.
- LASSA**, terre du domaine, dans le bailliage de Polémidia paraît être Vlassa, au nord de Piscopi, district de Piscopi. III, 508.
- LEFCA**, Levka, en français *Lefques*, v. et domaine royal, chef-lieu de district. II, 541. III, 178, 221, 504.
- LEFCARA**, gros bourg du Mazoto, résidence de l'évêque grec de Limassol, du temps des Latins. I, 381; II, 248, 275, 296; III, 325, 329, 510, 622.
- LEFCOMIATI**, vill. aujourd'hui ruiné et abandonné, à l'est de Nicosie. II, 541. n.; III, 203, 209, 229, 511.



LEFCONIKO, III, 509.

LEMIDU, dépendant des Marethasses. III. 505.

LEMBA, Lemva, Lenbes. Voy. Emba.

LE QUILANE. Voy. KILANI.

LETIMBOU, Letinvou, district de Paphos, dépendait du bailliage d'Emba et Lemba. III, 235; 253. n. 7; 507, 813.

LIMIA, dépend. des Marethasses du Comte. III, 505.

LIOPETRI, Ligopetri, dans la Messorée, bailliage de Sotira. III, 509.

LITHRANCOMI, dans le Karpas. III, 508.

LIVADIA, III, 505.

LOPHOS, Loffu, dans le Kilani. III, 512.

LISSI, Lyssi, dans la Messorée. III, 509.

LISSO, Lyssa, près de Larnaca. III, 199. n.

MACHERIONAS. III, 512.

MAJORCO. III, 511.

MAKRASSIKA, Macrassycha, dans la Messorée. III, 509.

MAMOGNA, Mamognia, dans le Kouklia. III, 508.

MARATHASSE, ou Kalapanaioti. Voy. la liste des fiefs.

MARATHUNDA, v. du Kouklia, bailliage d'Aschelia. III, 507.

MARONI, dans le Kythréa. III, 509.

MAZOTO, Masoto, dans la contrée de ce nom. III, 509. Cf. t. II, 110. III, 490, 494, 561, 811, 845, 854.

MELAMICHIA. III, 512.

MELATIA. III, 512.

MELINI. III, 511.

MENEHOU, Menevu, Monehou, en fr. *Moneho*, très-fertile en sucre, dans le Larnaca. III, 221, 222. not. 2. 510.



MESFILOS, dans le Marethasse royal; probablement le v. moderne de Mosphiloti. III, 506.

MESOPOTAMO, dans le Kilani. III, 496.

MESSOI, Messoghi, dans le Paphos. III, 507.

MILIA, Miglia, dans le Kouklia. III, 507. Il y avait un v. de ce nom dans la Messorée (III, 601); un autre dans les Marethasses du Comte. (III, 505.)

MILICHOURI, district de Lefca, dans le Marethasse royal. III, 506.

MILLURI. III, 505.

MINA, dans le bailliage d'Emba. III, 507.

MISOCHILEPSI. III, 511.

MITTA DENI CHITTARI, nom douteux. III, 512.

MITTHA, au bailliage d'Achelia ou de l'Échelle. III, 507.

MONEHOU. Voy. Menehou.

MONI, au bailliage d'Achelia. III, 507.

MORONERO, dans le Paphos, auj. village turc. III, 507.

MORPHO, en français *Le Mors*, grand et riche village, chef-lieu de district. II, 435; III, 178, 260. n.; villages qui en dépendaient. III, 504.

NIKHITARI, dans le Marethasse royal. III, 506.

NOSTRA DONNA, dans le bailliage d'Alexandrète. III, 507.

OMORPHITA, en français *Morfites*, dans le Kythréa. III, 511.

ORA, dans le Larnaca. III, 510.

ORONDA, Orunta, dépendant du baillage de Morpho. III, 505. Il y avait un v. d'*Orondes*. III, 257 et n. Cf. 504.

PACHNA, ou Padena (Avdimou ou Kilani). III, 508.

PALAMIDA, III, 511.

PALE KYTHRO, Palocrito, l'antique *Kythri*, dans le Kythréa ou Cythère. III, 509. Cf. II, 504.



PALENDRIA, dans l'Orini; peut-être Pelendria dans les montagnes du Kilani. III, 510.

PALLUROCAMPO, III. 512.

PANAGIOTI, peut-être Kalapanaioti, dans le Marethasse. III, 506.

PANO ZODIAS et Kato Zodias, ou Apano Zodia et Cato Zodia, dans le Morpho. III, 504.

PARADISSIA, dans le Karpas. III, 508.

PARALIMNI, près du lac de ce nom, district de Famagouste, bailliage de Sotira. III, 509.

PARAMALI, bailliage de Pachna. III, 508.

PELENDRIA, Pelentria, en français *Pelendres* et *Pelondres*, ancien fief, dans le Kilani. III, 203, 204, n. 1; 227, 228, 264.

PENDAÏA, Pendaglia. III, 504. Cf. II, 395; III, 204, 224, 579.

PENTA COMO, Pendacomo, dans le Limassol. III, 511.

PERSIA. III, 511.

PERTE ACOROVIA. III. 512.

PETAUGRINU, dans le Karpas. III, 508.

PETOMENI, dans le Lapithos. III, 510.

PETRA, dans le Marethasse royal. III, 516.

PETRA (CATO). III, 512.

PIPHANI, dans le bailliage de Lapithos. III, 510.

PIGADUGLIA. III, 505.

PILA, ou Pyla, dans le bailliage d'Alexandrète. III, 507.
Voy. les Fiefs.

PISCOPI CORDECHU, bailliage d'Aschelia. III, 507.

PITHARI, III, 505.

PLACUTIDU, dans le bailliage d'Emba. III, 507.



PLATANISSO, dans le Karpas. III, 508.

POLEMIDIA, peut-être le même que Pélemidia, dans le Pisciopi. II, 110. n.; 534. III, 249, et n.; 250, 508, 812.

POLISTIPIA. III, 505.

POMAGIA, dans le bailliage de Lyssi. III, 509.

POTAMIA, à l'est de Dali. II, 535, 540. n. III, 297, n. 7; 511, 525.

POTAMIOC, ou Potami, dans le district d'Avdimou. III, 508.

POTAMOUS, Potamius, dans le Chrysocho, vis à vis de Poli. III, 506. Cf. 505.

POUMO, dans le Chrysocho. III, 506.

PRASTIO, peut-être Prastio tou Sygouri. III, 512.

PRASTIO TOU SYGOURI, bailliage de Sivouri, dans la Messorée. III. 509; 602. n. 2.

PREGOS, III, 506.

PRETORI, bailliage de Mamogna. III, 508.

PRIA, nom douteux, peut-être Pyrga, bailliage de Lefconico. III; 509.

PRUS, III, 506.

RODES. III, 505.

RUCOPA, parait être une mauvaise leçon; peut-être Aracapa. III, 503.

S. ACUNO, bailliage du Karpas. III, 508.

S. ANDRONICO, Haïos Andronikos, dans le bailliage des Marethasses du Comte. III, 505.

S. DIMITRANO, au bailliage d'Emba. III, 507.

S. DIMITRIANO, au bailliage d'Aschelia. III, 507.

S. DIMITRI, bailliage de Lacadamia. III, 510.

S. NICOLAS, au bailliage de Mamogna. III, 508.



S. PICTITO, au bailliage de Paléo Khytro. III, 510.

S. RIGINO. III, 508.

SANCTO RINI, dans les montagnes. III, 505.

S. SABA, dans le Paphos. III, 639.

S. TODORO, au bailliage de Lyssi. III, 509.

S. ZORZI, dans le Marethasse de la Réal. III, 506.

S. ZORZI, Haïos Georgios, bailliage d'Aradippo. III, 510.

S. ZORZI XERU, dans le bailliage du Karpas. III, 508.

S^a MARIA DE BRILO, ou de Stilo, près du cap Gavata. III, 644.

SAMBRA TUMUCCHI. III, 510.

SARAMA, au bailliage d'Emba. III, 507.

SCUDA, ou HEUDA? dans la Messorée. III, 509.

SELENARGIA. III, 505.

SEMBRA. III, 512.

SERMILU, au bailliage de Sygouri. III, 509.

SIA, bailliage de Lacadamia, dans l'Orini, ou le Kythréa. III, 510.

SICHA, bailliage de Paléokythro. III, 509.

SILLICHOU, *Silichi*, *Le Silicque*, dans le Kilani. III, 512.

SIVOURI, Sigouri, Sygouri, en français *Sivourie*, *Sivorie*, dans le district de la Messorée. C'était le centre d'un bailliage des terres du domaine (III, 509. Cf. 724), et en même temps le chef-lieu d'une capitainerie qui commandait toute la Messorée (243, 273, 463, 464 n.; 490. § 13; 811, 845, 854). Le roi Jacques I^{er} y avait construit le Château Franc sur la route de Famagouste (II, 532. n. 11; III, 243. n.).

SOTIRA, dans la Messorée, près du lac de Paralimni. III, 509.



- Souskiou, du district de Kouklia, est vraisemblablement le village du domaine nommé Sussu, dans le bailliage de Kouklia. III, 507.
- SPATHARIKO, ancien village arménien, dans la Messorée, dépendant du bailliage du Karpas. III, 508.
- STEPHANI, Steffani, au baillage de Lapithos. III, 510.
- STREMATA. III, 510.
- STROVILI, bailliage de Sotira. III, 509.
- STROUMBI, bailliage de Lapithos. III, 510.
- TERACHIES. III, 505.
- THEMOCRINI. III, 506.
- THEODORO, ou Todoro (San), du bailliage de Lyssi. III, 509.
- THRINO, au bailliage d'Aschelia. III, 507.
- THUSA. III, 199. n.
- TRALLINO, III, 506.
- TRAPEZA, Trapesa, au baill. de Sotira. II, 532; III, 243, 509.
- TRIDIATOS, dans le bailliage d'Aradippo, vraisemblablement Tridato, vill. qui parait aujourd'hui ruiné, mais qui est marqué sur la carte de Coronelli, entre Aradippo et Pyla, sur la rive droite du Parthenia. III, 510, 511.
- TRIKOMO, dans le Karpas. III, 508.
- TRIMITHIA, Trimizhia. III, 217.
- TRIMITHOUSSA, en franç. *La Tremetossie, Trimitouse, Tremithosse*, dans la Messorée. II, 6; III, 204, 246, 521, 601.
- TRIMITHOUSSA, autre village du même nom, dans le Chrysocho, bailliage d'Emba, au domaine. III, 507.
- TRIS ELIÉS, dans le Marethasse du roi, au district de Lesca. III, 506.
- VARDALI. III, 505
- VASSILI, Vatali, Vatelli, dans la Messorée. III, 509.



VONI, Vouny, dans le d. de Kythréa. III, 229, 509.

VOUDAS, Vudas, district de Larnaca. III, 510.

VOUDI, Vuti, dans le district de Chrysocho. III, 506.

VROMOLAXIA, Vromoloschia, dans le district de Larnaca. II, 423, 533. III, 216, 510.

XACOTES, au bailliage d'Alexandrète. III, 507.

XEROLACHIA, dans le Marethasse de la Réal. III, 506.

XIGLIATOS. III, 505.

ZAEROSTAGLIA, dans le Kythréa, bailliage de Paléo Khytro. III, 510.

ZENURI, ou Iénuri. III, 506.

FIN.



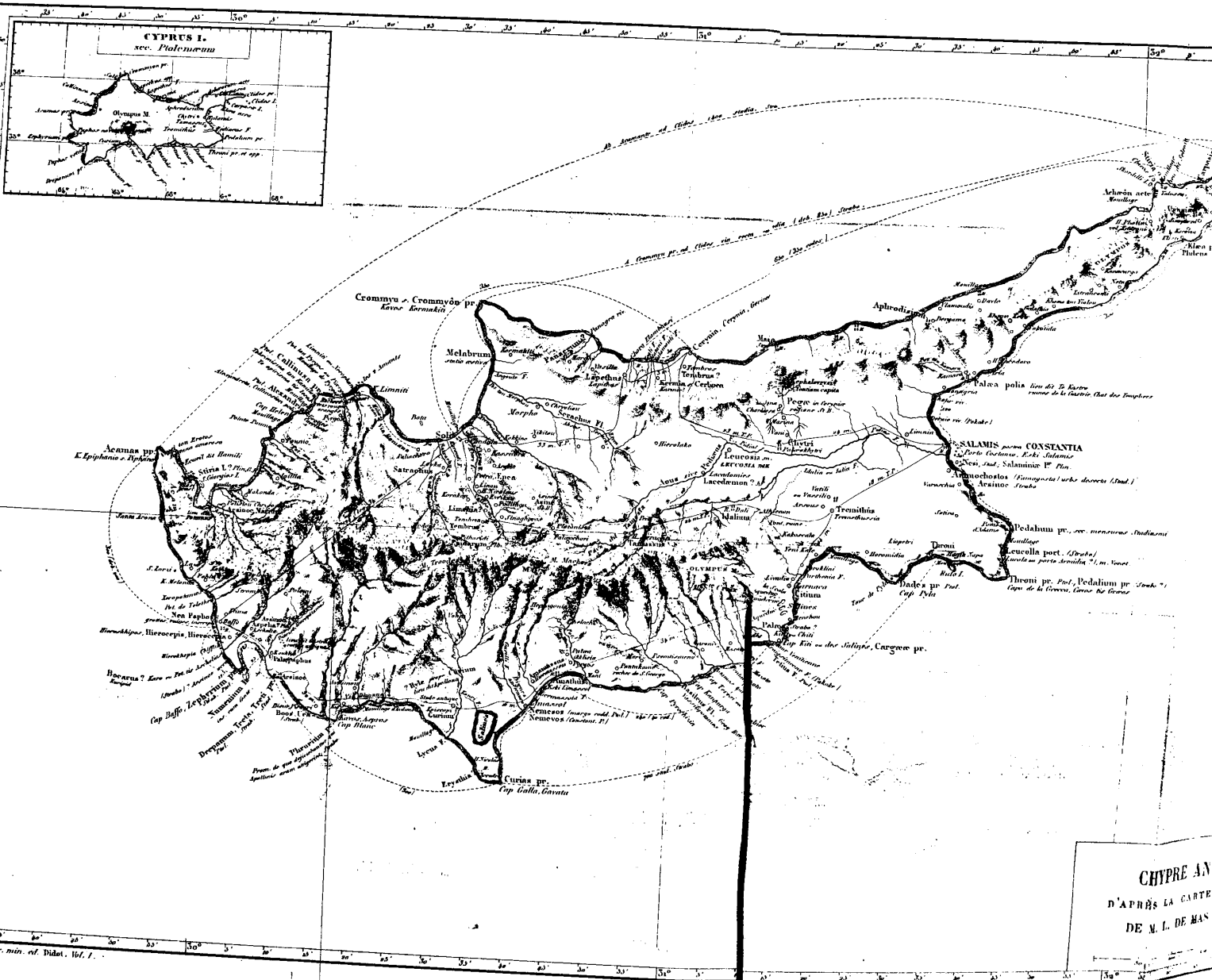


TABLE DES MATIÈRES

Situation présente de l'île de Chypre.

I

CONDITIONS PHYSIQUES ET AGRICOLES. — DISTRICTS DE L'ÎLE.
INDUSTRIE. — COMMERCE. — GOUVERNEMENT.

Pages.

I. Conditions physiques.

Fausses idées sur la condition générale des campagnes de l'île de Chypre. Opinion exagérée de son insalubrité. Des fièvres de Chypre	1
Forme et aspect général de l'île. Montagnes. Plaines. Vallées. Rivières. Rades et Ports de mer.	7

II. Les seize districts de l'île.

District de Larnaca	18
— de Limassol.	20
— de Piscopi ou Episcopi	22
— de Kilani	23
— d'Avdimou	23
— de Paphos ou Baffo	24
— de Kouklia	26
— de Chrysocho	27
— de Lefca ou Solia	29
— de Morpho	33
— d'Orini et Tylliria.	35
— de Kythréa ou Kythri.	36
— de Cérines et Lapithos	38
— de la Messorée	41
— de Famagouste	45
— du Karpas	46

III. Produits agricoles et forestiers. Produits divers.

Blé et Orge. Coton. Garance. Tabac. Caroubes. Huile. Vins. Cultures diverses. Sésame. Lin. Chanvre. Coloquinte. Colocasse. Fruits et Légumes. Fleurs.	40
Forêts. Bois de construction. Résine et Poix. Arbustes divers. Mastic. Ladanum. Sumac. Aloës. Henneh. Animaux. Métaux. Pierres de construction. Pierres fines. Amiante. Terre d'ombre. Soude. Sel.	58
	62



	Pages.
IV. Industrie et Commerce.	68
V. Gouvernement turc.	81
VI. Établissement de la domination anglaise	96

II

CONSTRUCTION DE LA CARTE DE L'ILE.

I. Périmètre de l'île. Procédé de l'itinéraire.	118
II. Compléments de l'itinéraire. Anciennes cartes. Itinéraires divers.	126
III. Divisions anciennes et modernes des districts. Limites sous les Français et les Vénitiens. Limites des districts turcs.	137
IV. Nomenclature géographique de l'île. Population, etc.	153
V. Tableau des villes et villages des seize districts.	167

Souvenirs historiques.

I

RELATIONS DE L'ILE DE CHYPRE AVEC L'ASIE MINEURE
AU MOYEN ÂGE.

I. Depuis le règne de Guy de Lusignan jusqu'à la fin du royaume de Jérusalem.	205
II. Depuis la perte de Saint-Jean-d'Acre jusqu'au règne de Hugues IV	226
III. Règnes de Hugues IV et de Pierre I ^{er}	252
IV. Derniers temps du royaume de Chypre	306

II

INSCRIPTIONS DU MOYEN ÂGE	340
-------------------------------------	-----

III

ÉTAT DES PRINCIPAUX FIEFS, ET DES TERRES DU DOMAINE ROYAL SOUS LES FRANÇAIS ET LES VÉNITIENS.	402
---	-----

